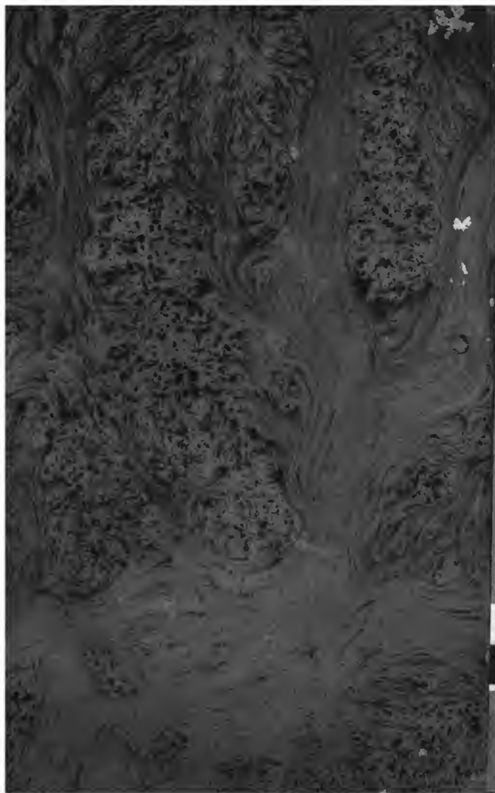



NAZIONALE
BIBLIOTECA
VITT. EMANUELE
1
29 - C
11
ROMA

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

PAR J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Correspondant de l'Institut et de l'Académie royale de Prusse, des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Georgofili, de Genève, de Pistoia, etc.



TOME ONZIÈME.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Lille, n° 17;

Et à STRASBOURG, même Maison de commerce.

M. D. CCC. XV.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE LXXXIII.

Laurent de Médicis succède au crédit de son père sur la République florentine. — Faste et ambition des neveux de Sixte IV; première campagne de Julien de la Rovère, qui depuis fut Jules II. Progrès des Turcs; premier siége de Scutari; siége de Lépante; prise de Caffa.

1469—1475.

JUSQU'ICI nous avions vu la république florentine se placer au centre de toutes les négociations, diriger tous les événemens, demeurer tout au moins partie dans toutes les révolutions, dans toutes les guerres importantes qui CHAP. LXXXIII.

CHAP. LXXXIII. troubloient l'Italie. Mais sous l'administration des Médicis, Florence cessa de tenir ce rang élevé; elle se laissa oublier dans la balance de l'Italie; les révolutions des états voisins s'enchaînoient l'une à l'autre sans qu'elle les dirigeât, ou fît effort pour les retenir; et après avoir passé en revue ces grandes scènes de la politique, nous sommes obligés de retourner en arrière pour chercher ce qu'elle faisoit pendant ce temps-là, dans son administration intérieure. Nous la trouvons alors languissante par la mauvaise santé de son chef, ou affoiblie par l'extrême jeunesse de celui qui lui succède; nous la voyons participer aux misères des régences et des minorités, et nous concevons comment, avec ce changement d'esprit, sa force a dû s'évanouir.

1469. Il falloit que l'ancien amour des Florentins pour la liberté fût bien affoibli, pour que la mort de Pierre de Médicis ne causât point de révolution dans la république. Dejà Cosme l'ancien, après avoir fondé son autorité sur la supériorité de ses richesses, beaucoup plus que sur de grands services, l'avoit transmise à Pierre son fils, comme une partie de son héritage. Mais Pierre étoit parvenu à un âge où la république pouvoit sans honte lui obéir. Ses infirmités l'avoient rangé de bonne heure parmi les vieillards; il étoit peut-être plus considéré et moins craint, par cela seul qu'il ne pouvoit guère

partager les passions des autres hommes. Sa retraite habituelle à la campagne, la peine et la lenteur avec laquelle on le transportoit en litière, dans un temps où l'on ne voyageoit qu'à cheval, donnoient une apparence de dignité à celui qu'on ne manquoit jamais de consulter comme un oracle, dans toutes les occasions importantes. Lorsque Pierre mourut, il ne laissa pour chefs à sa famille que ses deux fils, dont l'aîné, Laurent, n'avoit pas vingt-un ans (1). Il étoit contraire à l'honneur de la république, que de vénérables magistrats, vieillis dans les emplois publics, respectés de l'Europe entière, et accoutumés à en diriger la politique, fussent considérés comme les simples partisans de deux jeunes hommes, dont les prétentions étoient démenties par la constitution et toutes les lois de l'état, dont les services étoient nuls, dont la naissance étoit inférieure à celle de tous leurs rivaux, dont le mérite personnel n'avoit encore pu être reconnu. Cependant ceux qui avoient gouverné Florence au nom de Pierre, firent taire l'amour de leur pays, ou même une ambition digne d'une âme élevée, pour n'écouter que des intérêts étroits, l'esprit de parti, et l'ivresse de la victoire. Ils voulurent conserver les abus d'un gouverne-

CHAP. LXXXIII. 1469.

(1) Il étoit né le premier janvier 1448.

CHAP. LXXXIII. ment de faction, parce que c'étoient eux qui
1469. en profitoient. Le crédit personnel des jeunes Médicis ne devoit l'emporter sur le leur propre, qu'à une époque qui leur paroissoit encore éloignée, et ils croyoient plus facile de tenir leur parti réuni sous un nom ancien, que d'élever ostensiblement à la première place, ceux-mêmes qui l'occupoient en effet.

Les citoyens qui gouvernoient alors réellement Florence, étoient Thomas Sodérini, frère de ce Nicolas qui avoit été exilé dans la dernière révolution; André de Pazzi, qui fut fait chevalier par la république, en février 1468, pendant qu'il étoit gonfalonier de justice (1); Louis Guicciardini, Matteo Palmiéri, et Pierre Minerbetti. C'étoient eux qui, pendant les douloureuses maladies de Pierre de Médicis, avoient dirigé la seigneurie, et qui s'étoient emparés de l'autorité du peuple pour élire les magistrats; c'étoient eux encore que Pierre de Médicis, lassé de leur insolence, et des vexations qu'ils exerçoient sur tous les citoyens, avoit menacé de faire rentrer dans les bornes de l'ordre civil, en rappelant les émigrés. Après sa mort ils se concertèrent pour continuer sous un vain nom, une junte qui leur assuroit la dis-

(1) *Cronaca di Leonardo Morelli.* T. XIX. *Deliz. Erud.* p. 185.

tribution de toutes les places, et la disposition CHAP. LXXXIII. 1469.
des finances de l'état. Les ambassadeurs accoutumés à traiter avec Thomas Sodérini, les citoyens qui savoient depuis long-temps que leur fortune dépendoit de sa faveur, lui rendirent une sorte d'hommage, et s'empressèrent de lui faire visite, dès qu'ils apprirent la mort de Pierre de Médicis. Mais Sodérini craignit d'exciter la jalousie de ses associés, et d'affoiblir son parti, en acceptant ces marques extérieures de respect. Il renvoya les citoyens qui lui faisoient visite, aux jeunes Médicis, comme aux seuls chefs de l'état; il assembla dans le couvent de Saint-Antoine tous les hommes qui avoient le plus d'influence dans la république; il leur présenta Laurent et son frère, leur recommandant de conserver à ces jeunes gens le crédit dont leur maison avoit déjà joui pendant trente-cinq ans; et il les avertit qu'il étoit bien plus facile de maintenir un pouvoir affermi par le temps, que d'en fonder un nouveau (1).

(1) *Macchiavelli.* L. VII, p. 328. — *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 106. — *Jo. Mich. Bruti.* L. V, p. 103-106. — *Ricordi di Lorenzo di Medici.* p. 45. M. Roscoë (*Life of Lorenzo.* Chap. III, p. 132) révoque en doute cette intervention de Sodérini, parce que Lorenzo, dans ses *Ricordi*, ne parle pas de lui. M. Roscoë suppose que le souvenir des services rendus par la famille de Lorenzo, ses alliances étrangères, qui cependant

CHAP. LXXXIII. 1469. Les Médicis reçurent avec modestie les marques d'attachement et de considération qu'on leur donnoit au nom de la république; et pendant plusieurs années il n'essayèrent pas d'attirer à eux une autorité qui n'existoit ostensiblement que dans les magistrats, et qui ne pouvoit être exercée secrètement sur ceux-ci, que par des hommes dont les longs services et les talens reconnus assuroient la considération. Pendant sept ans, Florence conserva une assez grande paix intérieure; les Médicis, partagés entre leurs études et des goûts de jeunesse, tantôt accueilloient dans leur maison les hommes les plus distingués dans les lettres et les arts;

étoient un tort aux yeux des Florentins, et son immense richesse, devoient suffire pour lui faire recueillir sans difficulté une autorité si vivement disputée à son père. M. Roscoë, trompé par la proportion variable du florin à la livre, fait, au reste, une forte erreur sur cette richesse, lorsqu'il évalue le florin d'or à deux shillings et six pences, au lieu de dix qu'il valait réellement. A ce compte, la fortune de Pierre de Médicis n'auroit pas monté à trente mille livres sterling de capital, ce qui sûrement n'auroit pas suffi pour acheter la liberté de l'état le plus riche de l'Europe. Mais M. Roscoë, comme tous les biographes, tourne tout à l'avantage de son héros; il recule de cent ans la première apparition d'un Médicis dans l'*Histoire florentine*. Ce fut au siége de Scarpéria, en 1351, non pas 1251, comme il le rapporte p. 8. Il rehausse tous les services de la famille; il atténue ou passe sous silence ses forfaits; il dissimule enfin l'esprit indépendant et ombrageux des Florentins, qui étoient encore bien éloignés de plier volontairement sous le joug d'un prince, encore qu'ils laissassent ébranler leur liberté par une faction.

tantôt amusoient le peuple par les fêtes brillan- CH. LXXXIII.
tes dont ils l'occupoient. Ces spectacles se mul- 1469.
tiplièrent encore, et le luxe redoubla au printemps de 1471, lorsque Galeaz Sforza, duc de 1471.
Milan, vint à Florence avec sa femme Bonne de Savoie, sous prétexte d'accomplir un vœu.

Galeaz, que sa vanité, son inconséquence et sa cruauté, rendoient déjà insupportable à ses sujets, voulut faire pompe aux yeux de l'Italie, des trésors qu'il arrachoit à ses peuples par de cruelles vexations. Jamais voyage ne fut entrepris avec plus de faste. Douze chars couverts de drap d'or furent transportés à dos de mulet, au travers de l'Apennin, pour le service de la duchesse : aucune route sur laquelle des voitures pussent rouler, n'étoit encore ouverte dans ces montagnes. Cinquante haquenées pour la duchesse, cinquante chevaux de main pour le duc, tous caparaçonnés de drap d'or, cent hommes d'armes et cinq cents fantassins pour la garde, cinquante estaffiers revêtus de drap d'argent et de soie, cinq cents couples de chiens pour la chasse, et un nombre infini de faucons précédoient le duc de Milan. Sa suite grossie par tous ses courtisans, formoit une troupe de deux mille chevaux (1). Deux cents mille florins d'or avoient été consacrés par lui à cette

(1) *Antonii de Ripalta Annal. Placentini.* p. 929.

CHAP. LXXXIII. pompe insensée : avec la moitié de cette somme, 1471. l'île de Négrepont auroit été défendue, peu de mois auparavant, et ne seroit point tombée entre les mains des Turcs.

Laurent de Médicis reçut dans sa maison le duc de Milan; il déploya à son tour sa propre magnificence, pour fêter dignement un hôte si splendide. Moins d'or et de diamans étoient étalés sur ses habits et dans ses palais; mais la pompe des arts remplaçoit celle de l'opulence, et le nombre d'antiques monumens, de tableaux et de statues admirables que Laurent avoit rassemblés, étonna le duc de Milan (1). La république, de son côté, rivalisa de luxe avec son hôte et avec son riche citoyen. Toute la nombreuse suite du duc fut logée et entretenue aux frais du public; trois spectacles sacrés dans le genre des mystères, furent successivement offerts aux yeux des lombards. Dans l'église de Saint-Felix on représenta l'Annonciation de la Vierge; aux Carmes l'Ascension du Christ, et à l'église du Saint-Esprit, la Descente de l'Esprit saint sur les Apôtres. Cette dernière fête fut troublée par l'incendie de l'église elle-même. Les flammes qu'on y avoit multipliées en figure de langues, s'attachèrent aux décorations, et les consumèrent, aussi bien que la

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 108.

charpente de l'édifice (1). Mais un dommage CHAP. LXXXIII. 1471.
bien plus réel pour Florence, fut la communication des goûts, du luxe, des plaisirs et des vices d'une cour corrompue, la communication de son oisiveté et de sa galanterie, à une république qui se maintenoit par ses mœurs austères, l'économie des chefs de famille, l'activité et le travail constant des jeunes gens. Ce fut pendant la vie de Laurent de Médicis, qu'on vit les Florentins se façonner à la servitude; ils s'étoient soumis auparavant plus d'une fois à l'autorité vexatoire d'une faction victorieuse; mais le ressort des anciennes mœurs, supérieur à toute oppression passagère, ramenoit bientôt le règne des lois. Lorsque la mollesse et le libertinage eurent succédé à cette antique énergie, les Médicis trouvèrent un grand nombre de citoyens, qui préférèrent le repos de l'obéissance à l'agitation du commandement (2).

Une entreprise inconsidérée d'un émigré florentin avoit, peu de mois auparavant, rappelé l'existence et les intrigues du parti qu'on avoit privé de sa patrie en 1466. Tous les fils d'André Nardi, qui avoit été gonfalonier en 1446, étoient exilés. Bernard, le plus jeune et le plus courageux d'entre eux, essaya de renouveler

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 108.

(2) *Macchiavelli Ist.* L. VII, p. 336. — *J. Mich. Bruti.* L. V, p. 114.

CHAP. LXXXIII. 1471.

la guerre en s'emparant de la ville de Prato. Il avoit dans cette ville un grand nombre d'amis; il en avoit un plus grand nombre encore parmi les paysans de Pistoia : il savoit de plus que dans ces deux villes l'amour de l'ancienne indépendance n'étoit pas éteint, et qu'on s'y plaignoit de l'injustice et des vexations des gouverneurs florentins. Il communiqua son projet et ses espérances à Diotisalvi Néroni, que les émigrés regardoient comme leur chef, et il en obtint l'assurance qu'il lui arriveroit des secours de Bologne ou de Ferrare, s'il pouvoit se rendre maître de Prato et s'y maintenir quinze jours. Sur cette promesse, Bernardo Nardi rassembla, pendant la nuit du 6 avril 1470, une centaine de paysans en dehors de la porte de Prato, du côté de Pistoia. Il fit ensuite demander au podestat d'ouvrir la porte à un voyageur qui étoit arrivé trop tard. En temps de paix, on n'avoit point coutume de refuser cette faveur. Nardi se jeta sur celui qui portoit les clefs de la ville, et s'en empara; il fit entrer tous ses compagnons, et commença à courir les rues, en appelant les habitans de Prato aux armes et à la liberté. Il se rendit maître sans résistance de la personne de César Petrucci, le podestat, du palais public et de la citadelle; mais aucun citoyen de Prato n'avoit pris les armes en sa faveur, tous regardoient avec étonnement un

mouvement tumultueux qu'ils ne pouvoient CHAP. LXXXIII.
comprendre. La seigneurie de Prato s'étoit as- 1471.
semblée; Bernard se rendit auprès d'elle pour l'exhorter à recouvrer sa propre liberté, et à aider les Florentins a reconquérir la leur. Mais elle répondit avec calme qu'elle ne vouloit d'autre liberté que celle dont elle jouissoit sous la protection de Florence. Cependant on avoit eu le temps de remarquer combien étoit petit le nombre des satellites de Nardi; les Florentins, qui étoient dans Prato, avoient commencé à se réunir et à s'armer. George Ginori, chevalier de Rhodes, se mit à leur tête : il attaqua les factieux, en tua plusieurs, et fit prisonniers tous les autres. Cette sédition, qui fut appaisée en cinq heures, et qui n'avoit point causé de danger réel, fut punie avec une excessive rigueur. Nardi et six de ses compagnons eurent la tête tranchée à Florence, douze autres avoient été punis du même supplice à Prato, plusieurs étoient morts en se défendant; en sorte qu'à peu près tous ceux qui avoient pris les armes, périrent victimes de leur imprudence (1).

Deux ans après, une sédition d'une nature 1472.
plus grave éclata dans la ville de Volterra, à l'oc-

(1) *Nic. Macchiavelli*, L. VII, p. 330-336. — *Scipione Ammirato*. L. XXIII, p. 107. — *Filippo de Nerli Comment.* L. III, p. 53. — *J. M. Bruti*. L. V, p. 107.

CHAP. LXXXIII. 1472. casion d'une mine d'alun qui y avoit été découverte. Un Siennois, nommé Bénuccio Capacci, l'avoit prise à ferme de la magistrature de la ville; mais, comme il paroissoit tirer de cette mine un beaucoup plus grand avantage qu'on ne l'avoit supposé d'abord, et comme ce profit étoit recueilli presque en entier par des étrangers, les habitans de Volterra voulurent se prévaloir de quelques irrégularités dans le premier contrat pour l'annuler (1). Les intérêts privés et l'amour-propre blessé de quelques Volterrans avoient tellement aigri les esprits, que ces querelles sur l'alunière furent suivies de batailles, de meurtres, de l'exil de plusieurs citoyens, et enfin d'une révolution entière dans le gouvernement municipal. Volterra étoit une ville alliée plutôt que sujette des Florentins : elle s'étoit obligée seulement à leur payer chaque année mille florins, qui ne faisoient pas la dixième partie de son revenu, et à recevoir tous les six mois un podestat de Florence. D'ailleurs la magistrature de la ville étoit tirée au sort tous les deux mois, suivant l'ancien usage des républiques italiennes : elle se gouvernoit d'une manière indépendante; elle faisoit et abrogeoit ses lois, et elle nommoit au commandement d'une

(1) *Antonii Hyvani Commentariolus de bello Volaterrano.* T. XXIII. *Rer. It.* p. 9.

vingtaine de châteaux situés dans le Volterran. CHAP. LXXXIII. 1472.
Des décemvirs, créés au milieu des dissensions causées par la découverte de la mine d'alun, trouvèrent fort mauvais que la république de Florence s'ingérât dans son administration, et eût fait rétablir en possession de la mine les entrepreneurs qui en avoient été chassés par la force. Ils oublièrent, dans leurs rapports avec les Florentins, les égards et le respect que leurs prédécesseurs avoient toujours montrés à cet état protecteur : ils repoussèrent enfin les conseils de Laurent de Médicis, qui vouloit leur faire comprendre leur imprudence, et qui, blessé de cette arrogance, opina ensuite à les soumettre par les armes (1).

Les Volterrans avoient déjà envoyé des ambassadeurs à plusieurs puissances de l'Italie, pour demander leur protection, et les émigrés florentins, qui cherchoient toutes les occasions d'attaquer le gouvernement, leur promettoient de l'argent et des secours. Leur révolte éclata enfin le 27 avril 1472. Cependant Thomas Soderini vouloit encore tenter de continuer les négociations. Ses rivaux préférèrent le parti des armes, et ils furent secondés par Laurent de Médicis, qui désiroit signaler son administration par quelque exploit militaire. Ce n'est

(1) *Antonii Hyvani Commentar.* p. 14.

CHAP. LXXXIII. 1472. pas qu'il se rendit lui-même à l'armée : elle s'assembla sans lui sous les ordres de Frédéric de Montefeltro, comte d'Urbin, et bientôt elle remporta une victoire accompagnée de plus de honte et de regrets que d'honneur. Les Volterrans avoient rassemblé péniblement un millier de soldats; leurs avant-postes furent enlevés avec facilité, et leurs antiques murailles, ouvrage étonnant des Étrusques, furent ouvertes par l'artillerie. Ils capitulèrent vers le milieu de juin, vingt-cinq jours après le commencement du siége. Mais un soldat ayant, au mépris de la capitulation, frappé et dépouillé un des anciens magistrats de Volterra, qui venoit de déposer son emploi, cet exemple de licence militaire fut aussitôt suivi par toute l'armée des vainqueurs. Volterra fut livrée au pillage pendant tout un jour; on n'épargna ni les édifices sacrés, ni l'honneur des femmes : le gouvernement municipal fut aboli, une forteresse fut élevée sur la place du palais épiscopal, et du rang d'alliée la ville fut réduite à celui de sujette (1).

Les deux tumultes de Prato et de Volterra troublèrent seuls la paix dont Florence jouit

(1) *Antonii Hyvani Commentariolus de bello Volaterrano.* T. XXIII, p. 5-20. — *Scipione Ammirato.* L. XXIII p. 111. — *Macchiavelli Istor.* L. VII, p. 338-342. — *Annales Forolivienses.* T. XXII, p. 251.

sous l'administration des tuteurs et des amis des jeunes Médicis. Déjà leur pouvoir étoit assez établi pour que les conjurations, en échouant contre eux, l'affermissent au lieu de l'ébranler. Mais à cette même époque, l'homme qui devoit se montrer leur ennemi le plus acharné, celui qui devoit promettre de l'appui à des conspirations nouvelles, et les sanctifier par ses bénédictions, Sixte IV, étoit élevé au poste le plus éminent de la chrétienté. CHAP. LXXXIII. 1472.

Le danger que les invasions des Turcs faisoient courir à l'Italie, étoit si universellement senti, un si grand effroi avoit frappé tous les esprits, qu'il n'y avoit pas dans le collége des cardinaux un homme qui ne parût déterminé à employer toutes les richesses de l'Église romaine, aussi bien que toutes les forces de la chrétienté, à combattre les barbares. Un nouveau pontife, en montant sur le trône, y portoit toujours ce vœu qu'il avoit formé dans une situation moins élevée; ses premières congrégations, ses premières lettres étoient toutes pleines de l'ardeur qu'il vouloit communiquer à tous les fidèles. Mais dès qu'il avoit goûté quelque temps le plaisir de commander, dès qu'il avoit éprouvé quelque temps, d'une part, l'opposition sourde mais constante de tous ceux dont l'intérêt ne pouvoit s'accorder avec la guerre; d'autre part, la jouissance d'enrichir ses créatures, de satis-

CHAP. LXXXIII. 1472. faire ses propres goûts, ou ceux des hommes qui lui étoient chers, d'employer enfin les trésors de l'Église à contenter ses passions, non plus à défendre la chrétienté, tout son zèle se refroidissoit, il trouvoit des prétextes pour se dispenser de concourir à la croisade que lui-même avoit prêchée, et ceux à qui il avoit mis les armes à la main, devoient s'estimer heureux, s'il ne profitoit pas de l'occupation qu'il leur avoit donnée, pour les attaquer dans leurs foyers et les dépouiller.

Ce refroidissement progressif, qu'on avoit pu observer dans Calixte III, dans Pie II et dans Paul II, devint plus frappant encore dans Sixte IV. Depuis le pontificat de Nicolas V, le sceptre de l'Église étoit tombé successivement dans des mains toujours moins pures, et cette dégradation progressive devoit avoir pour terme, à la fin du siècle, le pontificat scandaleux d'Alexandre VI. François de la Rovère, élevé au Saint-Siége sous le nom de Sixte IV, y étoit monté, à ce qu'on assure, par des intrigues simoniaques. La voix du cardinal Orsini avoit été achetée par la promesse de l'emploi de trésorier ou camerlengo; celle du vice-chancelier, par l'abbaye de Subbiaco; celle du cardinal de Mantoue, par l'abbaye de Saint-Grégoire (1).

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1142.

De cette manière, le cardinal Bessarion, qui avoit paru d'abord réunir le plus de voix, et le cardinal de Pavie, qui auroit également honoré la tiare, furent écartés, non sans qu'ils entrevissent eux-mêmes les intrigues qui les avoient repoussés (1). CHAP. LXXXIII. 1473.

L'Eglise entière avoit retenti de plaintes contre l'avarice de Paul II; on l'avoit vu accumuler les revenus des bénéfices ecclésiastiques, qu'il laissoit pendant de longues années sans possesseurs; on ne lui connoissoit aucun favori, aucun faste, aucune dépense ruineuse; on savoit que son goût étoit d'entasser des trésors sans en faire usage, et on lui avoit souvent entendu dire à lui-même, que ses coffres étoient remplis de sommes immenses. Cependant, Sixte IV déclara n'y avoir trouvé que cinq mille florins (2). Mais la richesse subite de ses neveux, et le luxe scandaleux qu'ils étalèrent aussitôt aux yeux de toute l'Europe, firent soupçonner que le trésor du dernier pontife n'avoit point été à l'abri de leur spoliation.

Sixte IV avoit quatre neveux dont l'élévation rapide fut un objet de scandale pour toute la chrétienté. Léonard et Julien, qui portoient

(1) *Cardinal. Papiensis epistola.* 395, p. 733, *et apud Raynald. Annal. Eccles.* 1471, §. 66, p. 233.

(2) *Vita Sixti IV, Platinæ tributa.* T. III, P. II, p. 1057.

CHAP. LXXXIII. comme lui le nom de la Rovère, étoient fils de
1473. son frère, Pierre et Jérôme Riario étoient fils de sa sœur. Des bruits honteux attribuoient la naissance de ces derniers à un inceste; d'autres cherchoient une cause plus infâme, s'il est possible, à la prédilection insensée de Sixte IV pour ces deux jeunes hommes; l'opprobre de ces accusations étoit universellement répandu; les mœurs et la conduite du pape contribuoient à les accréditer.

Cependant tous les intérêts de l'Eglise et ceux de la chrétienté, étoient sacrifiés au désir d'agrandir les neveux du pontife. Léonard de la Rovère fut nommé préfet de Rome; il épousa une fille naturelle de Ferdinand, et à l'occasion de ce mariage, Sixte IV abandonna au roi de Naples le duché de Sora, Arpino, et tous les fiefs que Pie II avoit acquis à l'Eglise pendant la dernière guerre, et que Paul II avoit défendus si vigoureusement. En même temps Sixte remit à Ferdinand, non sans exciter de violentes reclamations dans le sacré collége, ce tribut arriéré qui avoit fait craindre des hostilités entre le roi de Naples et le Saint-Siége (1). Il l'en dispensa même à l'avenir pour le reste de sa vie. Il forma ainsi, au prix des intérêts de

(1) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1059. — *Card. Papiensis epist.* 439, p. 760. — *Annal. Eccles.* 1472, §. 56, p. 247.

son Eglise, la plus étroite confédération avec le gouvernement Napolitain. Julien de la Rovère, que Sixte IV fit cardinal, et qu'il enrichit de bénéfices ecclésiastiques, fut ensuite le pape Jules II. Jérôme Riario épousa, par le crédit de son oncle, Catherine, fille naturelle de Galeaz Sforza, duc de Milan, qui lui porta pour dot le comté de Bosco, près des Alpes liguriennes, et ce qui étoit plus précieux aux yeux du pape, la protection de la maison Sforza (1). Mais ce n'étoit pas encore assez pour l'ambition du pontife: il fit en 1473 acheter, pour Jérôme, par son frère Pierre, au prix de quarante mille ducats d'or, la ville et la principauté d'Imola, où Taddéo Manfredi, qui soutenoit alors une guerre civile contre sa femme et son fils, avoit peine à se maintenir (2). CHAP. LXXXIII. 1473.

Quoiqu'un tel agrandissement des neveux du pontife romain fût encore sans exemple dans les annales de l'Eglise, il pouvoit jusqu'ici s'expliquer par la cupidité et l'ambition seules. Mais la prédilection de Sixte IV pour son neveu Pierre Riario, que de simple moine franciscain il fit cardinal prêtre du titre de Saint-Sixte, patriarche de Constantinople, et archevêque de

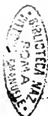
(1) *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 901.

(2) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1060. — *Hier. de Bursellis Annales Bononienses.* T. XXIII, p. 900.

CHAP. LXXXIII. Florence, donna lieu de soupçonner des motifs
1473. plus odieux. Pierre Riario, âgé seulement de vingt-six ans, n'étoit distingué par aucun talent, par aucune vertu ; il n'étoit encore connu de personne, lorsque dès le cinquième mois du pontificat de son oncle il fut nommé cardinal. « Dès-lors, dit Jacob Ammanati, cardinal de » Pavie, il eut tout pouvoir dans la cour. Son » rang et son faste dépassèrent ce que croiront » jamais nos neveux, tout comme le souvenir » de ce qu'ont jamais vu nos pères. Quand il » alloit à la cour ou qu'il en revenoit, une multitude d'hommes de tout ordre et de toute » dignité l'accompagnoit, et aucun chemin n'étoit suffisant pour la foule qui le précédoit ou » qui le suivoit. Chez lui ses audiences étoient » bien plus fréquentées que celles du pontife. » Les évêques, les légats, les hommes de tout » rang, affluoient à toute heure dans sa maison. » Il donna un repas aux ambassadeurs de » France, et jamais l'antiquité, jamais les peuples païens n'avoient rien connu de si somptueux. Les préparatifs occupèrent plusieurs » jours; tout l'art des Etrusques y fut recherché, y fut employé ; le pays entier fut épuisé » de tout ce qu'il avoit de rare et de précieux, » et tout fut fait avec le but d'étaler un faste » que la postérité ne pût surpasser. L'étendue » des préparatifs, leur variété, les ordres des

» officiers, le nombre des plats, le prix des » mets qu'on servoit, tout fut enregistré avec » soin par des inspecteurs, tout fut mis en vers, » et répandu avec profusion, non pas dans la » ville seulement, mais dans toute l'Italie. On » eut même soin d'en envoyer des exemplaires » dans les pays ultramontains (1) ».

Peu de jours après ce repas, dont la splendeur sembloit insulter aux vœux de pauvreté de l'ordre de Saint-François, où le cardinal Riario avoit été élevé, Léonore d'Aragon, fille de Ferdinand, promise au duc Hercule de Ferrare, passa à Rome, accompagnée par Sigismond, frère d'Hercule, pour se rendre auprès de son époux. Un faste plus extravagant encore fut déployé à cette occasion par le cardinal Riario; un palais tout brillant d'or et de soie fut élevé sur la place des Saints-Apôtres, pour recevoir Léonore. Tous les vases destinés au service de cette cour, et jusqu'aux ustensiles les plus vils, étoient d'argent ou de vermeil (2). Les fêtes succédoient aux fêtes; en peu de temps le cardinal Riario se trouva avoir dépensé deux cent mille florins,



(1) *Papiensis Cardinalis epistola.* 548. *Ad Franciscum Gonzagam Cardinalem.* p. 821. — *Annal. Eccles.* 1474, §. 22-23, p. 256. — *Onofrio Panvinio vita di Sisto IV. Ad calcem Platinæ. editio Veneta.* 1730, p. 456.

(2) *Diario di Stefan. Infessura.* p. 1144. — *Gio. Batt. Pigna.* L. VIII, p. 789.

CHAP. LXXXIII. et contracté pour soixante mille florins de dettes.

1473. Pour suffire à ces dépenses insensées, qui égaloient ou surpassoient les revenus des plus riches souverains, Riario avoit réuni les prélatures les plus opulentes de la chrétienté. Patriarche titulaire de Constantinople, il possédoit en même temps trois archevêchés, et un nombre infini d'autres bénéfices.

Bientôt Pierre Riario voulut montrer à l'Italie entière le luxe qu'il avoit d'abord étalé à Rome. Il se rendit avec une pompe royale à Milan, où il arriva le 12 septembre 1473. Il s'y présenta sous le titre de légat de toute l'Italie, que Sixte IV lui avoit donné. Il y fit assaut de magnificence avec Galeaz qui comme lui s'enivroit de vanité. On crut aussi qu'ils s'étoient promis de s'assister réciproquement dans le projet, l'un de se faire roi de Lombardie, et l'autre pape. De là, Riario se rendit à Venise, pour y chercher, non pas seulement l'éclat des honneurs qu'on lui décernoit, mais encore les voluptés. On assure qu'il s'abandonna à tous les excès, par-delà ce que sa constitution pouvoit supporter. Épuisé par des débauches plus scandaleuses, mais moins ruineuses pour les peuples que son faste, il fut à peine de re-
1474. tour à Rome qu'il y mourut le 5 janvier 1474; après avoir donné pendant dix-huit mois à l'Italie le spectacle d'un crédit dont le scandale

étoit jusqu'alors inconnu. Avec lui commença le *Népotisme*, qu'on avoit eu peu d'occasions encore de reprocher auparavant à la cour romaine (1). CHAP. LXXXIII. 1474.

Sixte IV sembloit avoir besoin d'un favori, pour lui prodiguer toutes les richesses de l'Église. Lorsqu'il perdit Pierre Riario qu'il pleura amèrement, il se hâta de produire au grand jour un autre de ses neveux, que sa jeunesse avoit jusqu'alors éloigné de la fortune. C'étoit Jean de la Rovère, frère de Léonard et de Julien. Sixte IV lui fit épouser Jeanne de Montefeltro, fille de Frédéric, comte d'Urbin, le plus distingué par ses talens et ses vertus entre tous les feudataires de l'Église. Pour que cette fille d'un prince n'épousât point un simple particulier, le pape détacha du domaine immédiat du Saint-Siége, et donna en fief à Jean de la Rovère, les deux villes de Sinigaglia et de Mondavio, avec leur territoire. Le consentement du consistoire des cardinaux étoit cependant nécessaire à cette inféodation, et il ne fut pas facile de l'obtenir. Le cardinal Julien, frère du nouveau prince, mit en usage les plus vives instances pour persuader ses collègues; le pape acheta

(1) *Diario di Stefano Infessura*. p. 1144. — *Romanor. Pontificum vitæ*. p. 1060. — *Bernard. Corio Hist. Milan*. P. VI, p. 976.

CHAP. LXXXIII. 1474. l'un après l'autre leurs suffrages par de riches bénéfices, et les plus rigides défenseurs des intérêts de l'Église furent enfin entraînés par le vœu de la majorité (1). Sixte IV voulut ensuite relever la dignité du prince qu'il venoit d'attacher à sa famille. Frédéric de Montefeltro, qui faisoit prospérer son petit état, passoit pour un des meilleurs généraux de l'Italie. Il avoit toujours une bonne armée sous ses ordres, qu'il maintenoit comme un Condottière, en recevant la solde de quelque souverain plus puissant. La situation de ses états dans le voisinage de Rome, rehaussoit le prix de son alliance. Le pape, pour s'assurer toujours plus de lui, le décora du titre de duc d'Urbin, le 21 août 1474, avec la même pompe et les mêmes cérémonies qui avoient accompagné trois ans auparavant la nomination de Borso d'Este au duché de Ferrare (2). Le gendre de Frédéric passa bientôt lui-même à une nouvelle dignité : son frère Léonard étant mort le 11 novembre 1475, il lui succéda dans la charge de préfet de Rome.

(1) *Cardinal. Papiens. epist.* 589-590, p. 838,839. Les citations de Raynaldi ne se rapportent pas exactement pour ces épîtres. Il désigne celle-ci comme étant 588 et 589. — *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1063.

(2) *Cardin. Papiensis epistola* 568, p. 832. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1474, §. 21, p. 256. — *Vitæ Roman. Pontif.* T. III, P. II, p. 1062.

L'autre frère de la Rovère, ce cardinal Julien CHAP. LXXXIII. qui devoit ensuite, dans un âge avancé, se montrer le plus belliqueux des pontifes, fit, vers le 1474. même temps, son apprentissage de l'art militaire dans l'état de l'Eglise. La ville de Todi fut la première scène de ses exploits. On avoit vu se renouveler dans cette ville l'antique discorde des Guelfes et des Gibelins, qu'on auroit dû croire éteinte après trois siècles de durée. Gabriel Castellani, le chef des Guelfes du pays y avoit été tué. Mattéo Canali, chef des Gibelins, s'étoit rendu en quelque sorte souverain de Todi. Toute la province s'étoit soulevée à cet événement; et le souvenir d'anciennes offenses avoit ranimé les haines avec autant de fureur, que si les deux factions avoient encore disputé sur les droits de l'Empire et de l'Eglise. Les habitans de Spolette, le comte Giordano Orsini, et le comte de Pitigliano étoient accourus au secours du parti Guelfe; Giulio de Varano, seigneur de Camérino, s'étoit déclaré pour le parti Gibelin. Au reste, les sentimens qui avoient autrefois donné origine à ces factions, étoient oubliés par toutes deux, et les Guelfes étoient si peu demeurés les champions des droits de l'Eglise, que le légat du pape embrassa la défense des Gibelins. Il entra dans Todi à la tête de sa petite armée: il en chassa les paysans qu'on y avoit introduits; il punit les séditieux par

CHAP. LXXXIII. la prison ou l'exil, et il ramena la province
1474. à la dépendance entière du Saint-Siége. De Todi, Julien de la Rovère conduisit son armée à Spolette. Orsini et Pitigliano s'en retirèrent à son approche, et la ville ouvrit ses portes par capitulation. Mais les conditions accordées aux habitans par le cardinal légat, ne furent point observées; ses soldats, en dépit de lui, se jetèrent sur les citoyens et les pillèrent. Néanmoins ce ne furent pas les soldats que l'Eglise punit ensuite de leur indiscipline, elle s'en prit aux habitans de Spolette, auxquels le cardinal crut ne plus rien devoir, puisqu'aussi bien leur capitulation n'avoit pas été observée. Plusieurs d'entre eux furent jetés en prison, d'autres furent exilés, et leur juridiction sur la province fut abolie (1).

Il ne restoit plus à Julien de la Rovère, pour terminer sa campagne, qu'à soumettre Nicolas Vitelli, prince de Tiphernum ou Città di Castello. Vitelli ne prenoit d'autre titre que celui de vicaire de la sainte Eglise; il se déclaroit prêt à obéir aux ordres du pape; cependant il maintenoit, dans sa petite souveraineté, une indépendance que ses ancêtres lui avoient déjà transmise depuis plusieurs générations. Il repoussa

(1) *Romanor. Pontif. vitæ.* T. III, P. II, p. 1061. — *Onofrio Panvino, vita di Sisto IV.* p. 457.

la force par la force; il remporta un avantage sur les troupes du cardinal Julien, et il demanda en même temps des secours aux Florentins. Ceux-ci ne voyoient pas sans inquiétude la turbulence du pontife et de ses neveux, et ce changement dans le gouvernement de l'Eglise, qui sembloit en faire une monarchie militaire. Ils avoient encore lieu de craindre pour Borgo San-Sepolcro, ville très-rapprochée du théâtre de la guerre, qu'ils s'étoient fait céder par les papes, et qu'ils pouvoient se voir ravir. Ils y envoyèrent une petite armée commandée par Pierre Nasi; en même temps ils firent passer quelques secours à Vitelli, et ils excitèrent ainsi le courroux du pontife, qui ne leur pardonna pas de l'avoir arrêté dans ses projets (1). Le cardinal, perdant l'espérance de soumettre Vitelli par la force, lui accorda une capitulation honorable. Deux cents soldats de l'Eglise furent admis dans Città di Castello, en signe de sa soumission; mais le gouvernement ne fut point changé, et la souveraineté de Vitelli fut reconnue. Ce traité, au reste, fut vivement blâmé dans le sacré collége. Les cardinaux les plus vertueux étoient justement ceux qui mettoient le plus de zèle à étendre la domination tempo-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 113. Ils envoyèrent en même temps une ambassade à Louis XI, pour demander sa protection. *Continuat. de Monstrelet. Chr.* Vol. III, f. 179, v.

CHAP. LXXXIII. 1474. relle de l'Eglise. Ils avoient espéré que Città di Castello seroit ramenée à la directe du Saint-Siége; et ils considérèrent les concessions faites à Vitelli comme contraires à la dignité et à la souveraineté du pape (1).

Si les Florentins avoient conçu de l'inquiétude des mouvemens de l'armée du cardinal Julien sur leurs frontières, ils avoient plus lieu encore de s'alarmer de la liaison intime du pape et du roi de Naples; surtout depuis que ces deux souverains s'étoient attaché Frédéric d'Urbin, qui jusqu'alors avoit été presque toujours capitaine de la république. Les Florentins avoient vu avec étonnement ce Frédéric se disposer à faire un voyage à Naples, et ils avoient voulu le retenir, persuadés que s'il se mettoit une fois entre les mains de Ferdinand, celui-ci le traiteroit comme il avoit traité Piccinino (2). Mais lorsqu'ils surent, au contraire, que le duc d'Urbin étoit accueilli à Naples avec des honneurs infinis, et nommé général de la ligue du roi et du pape, ils crurent qu'il étoit temps de se mettre en garde contre l'ambition de ces redoutables voisins. D'une part, ils nommèrent pour leur capitaine Robert Malatesti, prince de Rimini; de l'autre, ils envoyèrent

(1) *Epist. Card. Papiens.* 570, p. 835. — *Raynaldi Annal.* 1474, §. 17, p. 256.
(2) *Macchiavelli.* L. VII, p. 545.

Thomas Sodérini à Venise, pour y conclure une alliance plus intime avec cette république (1). CHAP. LXXXIII. 1474.

Les Vénitiens étoient alors plus pressés que jamais par les armes des Turcs; en même temps ils se sentoient compromis par les affaires de Chypre, avec les deux plus puissans états de l'Italie. Ferdinand espéroit toujours faire obtenir la couronne de ce royaume à son fils naturel don Alfonse, qu'il avoit fait adopter à la reine Charlotte, sœur légitime de Jacques, et qu'il avoit fiancé à l'autre Charlotte, fille naturelle du même Jacques. Tandis que les Génois, sujets du duc de Milan, ne pouvoient se consoler de la perte de Famagouste, et menaçoient d'attaquer l'île de Chypre, avec des troupes milanoises, pour recouvrer cette forteresse (2). Les Vénitiens, inquiets des prétentions de leurs rivaux, saisirent avec empressement l'occasion de se confédérer avec tout le nord de l'Italie. La négociation fut conduite avec adresse à Milan, en même temps qu'à Venise; et le 2 novembre 1474, les deux républiques signèrent avec Galeaz Sforza, une ligue défensive pour le terme de vingt-cinq ans. Il fut convenu que chacune de ces trois puissances entretiendroit, même en temps de paix, trois mille chevaux,

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 113.

(2) *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1063.

CHAP. LXXXIII. 1474. et deux mille fantassins sous les armes. Dans une guerre continentale, elles devoient réunir entre elles vingt-un mille chevaux et quatorze mille fantassins; de telle sorte, cependant, que lorsque les Vénitiens et le duc de Milan contribueroient chacun comme trois, les Florentins ne contribueroient que comme deux. Enfin, dans les guerres maritimes, les Florentins et le duc de Milan s'engageoient chacun à fournir cinq mille florins par mois aux Vénitiens. Il fut convenu encore qu'on inviteroit le duc de Ferrare, le pape, et le roi Ferdinand à entrer dans cette alliance. Le premier, en effet, y accéda le 13 février suivant; tandis que le pape et le roi Ferdinand se contentèrent de donner des assurances générales qu'ils demeureroient amis des parties contractantes, sans vouloir prendre aucun engagement (1).

Mais quoique l'Italie se trouvât partagée entre deux ligues rivales, qui s'observoient, et qui cherchoient mutuellement à se nuire, sa paix intérieure ne fut point troublée; les négociations les plus menaçantes n'amenèrent pas de résultat. L'histoire de Florence, pendant plusieurs années de suite, ne présente aucun souvenir, celle de Milan est à peu près nulle; tous

(1) *Gio. Batt. Pigna Storia de' Principi d'Este.* L. VIII, p. 794.

les intérêts, toute l'activité des Italiens étoient à cette époque dirigés vers le Levant. La guerre des Turcs occupoit tous les esprits, et tenoit en échec toutes les forces. Seulement le pape, toujours plus aliéné des Vénitiens, se retiroit graduellement du combat. En 1472, la flotte pontificale avoit secondé de tout son pouvoir celle de la république; l'année suivante elle n'avoit fait qu'une vaine parade de sa force dans les mers de Rhodes; la troisième année elle ne parut plus dans cette guerre, à laquelle le Saint-Siége étoit si immédiatement intéressé. CHAP. LXXXIII. 1474.

Avant la fin de l'année 1473, Mahomet II avoit envoyé en Moldavie, une armée commandée par Soliman Beglierbey de Romanie. Le souverain, qui portoit le titre de palatin et waywode de Moldavie, étoit Etienne, digne successeur du féroce Bladus Dracula. Mais ses effroyables cruautés étoient excitées par le zèle religieux le plus fervent; aussi Sixte IV, qui lui envoya une partie de l'argent produit par les indulgences, l'appeloit-il dans toutes ses lettres, *son fils chéri, le vrai athlète du Christ* (1). Etienne ne tenta point de livrer bataille aux Turcs, pour défendre son pays; il le ravagea au contraire devant eux, avec tant d'activité,

(1) Bulle de janvier 1476. *In libro Bullarum.* L. XXIII, p. 91. — *Annales Ecclesiastici Raynaldi.* 1476, §. 5, p. 265.

CHAP. LXXXIII. 1474. que les Musulmans, en avançant, ne trouvèrent bientôt plus aucun moyen de subsistance. Après que leur armée épuisée par la faim et la maladie, eut perdu son courage aussi bien que ses forces, le wayvode l'attaqua le 17 janvier, près du marais de Rackovieckz, et la défit entièrement. Il eut ensuite l'atrocité de faire empaler tous ses prisonniers, à la réserve de quelques officiers généraux; et le même historien qui raconte cette barbarie, ajoute immédiatement, « que » loin de s'abandonner à l'orgueil après cette » victoire, il jeûna quatre jours au pain et à » l'eau, et qu'il fit publier dans tout son pays, » que personne n'eût l'audace de s'attribuer à » lui-même cet heureux succès, mais que cha- » cun en rapportât la gloire toute entière à » Dieu (1) ». Le wayvode continua la guerre

(1) L'historien Matthias Michovias étoit contemporain, et chanoine de Cracovie, au commencement du seizième siècle. *Chronic. Polon.* Lib. IV, Cap. 70. *Raynald. Annal. Eccles.* 1474, §. 10, p. 254. — *Andrea Navagiero Storia Veneziana.* p. 1144. Etienne, wayvode de Valachie et de Moldavie, est un des héros favoris de Dlugoss, historien polonois, son contemporain. En 1467, il avoit vaincu Matthias Corvinus (L. XIII, p. 418); en 1469, il avoit vaincu Pierre, son compétiteur, et ensuite les Cosaques Zaporoves, et il avoit exercé sur les uns et les autres les plus effroyables cruautés. *Ib.* p. 445, 450. Il avoit ensuite fait la guerre à Radul, fils de Bladus Dracula, wayvode de Bessarabie, et il l'avoit forcé à se jeter dans les bras des Turcs. p. 508, 516. Enfin, sa victoire près des marais de Rackowieckz et du fleuve Berlad, sur le Beglierbey de Romanie, le supplice

pendant les deux années suivantes, sans livrer de bataille ; mais sa cavalerie légère voltigeant sans cesse sur les flancs de l'armée musulmane, lui enleva des milliers de prisonniers, qu'Etienne fit tous écorcher vivans, ou empaler (1). CHAP. LXXXIII. 1474.

Le Beglierbey de Romanie ayant rétabli son armée, après sa déroute de Rackovieckz, vint au commencement de mai 1474, mettre le siége devant Scutari, l'une des plus fortes villes que les Vénitiens possédassent dans l'Albanie (2). Les Latins assurent que Soliman avoit sous ses ordres soixante mille hommes, commandés sous

de tous les captifs, et le jeûne des vainqueurs au pain et à l'eau, sont racontés avec les mêmes circonstances par Dlugoss et par Michovias. *Hist. Polon.* L. XIII, p. 526. — *Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. I, §. 29, p. 111.

(1) *Raynaldus Annal. Eccles.* 1476, §. 6 et 7, p. 265.

(2) Marinus Barletius, le même auquel nous devons la vie de Scanderbeg, commence son histoire du second siége de Scutari sa patrie, par une bonne description de cette ville. Il nous apprend qu'elle avoit été donnée en gage à la seigneurie de Venise, par George Balsitsch, seigneur épirote, contemporain d'Amurath II et de Scanderbeg ; que la ville, ruinée par les incursions précédentes des Turcs, ne s'étendoit plus comme auparavant, des deux côtés de l'ancien lit de la rivière Lodrino, qui se jetoit autrefois dans la Bogiana, et qui baigne aujourd'hui Lysans, et débouche dans la mer à dix milles de distance. Scutari étoit dès-lors resserrée près du confluent de ces deux rivières, dans l'enceinte même qui servoit de forteresse à cette ville, au temps de sa plus grande prospérité. *Marinus Barletius de Scodrensi expugnatione.* L. I, p. 391. *editio Basiliensis.* fol. 1556. *Ad calcem Laonici Chalcocondylæ.*

CHAP. LXXXIII lui par sept sangiaks. Antoine Lorédano étoit
1474 chargé de la défense de Scutari, avec les titres de capitaine et comte de la ville. Les murs de Scutari étoient foibles; ils furent bientôt entr'ouverts par l'artillerie; les Turcs avoient alors dans cette arme une grande supériorité sur les Chrétiens. Mais Lorédano faisoit élever des remparts de terre derrière les murailles abattues, et profitoit de la situation avantageuse du terrain, qui dans toutes les villes d'Albanie est toujours plus forte que les murailles. Le provéditeur Lunado Boldù voulut introduire un renfort dans la place; sa petite armée fut mise en fuite. Les assiégés avoient épuisé leurs provisions, l'eau surtout leur manquoit, et la foible ration qu'on donnoit encore aux soldats, devoit mettre à sec dans trois jours la dernière citerne, lorsque vers le milieu du mois d'août, Soliman donna un assaut. Il fut soutenu avec vaillance pendant huit heures; les Turcs y perdirent trois mille hommes, et en abandonnant enfin le combat, ils se déterminèrent aussi à lever le siége (1).

L'armée turque, qui avoit assiégé Scutari, avoit fait une perte prodigieuse, par les maladies qu'engendroit le terrain marécageux où elle étoit campée. Sabellico porte cette perte à seize mille

(1) *Marinus Barletius de Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 393. — *Coriolanus Cepio de reb. Venetorum.* L. III, p. 567.

hommes. L'armée vénitienne n'avoit pas mieux CHAP. LXXXIII. évité l'influence du mauvais air. Gritti et Bembo 1474. avoient été envoyés les premiers avec six galères à l'embouchure de la Bogiana, rivière qui, recevant les eaux du lac de Scutari, se jette à la mer entre Dulcigno et Alessio. Pierre Mocénigo étoit venu ensuite au même mouillage, avec la flotte qui avoit soumis l'île de Chypre; tous trois tombèrent successivement malades, et furent forcés de se faire porter à Cattaro. Les matelots et les soldats de marine furent plus exposés encore à cette fatale influence. L'armée que Boldù rassembloit en Albanie, et à laquelle se joignit Jean Czernowitsch avec plusieurs braves Épirotes, ne fut jamais assez forte pour se mesurer avec les Turcs; et tandis qu'elle attendoit des renforts, la maladie lui enlevoit les soldats qu'elle avoit déjà. Enfin les habitans de Scutari, aussitôt que l'armée musulmane fut partie, coururent en foule sur les bords de la Bogiana pour se désaltérer, après une si longue et si cruelle privation; mais un grand nombre d'entre eux furent victimes de leur avidité; à peine avoient-ils étanché leur soif, qu'on voyoit leurs membres se roidir, et qu'ils tomboient frappés d'une mort subite (1).

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1141-1145. — *Coriolanus Cepio.* L. III, p. 563-568. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1474, §. 12, 13, p. 254. — *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 220-221.

CHAP. LXXXIII. 1474. La république de Venise témoigna aux braves habitans de Scutari, et à leur commandant, la reconnoissance que méritoit leur fidélité. Elle fit suspendre le drapeau des premiers dans l'église de Saint-Marc, pour qu'il y demeurât en monument de la constance de cette ville, et elle créa chevalier Antonio Lorédano, qu'elle éleva rapidement aux fonctions de provéditeur et de capitaine général (1).

1475. Pendant l'hiver qui suivit le siége de Scutari, les Vénitiens cherchèrent à faire quelque traité avec les Turcs; mais les prétentions du grand-seigneur furent trop exorbitantes pour qu'ils pussent les accorder. En même temps ils demandèrent à leurs alliés des secours pour la campagne prochaine. Le duc de Milan leur paya fidèlement le subside auquel il s'étoit engagé; le pape, au contraire, après avoir nommé dix cardinaux pour s'occuper de la guerre des Turcs, se refusa à y prendre part. La république, irritée de cet abandon, rappela l'ambassadeur qu'elle avoit à Rome (2).

La campagne de 1475 fut marquée par peu d'événemens. Soliman Beglierbey de Romanie vint mettre le siége devant Lépante, forteresse des Vénitiens dans l'Étolie, à l'entrée du golfe

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1143. — *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 222.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1144.

de Corinthe. Depuis long-temps les murs de cette ville n'avoient point été réparés, et ils tomboient en ruine; mais son assiette sur des rochers escarpés, qui la fermoient du côté du nord, et que surmontoit un bon château, lui tenoit lieu d'ouvrages de l'art. Entre ces rochers et le port, les Vénitiens creusèrent des fossés derrière les brèches des murailles, et ils les appuyèrent de boulevarts. Cinq cents chevaux-légers étoient entrés dans la ville, et leurs fréquentes sorties furent toutes couronnées par des succès. Antoine Lorédano occupoit le golfe avec la flotte vénitienne, et il ne laissoit manquer Lépante ni de vivres, ni d'armes, ni de troupes fraîches. Après quatre mois d'une attaque inutile, Soliman reconnoissant qu'il n'avoit fait aucun progrès, se résolut à lever le siége (1). A la fin de la même campagne la flotte ottomane fit une tentative sur le château de Coccino, dans l'île de Lemnos; son artillerie fit une brèche aux murailles, mais l'approche de Lorédano avec la flotte vénitienne força les Turcs à se retirer (2).

CHAP. LXXXIII. 1475.

Cependant la même année, une autre des républiques italiennes fut engagée malgré elle dans

(1) *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 222. — *Navagiero.* p. 1146. Mais il rapporte ce siége à l'an 1477.

(2) *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 222.

CHAP. LXXXIII. 1475. la guerre avec les Turcs. Les Génois possédoient encore Caffa en Crimée, que les anciens nommoient *Théodosie*, et cette ville, la plus puissante de leurs colonies, étoit aussi le marché le plus célèbre de tout le Pont-Euxin. Caffa, demeurée plus de deux siècles sous le gouvernement des Génois, avoit acquis une population et une richesse qui l'égaloient presque à la métropole. Le kan des Tartares, au milieu des états duquel cette ville étoit située, avoit reconnu que sa prospérité faisoit la richesse de ses propres sujets. Caffa étoit le marché de toutes les productions du Nord : les bois, la cire, les pelleteries, seroient demeurés sans valeur entre les mains des Tartares, si les marchands génois ne s'étoient présentés pour les acheter. Aucune des jouissances de la vie, aucun produit de l'art des peuples plus civilisés ne parvenoit dans ces déserts, autrement que par les marchands d'Italie. L'Europe communiquoit avec l'Orient par l'entremise des Génois de Caffa; les étoffes de soie et de coton fabriquées en Perse, les denrées et les épiceries de l'Inde, y parvenoient par Astracan, et les mines du Caucase étoient exploitées pour le compte des Liguriens. Le kan leur avoit accordé des priviléges extraordinaires : il avoit permis que les magistrats génois jugeassent tous les procès de ses propres sujets, jusqu'à une certaine distance de

leur ville; il les consultoit toujours dans la nomination du gouverneur de la province, et il montroit une grande déférence pour toutes les demandes de cette cité puissante. Le gouvernement de cette colonie étoit composé d'un conseil nommé chaque année par le sénat de Gènes, de deux assesseurs et de quatre juges des campagnes (1). CHAP. LXXVIII. 1475.

Les conquêtes de Mahomet II, et sa haine pour le nom latin avoient donné aux Génois de l'inquiétude sur leur colonie. La mer Noire étoit fermée à leur vaisseaux, ou du moins ils ne pouvoient traverser l'Hellespont et le Bosphore, qu'en se soumettant aux avanies des Turcs. Ils ne pouvoient envoyer par mer des soldats à Caffa, et ils craignoient cependant que cette place n'en eût un pressant besoin. Cério, capitaine d'une compagnie d'aventuriers, leur offrit de conduire par terre en Crimée cette compagnie qui étoit d'environ cent cinquante cavaliers, pourvu qu'on lui assurât une paye proportionnée à une expédition si difficile, et qui le paroissoit plus encore, à cause des ténèbres dont la géographie étoit alors enveloppée. En effet, Cério sortit d'Italie par le Frioul; il traversa la Hongrie, une partie de la Pologne, et enfin une partie de la petite Tartarie; et

(1) *Ubertus Folieta Genuens. Hist. L. XI, p. 626.*

CHAP. LXXXIII. 1475. après un voyage de plus de douze cents milles, il amena ses cavaliers sains et saufs à Caffa (1).

Ce renfort étoit peu considérable; et cependant les magistrats de Caffa, jugeant de leur importance et de leur pouvoir par les égards qu'on avoit pour eux, avoient provoqué les plus dangereux ennemis. A la mort du gouverneur de la province où Caffa est située, le kan des Tartares lui avoit donné pour successeur Eminécés, (Eminachbi d'après Barbaro) (2), que les Génois avoient reconnu. Son

(1) *Sansovino Origine e Imperio de' Turchi.* L. II, f. 167, v°. Une autre tentative des Génois de Caffa, pour augmenter leur garnison, avoit eu un succès moins heureux. Galeazzo, l'un des magistrats de cette colonie, avoit passé en Pologne en 1463, et obtenu du roi Casimir la permission d'y faire une levée de cinq cents cavaliers; mais comme il les conduisoit vers Caffa, en traversant les provinces russes qui dépendoient des Lithuaniens, ces soldats, mal disciplinés, brûlèrent le bourg de Bracslaw. Michel Czartoryski, seigneur de la Province, les suivit pour en tirer vengeance, et les ayant atteints sur les rives du Bug, il les massacra tous, à la réserve de Galeazzo, et des citoyens de Caffa qui l'avoient accompagné. *Dlugossi Hist. Polonicæ.* L. XIII, p. 318.

(2) Joseph Barbaro, le même qui fut envoyé par la Scythie à Hussun Cassan, raconte cette guerre d'une manière un peu confuse. Cependant son long séjour à Caffa et à la Tana, où il avoit vécu comme marchand presque dès son enfance, sa connoissance de la langue tartare, et ses liaisons dans le pays, rendent sa relation un des monumens les plus curieux du siècle. Elle a été recueillie par Jacob Gender d'Heroltzberg, et imprimée à la suite de l'*Histoire de Perse de P. Bizarro.* Francfort, *in-fol.* 1601, sur la prise de Caffa, v. p. 453.

prédécesseur avoit laissé un fils nommé Séitaces, qui pour s'élever à la place occupée par son père, séduisit à prix d'argent les magistrats de Caffa, et réussit à employer leur crédit auprès du kan. Il fit tant par leurs instances, par leurs menaces même, que l'empereur tartare consentit à destituer Eminécés, et à nommer Séitaces à sa place. Mais au milieu de ces troupes errantes, l'autorité du monarque étoit peu sentie, et ses ordres peu respectés. Eminécés courroucé contre l'empereur tartare, et plus encore contre les Génois, s'associa deux autres chefs de sa nation, Caraimerza et Aidar. Avec leur aide il souleva tous les Tartares de la Crimée, et vint mettre le siége devant Caffa, en même temps qu'il fit demander des secours à Mahomet II. Le sultan, toujours empressé de faire une conquête nouvelle, envoya devant Caffa la flotte considérable qu'il avoit préparée contre Candie. Le siége entrepris par les Tartares avoit déjà duré six semaines, lorsque Ahmed qui commandoit cette flotte, jeta l'ancre devant Caffa, le 1er juin 1475, et planta ses batteries contre les murs de la ville. Les fortifications de Caffa avoient toujours paru inexpugnables à des armées tartares, qui ne les attaquoient qu'avec leurs sabres, leurs flèches et leur cavalerie légère; en peu de jours l'artillerie turque y fit de larges brèches. Pendant CHAP. LXXXIII. 1475

CHAP. LXXXIII. 1475. quatre jours encore les habitans défendirent les brèches ouvertes et praticables ; ils signèrent enfin une capitulation qui ne fut point observée. Un grand nombre de sénateurs et d'anciens magistrats furent livrés au supplice ; quinze cents enfans furent conduits à Constantinople, pour être élevés parmi les janissaires, le reste des Latins fut transporté à Péra, et la domination des Génois sur la mer Noire fut détruite (1).

(1) *Laudivius Vezanensis, Lunensis Eques Hierosol. Cardinali Papiensi epist.* 661, p. 873. — *Ubertus Folieta.* L. XI; p. 627-628. — *P. Bizarro. S. P. Q. Gen. Hist.* L. XIV, p. 327. — *Agostino Giustiniani Ann. di Genova.* L. V, f. 226. — *Turco Græciæ Hist. Polit.* L. I, p. 25. — *Raynald. ann.* 1475, p. 262. Le kan ou empereur des Tartares étoit alors Nurduwlad, qui avoit succédé en 1466 à son père Ecziger Giérai. (*Dlugoss. Hist. Polonicæ.* L. XIII, p. 403). Il régnoit encore en 1478 (*Ibid.* p. 566); mais son autorité étoit assez mal reconnue. Les habitans de Caffa avoient engagé, en 1469, son frère Mengili-Giérai à se révolter contre lui. (*Ibid.* p. 438). Son autre frère Aydar avoit, au mépris de ses ordres, envahi la Russie et la Podolie avec une armée tartare en 1474 (*Ibid.* p. 514) et les bourgeois de Caffa s'étoient accoutumés à se croire les arbitres des princes tartares leurs voisins. La conquête de la Bessarabie par Mahomet II en 1474 auroit dû leur faire ouvrir les yeux sur leur danger. La prise de Caffa répandit dans tout le nord une consternation d'autant plus grande, que cette ville étoit le seul point de communication entre les Européens et les Persans, également ennemis des Turcs, et qui sentoient le besoin de se concerter. *Dlugoss. Hist. Polon.* L. XIII, p. 533. Mengily Giérai, qui fut trouvé par Achmet Giedik dans les murs de Caffa, où il s'étoit mis sous la pro-

Du côté de la Hongrie Matthias Corvinus ne répondoit point aux instantes sollicitations des Vénitiens, et ne tentoit aucune diversion importante. Cependant il prit cette année la forteresse de Schabatz, qui menaçoit la Sirmie, mais il ne porta pas ses armes plus avant (1). De toutes parts, chez les Musulmans comme chez les Chrétiens, les peuples étoient épuisés par une si longue guerre, et aucun effort vigoureux n'annonçoit plus de grands événemens. CHAP. LXXXIII. 1475.

tection des Génois, et qui reçut alors de Mahomet II une armée avec laquelle il vainquit son frère, fut le premier kan des Tartares qui reçût l'investiture des Turcs, et qui fit réciter le nom du sultan dans les prières. *Demetrius Kantemir. Hist. Ottomane.* L. III, Chap. I, §. 28, p. 111.

(1) *Annal. Eccles.* 1475, § 28, p. 262.

CHAPITRE LXXXIV.

Conjuration de Nicolas d'Este à Ferrare, de Jérôme Gentile à Gênes, d'Olgiati, Visconti et Lampugnani à Milan. Révolutions dans l'État de Milan après la mort de Galeaz Sforza.

1476—1477.

CHAP. LXXXIV. TANDIS que la guerre se ralentissoit au dehors, et que les différens états d'Italie étoient unis par des alliances qui sembloient devoir garantir la paix entre eux, leur constitution intérieure fut ébranlée coup sur coup par plusieurs conspirations. En trois ans on en compta une à Ferrare, deux à Gênes, une à Milan et une à Florence. Il sembloit que les peuples, las enfin de l'oppression sous laquelle ils avoient gémi, étoient partout déterminés à briser un indigne joug; et partout cependant ils retombèrent sous la chaîne qui les avoit accablés. Ce ne furent ni le secret, ni la fidélité, ni la hardiesse qui manquèrent aux conspirateurs; tous parvinrent à exécuter ce qu'ils avoient projeté, aucun n'en recueillit le fruit; tant il est difficile

de renverser un gouvernement existant, et tant l'habitude de l'obéissance dans un peuple, soutient la puissance des tyrans même les plus odieux. Il n'est point rare d'entendre accuser une nation de foiblesse et de pusillanimité, en raison du joug qu'elle a supporté. Lorsqu'on voit des milliers d'hommes obéir à un seul, contre leur intérêt, contre leur sentiment, lorsqu'on les voit se soumettre à des caprices qu'ils détestent, ou devenir les instrumens de passions qu'ils ont en horreur, on ne peut s'empêcher de leur reprocher de servir là où ils pourroient commander, et de ne pas mesurer leurs forces avec la foiblesse individuelle de celui qu'ils craignent. Sans doute il seroit heureux que ce préjugé s'établît dans l'opinion, et que la honte s'attachât à toute espèce de servitude. Peut-être les peuples feroient-ils alors pour l'honneur, ce qu'ils ne font pas même pour la liberté. Cependant il ne seroit point juste de condamner une nation en raison seulement du joug qu'elle a supporté. Il y a tant de puissance dans l'organisation sociale, les forces de tous sont si bien dirigées par le despote contre chacun, que pour peu que celui-ci, ou que son ministre, soit habile, courageux et vigilant, il est toujours à temps d'accabler ses ennemis découverts, par les bras mêmes de ses ennemis secrets; en sorte que la nation la plus noble et la plus généreuse

CHAP. LXXXIV. n'est pas assez forte pour se défaire à force ouverte de son tyran. La seule ressource des conjurations demeure au patriote, qui, avec ses foibles moyens personnels, veut entrer en lutte avec l'homme qui dispose de la police, de l'armée et du trésor. Plusieurs, cédant à une noble répugnance, s'écartent de ces entreprises, parce qu'ils y voient quelqu'apparence de dissimulation et de trahison ; ils ne reconnoissent pas que l'extrême danger anoblit les moyens les moins relevés, et que l'assassin d'un tyran doit avoir plus de bravoure que le grenadier qui enlève une batterie à la bayonnette. Ce préjugé cependant affoiblit encore le parti des conspirateurs. Souvent il écarte d'eux, au moment du danger, ceux qui, la veille, sembloient partager tous leurs sentimens ; et l'homme courageux qui s'est rendu l'organe des volontés de tout un peuple, et l'instrument de ses vengeances, périt sur l'échaffaud par les mains de ceux mêmes qu'il a servis.

L'histoire d'Italie où les événemens se pressent et s'accumulent, où toutes les passions ont à leur tour un libre essor, où toutes les institutions se combinent de mille manières, nous présente sous des faces variées ces efforts des peuples et des individus pour secouer le joug de la tyrannie. Nous y voyons tour à tour des révoltes ouvertes et des conspirations ; nous

y voyons conjurer tour à tour en faveur d'une race royale, ou d'un souverain regardé comme plus légitime, et en faveur de la république; nous y voyons toutes les luttes, celle de la loyauté dévouée, celle de la fière noblesse et celle de la liberté. Malgré les principes divers qui servent de fondement à la politique de chaque homme, il n'y en a aucun qui ne doive trouver dans le nombre une conspiration qui lui paroisse légitime; il n'y en a aucun qui ne doive s'associer de cœur à quelqu'une des entreprises tendantes à rétablir ou la royauté de l'ancienne dynastie, ou l'aristocratie antique, ou la liberté, ou le règne glorieux d'un grand condottière, ou la domination de l'Église; il n'y en a aucun qui ose considérer le pouvoir quel qu'il soit, comme toujours également sacré; et un sentiment plus libéral devroit lui apprendre que toutes les conjurations méritent un certain degré d'admiration, lors même qu'elles sont coupables à ses yeux, par le but que se proposent les conjurés; car dans toutes il y a un grand sacrifice de soi-même à un intérêt plus relevé que soi, un grand dévouement de sa personne à une noble cause, un grand et effroyable danger, bravé pour de lointaines espérances.

Entre les conjurations qui ébranlèrent l'Italie en 1476, la première à éclater fut celle de Ferrare. Nicolas d'Este, fils du marquis Lionnel,

CHAP. LXXXIV. vivoit alors à Mantoue auprès de son beau-frère; de nombreux émigrés de Ferrare l'y avoient suivi, ils le regardoient comme le représentant et le légitime héritier de Lionnel et de Borso, les deux plus aimables princes qu'ait eus la maison d'Este, et ils lui persuadoient que tout le peuple partageoit leur attachement et leurs regrets. Dans cette confiance, Nicolas cherchoit les moyens de rentrer à Ferrare, ne doutant point, s'il franchissoit une fois les murs de cette ville, qu'il ne fût aussitôt salué par tout le peuple comme souverain. Le marquis de Mantoue, son beau-frère, lui permettoit de rassembler des soldats dans ses États, et Galeaz Sforza,
1476. toujours jaloux de ses voisins, encore qu'il n'eût point de projets contre eux; lui fournissoit de l'argent, et lui promettoit des secours. Cependant la ville de Ferrare se trouvoit accidentellement ouverte; on avoit abattu une partie des murs pour les rebâtir sur un nouveau plan; Nicolas étoit instruit jour par jour de ce qui se passoit à la cour de son oncle. Il sut que le premier septembre 1476, Hercule Ier sortiroit de bonne heure de la ville, pour se rendre à sa maison de Belriguardo, et le même jour il arriva de Mantoue à Ferrare avec cinq vaisseaux, portant six cents hommes d'infanterie. Il entra par la brèche qu'on faisoit aux murs en les rebâtissant, et il parcourut aussitôt

les rues, en faisant répéter devant lui son cri de guerre : *La voile!* En même temps il promit au peuple de lui rendre l'abondance, tandis que la mauvaise administration d'Hercule avoit augmenté le prix du blé ; il annonça l'arrivée d'une armée de quatorze mille hommes, que le duc de Milan et le marquis de Mantoue lui avoient donnée pour le seconder, et il invita ses concitoyens à prendre les armes, sans attendre que des étrangers les contraignissent à reconnoître leur légitime souverain. CHAP. LXXXIV. 1476.

Don Sigismond, frère du duc, dès la première nouvelle qu'il avoit eue du tumulte, s'étoit enfermé en hâte au château vieux, avec dona Léonore d'Aragon sa femme; mais il n'y avoit pas des vivres pour trois jours. Hercule, à qui des fuyards avoient annoncé l'entrée d'une armée nombreuse à Ferrare, renonçoit déjà à l'espérance de reprendre cette ville, et il rassembloit seulement ses soldats à Reggenta et à Lugo, pour défendre ces deux forteresses. Cependant aucun Ferrarois n'avoit encore pris les armes pour se joindre à Nicolas. Celui-ci, qui avoit parcouru vainement toutes les rues en appelant le peuple à son secours, commençoit à perdre courage. On avoit compté les soldats qui le suivoient, et on méprisoit leur petit nombre; on ne voyoit point arriver l'armée qu'il annonçoit, et l'on n'ajoutoit plus de foi à ses paroles. Sigismond,

CHAP. LXXXIV. 1476. témoin du peu de succès de son adversaire, sortit à cheval du château, et appela à son tour les Ferrarois à la défense de leur souverain. Il parcourut le Borgo del Leone, et la grande rue de la Giudecca, et tous leurs habitans s'armèrent à sa voix. A mesure que Nicolas voyoit le peuple s'ameuter, il abandonnoit un quartier après l'autre, sans tenter de combat. Enfin, reconnoissant que son entreprise étoit désespérée, il sortit de la ville, traversa le Pô, et s'enfuit avec sa troupe. Mais les paysans déjà soulevés contre lui, veilloient à tous les passages pour l'arrêter. Il tomba en effet entre leurs mains, avec la plupart de ceux qui l'accompagnoient, et fut reconduit à Ferrare. Le duc Hercule, son oncle, lui fit immédiatement trancher la tête, aussi bien qu'à Azzo d'Este son cousin; vingt-cinq de ses compagnons d'armes furent pendus, tous les ennemis du duc Hercule furent frappés d'effroi, et sa succession, affermie la même année par la naissance de son fils Alfonse, ne fut plus contestée (1).

(1) *Diario Ferrarese*. T. XXIV, p. 250-251. — *Diario Sanese di Allegretto Allegretti*. T. XXIII, p. 776. — Jean-Baptiste Pigna, qui dédia en 1572 son histoire des princes d'Este à Alfonse II, la termine au 21 juillet 1476, par la naissance du fils d'Hercule, qui fut depuis Alfonse I. Il s'arrête cinq semaines avant la mort de Nicolas, qu'il regarde sans doute lui-même comme une tache pour la mémoire d'Hercule. Pigna est un flatteur de ses princes, et un historien crédule: toute la première partie de son histoire n'est pas moins fabuleuse que la généalo-

Les premiers mouvemens contre Galeaz-Marie Sforza, duc de Milan, éclatèrent à Gênes, et ils furent presque simultanés avec la conjuration de Ferrare. Par le traité que Gênes avoit fait avec le duc François Sforza, en se donnant à lui, cette république, loin de renoncer à sa liberté, sembloit l'avoir affermie. Elle avoit, il est vrai, admis dans ses murs un gouverneur et une petite garnison; mais cette force étrangère suffisoit justement pour réprimer les mouvemens tumultueux des factions, et empêcher ces révolutions, ces convulsions fréquentes, qui dans les années précédentes avoient épuisé la ville d'hommes et d'argent. D'ailleurs le duc s'étoit engagé à n'augmenter ni le nombre des soldats, ni les fortifications de la citadelle. CHAP. LXXXIV. 1476.

Il recevoit annuellement de Gênes un tribut de cinquante mille ducats, et cette somme suffisoit à peine à la garde de la ville et des forteresses. Non-seulement il n'avoit pas le droit d'augmenter cette contribution, il ne pouvoit pas même intervenir dans sa perception. Quant

gie insérée presqu'à la même époque par l'Arioste et le Tasse dans leurs poëmes. Mais les quatre derniers livres, qui comprennent les années 1372 à 1476, sont d'un grand secours pour l'histoire d'Italie; ils sont écrits avec élégance; les événemens des autres parties de l'Europe, et surtout ceux qui se rapportent à la maison d'Este en Allemagne, sont introduits avec art; et lorsque la gloire de la maison d'Este n'y est pas compromise, les faits sont jugés avec une assez bonne critique et assez d'impartialité.

CHAP. LXXXIV. 1476. à la législation, à l'administration de la justice, à tout le gouvernement intérieur de la ville, il n'y avoit absolument aucune part (1).

Aussi long-temps que François Sforza vécut, ces conditions furent religieusement observées; Galéaz, son fils, étoit trop inconséquent dans tous ses projets, trop vaniteux et trop emporté, pour respecter long-temps les lois auxquelles il s'étoit soumis. Cependant comme il n'étoit pas moins pusillanime qu'arrogant, souvent il s'arrêtoit tout à coup dans une entreprise injuste et offensante, et il cédoit à la crainte, après avoir bravé les représentations de son peuple. Les Milanois, au milieu desquels il vivoit, ne souffroient pas seulement de ses défauts comme souverain, mais de ses vices domestiques. Sa débauche portoit le trouble dans toutes les familles, et sa cruauté, excitée par la moindre résistance, n'étoit satisfaite que par d'affreux supplices. A Gênes on étoit moins exposé à cette tyrannie de détail; et quoique le contrat entre le prince et la république fût violé, et que les Génois se regardassent, en conséquence, comme dégagés de leurs sermens, les plus riches redoutoient une révolution qui pouvoit les ruiner, plus que des abus passagers de pouvoir auxquels ils espéroient se soustraire.

(1) *Antonii Galli Comment. Rer. Genuens. ab anno* 1476. *ad ann.* 1478. *Rer. Italic.* T. XXIII, p. 263.

Cependant la ville entière avoit paru vivement blessée du mépris que lui avoit témoigné Galeaz, lorsqu'en 1471, il avoit passé à Gênes, au retour de son somptueux pèlerinage de Florence. On avoit préparé les fêtes les plus splendides, les présens les plus magnifiques pour le recevoir. Il affecta de rendre cette pompe ridicule, en paroissant couvert d'habits misérables; il refusa les logemens qu'on lui avoit préparés, et il alla s'enfermer dans le château, où il sembla se cacher avec crainte. Enfin, au bout de trois jours, il quitta Gênes sans l'avoir annoncé, et comme un fugitif (1).

Après avoir excité le mécontentement de cette ville puissante, et peu accoutumée à supporter des mépris, Galeaz ne songea plus qu'à l'enchaîner de manière à étouffer en elle pour jamais tout esprit de liberté. Le projet qu'il forma pour y parvenir est remarquable. Au-dessus de Gênes, à l'extrémité de la montagne escarpée qui sépare les vallées de Bisagno et de Polsevera, étoit située la forteresse du Castelletto, où le duc de Milan entretenoit garnison. Galeaz ordonna qu'une chaîne de fortifications fût prolongée de cette forteresse jusqu'à la mer. Un double mur, garni de redoutes devoit cou-

(1) *Antonii Galli de Reb. Genuens. Comment.* p. 265. — *Uberti Folietæ Genuens. Histor.* L. XI, p. 625.

per la ville en deux parties égales, qui toutes les fois que le gouverneur le voudroit, n'auroient plus aucune communication entre elles, et pourroient être opprimées séparément. Déjà l'alignement des murs et des tours étoit tracé sur le terrain, et les ouvriers, sous les ordres du lieutenant du duc et en sa présence, commençoient à creuser les fossés. Les citoyens frémissoient du sort qui leur étoit réservé, mais ils ne faisoient rien pour le prévenir; lorsque Lazare Doria ordonna aux ouvriers, au nom de la république, de suspendre un travail contraire aux lois et aux traités, et arracha de sa main les jallons qui leur servoient de règle. La foule applaudit avec transport à cet acte de vigueur, les ouvriers s'arrêtèrent, et le lieutenant du duc, craignant un soulèvement, se retira dans le château (1).

Lorsque la nouvelle de cet événement fut portée à Milan; Galeaz Sforza éclata en menaces et en imprécations, il ordonna que la ville de Gênes lui envoyât aussitôt huit citoyens les plus distingués de l'état. D'après la violente colère qu'il avoit manifestée, on ne doutoit pas qu'il ne les destinât au supplice; mais une terreur subite avoit calmé son irritation : il les

(1) *P. Bizarro. Sen. Pop. Q. Genuens. Histor.* L. XIV, p. 329. — *Agostino Giustiniani Hist. di Genova*, L. V, f. 228. EE.

accueillit avec bonté, et les renvoya sans leur avoir fait aucun mal. Cependant il avoit rassemblé trente mille hommes pour envahir la Ligurie. Résolu à ne point laisser de chef aux Génois, il avoit fait enlever à Vada, Prosper Adorno; et, sans accusation, sans examen, il l'avoit fait jeter dans les cachots de la forteresse de Crémone, lorsque tout à coup il renonça à son expédition, et licencia toutes les troupes qu'il avoit réunies.

Les diverses résolutions tour à tour embrassées par Galeaz, étoient toutes connues à Gênes; on savoit toute la violence de sa colère, et l'on n'avoit aucune garantie de la durée de cette modération qu'il affectoit. Aussi de toutes parts on achetoit des armes, on faisoit des préparatifs de défense, et l'on s'encourageoit à maintenir la liberté, si elle étoit attaquée. Pendant que tout le peuple attendoit les événemens avec crainte, Jérôme Gentile, fils d'André, jeune négociant d'une fortune aisée, qui n'avoit aucun sujet personnel de plainte contre le gouvernement, résolut de s'exposer le premier, pour rendre la liberté à sa patrie. Il rassembla chez lui dans le faubourg, au mois de juin 1476, un grand nombre de gens armés: il entra de nuit dans la ville par la porte de Saint-Thomas, dont il s'empara, et il parcourut les rues, en appelant ses concitoyens aux armes et à la li-

CHAP. LXXXIV. 1476. berté. Un grand nombre de Génois se joignirent en effet à lui, et en peu de temps il se rendit maître de toutes les portes; mais il tarda trop à attaquer le palais public. Pendant ce temps, les sénateurs s'y rassembloient sous la présidence de Guido Visconti, gouverneur de la ville. Ceux qui s'étoient joints d'abord à Gentile, craignirent alors d'être condamnés comme rebelles, par l'autorité qu'ils reconnoissoient pour légitime; ils s'évadèrent, à l'approche du jour, les uns après les autres. Gentile ne se trouvant plus assez fort, après leur désertion, se retira en bon ordre vers la porte de Saint-Thomas, où il se fortifia (1).

Huit capitaines du peuple avoient été nommés par le sénat pour chasser Jérôme Gentile de la ville. Environ trois cents hommes avoient pris les armes par ses ordres, et marchoient à l'attaque de la porte Saint-Thomas. A peine restoit-il à Gentile trente hommes autour de lui, mais c'étoient tous des soldats déterminés; tandis qu'il n'y avoit pas un de ses adversaires qui ne le combattît à contre-cœur; aussi peu s'en fallut que les capitaines du peuple ne fussent faits prisonniers, et que leur troupe ne fût dissipée. Sur ces entrefaites, les chefs des arts et métiers

(1) *Antonii Galli de rebus Genuens.* p. 267. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 631. — *P. Bizarri Hist. Genuens.* L. XIV, p. 332. — *Agost. Giustiniani.* L. V. f. 229. I. L.

s'offrirent comme médiateurs; Jérome Gentile accepta leur arbitrage, mais en avertissant ses compatriotes qu'ils ne tarderoient pas à regretter l'occasion qu'ils laissoient échapper. Il demanda ensuite qu'on lui remboursât sept cents ducats que ses préparatifs lui avoient coûtés, et qu'il avoit dépensés, dit-il, pour l'avantage de la république. Après les avoir reçus des mains des trésoriers publics, il rendit la porte aux capitaines du peuple, et il se retira (1). CHAP. LXXXIV. 1476.

Lorsque la nouvelle de cette singulière capitulation fut portée à Milan, Galeaz témoigna beaucoup de colère de ce qu'on remboursoit à un chef de factieux, l'argent qu'il confessoit lui-même avoir dépensé pour troubler l'état. Cependant il confirma l'amnistie qui avoit été publiée par le sénat; et s'il cachoit le dessein de revenir en arrière sur cette grâce, il n'eut pas le temps de le faire. Galeaz n'étoit pas dépourvu de toutes les qualités qui avoient brillé dans son père; il entendoit fort bien la discipline militaire et l'administration civile de son état; il avoit su établir dans le Milanés une subordination plus rigoureuse qu'aucun de ses prédécesseurs. La justice étoit rendue avec soin dans les

(1) *Antonii Galli de rebus Genuens. Comment.* p. 268. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 632.

CHAP. LXXXIV. tribunaux, et la sûreté publique étoit maintenue par une police sévère. Galeaz avoit de
1476. l'éloquence dans les discours, de l'élégance dans les manières, et quand il le vouloit, il savoit réunir tous les dehors de la bonté à une majesté imposante; mais il joignoit un faste extravagant à une cupidité sans bornes : il avoit dans le caractère une méchanceté qu'il exerçoit de préférence sur ceux qui avoient paru ses amis; il se plaisoit à les abaisser d'autant plus qu'il les avoit plus élevés; jamais on ne l'avoit vu constant dans aucune affection, et l'on pouvoit toujours présager d'avance la chute prochaine et lamentable de celui qui étoit le plus en faveur auprès de lui, encore qu'il n'eût d'aucune manière provoqué sa colère. Avide de tous les plaisirs des sens, se plaisant à braver les mœurs et les lois de la société, il portoit la désolation et le déshonneur dans toutes les familles (1). Ses débauches ne le contentoient point encore, s'il ne savouroit le désespoir des pères ou des maris dont il avoit souillé la maison. Il se plaisoit à les rendre eux-mêmes ministres de leur propre déshonneur : il abandonnoit à ses gardes les femmes qu'il avoit enlevées à leurs maris, et il publioit ensuite leurs outrages (2).

(1) *Antonii Galli de reb. Gen.* p. 268. — *Bern. Corio Hist. Mil.* P. VI, p. 982.

(2) *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777.

Parmi ceux dans la maison desquels Galeaz Sforza avoit porté le déshonneur, étoient deux jeunes hommes de famille noble, Carlo Visconti et Girolamo Olgiati, dont l'esprit avoit été préparé par leur instituteur à détester le joug de la tyrannie. Ils étoient liés avec Jean-André Lampugnani, que le duc avoit injustement dépouillé du patronage de l'abbaye de Miramondo (1). Tous trois avoient suivi en commun les leçons de Colas de Montani de Gaggio, Bolonois qui, vers l'an 1466, ouvrit à Milan une école d'éloquence. On prétend qu'auparavant il avoit donné des leçons à Galeaz lui-même, et qu'il l'avoit puni plus d'une fois avec la sévérité pratiquée dans l'ancienne éducation. Galeaz, devenu souverain, voulut se venger sur son ancien maître des châtimens de son enfance, par une peine semblable, et il lui fit donner le fouet sur la place publique (2). Montano n'avoit pas besoin de cet affront pour détester la tyrannie. Nourri de l'étude de l'antiquité, il ne perdoit jamais l'occasion de faire remarquer à ses élèves que toutes les vertus CHAP. LXXXIV. 1476.

(1) *Macchiavelli.* L. VII, p. 349. — *Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 254. Mais Ripamontius attribue à Visconti ce que les autres attribuent à Lampugnani. *Hist. Mediol.* L. VI, p. 630.

(2) *Giovio elogi degli Uomini Illustri.* L. III, p. 179. — *Tiraboschi.* L. III, Chap. V, §. 28, p. 95.

CHAP. LXXXIV. 1476. qu'ils admiroient dans les grands hommes de la Grèce et de Rome, avoient été développées par la liberté; qu'une patrie libre encourageoit tous les talens, tous les genres d'énergie, tous les progrès de l'esprit, parce que toute espèce de grandeur dans ses citoyens étoit toujours employée pour l'avantage de tous; tandis qu'un tyran, jaloux de toute force dont il ne disposoit pas, s'occupoit sans cesse à contenir, à réprimer ou à détruire des talens, une énergie ou une profondeur de caractère, qu'on pouvoit un jour tourner contre lui (1).

Nicolas de Montano vouloit que les jeunes gentilshommes, pour se rendre dignes de la liberté, apprissent à commander les armées. Il avoit engagé, en conséquence, Olgiati et quelques autres, à faire l'apprentissage de l'art de la guerre sous Barthélemy Coléoni. Les parens de ces jeunes gens, qui craignoient plus qu'eux les fatigues et le danger, avoient été outrés de colère de ce qu'un maître d'éloquence avoit fait de leurs fils des soldats. Montano, ballotté entre le crédit des parens et celui de ses disciples, avoit été tour à tour exilé, puis rappelé; emprisonné, puis accueilli avec transport; et il devenoit plus cher à ses élèves par les persécutions qu'il

(1) *Macchiavelli.* L. VII, p. 348. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 632.

avoit subies pour former leur âme autant que leur esprit (1). CHAP. LXXXIV. 1476.

Galeaz, cependant, avoit mis le comble à la haine du peuple, par les supplices cruels qu'il avoit récemment ordonnés. Il avoit fait enterrer vivantes quelques-unes de ses victimes; il en avoit forcé d'autres à se nourrir d'excrémens humains, et les avoit fait mourir lentement par cet effroyable régime; il avoit mêlé des plaisanteries féroces aux supplices qu'il ordonnoit; il avoit comblé le déshonneur des femmes nobles qu'il avoit séduites, en les livrant publiquement à la prostitution (2). Jérôme Olgiati comptoit une sœur autrefois chérie, parmi les victimes de la brutalité du tyran. Jugeant de l'irritation universelle par la sienne, il rechercha Lampugnani, et lui proposa de mettre fin à une tyrannie insupportable, et de punir Sforza de ses crimes. Bientôt ils s'associèrent Charles Visconti, et ils se lièrent par des sermens mutuels. C'étoit dans le jardin de la basilique de Saint-Ambroise qu'ils tinrent leur première conférence. Tous les détails de cet événement, et ce qui est bien plus remarquable, tous les sentimens du principal

(1) *Tiraboschi Storia della Letter. Ital.* L. III, Chap. V, § 28, p. 956.

(2) *Josephi Ripamontii Hist Mediol.* L. VI, p. 657.

CHAP. LXXXIV. 1476. conjuré nous sont fidèlement retracés par Olgiati lui-même, dans une relation qu'il écrivit peu de jours après. « Au sortir de cette conférence, raconte-t-il, j'entrai dans le temple ; » je me jetai aux pieds de la statue du saint » pontife qu'on y révère, et je lui adressai » cette prière. *Grand saint Ambroise, soutien » de cette ville, espérance et gardien du peuple » de Milan, si le projet que tes concitoyens, » que tes enfans ont formé, pour repousser loin » d'ici la tyrannie, l'impureté et des débauches » monstrueuses, est digne de ton approbation, » sois-nous favorable au milieu des hasards et » des dangers auxquels nous nous exposons » pour la délivrance de la patrie.* Après avoir » prié, je retournai auprès de mes compagnons, » et je les exhortai à prendre courage, les assu» rant que je me sentois plus rempli d'espé» rance et de force, depuis que j'avois invoqué » en faveur de notre entreprise le saint pro» tecteur de notre patrie. Pendant les jours qui » suivirent, nous nous exerçâmes à l'escrime » avec des poignards, pour acquérir plus d'agi» lité, et nous accoutumer à l'image du péril » que nous allions braver....... La sixième » heure de la nuit avant le jour de Saint-» Étienne, désigné pour l'exécution, nous nous » rassemblâmes encore une fois, comme pou» vant ne plus nous revoir. Nous arrêtâmes

» l'heure où nous entrerions ensemble dans le temple, le rôle dont chacun seroit chargé, et tous les détails de l'exécution, autant qu'on pouvoit prévoir des choses qui dépendoient en partie du hasard. Le lendemain, de grand matin, nous nous rendîmes dans le temple de Saint-Étienne; nous suppliâmes ce saint de favoriser la grande action que nous devions accomplir dans son sanctuaire, et de ne point s'indigner si nous souillions ses autels par du sang; puisque ce sang devoit accomplir la délivrance de la ville et de la patrie. A la suite des prières qui sont contenues dans le rituaire de ce premier des martyrs, nous en récitâmes une autre qu'avoit composée Charles Visconti; enfin nous assistâmes au sacrifice de la messe, célébré par l'archiprêtre de cette basilique; puis je me fis donner les clefs de la maison de cet archiprêtre, pour nous y retirer (1) ». CHAP. LXXXIV. 1476.

Les conjurés étoient dans cette maison auprès du feu, car un froid violent les avoit fait sortir de l'église, lorsque le bruit de la foule les avertit de l'approche du prince. C'étoit le lendemain de Noël, 26 décembre 1476. Galeaz, qui sembloit retenu par des pressentimens, ne s'étoit

(1) *Confessio Hieronymi Olgiati morientis, apud Ripamontium historia Mediol.* L. VI, p. 649.

CHAP. LXXXIV. 1476. déterminé qu'à regret à sortir de chez lui. Il marchoit cependant à la fête, entre l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue. Jean-André Lampugnani s'avança au-devant de lui, dans l'intérieur même du temple, jusqu'à la pierre des innocens. De la main et de la voix il écartoit la foule. Quand il fut tout près de lui, il porta la main gauche, comme par respect, à la toque que Galeaz tenoit à la main; il mit un genou en terre, comme s'il vouloit lui présenter une requête, et en même temps de la droite, dans laquelle il tenoit un court poignard caché dans sa manche, il le frappa au ventre de bas en haut. Jérôme Olgiati, au même instant, le frappa à la gorge et à la poitrine, Charles Visconti à l'épaule et au milieu du dos. Sforza tomba entre les bras des deux ambassadeurs qui marchoient à ses côtés, en criant *ah Dieu!* Les coups avoient été si prompts, que ces ambassadeurs eux-mêmes ne savoient pas encore ce qui s'étoit passé (1).

Au moment où le duc fut tué, un violent tumulte s'éleva dans le temple: plusieurs tirèrent leurs épées; les uns fuyoient, d'autres accou-

(1) *Anton. Galli de rebus Genuens.* p. 269. — *Macchiavelli Ist.* L. VII, p. 354. — *Ubertus Folieta Gen. Hist.* L. XI, p. 633. — *Ant. de Ripalta. Annal. Placent.* T. XX, p. 952. — *Diar. Parmense Anonym.* T. XXII, p. 247. — *Bern. Corio* P. VI, p. 980. Corio étoit alors lui-même au nombre des pages qui suivoient Galeaz.

roient, personne ne connoissoit encore ou le but ou les forces des conjurés. Mais les gardes du duc et ses courtisans, qui avoient reconnu les meurtriers, s'animèrent bientôt à leur poursuite. Lampugnani, en voulant sortir de l'église, se jeta dans un groupe de femmes qui étoient à genoux; leurs habits s'engagèrent dans ses éperons : il tomba, et un écuyer maure du duc l'atteignit et le tua. Charles Visconti fut arrêté un peu plus tard, et fut aussi tué par les gardes du duc. Jérôme Olgiati sortit de l'église et se présenta chez lui, mais son père ne voulut pas le recevoir, et lui ferma les portes de sa maison. Un ami lui donna une retraite, où il ne fut pas long-temps en sûreté. Il étoit, dit-il lui-même, sur le point d'en sortir, et d'appeler le peuple à une liberté que les Milanois ne connoissoient plus, lorsqu'il entendit les vociférations de la populace, qui traînoit dans la boue le corps déchiré de son ami Lampugnani : glacé d'horreur, et perdant courage, il attendit le moment fatal où il fut découvert. Il fut soumis à une effroyable torture; et c'étoit avec le corps déchiré, et les os disloqués, qu'il composa la relation circonstanciée de sa conspiration qu'on lui demandoit, et qui nous est restée. Mais cette espèce de confession, écrite entre la torture et le supplice, par l'ordre de ses juges, et sous les yeux de ses bourreaux, est animée de ce

CHAP. LXXXIV.
1476.

CHAP. LXXXIV. 1476. même courage, de cette même confiance dans la justice de sa cause qui ont immortalisé les plus grands hommes de l'antiquité. Il la termine par ces mots : « A présent, sainte mère de » notre Seigneur, et vous, ô princesse Bonne ! » je vous implore pour que votre clémence et » votre bonté pourvoient au salut de mon âme. » Je demande seulement qu'on laisse à ce corps » misérable assez de vigueur pour que je puisse » confesser mes péchés suivant les rites de l'é- » glise, et subir ensuite mon sort (1) ».

Olgiati étoit alors âgé de vingt-deux ans ; il fut condamné à être tenaillé et coupé vivant en morceaux. Au milieu de ces atroces douleurs, un prêtre l'exhortoit à se repentir. « Je sais, » reprit Olgiati, que j'ai mérité par beaucoup » de fautes, ces tourmens, et de plus grands » encore, si mon foible corps pouvoit les sup- » porter. Mais quant à la belle action pour la- » quelle je meurs, c'est elle qui soulage ma con- » science : loin de croire que j'ai par elle, mé- » rité ma peine, c'est en elle que je me confie » pour espérer que le juge suprême me pardon- » nera mes autres péchés. Ce n'est point une » cupidité coupable qui m'a porté à cette ac- » tion, c'est le seul désir d'ôter du milieu de

(1) *Confessio Olgiati apud Ripamontium. Histor. Mediolani.* L. VI, p. 630. *In Grævii Thesauro Rer. Italic.* T. II.

» nous un tyran que nous ne pouvions plus supporter. Loin de m'en repentir, si je devois » dix fois revivre pour périr dix fois dans les » mêmes tourmens, je n'en consacrerois pas » moins tout ce que j'ai de sang et de forces » à un si noble but (1) ». Le bourreau, en lui arrachant la peau de dessus la poitrine, lui fit pousser un cri, mais il se reprit aussitôt. « Cette mort est dure, dit-il en latin, mais la » gloire en est éternelle! *Mors acerba, fama* » *perpetua, stabit vetus memoria facti* (2) ».

CHAP. LXXXIV. 1476.

1477. Le fils aîné du duc de Milan, Jean-Galeaz Sforza, n'étoit alors âgé que de huit ans; il fut cependant reconnu sans aucune difficulté. Les sentimens de liberté que les trois conjurés avoient cru ranimer, n'existoient plus dans le peuple : personne ne fit un mouvement pour renverser un gouvernement qui n'étoit plus en état de se défendre. Les députés de tous les états d'Italie vinrent complimenter la duchesse Bonne de Savoie, veuve de Galéaz, et lui offrir leur assistance pour la maintenir sur le trône, aussi bien que son fils. Le pape lui envoya deux

(1) *Anton. Galli de reb. Genuens.* p. 269. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777. — *Giovio elogio degli Uomini illustri.* L. III, p. 180.

(2) *Macchiavelli.* L. VII, p. 355. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 635. — *Agost. Giustiniani Annal.* L. V, f. 230, P.

CHAP. LXXXIV. 1477. cardinaux chargés d'excommunier ceux qui voudroient causer quelque révolution dans Milan (1). Bonne fut reconnue sans difficulté comme régente. Jusqu'alors le gouvernement étoit à peine changé, car l'âme de tous les conseils étoit encore Cecco ou François Simoneta, Calabrois qui avoit été secrétaire et conseiller de François Sforza, et qui, après l'avoir servi avec une fidélité rare, avoit encore été premier ministre de son fils, et avoit déguisé, par son talent et ses vertus, les caprices et les extravagances de ce tyran. Il avoit pour frère ce Jean Simoneta qui écrivit avec tant d'élégance et d'exactitude l'histoire de François Sforza. Tous deux avoient, en littérature, une réputation presque égale à celle que leur avoit fait leur carrière politique. Ils étoient en correspondance avec tous les savans de l'Italie : ils avoient été les ministres de toutes les grâces que les deux ducs de Milan avoient répandues sur les gens de lettres, et il reste encore dans la correspondance de Filelfo, dans celle de Décembrio, et dans d'autres écrits de ce siècle, des monumens de la protection qu'ils accordèrent aux études (2).

(1) Bulle en date du 3 des cal. de mars. *Annal. Eccles.* 1477, §. I, p. 268.

(2) *Tiraboschi Stor. della Lett.* L. I, Chap. I, §. IV, p. 18. XVe siècle.

D'autre part Galéaz avoit laissé cinq frères qui, pendant la minorité de son fils, pouvoient former quelque prétention sur la régence. Les quatre premiers, Sforza duc de Bari, Louis surnommé le Maure, Octavien et Ascagne, avoient déjà excité la défiance de Galéaz, et il les tenoit éloignés de Milan. Dès qu'ils apprirent sa mort, ils revinrent en hâte, et ils s'efforcèrent de saisir une autorité à laquelle l'aîné de leur maison avoit, disoient-ils, plus de droit qu'une femme et un ministre étrangers. Pour déguiser leur rivalité, ils cherchèrent à faire revivre l'ancien esprit du parti Gibelin. Ils se déclarèrent les protecteurs de cette faction à laquelle la maison Visconti avoit dû son élévation : ils accusèrent la duchesse et Cecco Simoneta de partialité pour les Guelfes, et ils les forcèrent en effet à se jeter dans leurs bras; car les familles autrefois divisées par la querelle de l'empire et de l'église, conservoient leur rivalité, encore que les causes de leurs haines passées n'existassent plus. Pour concilier, s'il étoit possible, les prétentions des frères Sforza et celles de la duchesse, il fut convenu, sur la proposition de Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, que le conseil de régence seroit composé par égales parts, de Guelfes et de Gibelins (1).

(1) *Diarium Parmense Anonym.* T. XXII, p. 250.

CHAP. LXXXIV. 1477. Lorsque la nouvelle de la mort de Galéaz fut portée à Gênes, Jean-François Pallavicini, lieutenant du duc, assembla le sénat pour l'engager à prévenir par sa vigilance les révolutions que cet événement pouvoit exciter. Huit capitaines du peuple furent nommés par la république, selon la coutume observée dans toutes les circonstances difficiles, et quelques troupes furent rassemblées pour contenir les mécontens (1).

Toutes les factions de Gênes sembloient également impatientes de rendre à la république son ancienne liberté. Les Sforza, pour les contenir, avoient eu la précaution de disperser leurs chefs dans toute l'Italie. Prosper Adorno étoit en prison à Crémone, les Fieschi étoient retenus à Rome sous la surveillance du pape, les Frégoses et les autres hommes puissans étoient exilés. Cependant leurs partisans, privés de directeurs, étoient partout en mouvement. Le 16 mars 1477, les amis des Fieschi s'approchèrent des murs de Gênes : ils avoient à leur tête Jean-George et Matthieu, deux jeunes gens de cette famille, les seuls que le gouvernement n'eût pas éloignés, parce qu'ils étoient à peine sortis de l'enfance. Ces factieux entrèrent dans la ville par escalade, du côté de Carignan (2).

(1) *Anton. Galli de reb. Genuens.* p. 270. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 634.

(2) *Antonii Galli de rebus Genuens.* p. 271. — *Uberti Folietæ*

Ils appelèrent le peuple à la liberté, et ils excitèrent ainsi un mouvement assez vif; mais ils commirent la même faute qui avoit perdu Jérôme Gentile peu de mois auparavant; ils hésitèrent trop à attaquer le palais public. Ils alloient se voir abandonnés, lorsque Pierre Doria, étouffant toute jalousie de famille, exhorta ceux qui l'entouroient à ne pas perdre une occasion peut-être unique de rendre la liberté à sa patrie. Il sortit en même temps des rangs du parti milanois; il entraîna le peuple à le suivre; la garnison se retira dans les deux forteresses, et la ville se trouvant en liberté, nomma des magistrats populaires. CHAP. LXXXIV. 1477.

Déjà, sur la nouvelle de cette révolution, Ibletto de Fieschi, le vrai chef de cette famille, s'étoit évadé de Rome pour venir se mettre à la tête de son parti, et les Frégosi, d'accord avec lui, se rapprochoient de leur patrie, sans oser cependant entrer dans la ville. La régence de Milan comprit alors qu'elle ne pouvoit sauver son autorité dans Gênes, que par un chef de parti Génois. Simoneta fit sortir Prosper Adorno de prison; il lui offrit, au nom du jeune duc de Milan, le gouvernement de Gênes, et le commandement de l'armée destinée à secourir

Genuens. Histor. L. XI, p. 655. — *P. Bizarro, S. P. Q. Genuens. Hist.* L. XIV, p. 358. — *Agost. Giustiniani Annali di Genova*, L. V, f. 231, T.

CHAP. LXXXIV. les deux forteresses, pourvu qu'Adorno promît d'oublier complètement les injures qu'il avoit reçues, et de rétablir à Gênes, non point la souveraineté despotique du duc de Milan, mais la même autorité limitée qu'un traité avoit accordée à François Sforza. Prosper Adorno en contracta l'engagement (1). Il se mit à la tête d'une armée d'environ douze mille hommes, rassemblée par Robert de San-Severino, Louis le Maure et Octavien Sforza, et il prit la route de Gênes.

1477.

Adorno, déterminé à concilier les intérêts de sa patrie et ceux du duc de Milan, eut besoin de ménagemens infinis pour éviter un combat décisif, qui auroit ruiné ou son propre parti, ou la liberté de sa patrie. Il fit passer son frère, Charles Adorno, dans la forteresse du Castelletto, et il lui donna commission de descendre dans la ville, pour en chasser Ibletto de Fieschi, au moment où lui-même seroit engagé avec les Frégoses dans une escarmouche. Ses ordres furent exécutés avec précision. Prosper combattit les Frégoses à Promontorio, mais sans pousser ses avantages; et son frère se rendit maître de la ville et de la porte Saint-Thomas,

(1) *Antonii Galli.* p. 273. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 638. — *Alb. de Ripalta Annal. Placent.* T. XX, p. 954. — *P. Bizarro.* L. XIV, p. 340. — *Ag. Giustiniani.* L. V, f. 232. A. Bizarro, dans ce récit, inculpe P. Adorno, et Giustiniani le justifie.

qui pouvoit lui ouvrir une communication avec l'armée milanoise (1). Ce fut alors surtout que Prosper Adorno montra sa modération et son adresse : il fit demeurer les troupes de San-Severino dans leur camp, et il entra seul dans la ville, avec les hommes de sa faction. Ceux-ci augmentoient en nombre, à mesure qu'il avançoit ; les rues retentissoient des cris de *vive les Adorni et les Spinola*, et dans toute la multitude, personne ne prononçoit le nom du duc de Milan. Prosper, arrivé au palais, déclara qu'il accordoit l'impunité à tous ceux qui avoient eu part aux derniers troubles ; il assembla le sénat qui le reconnut pour gouverneur ; il demanda un présent de six mille florins pour les chefs de l'armée, et les citoyens qui s'étoient attendus à des contributions bien plus considérables, payèrent avec plaisir cette petite somme, avant le terme de trois jours (2).

CHAP. LXXXIV. 1477.

Ce fut le 30 avril que Gênes retourna ainsi sous la domination limitée du duc de Milan. Robert de San-Severino y entra sans armes, avec Louis et Octavien, oncles de Jean Galéaz, et avec leurs principaux officiers. Ils en ressortirent presqu'aussitôt, et conduisirent leur armée au

(1) *Anton. Galli.* p. 276. — *Uberti Folietœ.* L. XI, p. 639.

(2) *Anton. Galli, de reb. Genuens.* p. 276. — *Uberti Folietœ.* L. XI, p. 640. — *P. Bizarro Hist. Genuens.* L. XIV, p. 343. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 223, G.

CHAP. LXXXIV. 1477. temps, ses amis se rassembloient autour d'elle, et ceux de ses beaux-frères perdoient courage. Robert de San-Severino, Ibletto et Octavien essayèrent de nouveau d'ameuter la populace en parcourant la ville, et faisant crier : *à mort les étrangers!* Mais les frères Simoneta qu'ils désignoient par ce nom, n'étoient point odieux aux Milanois, et personne ne prit les armes. Le lendemain, tous ces chefs sortirent de bonne heure de la ville par la porte de Verceil. Robert de San-Severino et Ibletto de Fieschi ne s'arrêtèrent point qu'ils ne fussent parvenus sur le territoire d'Asti. Sur cette frontière même, Ibletto accablé de fatigue, entra dans une auberge pour se reposer, et il y fut arrêté. Robert passa outre, et se mit en sûreté sous la protection du duc d'Orléans. Les frères Sforza s'étoient échappés par des routes différentes. Octavien, dont le caractère turbulent étoit le plus redoutable, périt au passage de l'Adda; on dit qu'il voulut traverser la rivière à la nage et qu'il s'y noya. D'autres assurent, au contraire, qu'il fut tué sur ses bords par des satellites de Simoneta, qui le poursuivoient. Ses frères furent exilés par un jugement de la régence de Milan, avec ordre de résider : Sforza l'aîné, dans le duché de Bari, dont il portoit le titre; Louis à Pise, et le cardinal Ascagne à Pérouse. A cette condition, on leur promit à chacun une pension de

douze mille ducats (1). Le sixième frère, Philippe Sforza, demeura seul à Milan : il n'avoit voulu prendre aucune part aux intrigues de ses frères, et il s'étoit rangé du parti de la duchesse et de Simoneta (2). CHAP. LXXXIV. 1477.

Lorsqu'on avoit annoncé au pape Sixte IV, la mort de Galeaz Sforza, il s'étoit écrié : « La » paix de l'Italie a péri aujourd'hui avec lui (3) » ! En effet, cette puissance imposante qui contenoit dans le repos tout le nord de l'Italie, étoit détruite ; Gênes et Milan étoient de nouveau, livrés aux fureurs des guerres civiles : la longue alliance que François Sforza avoit contractée avec la république Florentine étoit ébranlée ; le contre-poids que le duché de Milan opposoit à l'ambition du roi Ferdinand de Naples, n'existoit plus, le champ étoit ouvert pour de nouvelles combinaisons politiques, et nous allons voir ce même pape, qui se plaignoit de ce que la paix d'Italie étoit détruite, jeter les semences d'une guerre nouvelle, et augmenter la confusion générale.

(1) *Alberti de Ripalta. Annal. Placent.* T. XX, p. 954-955. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 987. — *Anton. Galli, de rebus Genuens.* p. 278.

(2) *Anton. Galli.* p. 278.

(3) *Josephi Ripamontii.* L. VI, p. 650. — *Bern. Corio.* P. VI, p. 983.

CHAPITRE LXXXV.

Conjuration des Pazzi.

1478.

CHAP. LXXXV. LA république de Florence devenoit chaque jour plus étrangère à la politique générale de l'Italie et de l'Europe. Elle ne se mettoit point en mesure d'arrêter les projets ambitieux de Ferdinand et de Sixte IV, elle ne secondoit point les Vénitiens dans leur guerre contre les Turcs, les Génois dans le recouvrement de leur liberté, la duchesse régente de Milan, ou ses rivaux, les frères Sforza, dans leur lutte pour la puissance suprême. Les magistrats se succédoient à Florence, sans que leur administration fût marquée par aucun fait important. Le minutieux historien Scipion Ammirati, trouve à peine, en six ans, à remplir quatre pages, et son silence atteste la langueur, la torpeur universelles (1). Les deux frères Médicis, devenus des hommes faits, mettoient leur ambition à substituer, en toute chose, leur autorité

(1) *Scipione Ammirato, Stor. Fior.* L. XXIII, p. 111—114.

personnelle à celle de la république. Les Florentins se défiant des intrigues qui accompagnent souvent les élections, avoient cru obtenir une représentation plus égale, en faisant nommer par le sort leurs magistrats; mais à cette forme d'élections, la plus démocratique de toutes, les Médicis avoient substitué la plus arbitraire de toutes les oligarchies. Ils nommoient eux-mêmes cinq électeurs ou *accoppiatori*, et ceux-ci faisoient des gonfaloniers et des prieurs, sans consulter le peuple, et sans qu'il restât plus le moindre lien entre les magistrats et ceux qu'ils représentoient. Comme la seigneurie étoit encore trop nombreuse pour être maintenue aisément dans l'obéissance, ils avoient augmenté le pouvoir du gonfalonier aux dépens de ses collègues les prieurs, dont il n'étoit d'abord que le président. Ils l'appeloient seul à leurs délibérations, et ils l'engageoient à donner des ordres, au nom d'un corps qu'ils ne daignoient plus consulter. La commission extraordinaire, qu'on nommoit *balie*, ne devoit, selon les usages antiques, être créée que dans les temps de trouble, pour sauver la république d'un grand danger; mais les Médicis l'avoient changée en un corps permanent, auquel ils attribuoient l'ensemble des pouvoirs législatif, administratif et judiciaire. Bien plus, ils la mettoient au-dessus de la souveraineté

CHAP. LXXXV. 1478.

CHAP. LXXXV. 1478. nationale elle-même ; car ils lui attribuoient des pouvoirs que les peuples n'ont point délégués à leurs souverains. Ainsi, la balie condamnoit sans procédures les individus suspects aux Médicis, elle substituoit aux impôts des taxes arbitraires, elle portoit des lois rétroactives, elle aggravoit les sentences anciennes, en soumettant à de nouvelles peines ceux qui n'avoient point commis de nouveaux délits; elle disposoit de la totalité des finances de l'état sans en rendre compte. On lui vit employer cent mille florins à sauver d'une faillite la maison de banque que Thomas des Portinari dirigeoit à Bruges, pour le compte de Laurent de Médicis. D'autres sommes furent, en d'autres occasions, détournées de même des caisses publiques, pour les besoins du commerce de ces mêmes chefs de l'état. Ils avoient l'imprudence de continuer les grandes spéculations de banque qui avoient enrichi leur aïeul, tandis qu'ils n'y donnoient aucune application, et qu'ils en ignoroient les principes. Aussi, leur faste et leur incapacité les auroit bientôt ruinés, si les deniers de l'état n'avoient souvent été appropriés à leur profit (1).

Les Médicis, en marchant ainsi à la tyrannie, avoient cependant un parti nombreux dans Flo-

(1) *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI. *Deliz. Erudit.* p. 1—3.

rence : il étoit composé d'abord de quelques citoyens d'anciennes familles, qui partageoient avec eux les magistratures et les revenus publics, et qui n'étoient pas sûrs de conserver sans eux, leur importance; ensuite de tous les gens de lettres, les poëtes et les artistes, que Laurent et Julien attiroient dans leur maison, qu'ils combloient d'honneurs et de présens, qu'ils élevoient jusqu'à eux, tandis qu'ils prétendoient se séparer de tous les autres ; enfin, leur parti se composoit de la basse populace, toujours enchantée des spectacles et des fêtes que lui donnoient les Médicis : elle ne s'apercevoit pas qu'on la corrompoit avec son propre argent, et qu'on lui avoit pris d'une main ce qu'on feignoit de lui donner de l'autre. Mais d'autre part, malgré les sentences révolutionnaires qui depuis 1434 avoient frappé par classes toutes les familles anciennes et illustres de Florence, qui avoient rempli l'Italie et la France d'exilés, et compris dans les proscriptions tous les noms historiques de la république, la masse entière des anciens citoyens étoit encore opposée aux Médicis. Des transports de joie universels avoient éclaté, douze ans auparavant, lorsque quelque liberté avoit été rendue aux élections, et un morne abattement accompagnoit, depuis quelques années, l'établissement de la tyrannie.

CHAP. LXXXV. 1478.

CHAP. LXXXV. 1478. Laurent de Médicis et son frère Julien, n'étoient pas complètement d'accord dans leur système d'administration. Le second, plus doux, plus modeste, plus disposé à vivre en égal au milieu de ses concitoyens, ressentoit quelque inquiétude de la fougue, de l'orgueil, et des violences de son frère; aussi cherchoit-il à l'arrêter par ses représentations (1). Mais Laurent voyant les familles des Ricci, des Albizzi, des Barbadori, des Peruzzi, des Strozzi, exilées dès 1434, celle des Macchiavelli en 1458, celles des Acciaiuoli, des Neroni, des Sodérini en 1466; celles enfin des Pitti et des Capponi, dépouillées de leur ancien crédit, cherchoit seulement à faire en sorte qu'aucune d'elles ne pût se relever, qu'aucune autre n'acquît des richesses, ou une considération qui pût lui faire ombrage; assuré qu'autant qu'il ne laisseroit point de chef à la multitude, il pourroit sans danger provoquer son ressentiment.

Parmi les familles dont les Médicis pouvoient craindre la rivalité, celle des Pazzi tenoit le premier rang. Les Pazzi de Val d'Arno, longtemps associés aux Ubaldini, aux Ubertini et aux Tarlati, étoient d'anciens feudataires Gibelins, habituellement en guerre avec la ré-

(1) *J. Michel. Bruto. Hist. Florent.* L. VI, p. 143. Alfieri a tiré parti de cette opposition de caractère dans sa tragédie de la *Congiura de' Pazzi.*

publique florentine. Après que l'agrandissement de celle-ci les eût engagés à quitter leurs forteresses pour venir vivre dans la capitale, ils continuèrent à exciter la défiance d'une démocratie jalouse; ils furent compris dans la classe des magnats, et exclus de tous les emplois par l'ordonnance de justice. Mais lorsque Cosme de Médicis eut chassé, en 1434, la noblesse populaire du gouvernement, il sentit la nécessité de se fortifier par l'alliance de l'ancienne noblesse. Dans ce but, il accorda à plusieurs magnats le privilége de rentrer dans la classe du peuple. La famille des Pazzi fut une de celles qui acceptèrent ce droit de bourgeoisie, jugé par plusieurs une dégradation, et André fut, en 1439, le premier de cette famille qui siégea dans la seigneurie. André eut trois fils, Antoine, Pierre et Jacob; l'un lui donna cinq petits-fils, l'autre trois, et Jacob, le plus jeune, ne se maria pas (1). Cette nombreuse maison n'avoit pas seulement été admise dans l'ordre du peuple par un décret, elle avoit aussi pris les mœurs de la bourgeoisie florentine. Les Pazzi s'étoient engagés dans le commerce, et leur maison de banque étoit une des plus riches et des plus considérées de l'Italie. Non moins supérieurs aux Médicis, comme marchands

CHAP. LXXXV. 1478.

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 115.

CHAP. LXXXV. 1478.

que comme gentilshommes, ils n'avoient pas besoin, pour se soutenir, de détourner à leur avantage les deniers publics.

Cosme de Médicis avoit voulu s'attacher, par les liens du sang, cette famille si nombreuse, si riche, et dont le crédit pouvoit être pour lui si utile ou si dangereux. Il avoit fait épouser sa petite-fille, Blanche, sœur de Laurent et de Julien, à Guillaume des Pazzi, fils d'Antoine et petit-fils d'André (1). Laurent avoit eu une politique toute contraire; il avoit pour principe de les ruiner, ou tout au moins d'arrêter l'accroissement de leur fortune; et comme Jean des Pazzi, beau-frère de sa sœur, avoit épousé la fille et l'unique héritière de Jean Borromei, citoyen immensément riche, Laurent fit rendre une loi, à la mort de Borromei, par laquelle les neveux du sexe masculin étoient préférés aux filles, dans l'héritage d'un père mort *ab intestat*, et il donna à cette loi un effet rétroactif; en sorte que Pazzi perdit l'héritage de son beau-père, qui n'avoit pas cru nécessaire de faire un testament en faveur de son unique enfant (2).

(1) *Scipione Ammirat.* L. XXIV, p. 116. — *Jo. Mich. Bruti Hist. Flor.* L. VI, p. 140.

(2) *Macchiavelli Istoria.* L. VIII, p. 361. — *Jacopo Nardi Ist. Flor.* L. I, p. 11. Il remarque que de son temps cette loi étoit encore en vigueur. *J. Mich. Bruti.* L. VI, p. 142. M. Ros-

Des trois fils d'André Pazzi, le seul qui vécût CHAP. LXXXV.
encore, étoit Jacob, qui n'avoit point été marié. Il avoit été en 1469 gonfalonier de justice, 1478.

coe dissimulant la nature précise de cette injustice, prétend qu'elle appartient à une époque où Laurent, encore fort jeune, étoit hors de sa patrie; et il en donne pour preuve ces phrases d'une lettre de Louis Pulci à Laurent de Médicis, du 22 avril 1465. « Ho chiamata più volte felicissima questa tua partenza, » accio che tu non abbi commesso peccato, ad aiutare nella sua » petizione nuovamente affermata quello con che l'amico di Val » d'Arno del Corno, voleva entrare nell' orto del Borromeo per » le mura; ovvero con che egli pota le pergole, quando non » v'aggiugne d'appié, col suo pennatuzzo. » Je ne comprends pas trop ces plaisanteries en langage barroque, mais je doute que M. Roscoe les comprenne mieux que moi. A supposer cependant qu'il s'agisse ici de Giovanni Borromei, que *l'amico di Val d'Arno* soit un Pazzi, parce que les Pazzi avoient été seigneurs du Val d'Arno, à supposer aussi que ces murs de jardin à escalader, cette serpette à tailler les vignes, aient un sens figuré, et ne fassent pas allusion à des espiègleries très-réelles de jeunes gens de dix-sept ans, encore s'agiroit-il d'une entreprise où Laurent de Médicis auroit été de moitié avec l'ami de Val d'Arno, et auroit réussi, comme son mariage, par exemple, non de dépouiller cet ami, dont la pétition, dit-il, a été confirmée. Il faut des divinations mieux fondées pour détruire le témoignage de deux historiens presque contemporains, et une loi longtemps existante. On se tient en garde contre la partialité d'un factieux, qui écrit pour son parti, du flatteur d'un prince qui écrit pour son souverain, même d'un citoyen qui veut relever la gloire de sa patrie; mais devoit-on s'attendre à ce qu'à trois cents ans et trois cents lieues de distance, un habile écrivain emploieroit la plus vaste érudition à se tromper lui-même aussi bien que les autres, sur l'importance, les droits et les vertus de son héros. *Roscoe life of Lorenzo*. Chap. IV, p. 182.

CHAP. LXXXV. 1478. et le peuple l'avoit fait chevalier; mais dès-lors Laurent de Médicis avoit exclu soigneusement tous les Pazzi de la seigneurie, à l'exception de Jean, beau-frère de sa sœur, qui avoit siégé une seule fois en 1472 parmi les prieurs (1). Cette exclusion étoit d'autant plus offensante, qu'il y avoit à cette époque neuf hommes dans cette famille, en âge d'exercer les magistratures; qu'ils tenoient le premier rang dans la ville, et que toutes les élections dépendoient uniquement des Médicis.

François Pazzi, l'aîné des beaux-frères de Blanche de Médicis, ne put supporter qu'un homme se mît à la place de la patrie, qu'il accordât ou refusât comme une faveur ce qui étoit à tous, et qu'il exigeât de la reconnoissance de ceux à qui il en devoit, lorsqu'il se faisoit fort de leur crédit, et qu'il s'enrichissoit de leur argent. Il alla s'établir à Rome où il avoit un de ses principaux comptoirs de commerce; le pape Sixte IV le choisit pour son banquier, de préférence aux Médicis, et ce pontife, aussi bien que son fils Jérôme Riario, formèrent dès-lors avec lui des relations intimes.

Autant les citoyens florentins ressentoient de jalousie contre la maison de Médicis, autant

(1) Voyez le Priorato. *Deliz. Erudit.* T. XX, p. 401 et suivantes.

Sixte IV et Jérôme Riario nourrissoient de haine contre elle; ils la regardoient comme apportant un obstacle à tous leurs projets d'agrandissement. Sixte n'avoit oublié ni les secours donnés à Nicolas Vitelli, seigneur de Città di Castello, ni la ligue formée dans le nord de l'Italie, ni les négociations entamées par Laurent pour empêcher Jérôme Riario d'acquérir Imola. Jérôme, de son côté, craignoit qu'à la mort du pape les Médicis ne le dépouillassent aisément d'une souveraineté qui n'auroit plus d'appui. Il désiroit rendre à Florence sa liberté, pour se mettre ensuite sous la protection de cette république. François des Pazzi, qui voyoit familièrement et Sixte et Riario, envenimoit leur haine en l'unissant à la sienne, et il cherchoit avec eux les moyens de mettre un terme à une usurpation qui s'affermissoit chaque jour (1). CHAP. LXXXV. 1478.

L'histoire passée de la république ne laissoit aucun doute sur le mauvais succès de toutes les tentatives d'émigrés : une aggression extérieure, loin d'ébranler le gouvernement, l'affermissoit en lui donnant occasion d'emprisonner ou d'exiler ses ennemis secrets, et d'employer les ressources de l'état avec plus d'énergie. La tentative d'une réforme légale étoit tout aussi

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 359.

CHAP. LXXXV. 1478. inutile; quand on auroit trouvé au milieu de conseils corrompus, un homme assez courageux pour réclamer au nom des lois le maintien de la liberté, son dévouement n'auroit produit autre chose que sa perte immédiate. Les Médicis n'étoient plus soumis aux lois, n'étoient plus justiciables d'aucuns tribunaux, et tout recours contre eux n'auroit servi qu'à leur désigner de nouvelles victimes. Une levée de boucliers dans la ville étoit également impraticable; la vigilance constante du gouvernement auroit empêché les Pazzi de réunir chez eux, en armes, les citoyens de leur parti, ou les paysans de leurs campagnes. Et quand encore on auroit pu dérober aux Médicis la première connoissance d'un rassemblement hostile, comme ils étoient maîtres du palais, des portes et de tous les lieux forts, comme les magistrats et les juges étoient leurs cliens et leurs créatures, toutes les forces militaires de l'état et tout l'appareil de la justice auroient été tournés contre leurs ennemis. Il ne restoit donc d'autre parti à prendre que celui d'une conjuration, car on étoit bien sûr qu'après que les deux Médicis auroient été tués, les citoyens qui trembloient devant eux, s'empresseroient de condamner leur mémoire, et de reconnoître comme un acte de la vengeance publique, l'attentat de leurs meurtriers. L'exemple récent de la conspiration de

Milan, loin de décourager les conjurés, pouvoit leur inspirer de la confiance; il avoit montré combien il étoit facile de se défaire d'un tyran; et si le peuple de Milan ne s'étoit pas soulevé ensuite, on pouvoit alléguer qu'il reconnoissoit Galéaz Sforza, quelque odieux qu'il fût, pour son souverain; tandis que les Médicis n'osoient pas même avouer ouvertement qu'ils se crussent d'un rang supérieur aux autres Florentins. CHAP. LXXXV. 1478.

Les esprits étoient déjà aigris par des offenses mutuelles, et les ennemis des Médicis se préparoient déjà à une conjuration, lorsque de nouvelles injures leur procurèrent des alliés inespérés. D'une part, Philippe de Médicis, archevêque de Pise, étant mort, Sixte IV lui donna pour successeur François Salviati, parent d'un Jacob Salviati que les Médicis avoient fait déclarer rebelle (1). Ils ne voulurent pas reconnoître ce nouveau prélat, et ils lui refusèrent la possession de son archevêché. D'autre part, Charles de Montone, fils de Braccio, l'un des restaurateurs de l'art militaire en Italie, ayant acquis lui-même quelque réputation dans les armes, voulut tenter de recouvrer l'auto-

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 359. — *Scipione Ammirato* L. XXIV, p. 116. — *Conjurationis Pactianæ. Comment. Politiani.* p. 6.

CHAP. LXXXV. 1478. rité que son père avoit exercée sur Pérouse. Il étoit venu à Florence, après avoir terminé le temps de service pour lequel il s'étoit engagé avec les Vénitiens, et il y avoit rassemblé quelques compagnies d'hommes d'armes. Cependant, comme il avoit appris que les Florentins venoient de renouveler leur alliance avec Pérouse, il avoit renoncé à son entreprise contre cette ville, et il avoit tourné ses armes contre la république de Sienne, avec laquelle Florence n'étoit point en guerre, mais qu'elle n'étoit pas fâchée de voir humiliée. Charles de Montone, pendant l'été de 1477, enleva un grand nombre de châteaux aux Siennois, de qui il réclamoit le payement d'une dette contractée envers son père; et comme il les trouva mal préparés à se défendre, il se flattoit déjà de soumettre cette république; mais les Florentins avoient consenti à causer quelque dommage à des voisins qu'ils n'aimoient pas, sans vouloir pour cela laisser allumer une guerre sur leurs frontières. Ils forcèrent Montone à abandonner son entreprise; la république de Sienne n'en garda pas moins un profond ressentiment de ce que l'armée qui avoit envahi son territoire étoit partie des états florentins (1). Pour s'en ven-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 114. — *Macchiavelli Istor.* L. VII, p. 346.

ger, elle contracta une étroite alliance avec le pape et le roi de Naples (1), tandis que Sixte IV de son côté, rassembla une petite armée sur les frontières florentines, sous prétexte d'assiéger le château de Montone, et de punir ainsi le capitaine qui venoit de troubler la paix (2). CHAP. LXXXV. 1478.

Sur ces entrefaites, le projet de changer le gouvernement de Florence par le meurtre des Médicis, fut arrêté entre François des Pazzi et Jérôme Riario; ils le communiquèrent à l'archevêque François Salviati, qu'ils savoient irrité par des injures récentes, et en effet il y entra avec ardeur. François Pazzi vint ensuite à Florence, pour associer à la conjuration son oncle Jacob, le chef de la famille; mais il y trouva plus de difficultés qu'il n'en avoit attendu. Jean-Baptiste de Montesecco, condottière assez accrédité au service du pape, et confident de Jérôme Riario, fut dépêché à son tour auprès de ce vieux magistrat, pour le persuader. Montesecco s'étoit rendu en Toscane, chargé d'une feinte négociation avec Laurent de Médicis, et avant son départ il avoit eu une audience du pape, qui avoit offert toutes ses forces pour appuyer la conjuration (3). Ce fut cette accession du

(1) *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* p. 782.

(2) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 366. — *Allegr. Allegretti Diari Sanesi.* p. 783.

(3) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 364. — *J. Mich. Bruti.* L. VI, p. 146.

CHAP. LXXXV. 1478.

pape au complot, qui entraîna enfin Jacob des Pazzi; il consentit alors à s'en rapporter à ce que son neveu feroit pour lui à Rome. En effet, François y étoit retourné pour mûrir ses projets, de concert avec le pape, le comte Riario, et l'ambassadeur de Ferdinand, qui de son côté promettoit une puissante coopération. Il fut convenu que, sous prétexte d'attaquer Montone, une armée pontificale s'assembleroit dans l'état de Pérouse; que Lorenzo Giustini de Città di Castello, le rival de Nicolas Vitelli, lèveroit des soldats, comme pour suivre sa querelle; que Jean-François de Tolentino, un des condottieri du pape, passeroit avec sa troupe en Romagne, et que François des Pazzi, l'archevêque Salviati et Jean-Baptiste de Montesecco reviendroient à Florence, pour augmenter le nombre des conjurés, et trouver le moment d'accabler en même temps les deux frères (1).

Parmi ceux qui s'engagèrent à seconder Pazzi et Salviati, on comptoit Jacques, fils de Poggio Bracciolini, l'écrivain celèbre auquel, parmi plusieurs autres ouvrages, nous devons une histoire florentine. Jacques étoit auteur lui-même de quelques ouvrages d'érudition (2). On y voyoit encore deux Jacques Salviati, l'un

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 366.

(2) *W. Roscoe, Life of Lorenzo.* Chap. V, p. 185, note.

frère, l'autre cousin de l'archevêque; Bernard CHAP. LXXXV.
Bandini et Napoléon Francesi, jeunes gens 1478.
pleins d'audace, et tout dévoués à la maison Pazzi; Antoine Maffei, prêtre de Volterra et scribe apostolique, et Etienne Bagnoni, prêtre qui enseignoit la langue latine à une fille naturelle de Jacob Pazzi. Tous les membres de la famille de ce dernier ne prirent point part au complot; René, l'un des cinq frères, fils de Pierre, refusa avec fermeté de s'y engager, et se retira à la campagne, pour n'être pas confondu avec les conspirateurs (1).

Le pape avoit envoyé à l'université de Pise Raphael Riario, neveu du comte Jérôme, jeune homme à peine âgé de dix-huit ans; et le 10 décembre 1477, il le fit cardinal. Son élévation à cette nouvelle dignité, devoit être célébrée par des fêtes. Les conjurés pensèrent qu'elles offriroient une occasion facile de réunir Laurent et Julien de Médicis en un même lieu, pour les tuer ensemble; car il étoit essentiel que les deux frères fussent attaqués en même temps, autrement la mort de l'un auroit averti l'autre de se mettre sur ses gardes. Le pape écrivit, en conséquence, au cardinal Riario, de faire tout ce que lui ordonneroit l'arche-

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 367. — *Politianus*, *Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 8-9.

CHAP. LXXXV. 1478.

vêque de Pise; et peu après, l'archevêque fit venir le cardinal à Florence. Jacob des Pazzi lui donna un festin à sa maison de Montughi, à un mille de la ville. Il y avoit invité les deux frères Médicis, mais Julien n'y vint point. Il n'assista pas davantage à un festin donné au cardinal par Laurent à Fiesole; enfin, l'on apprit qu'il ne seroit pas non plus à celui que Laurent destinoit à Riario, dans sa maison de la ville, le 26 avril 1478. Ce fut alors seulement qu'on résolut d'attaquer les deux frères ce même jour à la cathédrale, où le cardinal Riario devoit entendre la messe, et où les Médicis ne pourroient guère se dispenser d'assister avec lui au service divin (1).

François des Pazzi et Bernard Bandini se chargèrent de tuer Julien. On regardoit leur entreprise comme plus difficile, parce que ce jeune homme timide portoit habituellement une cuirasse sous ses habits; et on avoit donné à Jean-Baptiste de Montesecco la commission de tuer Laurent. Montesecco s'en étoit chargé volontiers, lorsque le meurtre avoit dû s'exécuter dans un festin; mais quand le lieu destiné à l'entreprise fut changé, et que ce fut dans l'église, et pendant la messe, qu'il dut tuer un

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 368. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 117. — *J. Michael Bruti.* L. VI, p. 148.

homme avec lequel il avoit eu des rapports d'hospitalité, il déclara qu'il ne se sentoit point capable de joindre le sacrilége à la trahison. Les scrupules de ce militaire causèrent le mauvais succès de tout le complot, parce qu'entre les conjurés il ne se trouva plus que des prêtres, que l'habitude de vivre dans l'église rendît indifférens au lieu où ils se trouvoient, et que l'idée du sacrilége n'effrayât pas (1). On fut donc réduit à remettre le soin de frapper Laurent au scribe apostolique, Antoine de Volterra, et à Etienne Bagnoni, curé de Montemurlo. Le moment fixé fut celui où le prêtre élevant l'hostie, les deux victimes à genoux baisseroient la tête, et ne pourroient voir leurs assassins. Les cloches de la messe devoient faire connoître aux autres conjurés, chargés d'attaquer le palais public, l'instant du sacrifice. L'archevêque Salviati, avec les siens, et Jacob, fils de Poggio Bracciolini, devoient se rendre maîtres de la seigneurie, et la forcer d'approuver un meurtre déjà exécuté (2).

CHAP. LXXXV. 1478.

(1) Parumper hæsitatum est, cum obtruncando Laurentio miles delectus, et multa emtus mercede, negaret sese in loco sacro cædem ullam perpetraturum, deinde alio negotium suscipiente, qui familiarior, ut pote sacerdos, et ob id minus sacrorum locorum metuens. — *Anton. Galli de rebus Genuens.* T. XXIII, p. 282.

(2) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 369. — *Politiani Commentar.* p. 11.

CHAP. LXXXV. 1478.

Les conjurés étoient dans le temple, Laurent et le cardinal y étoient arrivés, l'église étoit pleine de monde, le service divin étoit commencé, et Julien ne paroissoit point encore. François des Pazzi et Bernard Bandini allèrent le chercher; ils lui persuadèrent que sa présence étoit nécessaire; en même temps ils passèrent, comme en plaisantant, les bras autour de son corps, pour reconnoître s'il avoit sa cuirasse. Mais Julien, qui souffroit d'un mal de jambe, n'avoit pris aucune armure; il avoit même, contre sa coutume, quitté son couteau de chasse, parce qu'il frappoit sur sa jambe malade. Julien, cependant, entra dans l'église et s'approcha de l'autel; deux conjurés étoient auprès de lui, deux autres auprès de son frère, et la foule qui les entouroit, leur donnoit un prétexte pour serrer de près les Médicis. Le prêtre souleva l'hostie, et à l'instant Bernard Bandini frappa de son poignard Julien à la poitrine. Celui-ci, après avoir fait quelques pas, tomba par terre. François des Pazzi se jeta sur lui, et le frappa à coups redoublés avec tant de fureur, qu'en même temps il se blessa lui-même grièvement à la cuisse. Au même instant, les deux prêtres attaquoient Laurent. Antoine de Volterra, appuyant la main gauche sur son épaule, voulut lui porter un coup de poignard dans le col; mais Laurent se dégagea rapide-

ment, il enveloppa son bras gauche de son man- CHAP. LXXXV.
teau dont il se fit un bouclier, il tira son épée, 1478.
et se défendit avec l'aide de ses deux écuyers, André et Laurent Cavalcanti. Le dernier fut blessé, Laurent l'étoit lui-même légèrement au col, lorsque les deux prêtres perdirent courage et s'enfuirent. Bernard Bandini, au contraire, laissant Julien qu'il venoit de tuer, courut vers Laurent, et tua sur sa route François Nori qui lui barroit le chemin. Laurent s'étoit réfugié dans la sacristie avec ses amis. Politien en fermoit les portes de bronze, tandis qu'Antoine Ridolfi suçoit la blessure que son patron avoit reçue, et y mettoit un premier appareil.

Cependant les amis des Médicis, épars dans le temple, se rassemblèrent l'épée à la main devant les portes de la sacristie; ils demandèrent qu'on leur ouvrît, et que Laurent se mît à leur tête. Celui-ci craignoit d'être trompé par ces cris, et il n'osa point ouvrir, jusqu'à ce que Sismondi della Stufa, jeune homme qui lui étoit attaché, fût monté par l'escalier de l'orgue à une fenêtre d'où il pouvoit voir l'intérieur de l'église: d'une part, il reconnut Julien, dont Laurent ignoroit le sort; il le vit baigné dans son sang et étendu par terre; de l'autre, il s'assura que ceux qui demandoient à entrer, étoient de vrais amis des Médicis. Sur son rapport on leur ouvrit la porte, et Laurent se mit

CHAP. LXXXV. au milieu d'eux pour regagner sa maison (1).

1478. Les conjurés n'avoient point disposé de renforts dans l'église pour relancer leurs victimes dans leur retraite, ce qui probablement n'auroit pas été difficile; ils avoient réservé toutes leurs forces pour se rendre maîtres du palais public. Ils savoient, en effet, que la multitude ne juge que sur des images grossières, et qu'elle reconnoîtroit pour dépositaires de l'autorité souveraine, les vainqueurs quels qu'ils fussent, dès qu'ils seroient entourés des gardes de la seigneurie, et qu'ils siégeroient sur le tribunal. L'archevêque s'étoit rendu au palais avec les Salviati ses parens, Jacques Bracciolini, et une troupe de conjurés d'un ordre inférieur, troupe composée surtout d'habitans de Pérouse. Il laissa à la première entrée une partie de ses satellites, avec ordre de s'emparer de la porte principale dès qu'ils entendroient du bruit. Il en conduisit d'autres avec lui jusqu'à l'appartement qu'habitoit la seigneurie; il leur donna ordre de se cacher dans la chancellerie, pour ne point causer d'alarme. Mais ceux-ci ayant tiré la porte sur eux, elle se trouva fermer à ressort, de manière à ne pouvoir plus se rouvrir sans clef; en sorte que cette bande de conjurés, la

(1) *Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 13 et 14. — *Commentari di Ser Filippo Nerli.* L. IV, p. 64.

plus nécessaire de toutes à l'action, demeura dans l'impossibilité d'y participer. CHAP. LXXXV. 1478.

Cependant l'archevêque Salviati étoit entré auprès du gonfalonier, et avoit prétendu avoir quelque chose à lui communiquer de la part du pape. Ce premier magistrat étoit alors le même César Pétrucci qui avoit été surpris à Prato par Bernardo Nardi, et qui avoit couru risque d'être tué dans cette conjuration. Dès-lors il étoit demeuré plus défiant qu'un autre : il remarqua que l'archevêque, en lui parlant, étoit tellement troublé, qu'à peine les paroles qu'il balbutioit avoient un sens. Salviati changeoit sans cesse de couleur, il se tournoit vers la porte, il toussoit comme s'il vouloit donner un signal, et il ne savoit point dissimuler son agitation. César Pétrucci s'élança lui-même à cette porte, il y trouva Jacques Bracciolini qu'il saisit par les cheveux, qu'il renversa par terre, et qu'il donna à garder à ses sergens. Il appela en même temps les prieurs à se défendre : traversant avec eux la cuisine du palais, il y saisit une broche avec laquelle il se mit en garde à la porte de la tour, où la seigneurie se retira. Pendant ce temps, les sergens fermèrent les diverses portes des corridors du palais, et attaquèrent alors séparément les conjurés, dont la plupart s'étoient déjà emprisonnés d'eux-mêmes dans la chancellerie. Tous ceux qui avoient

CHAP. LXXXV. 1478. suivi Salviati à l'étage supérieur, furent bientôt arrêtés; ils furent tous tués à l'instant, ou jetés vivans par les fenêtres. Mais l'autre bande de conjurés qui étoit demeurée à la porte d'entrée, s'en étoit saisie; et au moment du tumulte, lorsque les amis des Médicis accoururent en foule au palais pour porter secours à la seigneurie, les conjurés leur en fermèrent l'entrée, et soutinrent quelque temps une sorte de siége (1).

Parmi ceux qui s'étoient chargés de tuer les Médicis, les deux prêtres qui s'étoient enfuis lâchement, furent poursuivis par les amis de Laurent, et mis en pièces. Bernard Bandini, après que Laurent lui eut échappé, lorsqu'il vit que son compagnon François Pazzi étoit blessé, et que le peuple se déclaroit contre lui, comprit que la partie étoit perdue. Il ne balança point à sortir de la ville, et il se mit aussitôt en sûreté. François Pazzi, de retour chez lui, se trouva tellement affoibli par le sang qu'il avoit perdu, de la blessure qu'il s'étoit faite lui-même, qu'il ne put pas se tenir à cheval. Renonçant donc à parcourir la ville, en appelant le peuple à la liberté, comme il avoit compté le faire, il pria Jacob Pazzi, son oncle,

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 373.—*Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 15. —*Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 118. —*Diar. Parmense.* T. XXII, p. 278.

de le tenter à sa place. Jacob, malgré son grand âge, se mit à la tête d'une centaine d'hommes rassemblés dans sa maison à cet effet, et marcha vers la place du palais, en invitant les citoyens auxquels l'occasion de redevenir libres étoit présentée, à prendre les armes. Mais personne ne vint se joindre à lui, tandis que les prieurs, du haut du palais qu'ils occupoient, lui lançoient des pierres. Son beau-frère, Serristori, qu'il rencontra seul dans les rues, lui reprocha le tumulte qu'il causoit dans Florence, et lui conseilla de se retirer. Jacob des Pazzi, ne recevant de secours d'aucun côté, marcha avec sa troupe vers une des portes de la ville; il en sortit et prit la route de Romagne (1). CHAP. LXXXV. 1478.

Laurent retiré chez lui n'avoit pris aucune mesure pour arrêter les conspirateurs; il avoit abandonné sa vengeance au peuple: elle n'en fut que plus cruelle. Le gonfalonier, César Pétrucci, irrité du danger qu'il avoit couru, fit pendre aux fenêtres du palais l'archevêque Salviati, avec son frère, son cousin, et Jacob Bracciolini. Tous ceux qui l'avoient suivi périrent également, à l'exception d'un seul qui s'étoit caché sous un monceau de bois. Lorsqu'on le découvrit au bout de quatre jours, on le regarda

(1) *Macchiav.* L. VIII, p. 375. — *J. Mich. Bruti.* L. VI, p. 152.

CHAP. LXXXV. 1478. comme assez puni par la faim et la peur qu'il avoit éprouvées. Le peuple furieux étoit, de son côté, à la recherche de tous ceux qui avoient montré quelque opposition à l'ambition des Médicis, ou quelque liaison d'amitié avec les conjurés. Dès qu'ils lui étoient dénoncés, il les mettoit en pièces et traînoit leurs cadavres par les rues (1); leurs membres déchirés étoient portés sur des lances dans les divers quartiers de la ville, et cette soif frénétique de vengeance sembloit ne pouvoir jamais s'assouvir. Le jeune cardinal Riario, qui n'étoit point instruit du complot, s'étoit sauvé sur l'autel, où il avoit été défendu avec peine par les prêtres. François Pazzi, tiré du lit sur lequel sa blessure l'avoit forcé à se jeter, fut conduit au palais, sans qu'on lui permît de reprendre ses habits, et pendu ainsi à la même fenêtre que l'archevêque. En chemin, toutes les injures du peuple ne purent lui arracher un seul mot; il regardoit seulement d'un œil fixe ses concitoyens qui retournoient à leur esclavage, et il soupiroit (2). Guillaume des Pazzi s'étoit réfugié dans la maison de Laurent son beau-frère, et les intercessions de sa femme Blanche de Médicis le sauvèrent. René des Pazzi, qui s'étoit retiré d'a-

(1) *Commentari del Nerli.* L. III, p. 55.

(2) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 376.

vance à la campagne, pour ne prendre aucune part à la révolution, voulut cependant s'enfuir quand il sut qu'elle avoit éclaté; mais reconnu sous l'habit de paysan qu'il avoit revêtu, il fut arrêté et reconduit à Florence où il fut pendu. Jacob des Pazzi fut également arrêté par les montagnards, à son passage des Apennins; il les supplia de le tuer immédiatement; il leur offrit même pour cela une récompense, mais il ne put les fléchir, et il fut pendu avec son neveu René. C'étoit déjà le quatrième jour depuis la conjuration, et pendant tout ce temps la populace s'étoit baignée dans le sang. Plus de soixante-dix citoyens, coupables ou suspects d'avoir eu part au complot, avoient été mis en pièces et leurs membres traînés dans les rues (1). Le corps de Jacob des Pazzi fut soumis à plusieurs reprises à cette indignité : il avoit d'abord été enterré dans le tombeau de ses ancêtres; mais, comme on prétendit l'avoir entendu blasphémer à sa mort, habitude à laquelle il paroît avoir été sujet, on attribua les pluies violentes qui suivirent, à ce que le corps d'un blasphémateur reposoit dans une terre consacrée. Il en fut enlevé pour être enterré le long

(1) Allegretti assure que, pendant les jours suivans, on fit mourir encore plus de deux cents personnes. *Diari Sanesi*. p. 784.

CHAP. LXXXV. 1478.

des murs; des enfans l'arrachèrent de nouveau de cette seconde sépulture, pour le traîner longtemps dans les rues, avant de le jeter dans l'Arno. Jean-Baptiste de Montesecco eut la tête tranchée, après un long interrogatoire, par lequel il fit connoître toute la part que le pape avoit eue à la conspiration. Bernard Bandini, ne s'arrêtant point dans sa fuite, avoit été chercher un refuge à Constantinople, mais dans cette ville même Laurent de Médicis eut le crédit de le faire arrêter. Le sultan Mahomet II le rendit, et Bandino, rentré à Florence le 14 décembre de l'année suivante, fut pendu aux fenêtres du Bargello, le 29 décembre 1479 (1).

Les historiens florentins qui ont vécu sous les Médicis, ont fait des Pazzi le portrait le plus désavantageux. Politien leur attribue tous les vices, même les plus incompatibles : on les accuse en général d'un orgueil excessif; François se laissoit aveugler par la colère, et c'est dans cet égarement qu'il se blessa lui-même, croyant frapper son ennemi. Jacob étoit adonné au jeu et à l'habitude de blasphémer; c'étoit d'ail-

(1) *Strinatus apud Adimarum, in notis ad Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 56. — *Annales Bononienses Hieronymi de Bursellis,* T. XXIII, p. 902. Cet historien le nomme Bernardo di Bandino Baroncelli. En effet, Bandino est en Toscane un nom de baptême; tous les autres cependant prennent Bandini pour un nom de famille.

leurs un homme fort charitable. Il consacroit une partie de son revenu à secourir les pauvres et à enrichir les églises. Pour ne point courir risque d'envelopper dans son malheur ceux qui avoient eu confiance en lui, il avoit payé toutes ses dettes la veille du jour fixé pour exécuter la conspiration, et il avoit consigné à leurs propriétaires toutes les marchandises qu'il avoit en douane pour le compte d'autrui (1). CHAP. LXXXV. 1478.

Encore que les conjurés n'eussent pas réussi dans leur attaque, la situation de Laurent de Médicis étoit toujours fort dangereuse. Les troupes assemblées dans la vallée du Tibre, sous Laurent Giustini, et en Romagne sous Jean-François de Tolentino, étoient déjà entrées sur le territoire florentin; mais ayant appris le désastre des Pazzi, elles se retirèrent sans se laisser entamer. Pendant ce temps le roi Ferdinand envoyoit d'autres troupes qui avoient déjà passé le Tronto : il avoit publié son alliance avec le pape et la république de Sienne. Cette ligue avoit choisi pour général le duc d'Urbin, Frédéric de Montefeltro, et elle venoit de déclarer la guerre, non point à la république florentine, mais au seul Laurent de Médicis, qu'elle ne vouloit pas confondre avec

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 378.

CHAP. LXXXV. sa patrie. En même temps le pape frappoit la
1478. république florentine d'anathème, si dans le courant du mois, à dater du 1er de juin, jour où sa bulle fut publiée, elle ne livroit pas aux tribunaux ecclésiastiques Laurent de Médicis, le gonfalonier, les prieurs et les huit de la balie, avec tous leurs fauteurs, pour être punis selon l'énormité de leur crime (1). Ce crime étoit celui d'avoir porté les mains sur un ecclésiastique. « Parce que les citoyens, dit le pape, en » étoient venus entre eux à quelques dissen» sions civiles et privées, ce Laurent, avec les » prieurs de liberté, etc..... ayant tout-à-fait » rejeté la crainte de Dieu, et se trouvant en» flammés de fureur, vexés par une suggestion » diabolique, et emportés comme des chiens » à une rage insensée, ont sévi avec le plus » d'ignominie qu'ils ont pu sur des personnes » ecclésiastiques. Oh douleur! oh crime inoui! » ils ont porté leurs mains violentes sur un » archevêque, et le jour même du Seigneur ils » l'ont pendu publiquement aux fenêtres de » leur palais (2) ».

Le pape ne se défendit point d'avoir eu part à la conjuration; il ne chercha dans aucune de

(1) *Bulla Sixti IV, apud Raynald. Annal. Eccles.* 1478. §. 10, p. 273.

(2) *Ibid.* §. 9, p. 272.

ses bulles à repousser cette accusation; les Florentins, au contraire, reconnurent leur tort d'avoir fait mourir l'archevêque de Pise et les prêtres conjurés, qui n'étoient justiciables que des tribunaux ecclésiastiques; ils cherchèrent à apaiser le pape en se soumettant à ses censures, et ils rendirent la liberté au cardinal Riario (1). Cette modération leur fut inutile; le 10 des calendes de juillet une nouvelle bulle les frappa de peines plus graves : elle prohiba tout commerce avec eux à tous les fidèles, elle rompit leurs précédentes alliances, elle défendit à tous les états d'en contracter avec eux de nouvelles, et elle interdit à tout militaire de se mettre à leur solde (2).

Les Florentins cependant se préparèrent à repousser par les armes l'attaque dont ils étoient menacés, et le 13 juin ils créèrent, selon leur ancien usage, les décemvirs de la guerre (3). Ils adressèrent en même temps à tous les princes chrétiens un récit de la conspiration; ils réclamèrent par leurs ambassadeurs les secours du

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 120.

(2) *Annal. Eccles.* 1478, §. 12, p. 275. — *Diarium Parmense.* p. 279.

(3) Les dix de la guerre nommés dans cette occasion, furent Laurent de Médicis, Thomas Sodérini, Louis Guicciardini, Bongiani Gianfigliazzi, Pierre Minerbetti, Bernard Buongirolami, Roberto Lioni, Gedo Serristori, Antonio Dini, Nicolo Fedini. — *Scipion. Ammirato.* L. XXIV, p. 120.

CHAP. LXXXV. 1478. duc de Milan et ceux de la république de Venise, en vertu de leur alliance (1). En même temps ils assemblèrent à Florence un concile provincial de tous les prélats toscans; ils leur demandèrent une protestation contre la sentence de Sixte IV, et un appel de son excommunication à un concile œcuménique (2). Ils publièrent aussi la confession authentique de Montesecco, afin de mettre hors de doute la part qu'avoit eue le pape à la conspiration, et ils envoyèrent cette pièce avec leur appel, à l'empereur, au roi de France et aux principaux souverains de la chrétienté (3). Enfin, pour mettre Laurent de Médicis à l'abri d'entreprises semblables à celle à laquelle il venoit d'échapper, la seigneurie lui accorda autour de sa personne une garde de douze hommes (4).

Les monarques de l'Europe pouvoient difficilement apprécier les motifs des citoyens flo-

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 385.

(2) M. Roscoë a publié cette protestation, qui peut-être ne reçut jamais la sanction formelle du concile toscan. *Append.* n° 27, p. 114-153.

(3) Elle est aussi publiée par M. Roscoë, n° 28, p. 154-172. M. F. H. Egerton a publié, de son côté (Paris, 25 mars 1814. *In*-4.) une lettre de la seigneurie de Florence à Sixte IV, en date du 21 juillet 1478. Cette lettre est noble, ferme, et d'un style fort élégant.

(4) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 123.

rentins pour mettre un terme à l'usurpation de la maison de Médicis. Ils regardoient déjà ces deux frères comme des souverains légitimes, et un complot contre eux leur paroissoit une attaque contre la majesté des trônes. D'ailleurs, sans examiner les droits que pouvoient avoir les conjurés, la conduite du pape, en s'associant à eux, pour satisfaire la haine et la cupidité d'un neveu qui passoit pour son fils, leur paroissoit toujours scandaleuse. Aussi le roi de France, l'empereur Frédéric, les Vénitiens, le duc de Milan, le duc de Ferrare, menacèrent-ils Sixte IV de lui retirer leur obéissance, s'il continuoit à troubler la chrétienté par une guerre injuste. Louis XI renouvella les disputes sur la pragmatique sanction ; il voulut arrêter les annates, puisque les trésors qu'elles portoient à Rome étoient employés à faire la guerre aux chrétiens, non à les défendre contre les Turcs. Il cita même Sixte IV à un concile, qu'il parla d'assembler d'abord à Orléans puis à Lyon, mais qui n'eut jamais lieu (1). Enfin, il envoya en ambassade à Florence l'historien célèbre Philippe de Comines, pour relever le crédit des Médicis par une promesse éclatante de protection (2).

CHAP. LXXXV. 1478.

(1) *Annal. Eccles.* 1478, §. 13, p. 274.

(2) *Mémoires de Phil. de Comines.* L. VI, Ch. V. — *Collect. univ. des Mémoires.* T. XII, p. 40.

CHAP. LXXXV. 1478. Les plus sages cardinaux voyoient avec douleur l'autorité pontificale compromise par l'inconsidération du pontife; mais ils croyoient bien plus important de la sauver, que de contraindre Sixte IV à écouter les conseils de la prudence et de la justice. Dans une de ses dernières lettres (1), le cardinal de Pavie écrivoit au pape : « Je sais qu'il vient à nous, de la part » du roi de France, un ambassadeur fort estimé » dans les Gaules, dont la commission est toute » pleine d'orgueil. Il est chargé de nous retirer » l'obéissance des François, et d'en appeler à » un concile, si nous ne révoquons pas les cen» sures prononcées contre les Florentins, si » ceux qui ont tué Julien, ceux même qui ont » approuvé ce meurtre, ne sont pas punis; en» fin si nous ne renonçons pas à la guerre que » nous venons de commencer..... Cependant que » pourrions-nous faire de plus honteux, quelle » plus grande plaie, quelle mort plus cruelle » pourrions-nous infliger à l'autorité de Rome, » que de révoquer notre sentence, avant même » que l'encre avec laquelle elle a été écrite soit » séchée. Le seul fléau que Dieu nous ait accordé » pour notre conservation, tomberoit de nos » mains; le bâton apostolique ne conserveroit » plus de force pour briser les vases inutiles;

(1) Le cardinal de Pavie mourut le 11 septembre 1479.

» la puissance séculière auroit alors un refuge CHAP. LXXXV.
» contre les censures, et ce que notre foiblesse 1478.
» auroit abandonné une fois, notre courage ne
» pourroit jamais plus le recouvrer ».

Le cardinal proposa ensuite au pontife de gagner du temps par des réponses évasives, de promettre qu'il admettroit les Florentins en grâce, s'ils témoignoient leur repentance; mais de déclarer qu'il ne pouvoit le faire que dans une assemblée de tous les cardinaux, et que cette assemblée étoit impossible pendant la peste; de retenir, sous ce même prétexte de la peste, les ambassadeurs françois dans un lieu éloigné de la cour; de suivre enfin l'exemple du roi de France, qui quelquefois avoit différé un an entier avant de donner réponse aux légats de Rome. « Si le roi, dit-il, accède, comme il est
» probable, à ces délais, vous aurez du temps
» pour atterrer les armes de vos ennemis, et
» Dieu dans sa miséricorde nous octroie sou-
» vent des délivrances inattendues; si le roi n'y
» acquiesce pas, ce sera lui qui sera coupable
» et responsable de toutes les suites de son im-
» patience..... Alors, que votre sainteté se confie
» entièrement en Dieu; celui qui règne dans
» les cieux est plus grand que celui qui vit sur
» la terre. Le premier a soutenu ses prêtres dans
» de plus graves contentions, il ne leur man-
» quera pas dans un moindre péril: d'ailleurs

CHAP. LXXXV. 1478. » nos ennemis combattroient pour le péché, » nous contre le péché; eux voudroient notre » perte, et nous ce que nous voulons, c'est leur » salut et leur vie. Dans une situation si dissem- » blable, et quand notre cause est si juste, sans » doute nous devons placer en Dieu toute notre » espérance » (1).

Les conseils du cardinal de Pavie furent suivis: Sixte IV différa jusqu'au 27 janvier suivant, d'accorder une première audience aux ambassadeurs de France; alors même il ne leur donna point une réponse positive; il leur dit qu'il chargeroit un légat de porter à Louis XI l'expression de ses sentimens; cependant il ajouta qu'il avoit vu avec peine ce monarque prêter l'oreille à Laurent et à ses complices, plutôt qu'à celui qui n'a reçu son autorité que de Dieu lui-même, et qui n'en doit compte qu'à lui; car le texte sacré a dit: « L'orgueilleux qui ne » veut pas obéir à l'ordre du pontife qui rend » un culte à ton Dieu, doit mourir par le décret » du juge. Ainsi tu ôteras le mal du milieu » d'Israel; le peuple, en le voyant, rentrera dans » le tremblement, et aucun ne s'enflera plus » d'un vain orgueil » (2). Et pendant que le pape

(1) *Cardin. Papiensis Ep.* 693, 16 julii 1478. — *Ann. Eccl.* 1478, §. 15, 16, p. 274.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1478, §. 18, 19, p. 275. *Ex Archivio msto Vaticani.*

paralysoit par ses lenteurs et ses réponses ambiguës, la ligue qui sembloit se former contre lui, il poursuivoit avec vigueur la guerre qu'il avoit entreprise en Toscane. CHAP. LXXXV. 1478.

CHAPITRE LXXXVI.

Guerre entre Sixte IV, allié de Ferdinand de Naples, et les Florentins. — Gênes recouvre sa liberté. Suite et fin de la guerre de Venise contre les Turcs.

1478.

CHAP. LXXXVI. 1478. LA conduite d'une conspiration demande toujours un certain degré de dissimulation et même de fausseté ; les hommes contre lesquels de pareilles attaques sont dirigées, se plaignent souvent avec amertume de la perfidie de ceux qu'ils avoient regardés comme leurs amis ; ils oublient leurs propres offenses, parce que ceux qui s'en sont vengés n'en témoignoient point de ressentiment, et ils demandent qu'on les attaque à visage découvert et à armes égales, tandis qu'eux-mêmes s'enferment dans des forteresses, qu'ils s'entourent de gardes, et qu'ils arment tout un peuple pour se défendre. Mais pour que le reproche de dissimulation n'entache pas la réputation des conspirateurs, il faut qu'un danger éminent, un danger personnel les jus-

tifie. Ceux qui dirigent leurs coups d'un lieu de sûreté, qui pouvant combattre avec les armes des princes, ont recours au poignard des assassins, méritent seuls l'opprobre qui doit retomber sur la trahison. Les Pazzi et les Salviati peuvent paroître grands et dignes de respect, lors même qu'ils endorment les Médicis par de fausses caresses, et que les serrant dans leurs bras en signe d'amitié, ils cherchent sous leurs habits si ces victimes dévouées portent une cuirasse; mais Sixte IV, qui bénit les armes des conspirateurs, et Ferdinand de Naples qui fait avancer son armée pour les seconder; ce souverain pontife et ce monarque qui ébranlent eux-mêmes la législation sous la protection de laquelle ils vivent, ne méritent pas plus d'estime que les lâches qui payent des meurtriers mercenaires pour satisfaire leur vengeance. Toutes les fois que le recours à la vindicte publique est possible, la vindicte privée est interdite. Les vengeurs des particuliers sont les tribunaux, le tribunal des souverains c'est la guerre. Les tribunaux sont impuissans pour défendre l'honneur, infidèles lorsqu'il faudroit défendre la liberté; c'est pourquoi le glaive a été rendu par l'opinion aux citoyens pour venger leur honneur dans des duels, et recouvrer leur liberté dans des conspirations légitimes. Les duels comme les conspirations sont interdits par l'honneur aux

CHAP. LXXXVI. 1478. souverains qui ont un autre juge, dans le sort des armes publiques.

Sixte IV avoit peut-être de grandes pensées et de nobles projets pour l'indépendance de l'Italie; sans apprécier la liberté, il connoissoit la puissance des républiques; il vouloit assurer à la péninsule tous les moyens de repousser les attaques des étrangers et des barbares, en réunissant la Lombardie à la Toscane, sous l'égide de gouvernemens que la confiance et l'amour des peuples rendissent inébranlables. Le plan qu'il avoit conçu dans sa tête, et que nous verrons se développer, étoit digne d'un homme de génie, et même d'un ami vrai de son pays; mais le caractère du pape corrompoit son esprit, et mêloit de la fausseté et de la perfidie à ses vastes conceptions. Incapable de distinguer la vertu d'avec le crime, tous les moyens d'exécution lui étoient indifférens, et il déshonoroit ses projets par les instrumens dont il faisoit choix pour les accomplir. Ainsi, tout en s'armant pour la liberté, il se rendoit odieux aux républicains eux-mêmes; en invoquant le pouvoir de l'Eglise il scandalisoit les catholiques, et en projetant l'indépendance de l'Italie, il l'exposoit le premier aux invasions de l'étranger.

Sixte IV et Ferdinand s'étoient préparés à la guerre, avant que les premiers coups fussent portés par les Pazzi contre les Médicis. Les Flo-

rentins, au contraire, n'avoient point encore d'armée, et il leur falloit un temps assez long pour s'en former une. On rassembloit pour eux en Lombardie tous les capitaines qui cherchoient du service, et on avoit engagé sous leurs drapeaux Nicolas Orsini, comte de Pitigliano; Conrad Orsini, Rodolphe de Gonzague, frère du marquis de Mantoue, ses deux fils, et d'autres capitaines. Quant aux petits princes de Romagne qui faisoient tous le métier de *condottieri*, Sixte IV avoit prévenu les Florentins. Il avoit pris à sa solde Frédéric duc d'Urbin, Robert Malatesti, seigneur de Rimini, et Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro. L'armée pontificale ainsi complétée, entra sur les terres de la république au mois de juillet, avec celle du duc de Calabre (1). Les Florentins ne pouvant tenir la campagne, distribuèrent leurs soldats dans les lieux forts, sur les confins de l'état de Sienne et du duché d'Urbin. Ils formèrent aussi un camp au Poggio imperiale; mais là on voyoit autant de troupes indépendantes qu'ils avoient de condottieri dans leur armée; aucun ne vouloit reconnoître l'autorité d'un autre; les ordres des commissaires nommés par la république étoient méprisés; chaque capitaine se croyoit au moins l'égal des bourgeois qui siégeoient

CHAP. LXXXVI. 1478.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 121.

CHAP. LXXXVI. dans le conseil, et il auroit cru manquer à son
1478. honneur, s'il avoit obéi aux commandemens d'un homme que sa naissance et son rang n'élevassent pas au-dessus de tous les autres.

Les Florentins, pour rétablir la subordination, offrirent au duc Hercule de Ferrare le commandement de leur armée, avec une paye de soixante mille florins, qui se réduiroit à quarante mille à la paix. Ils ne voulurent point écouter les conseils de la seigneurie de Venise, qui leur représentoit qu'Hercule ayant épousé une fille de Ferdinand, mettroit peu de vigueur à combattre Alfonse de Calabre son beau-frère (1). Hercule hésita lui-même assez longtemps avant d'accepter les offres qui lui étoient faites, et ce ne fut que le 30 août qu'il signa son traité avec les commissaires florentins (2).

Cependant les hostilités avoient commencé dès le milieu de juillet, les ducs d'Urbin et de Calabre avoient ravagé avec une extrême cruauté la partie du territoire florentin qu'ils avoient envahie; ils avoient assiégé successivement Rencine, la Castellina, château fort à huit milles de Sienne, et Radda. Ces trois forteresses avoient été défendues avec courage, mais toutes trois avoient capitulé, sous condi-

(1) *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia.* T. XXII, p. 1209.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 126.

tion d'ouvrir leurs portes aux ennemis, si elles n'étoient pas secourues avant un terme donné; et l'armée florentine, instruite de cette capitulation, n'avoit point osé livrer bataille pour les sauver (1). Les ennemis avoient pris ensuite Mortaio, ils assiégeoient Brolio, ils menaçoient Cacchiano, lorsque le duc de Ferrare arriva enfin le 8 septembre à Florence. Le 12 il alla visiter le camp; mais pendant ce temps même Brolio se rendoit aux ennemis presque en sa présence; et ceux-ci, au mépris de la capitulation qu'ils avoient signée, pilloient et brûloient ce château, comme ils avoient peu auparavant pillé et brûlé celui de Radda (2). CHAP. LXXXVI. 1473.

Jusqu'à l'arrivée du duc de Ferrare, les Florentins avoient pu s'affliger de n'avoir point de chef; ils ne tardèrent pas ensuite à se repentir d'en avoir choisi un qui manquoit de talent ou de résolution, si même il n'étoit pas en secret d'accord avec leurs ennemis. On avoit attendu le moment fixé par les astrologues, pour lui remettre le bâton du commandement : et ceux-ci l'avoient différé jusqu'au 27 septembre, à dix heures et demie, ou seize heures à l'italienne. En attendant que le moment favorable fût venu, Hercule avoit laissé prendre Cac-

(1) *Diario Sanese di Allegreto Allegretti.* p. 785. — *Orlando Malavolti Storia di Sienna.* P. III, L. III, f. 73.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 127.

CHAP. LXXXVI. 1478. chiano sous ses yeux, et il laissoit assiéger Monte San-Sovino dans le val de Chiana, une des places les plus importantes de la frontière, puisqu'elle commandoit l'entrée de la plaine d'Arezzo et de celle de Cortone, du val d'Ambra et du val d'Arno (1).

Tantôt le duc de Ferrare disputoit avec les commissaires florentins, tantôt avec ses propres officiers; il ne trouvoit jamais qu'aucun lieu fût assez sûr pour y asseoir son camp; il refusoit de s'approcher des ennemis, et il s'empressa de conclure avec eux un armistice aux conditions les plus désavantageuses. Il consentit à ce que pendant sa durée, le duc d'Urbin continuât les travaux du siége de San-Sovino. Cet armistice s'étant terminé à la fin d'octobre, le duc de Ferrare proposa de remettre San-Sovino en mains tierces, pour donner le temps de recommencer des négociations; il suggéra encore d'autres expédiens, qui montroient tous ou la foiblesse de son caractère, ou sa mauvaise foi, et il se refusa constamment à livrer bataille pour délivrer les assiégés : ses forces étoient cependant à-peu-près égales à celles des ennemis; il avoit sous lui sept mille hommes de cavalerie et six mille fantassins, le duc d'Urbin avoit mille cavaliers de plus et deux mille fantassins de

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 128.

moins (1). Enfin San-Sovino se rendit le 8 novembre, presque sous les yeux du duc de Ferrare; et les ennemis s'étant mis en quartiers d'hiver entre Foiano, Lucignano et Asinalunga, sur les frontières de l'état de Sienne, il termina de son côté cette honteuse campagne, en logeant ses troupes entre l'Olmo et Pulicciano (2). CHAP. LXXXVI. 1478.

On ne peut se défendre de quelque surprise en voyant que Laurent de Médicis ne parut point dans le camp florentin, pendant le cours d'une guerre où sa patrie n'étoit engagée que pour lui. Il avoit laissé l'armée éprouver les inconvéniens, d'abord de l'insubordination, avant que le duc de Ferrare y fût arrivé, ensuite de la défiance, et peut-être de la trahison, après sa venue, sans essayer d'y rétablir l'ordre ou d'en presser les opérations. Le gouvernement, et lui-même peut-être, n'avoient pas une grande confiance en ses talens militaires; mais les commissaires que la république envoyoit à l'armée, n'étoient probablement pas plus belliqueux que lui. Lorsque le manifeste de Sixte IV et de Ferdinand avoit été porté à Florence, et que Lau-

(1) On commençoit alors à compter la cavalerie par escadrons, ou *squadre*, le plus souvent de soixante-quinze hommes. Le duc d'Urbin en avoit 109, et les Florentins 94. *Diarium Parmense.* p. 289.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 130.—*Allegr. Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 784.

CHAP. LXXXVI. 1478. rent s'y étoit vu désigné comme seul ennemi de ces deux souverains, il avoit convoqué un conseil de *Richiesti*, où trois cents citoyens avoient été invités. Il leur avoit déclaré qu'il étoit prêt à se soumettre à l'exil, à la prison, à la mort même, si sa patrie croyoit devoir le sacrifier, pour se soustraire à l'attaque de ses ennemis. Mais en même temps il leur avoit rappelé que leur prudence et leur persévérance suffisoient seules pour résister à l'orage, et parvenir au terme des maux dont on les menaçoit. Les Florentins appelés à ce conseil, répondirent à cette interpellation généreuse, en s'engageant à consacrer leurs fortunes et leurs vies à la défense de Laurent de Médicis (1).

Tandis que les décemvirs de la guerre faisoient de nouvelles levées de soldats, rassembloient des munitions, et rétablissoient le matériel de l'armée, la république envoyoit ses plus habiles négociateurs aux puissances dont elle pouvoit espérer des secours. Donato Acciaiuoli, l'un des hommes de lettres les plus recommandables du siècle, avoit été chargé de l'ambassade de France; mais il mourut à Milan avant d'avoir pu se rendre à sa destination, et Guid' Antonio Vespucci lui fut donné pour suc-

(1) *Scipione Ammirato*, L. XXIV, p. 122. — *Macchiavelli Ist.* L. VIII, p. 380.

cesseur (1). Cependant tous les témoignages d'amitié que Louis XI avoit donnés à la république florentine, ne devoient avoir aucun résultat. Ce monarque, vieux et malade, craignoit toujours que l'Europe ne s'aperçût de sa décadence, et n'y vît un pronostic de sa fin prochaine; aussi cherchoit-il à l'occuper par des négociations, à l'étonner par des menaces, à lui imprimer la pensée de sa constante activité; et cependant il se gardoit en même temps de s'engager dans des entreprises qu'il n'auroit plus la force de suivre (2). Les Siennois, ménagés en vain par les Florentins, s'étoient déclarés ouvertement pour leurs ennemis. Les Lucquois, toujours jaloux de leurs puissans voisins, étoient aussi tout disposés à prendre parti contre eux; et Pierre Capponi, fils de Néri, qu'on leur envoya comme ambassadeur, eut la plus grande peine à les retenir dans la neutralité, par des concessions de tout genre (3). Jean Bentivoglio qui occupoit à Bologne à-peu-près le même rang que Médicis à Florence, demeuroit dans l'inaction, encore qu'il fût allié

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 126. — *J. Mich. Bruti. Hist. Florent.* L. VII, p. 167.

(2) *Mémoires de Philippe de Comines.* L. VI, Chap. VII, p. 53.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 130. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 392.

CHAP. LXXXVI. 1478. de Laurent. Manfredi, seigneur de Faenza, n'étoit pas plus actif. Les Vénitiens s'étoient formellement opposés à ce que ces deux seigneurs attaquassent la principauté d'Imola, appartenant à Jérôme Riario, pour que la guerre ne s'allumât pas en Romagne.

Toute l'espérance de Médicis et des Florentins reposoit sur leur alliance avec les deux états de Milan et de Venise. Mais les Vénitiens profitèrent de ce que les alliés avoient déclaré ne faire la guerre qu'à Laurent de Médicis, non à la république florentine, et ils protestèrent qu'ils n'étoient point obligés à défendre de simples citoyens dans leurs querelles privées. D'ailleurs ils étoient encore engagés dans une guerre ruineuse avec les Turcs, et cette année même une invasion formidable les avoit fait trembler. La régence de Milan secondoit de bonne foi le gouvernement florentin, mais le roi de Naples, pour ôter à Laurent ce puissant auxiliaire, avoit trouvé moyen d'occuper la duchesse Bonne d'une manière plus grave dans ses propres états.

Ferdinand commença d'abord par traiter avec Prosper Adorno, qui étoit toujours gouverneur de Gênes au nom du duc de Milan, mais qui avoit montré l'année précédente, presqu'autant de défiance de ses auxiliaires milanois que de ses propres ennemis. Ferdinand

lui offrit de lui aider à rétablir les Génois dans leur indépendance, et lui envoya à cet effet deux galères, avec de grosses sommes d'argent. La duchesse Bonne, avertie aussitôt de cette négociation, chargea l'évêque de Como de venir prendre le gouvernement de Gênes. Celui-ci arriva dans la ville sans suite et déguisé; il assembla le sénat dans l'église de San-Syro; il lui communiqua les lettres du prince qui rappeloient Prosper, et le nommoient à sa place (1); il n'osa point cependant faire cette déclaration au palais public, et demander l'investiture, avant d'avoir rassemblé quelques soldats. Prosper Adorno profita de ce délai; il appela à lui tous ses partisans, tous ceux mêmes qui, dans les factions ennemies, lui paroissoient attachés à la liberté de Gênes; il leur fit créer six capitaines du peuple, pris parmi les bourgeois et les artisans, et changeant le titre de gouverneur contre celui de doge, il proclama l'indépendance de sa patrie (2).

Cependant, la garnison milanoise n'occupoit pas seulement les forteresses, elle s'étoit aussi

(1) *Antonii Galli de rebus Genuens.* p. 284. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 281. — *Ubert. Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 642. — *P. Bizarro Hist. Gen.* L. XV, p. 346. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 237, B.

(2) *Ant. Galli de reb. Genuens.* p. 285. — *Ubert. Folieta.* L. XI, p. 643.

CHAP. LXXXVI. 1478. retranchée dans les îles de maisons, qui en étoient le plus rapprochées, en sorte qu'on fut obligé de livrer dans les rues des combats journaliers. Les familles nobles paroissoient toutes favorables à la domination des ducs de Milan. Les Doria et les Spinola s'étoient même enfermés dans les forteresses, pour courir les mêmes chances que la garnison. Chacun de ces magnifiques palais, qui méritoient déjà à Gênes le titre de *superbe*, étoit attaqué et défendu avec de l'artillerie. Prosper Adorno invita Robert de San-Severino, alors réfugié à Asti, à venir se mettre à la tête des Génois, et Robert saisit avec empressement l'occasion de combattre la régence de Milan, à laquelle il venoit à peine d'échapper. De son côté, Louis Frégoso, qui deux fois avoit été doge de Gênes, amena dans le port de sa patrie sept galères napolitaines avec un petit nombre de soldats (1).

La régence de Milan sentoit combien il étoit important de défendre Gênes, avant que ses forteressses fussent enlevées par le peuple; et comme les chevaux ne peuvent être que de peu de ressource dans les montagnes de la Ligurie, elle avoit rassemblé une armée où l'on comp-

(1) *Anton. Galli de rebus Genuens.* p. 286. — *Uberti Folietæ Genuens. Histor.* L. XI, p. 644. — *Annal. Placentini Ant. de Ripalta.* T. XX, p. 956. — *P. Bizarro. Hist. Genuens.* L. XV, p. 348. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 238. G.

toit huit mille fantassins armés de cuirasses, comme les gendarmes, six mille hommes de troupes légères, et seulement deux mille cavaliers (1). Mais elle en donna imprudemment le commandement à Sforzino, fils naturel de François Ier duc de Milan, qui n'avoit ni les vertus, ni les talens de son père. Pierre-François Visconti, et Pierre del Verme lui furent donnés pour conseillers; on reconnoissoit le mérite de ces deux citoyens dans les affaires civiles, et on se figura qu'ils seroient également propres à conduire les armées (2). CHAP. LXXXVI. 1478.

Robert de San-Severino étoit au contraire un esprit turbulent et factieux dans les conseils, mais un excellent homme de guerre. Laissant derrière lui les deux citadelles entre les mains de la garnison milanoise, il alla porter ses lignes de défense dans les défilés les plus étroits des Apennins, à sept milles de distance de la ville, et près des forts appelés les *deux Jumeaux*. Il y éleva à la hâte des fortifications, dont la situation augmentoit beaucoup l'importance. Son armée étoit peu nombreuse, et la milice de Gênes en devoit faire toute la force. Pour être plus sûr de la réunir, il fit lire de-

(1) *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 644. Le journal anonyme de Parme porte l'armée à 20,000 hommes. T. XXII. *Rer. Ital.* p. 282; et d'autres à 28,000.

(2) *Anton. Galli de rebus Genuens.* p. 290.

CHAP. LXXXVI. vant le peuple, par un religieux dominicain,
1478. une lettre qu'il prétendit avoir interceptée, par laquelle la duchesse de Milan annonçoit à l'évêque de Como la prochaine arrivée de l'armée qui venoit le délivrer. Dans cette lettre, on promettoit à la garnison de récompenser sa constance, en lui abandonnant le pillage de Gênes pendant trois jours, puisqu'il étoit temps de dompter cette ville turbulente, que la misère seule pourroit ramener à une obéissance passive (1). En effet, après cette lecture, tout ce qu'il y avoit à Gênes d'hommes en état de porter les armes, accourut se ranger sous les drapeaux de Robert de San-Severino. Il eut soin de les partager en bataillons soumis à des officiers expérimentés, et l'organisation qu'il donna à cette milice, l'égala presque à une armée. Il s'assura aussi de l'avantage du terrain, non-seulement en face, mais sur les flancs des Milanois, et il attendit leur attaque.

La bataille commença le matin du 7 août 1478, et continua pendant plus de sept heures, avec un extrême acharnement. Trois divisions furent successivement conduites à l'attaque des lignes occupées par les Génois, et elles furent constamment repoussées. Les Milanois ayant eu six

(1) *Anton. Galli.* L. I, p. 289. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 645.

cents hommes tués, et un grand nombre de blessés, se déterminèrent enfin à la retraite; mais ils s'étoient imprudemment engagés dans des défilés d'où ils ne pouvoient sortir que par une victoire. San-Severino ne permit point qu'on les suivît immédiatement dans les gorges des montagnes par lesquelles ils devoient repasser. Il craignit qu'il ne fussent encore à temps de se retourner, et que les milices qui s'ébranleroient pour les poursuivre, ne sussent point conserver leurs rangs. Mais lorsque les Milanois se virent au milieu de ces dangereux défilés, ils sentirent eux-mêmes combien il seroit facile de les y accabler, et cette crainte suffit pour jeter le désordre parmi eux; chacun voulut devancer ses compagnons, pour échapper de ces gorges redoutables; chacun jeta ses armes pour être plus agile, et l'armée qui venoit de combattre avec vaillance, ne sembla plus être qu'un troupeau timide qui fuyoit. Alors les Génois attaquant les Milanois par derrière, ne trouvèrent plus de résistance, les montagnards les accablèrent du haut des rochers, en faisant rouler des pierres sur eux. Les assaillans s'attachoient surtout à faire des prisonniers, pour les vendre comme forçats, aux capitaines des galères du roi de Naples, qui venoient d'entrer dans le port (1). Cependant le nombre de ceux

CHAP. LXXXVI. 1478.

(1) *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. XI, p. 646. — *P. Bi-*

CHAP. LXXXVI. 1478. qu'on pouvoit employer à ce travail étoit borné, tandis que l'armée milanoise, presqu'entière, fut obligée de se rendre, avant d'avoir franchi toute la chaîne des montagnes. Les paysans ne trouvant alors plus d'avantage à faire des prisonniers, se contentèrent de les dépouiller, non pas seulement de leurs armes, mais de leurs habits, et même de leurs chemises; et l'on vit rentrer en Lombardie plusieurs milliers de soldats, qui ne portoient pour tout vêtement que des ceintures de feuillages (1).

La régence de Milan, renonçant à l'espérance de soumettre Gênes par la force, essaya du moins d'y exciter une nouvelle guerre civile, en réveillant des partis qui sembloient éteints. D'une part elle rendit la liberté à Ibletto de Fieschi, de l'autre elle engagea la faction des nobles à faire revenir à Gênes Baptiste Frégoso, fils du doge Pierre. Les Milanois assiégés dans les deux forteresses, sans espérance d'être secourus, les consignèrent à ce Baptiste. Quelques coups de canon ayant annoncé à ses partisans qu'il en avoit pris possession, ils s'armèrent dans toute la ville, et attaquèrent avec acharnement la porte Saint-Thomas. Le parti

zarri Hist. Genuensis. L. XV, p. 350. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 238.

(1) *Anton. Galli de rebus Genuens.* p. 291-292. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 284.

de Prosper Adorno paroissoit y avoir l'avantage, lorsqu'Ibletto de Fieschi, qui avec tous ses cliens s'étoit rangé du côté du doge, prêta l'oreille à des propositions qui lui furent faites de la part de Baptiste Frégoso. Il se fit payer six mille florins pour abandonner la cause des Adorni; mais moyennant ce prix il entraîna encore le lieutenant du roi de Naples dans le parti opposé. Il étoit indifférent à Ferdinand qu'un Frégoso ou un Adorno fût doge de Gênes, pourvu que la ville n'obéît plus au duc de Milan. Prosper, qui venoit d'abuser de sa victoire, en faisant punir de mort, comme rebelles, quelques-uns de ses ennemis, fut tout à coup abandonné par le plus grand nombre de ses partisans. Il se vit obligé de sortir de la ville le 26 novembre 1478, et de s'embarquer sur une galère de Naples. Peu de jours après Baptiste Frégoso, déjà en possession de toutes les forteresses, fut proclamé doge de Gênes et reconnu par tous les partis (1). CHAP. LXXXVI. 1478.

Lorsque la régente de Milan avoit envoyé son armée dans les montagnes de Gênes, elle avoit

(1) *Anton. Galli de rebus Genuens.* L. II, p. 296-300. C'est la fin de ce petit ouvrage, écrit avec chaleur, avec élégance, et un grand amour pour la liberté. — *Diarium Parmense.* 287 et 290. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 647-648. — *Annal. Placentini.* T. XX, p. 957. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 353. — *Ag. Giustiniani.* L. V, f. 240.

CHAP. LXXXVI. 1478. ordonné à Sforzino, qui la commandoit, de la conduire en Toscane, aussitôt qu'il auroit soumis les Génois révoltés, et de seconder de tout son pouvoir Laurent de Médicis. La défaite de cette armée détruisit les espérances de Laurent, et la révolution de Gênes le menaçoit encore d'une autre calamité. Les marchands florentins, comptant sur l'alliance du duc de Milan, seigneur de Gênes, avoient fait de cette ville le grand entrepôt de leur commerce maritime. Quatre galères chargées pour leur compte, dont la valeur s'élevoit à plus de trois cent mille florins, devoient y entrer sous peu de jours. Si elles étoient saisies et confisquées par le nouveau gouvernement allié de Ferdinand, une perte si considérable décourageroit les Florentins, et leur ôteroit les moyens de continuer la guerre. Laurent se vit donc obligé de ménager les Génois, au risque de mécontenter la duchesse de Milan. La seigneurie de Florence félicita Baptiste Frégoso sur son élection, et lui offrit son amitié, en même temps qu'elle s'excusa auprès de Bonne de ces égards forcés pour ses ennemis (1).

Les négociations de Laurent de Médicis avec Venise acquéroient d'autant plus d'importance, que ses autres alliés lui offroient moins de res-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 130.

sources. Cette république devenoit l'unique espérance, l'unique appui des Florentins. Mais pendant toute la première année de la guerre, elle avoit été accablée par des calamités qui lui ôtoient jusqu'à la possibilité de secourir les Médicis. La première et la plus redoutable étoit commune à Venise et à Florence : c'étoit la peste; elle paroît avoir été causée en Italie par une invasion de sauterelles. Au mois de juin 1478, une armée de ces redoutables insectes couvrit trente milles de longueur et quatre de largeur dans les territoires de Mantoue et de Brescia. Le marquis Louis de Mantoue employa des milliers d'ouvriers à les tuer, mais il ne prit point la précaution de les faire enterrer ensuite; la contagion, conséquence de leur décomposition, se manifesta aussitôt (1). Elle avoit gagné la Toscane, ravagé Florence et son territoire, et enlevé à la république plusieurs de ses officiers les plus distingués; elle avoit même forcé à abandonner sans défense quelques-unes des forteresses, et parmi les deux armées elle avoit, en un mois, enlevé plus de deux mille soldats (2). A Venise, la peste avoit éclaté avec tant de violence qu'on ne pouvoit plus rassembler le con-

CHAP. LXXXVI. 1478.

(1) *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 280.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 125. — *Diar. Parmense.* p. 289.

CHAP. LXXXVI. 1478. seil des Prégadi; tous les nobles qui le composoient s'étoient enfuis à la campagne. Dans ce danger toujours imminent d'une mort hideuse, tous les calculs d'une politique éloignée devenoient sans intérêt; aussi les Vénitiens, loin de pouvoir fournir aux Florentins les secours d'hommes et d'argent sur lesquels ceux-ci avoient droit de compter, ne purent, qu'après de longs retards, assembler le sénat pour donner leurs ordres aux ambassadeurs qu'ils envoyoient à Rome. Ceux-ci furent chargés de représenter au pape qu'il mettoit en danger la chrétienté par la guerre qu'il excitoit en Italie; que c'étoit en quelque sorte faire cause commune avec le Grand-Turc, dont on pouvoit à toute heure craindre l'invasion; que si le pape ne se désistoit pas de cette conduite, la seigneurie de Venise, d'accord avec l'empereur et le roi de France, lui retireroit son obéissance, et en appelleroit de ses injustes décrets, à un concile futur (1).

L'accusation portée contre le pape, de seconder les projets de Mahomet II, n'étoit que trop fondée. Jamais les progrès des Turcs n'avoient mis l'Italie dans un plus grand danger; l'existence de Venise elle-même se trouvoit compromise, et la moindre diversion de ses forces

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1158.

pouvoit la faire succomber aux attaques du grand ennemi de la chrétienté. CHAP. LXXXVI. 1478.

Les Vénitiens, épuisés par de si longs efforts, avoient, dès la fin de l'année 1475, fait faire à Mahomet II des propositions de paix. Celui-ci avoit demandé que Croia fût remise en son pouvoir, avec tous les lieux forts que la seigneurie avoit acquis depuis le commencement de la guerre. Il réclamoit de plus le payement de cent cinquante mille florins, pour une dette contractée par les administrateurs des mines d'alun, et pour un vol fait à son fisc, que la république avoit en quelque sorte autorisé. Ces dures conditions ne furent point acceptées, mais elles donnèrent lieu de conclure un armistice de six mois (1). Pendant l'année 1476, les Vénitiens n'avoient point agi contre les Turcs; ils n'avoient pas cependant été sans inquiétudes pour leurs possessions du Levant. La reine Charlotte de Chypre, cherchant toujours de nouveaux expédiens pour rentrer dans son royaume, avoit adopté don Alonzo, fils naturel du roi Ferdinand. Deux galères napolitaines devoient la prendre à Rhodes pour la conduire au Caire, où elle vouloit solliciter la protection du soudan d'Egypte. Le conseil des Dix en ayant eu avis, ordonna à Antoine Lorédano,

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1145.

CHAP. LXXXVI. capitaine général de ses galères, d'enlever de 1476. Chypre les trois fils naturels du dernier roi, aussi bien que sa mère Mariette, sous la garde de laquelle il les avoit laissés. Tous quatre furent conduits à Venise, et retenus sous bonne garde. Ainsi la république abusoit de la confiance que le dernier des Lusignan avoit reposée en elle; ou lui-même étoit un usurpateur, et n'avoit pu transmettre aucun droit à sa veuve, ou ses fils naturels avoient le même droit que lui. Lorsqu'ils se réunissoient à la reine Charlotte, lorsque les fils légitimes et les bâtards des Lusignan confondoient leurs intérêts ensemble, les prétentions de Catherine Cornaro et de la république de Venise devenoient tout-à-fait insoutenables (1).

La guerre avec les Turcs se renouvela en 1477. 1477. Achmet, Sangiak d'Albanie, vint mettre le siége devant Croia, avec huit mille chevaux. Les campagnes furent ravagées, et leurs habitans s'enfuirent dans les montagnes; mais la ville étoit tellement forte, bien plus par sa situation que par des ouvrages élevés de main d'hommes, qu'elle pouvoit défier les attaques des ennemis. Pietro Vettori y commandoit, et Francesco Contarini, provéditeur d'Albanie, étoit chargé de rassembler une armée dans la

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1146.

province, pour faire lever le siége. Pendant tout l'été les habitans de Croia se défendirent avec beaucoup de vigueur : à la fin du mois d'août Contarini parut à Alessio, avec deux mille hommes de cavalerie vénitienne, cinq cents chevaux légers, et une bonne infanterie albanoise, que Nicolas Ducaïni lui avoit amenée. De là il s'avança le 2 septembre, dans la plaine au pied de Croia, que les habitans nommoient *la Tiranna*, et où les Turcs avoient formé leur camp à quatre milles de la ville. Le combat entre les deux armées s'engagea vers midi, et dura jusqu'au soir, sans que l'infanterie vénitienne se détachât jamais de la cavalerie pesante. L'une et l'autre opposoient aux Turcs un rempart, que les charges redoublées de leur cavalerie ne purent ébranler. A la fin de la journée, les Turcs s'enfuirent à bride abattue, abandonnant même leur camp. Les habitans de Croia firent une sortie, ils renversèrent les deux redoutes qui leur fermoient le passage, et vinrent partager le pillage du camp ottoman, où ils trouvèrent de grandes richesses, et beaucoup de vivres qui commençoient à leur manquer. Mais les Turcs, retirés sur les montagnes voisines, voyoient au clair de la lune le désordre des vainqueurs, dans ce camp qu'ils venoient d'abandonner. Revenant plus rapidement encore qu'ils ne s'étoient éloignés, ils fondirent sur les Vénitiens

CHAP. LXXXVI. qui se disputoient leur butin ; ils en massacrèrent le plus grand nombre, ils tranchèrent la tête à Contarini qui étoit tombé entre leurs mains ; ils dissipèrent toute l'armée albanoise, et ils tuèrent plus de mille hommes au seul corps des troupes italiennes (1).

1477.

On n'étoit point encore revenu à Venise de l'effroi qu'avoit causé cette déroute, lorsqu'on apprit au mois d'octobre que le pacha de Bosnie venoit d'envahir le Friuli. Cependant la république, tirée de sa sécurité par la précédente invasion, avoit chargé le provéditeur François Tron de fortifier cette frontière : une chaîne de retranchemens avoit été élevée, des bouches de l'Isonzo près d'Aquilée, jusqu'à Gorizia. Les digues des fleuves avoient été mises à profit pour cet ouvrage ; de longues courtines avoient été élevées en terre, revêtues de gazon, et fortifiées de place en place par des tours ou des bastions de même nature. Tous ces ouvrages avoient été plantés de palissades, ou plutôt de troncs de saules vivans, et si serrés les uns contre les autres, qu'ils ne laissoient aucun passage. Ce retranchement, qui s'étendoit sur une longueur de douze ou quinze milles, ressembloit au mur d'une forteresse. Deux camps avoient été égale-

(1) *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 223. — *Andr. Navagiero.* p. 1147.

ment fortifiés dans les lieux où l'Isonzo avoit paru guéable, l'un à Gradiska, l'autre à Fogliano. Gorizia, enfin, qui avoit aussi un pont sur ce fleuve, avoit été fortifiée avec plus de soin encore (1). Géronymo Novello de Vérone, vieux capitaine qui avoit son fils et un grand nombre de braves officiers autour de lui, avoit été chargé de garder ces retranchemens, avec environ trois mille fantassins, et plusieurs corps de bonne cavalerie : ainsi protégés, les habitans du Friuli reposoient dans une entière sécurité. CHAP. LXXXVI. 1477.

Mais les Vénitiens n'avoient pas pris d'assez bonnes mesures pour être avertis d'avance des mouvemens de leurs ennemis. Un soir du mois d'octobre, ils virent paroître la cavalerie turque, autour de celui de leurs camps qui étoit au-delà du fleuve, avant qu'on leur eût annoncé sa sortie de la Bosnie. La journée étoit déjà trop avancée pour combattre; aussi de part et d'autre on se prépara à la bataille pour le lendemain. Dans cette nuit même cependant les Turcs s'emparèrent du pont de Gorizia, sans qu'on en fût informé au camp de Gradiska. Par ce pont, le pacha Mar Beg, Amat Beg, ou plutôt Achmet Giedick (2), fit passer un millier de

(1) *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 223, v.

(2) Demetrius Cantemir attribue cette expédition à Achmet

CHAP. LXXXVI. chevaux au-delà du fleuve, tandis que dans un
1477. autre endroit la cavalerie turque ayant découvert une clairière sur le bord opposé, traversa l'Isonzo à la nage, et plaça une embuscade dans le lieu où elle vouloit attirer les Vénitiens. Le lendemain, Achmet fit passer l'Isonzo à toute son armée, et vint offrir la bataille à Géronymo Novello qui l'accepta. Elle fut soutenue quelque temps avec assez de courage. Le fils de Géronymo, qui commandoit la première escouade, repoussa vaillamment les ennemis. Mais malgré les avertissemens de son père, qui se défioit de leur facilité à prendre la fuite, il se laissa emporter à leur poursuite, et tomba dans l'embuscade qui lui avoit été préparée ; son escouade y fut détruite en entier. La seconde, qui le suivoit, effrayée de ce changement de fortune, lâcha pied, et sa fuite, aperçue jusque dans les derniers rangs, mit en désordre toute l'armée. Chacun ne songea plus qu'à gagner un lieu de sûreté. La cavalerie turque, terrible dans la poursuite, étoit sur le dos des fuyards, et elle continua d'abattre des têtes jusqu'au-delà de Mersan. Géronymo Novello fut tué dans la bataille, de même que son fils, que Jacques Ba-

Giedick. L. III, Chap. I, §. 32 ; et il remarque que les noms d'Alabey, Amatbey, Marbey, ne sont point Turcs. Fugger nomme aussi le chef de cette expédition Achmet, sans dire que ce soit le visir. *Spiegel der Ehren*. Buch V, Cap. XXV, p. 826.

doero, Anastasio Flaminio, et beaucoup d'autres gens de marque. Les Turcs firent aussi un grand nombre de prisonniers (1). CHAP. LXXXVI. 1477.

Cependant la cavalerie ottomane se répandit aussitôt dans toute la plaine qui est entre l'Isonzo et le Tagliamento. Tout ce que le feu pouvoit dévorer fut livré aux flammes. On voyoit brûler en même temps les fourrages, les récoltes, les bois, les fermes, les villages et une centaine de maisons de campagne, ou plutôt de palais, appartenant à des nobles Vénitiens. L'historien Sabellico, qui étoit alors lui-même dans un château, à quelque distance d'Udine, avoit sous les yeux cet immense incendie, qui du haut d'une tour, paroissoit pendant la nuit une mer de feu. Après deux jours donnés au ravage de cette plaine, les Turcs passèrent encore le Tagliamento, et incendièrent aussi le pays situé entre ce fleuve et la Piave. La nuit on voyoit de Venise même les flammes de ces incendies, et elles y répandoient la consternation. On élut un provéditeur général pour l'Istrie : on donna ordre à celui de l'Albanie de se rendre dans le Friuli, on chargea le provéditeur de Lombardie d'assembler les milices de Vérone, de Vicence et de Padoue; des nobles Vénitiens furent

(1) *M. A. Sabellico.* D. III. L. X, f. 224. — *Marin Sanuto, vite.* T. XXII, p. 1205.

CHAP. LXXXVI. députés à la garde de chaque forteresse, et le
1477. 2 novembre, une armée nouvelle se mit en mouvement pour chasser les Turcs des lieux qu'ils occupoient ; mais ils étoient repartis d'eux-mêmes, et ils avoient repassé l'Isonzo (1).

1478. Toutes les conquêtes des Turcs avoient été précédées par des expéditions semblables à celles qu'ils venoient de faire dans le Friuli. Ils ruinoient le pays par leurs incursions, pendant plusieurs campagnes de suite, avant de songer à y faire des établissemens. Si on les eût laissés pénétrer de nouveau dans le nord de l'Italie, ces provinces dévastées n'auroient bientôt plus été susceptibles de défense ; et en peu d'années les armes du croissant auroient été portées jusqu'au cœur de la Lombardie. Les Vénitiens firent tout ce qui dépendoit d'eux pour se mettre à couvert de ce malheur. Ils avoient reconnu qu'ils n'avoient pas assez de cavalerie sur cette frontière, et ils y rappelèrent Charles de Montone, fils de Braccio, au retour de son expédition contre Sienne. Ils fortifièrent Gradiska, ils relevèrent les remparts qui avoient été abattus; ils enrégimentèrent vingt mille hommes de milices dans leurs provinces de terre ferme, et ils distribuèrent tous les habitans de Venise

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1148.—*M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225. — *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 268.

en compagnies, qu'ils obligèrent à s'exercer aux évolutions militaires (1). CHAP. LXXXVI. 1478.

Cependant le siége de Croia avoit toujours continué, et cette ville commençoit à manquer de vivres. La république de Venise, abandonnée par les autres états de l'Italie, inquiétée par les intrigues et l'ambition du pape et de son fils Jérôme Riario, craignit de n'être plus assez puissante pour fermer long-temps aux barbares l'entrée de la péninsule. Elle essaya de nouveau d'obtenir la paix de Mahomet II. Thomas Malipieri, provéditeur de la flotte, fut autorisé, au mois de janvier 1478, à se rendre lui-même à Constantinople, pour offrir à la Porte la ville de Croia, l'île de Stalimène, le bras de Maino dans le Péloponèse, tous les autres lieux que la seigneurie avoit conquis pendant la guerre, et cent mille ducats, au nom de la ferme des aluns, contre laquelle Mahomet faisoit des réclamations. Toutes ces conditions furent acceptées par le sultan, mais il y joignit celle d'un tribut annuel de six mille ducats. Malipieri répondit qu'il n'étoit point autorisé à le promettre, et il demanda, pour consulter ses commettans, deux mois à dater du 15 avril. Pendant ce temps, on apprit à Venise que le roi de

(1) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1149. — *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225.

CHAP. LXXXVI. 1478. Hongrie et le roi de Naples avoient traité avec le grand seigneur, et reconnu toutes ses conquêtes. On ne pouvoit espérer aucune diversion du côté de la Perse ; Ussun Cassan étoit mort, et ses quatre fils étoient divisés entre eux. Croia étoit réduite aux extrémités, et ne pouvoit plus se défendre. Dans des circonstances aussi menaçantes, le sénat de Venise résolut le 3 mai d'accepter les conditions dictées par les Turcs, quelque dures qu'elles fussent. Mais quand on porta cette réponse à Mahomet, il déclara n'être plus tenu par sa parole. La situation des deux parties avoit changé, disoit-il, pendant le temps qui s'étoit écoulé ; il regardoit Croia comme déjà à lui, puisque aucun pouvoir humain ne pouvoit plus la sauver ; et si les Vénitiens étoient résolus à acheter la paix par le sacrifice d'une ville d'Albanie, c'étoit Scutari, et non plus Croia, qu'ils devoient lui abandonner. Malipieri n'ayant aucun ordre relatif à cette demande nouvelle, quitta Constantinople sans avoir rien conclu (1).

Les habitans de Croia avoient soutenu le siége pendant un an entier, et durant les derniers mois ils avoient été réduits à se nourrir des alimens les plus immondes. Ils apprirent cependant que le sultan, précédé par le sangiak

(1) *Andrea Navagiero.* p. 1152.

Soliman, et par le beglierbey de la Romanie, étoit arrivé devant Scutari avec une nombreuse armée. Ils lui envoyèrent le 15 juin une députation pour offrir de se rendre à lui. Ils en obtinrent un écrit signé de la main même de Mahomet, par lequel ce monarque s'engageoit à leur permettre à tous de se retirer avec tous leurs biens, s'ils n'aimoient mieux vivre dans Croia sous sa protection et assurés de sa faveur. Cette alternative leur étant offerte, tous déclarèrent qu'ils renonceroient à leur patrie, et qu'ils iroient vivre dans le lieu que la seigneurie de Venise leur assigneroit. Cependant ils livrèrent leur forteresse, et ils se mirent sous la conduite de l'escorte que le pacha Aaron, commandant du siége, leur donna. A peine furent-ils parvenus dans la plaine, que celui-ci les fit charger de fers, pour les conduire au grand-seigneur. Mahomet, après avoir réservé quelques prisonniers de marque qui pouvoient payer leur rançon, fit trancher la tête à tout le reste. Ainsi finirent les derniers des compagnons d'armes de Scanderbeg. Son peuple tout entier devoit le suivre de bien près dans le tombeau (1).

CHAP. LXXXVI. 1478.

Mahomet pendant ce temps assiégeoit déjà

(1) *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1153. — *Marinus Barletius de Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 399.

CHAP. LXXXVI. 1478. Scutari; mais les habitans de cette ville, qui s'étoient attendus à son attaque, avoient tout préparé pour une vigoureuse défense. Tous ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes avoient été renvoyés de la ville; il n'y restoit plus que seize cents citoyens, et deux cent cinquante femmes. La garnison étoit composée de six cents soldats. Le provéditeur vénitien étoit Antonio de Lezze. Mahomet avoit dans son camp le beglierbey de Romanie, le sangiak Soliman, et les plus grands officiers de son empire. Les pavillons de son armée couvroient toute la plaine de Scutari, toutes les pentes des montagnes, et tout le pays, aussi loin que la vue pouvoit s'étendre (1).

On avoit attendu l'arrivée de Mahomet au camp musulman, pour ouvrir les premières batteries contre Scutari; mais le sultan, loin de savoir gré à ses généraux de cette déférence, leur reprocha de n'avoir pas fait plus de progrès. Une simple enceinte de murailles fermoit la ville, et la redoutable artillerie des Turcs y ouvrit bientôt une large brèche. Cependant la pente rapide du terrain, et la difficulté de gravir la montagne, sur le haut de laquelle le mur étoit assis, suppléèrent à sa foiblesse. Les

(1) *M. Ant. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225. — *Mar. Barletius de Scodr. Exp.* L. II, p. 394.

Turcs donnèrent un assaut à cette brèche le 22 juillet; après un combat obstiné ils furent repoussés avec beaucoup de perte, et accablés par les pierres et les feux d'artifice qu'on faisoit pleuvoir sur eux (1). CHAP. LXXXVI. 147

Mahomet fit alors dresser ses batteries contre une partie des murs dont l'accès lui parut plus facile. Comme ils n'étoient soutenus par aucun terre-plein, ils furent bientôt entr'ouverts, et le sultan ordonna un nouvel assaut pour le 27 juillet. Mais afin de profiter de l'immense supériorité de ses forces, il divisa son armée, que les historiens vénitiens portent à quatre-vingt mille hommes, en plusieurs corps qui devoient se succéder sans interruption, et renouveler l'assaut, jusqu'à ce que les habitans de Scutari succombassent à tant de fatigue. Antonio de Lezze, averti de cet ordre donné par l'ennemi, partagea également sa garnison en quatre brigades, qui devoient se renouveler toutes les six heures. L'assaut commença avant le point du jour; les janissaires montoient à la brèche avec intrépidité, au travers des pierres roulantes, des feux et des flèches qu'on lançoit sur eux; ils franchissoient les ruines des murs, et s'efforçoient ensuite de gravir le long du rempart intérieur

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1154. Mar. Barletius en donne la date. L. II, p. 415.

CHAP. LXXXVI. qui formoit la dernière enceinte. De nouveaux
1478. assaillans arrivant toujours par derrière, portoient en quelque sorte les premiers rangs, et les poussoient par force jusqu'au sommet du rempart; mais ils n'y arrivoient jamais que transpercés de coups de lances et d'épées; avant d'avoir pu combattre eux-mêmes, ils retomboient morts sur leurs camarades, qui ne se décourageoient point. Mahomet, furieux de rencontrer une résistance si obstinée, donna ordre de continuer l'attaque avec des troupes toujours nouvelles, pendant toute la nuit, et pendant la moitié du jour suivant. Enfin, soit que ses soldats rebutés de tant d'efforts, refusassent de combattre plus long-temps, ou que lui-même sentît l'inutilité de cet effroyable carnage, il fit sonner la retraite, après avoir perdu un tiers de son armée (1).

Le sultan changeant alors en blocus le siége de Scutari, s'occupa de réduire sous son obéissance le reste de la province, afin d'ôter aux assiégés tout espoir de secours. Comme la flotte vénitienne auroit pu arriver jusqu'auprès de la ville, en remontant la Bogiana, il ferma l'embouchure de cette rivière avec un pont garni de deux redoutes. Il envoya le beglierbey

(1) *Andrea Navagiero.* p. 1155. — *Marinus Barletius de Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 420-432.

de Romanie assiéger les divers châteaux du voisinage; celui de Sebenico, qui appartenoit à Jean Czernowitsch, se rendit sans combattre; la ville de Drivas fut prise le sixième jour après l'ouverture du siége. Jacques de Mosto, qui y étoit provéditeur, fut conduit avec tous les habitans, sous les murs de Scutari, où Mahomet lui fit trancher la tête, afin de faire connoître aux assiégés le sort qui les attendoit, s'ils ne se hâtoient d'apaiser sa colère. La ville d'Alessio fut abandonnée, mais deux galères furent surprises dans son port, et deux cents marins qui les montoient furent envoyés au supplice. La seule forteresse d'Antivari brava toutes les attaques des Turcs. La plus grande partie de l'été ayant été consumée à la poursuite de ces différens siéges, Mahomet confia le commandement de l'armée qui bloquoit Scutari, à son visir Achmet Giedik, et il retourna à Constantinople (1).

CHAP. LXXXVI. 1478.

Pour occuper ailleurs en même temps les forces de la république, Mahomet II avoit donné ordre au pacha de Bosnie d'envahir de nouveau le Friuli, et l'on prétendit que le roi de Hongrie, à la persuasion de Ferdinand de Naples, dont il avoit épousé, en 1476, la fille

(1) *Andr. Navagiero*. T. XXIII, p. 1155. — *M. A. Sabellico*. Deca III, L. X, f. 225. v°. — *Marinus Barletius de Scodrensi expugnatione*. L. III, p. 434.

CHAP. LXXXVI. 1478. Béatrix, accorda aux Turcs le passage par ses états, pour que cette diversion empêchât les Vénitiens de prendre part à la guerre de Toscane (1). Le pacha de Bosnie parut sur les bords de l'Isonzo avec quinze mille chevaux; mais il les trouva garnis par des milices rassemblées sous les ordres de Vittor Soranzo, provéditeur de la province, tandis que le comte Charles de Montone commandoit les gendarmes enfermés dans le camp de Gradiska. Ce fut en vain que le pacha provoqua Montone au combat : celui-ci, averti par l'expérience de l'année précédente, savoit qu'il arrêteroit mieux les barbares en restant immobile. Les Turcs, après plusieurs tentatives inutiles pour entrer dans le Friuli, tournèrent du côté des montagnes de la Carniole, et portèrent leurs dévastations sur les frontières de l'Allemagne (2).

Cette invasion avoit eu lieu au moment où la peste exerçoit le plus de ravages dans Venise, en sorte qu'on n'avoit pu réussir à armer les barques destinées à garder l'embouchure de l'Isonzo (3). La guerre d'Albanie et celle du Friuli désoloient en même temps la république, les armemens du pape et de Ferdinand, et l'in-

(1) *Diarium Parmense.* p. 284.

(2) *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 226.

(3) *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia.* p. 1206.

vasion de la Toscane y causoient une nouvelle CHAP. LXXXVI.
terreur; enfin, les affaires de Chypre donnoient 1478.
aussi de vives inquiétudes, tandis que la violence de la contagion dans Venise, ne permettoit pas même d'assembler les conseils. La reine Charlotte de Lusignan, après avoir sollicité le pape de la rétablir dans son royaume, s'étoit enfin déterminée à passer en Égypte, ce qu'elle n'avoit pas pu, ou n'avoit pas osé faire l'année précédente. Le roi Ferdinand avoit fait armer pour elle quatre galères à Gênes, qui devoient l'escorter. En même temps il avoit envoyé à Venise un brigantin catalan, dont le patron, qui se donnoit pour marchand, s'étoit chargé d'enlever la jeune Charlotte, fille naturelle de Jacques. Le conseil des Dix, averti de ces manœuvres, fit enfermer, par une délibération du 27 août 1478, les trois enfans de Jacques dans le château de Padoue. La jeune fille ne tarda pas à y mourir, et ses gardiens furent soupçonnés de l'avoir empoisonnée. Un provéditeur fut envoyé dans les mers de Candie avec dix galères; il avoit ordre de veiller au passage des quatre vaisseaux génois, de les attaquer, et de se défaire de la reine Charlotte, en répandant le bruit qu'elle avoit été tuée dans le combat (1). Cette flotte se grossit ensuite jus-

(1) *Andr. Navagiero Storia Veneziana.* p. 1156.

CHAP. LXXXVI. 1478. qu'au nombre de vingt-sept galères ; mais Charlotte avoit devancé son arrivée, elle étoit déjà parvenue à Alexandrie, et le soudan lui avoit donné de bonnes espérances. Par l'ordre des Vénitiens, l'autre reine de Chypre, Catherine Cornaro, envoya aussi une ambassade au soudan, pour lui offrir le tribut annuel du royaume, que jusqu'alors elle n'avoit point payé. Les deux reines chrétiennes plaidèrent leur cause devant le souverain musulman de l'Égypte ; celui-ci ne prononça point, mais il paroissoit pencher pour Charlotte, et Venise pouvoit s'attendre à une guerre nouvelle contre les mamelucks, pour la défense d'un royaume qui n'étoit déjà plus qu'une colonie vénitienne (1).

Les conseils de la république, frappés de tant de malheurs, menacés de tant de dangers, hésitoient sur le parti qu'ils devoient suivre, lorsqu'ils reçurent une lettre du gouverneur de Scutari, qui rendoit compte de la situation de la place. Dans le dernier assaut, il disoit avoir perdu huit de ses meilleurs capitaines, avec un très-grand nombre de soldats ; il ne lui restoit plus de vivres que pour quatre mois, et s'il n'étoit pas promptement secouru, il déclaroit qu'il seroit réduit à capituler. On eut beaucoup

(1) *Andr. Navagiero*, p. 1157.

de peine à assembler le sénat, dispersé par la peste, pour lui faire connoître ce rapport. Enfin il se réunit le 14 novembre, et après une discussion très-vive, il résolut de solder six mille chevaux et huit mille fantassins italiens; de soulever l'Albanie, à l'aide de Georges Czernowitsch, pour joindre ses peuples belliqueux à l'armée vénitienne, de rappeler le capitaine général Venieri, qui étoit avec sa flotte dans les mers de Chypre, et d'employer ainsi toutes les forces de la république à faire lever le siége de Scutari. Mais quatre jours après, le sénat se rassembla de nouveau, et ce fut pour céder au découragement. Les militaires représentoient que la Bogiana étant fermée par un pont et par deux redoutes, il étoit presqu'impossible d'y effectuer un débarquement. Les directeurs du trésor rendirent compte de son épuisement, et de la pauvreté universelle, conséquence d'une si longue guerre. D'autres faisoient sentir que si l'on rappeloit de Chypre la flotte de Venieri, on perdroit cette île, qui se trouveroit abandonnée aux intrigues de la reine Charlotte, et peut-être à l'invasion du soudan d'Egypte. Plusieurs, effrayés des fréquentes attaques des Turcs sur le Friuli, annonçoient qu'on ne seroit bientôt plus en mesure pour les repousser. Les amis de Laurent de Médicis et ceux de la duchesse de Milan, sollicitoient leurs collègues de ter-

CHAP. LXXXVI. 1478. miner la guerre du Levant, pour que Venise fût en état de se faire respecter en Italie. Ils faisoient remarquer que les deux plus puissans alliés de la république, les Florentins et les Milanois, étoient obligés de recourir à sa protection, au lieu de l'assister dans ses nécessités; que le roi Ferdinand étoit ouvertement ennemi, qu'il s'étoit même engagé avec les Turcs par un traité de paix et d'alliance; que le pape, livré à ses ressentimens, ne parloit qu'avec menaces; que la république de Gênes, enfin, avoit commencé contre eux des hostilités. Dans une situation aussi dangereuse, la paix avec les Turcs parut seule pouvoir sauver la république, et le sénat se résolut à accepter les conditions mêmes que Mahomet voudroit dicter.

En conséquence de ces délibérations, Giovanni Dario, secrétaire d'état, fut envoyé au travers de l'Albanie à Constantinople; il trouva le sultan disposé à maintenir à peu près les mêmes conditions qu'il avoit proposées au commencement de l'année. En conséquence, cet
1479. ambassadeur signa le 26 janvier 1479, un traité de paix entre la Porte et la république de Venise, en vertu duquel Scutari et son territoire devoient être abandonnés au grand-seigneur; toutes les conquêtes faites pendant la guerre, dans la Morée, l'Albanie et la Dalmatie, de-

voient être restituées réciproquement. Les Vénitiens devoient payer au sultan cent mille ducats, au nom de la ferme des aluns, qui avoit fait banqueroute à Constantinople au commencement de la guerre; ils devoient payer de plus un tribut annuel de dix mille ducats; mais cette condition, qui pouvoit paroître humiliante, n'étoit au fond qu'un abonnement aux droits et gabelles de l'empire ottoman; car, moyennant ce payement, les Vénitiens devoient jouir d'une franchise absolue pour toutes leurs marchandises, dans tous les états de sa hautesse. L'ambassadeur eut aussi l'adresse de faire insérer au traité, que si quelque état arboroit les étendards de Saint-Marc, avant d'être immédiatement attaqué par le sultan, celui-ci reconnoîtroit un tel état pour sujet de la république, et respecteroit son territoire; en sorte que les Vénitiens conservèrent l'espérance de faire des conquêtes, par la terreur même des armes musulmanes (1).

En conséquence de ce traité, Antoine de Lezze, provéditeur, sortit de Scutari avec quatre cent cinquante hommes, et cent cinquante femmes, qui seuls avoient survécu à

(1) *Andrea Navagiero Stor. Venez.* p. 1159-1160.—*Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. I, §. 32. — *Callimachus Experiens de Venetis contra Turcos.* p. 419.

CHAP. LXXXVI. 1479. ce siége meurtrier. Ils emportoient avec eux les reliques de leurs églises, les vases sacrés, l'artillerie, et ce qui restoit de leurs richesses. Ils passèrent ainsi au milieu de l'armée ottomane, à laquelle ces braves guerriers parurent inspirer du respect (1). La république s'engagea à pourvoir à leur subsistance; elle vouloit d'abord leur donner des fiefs dans l'île de Chypre; mais comme ils craignirent l'air mal-sain de ce pays, elle les distribua dans ses diverses forteresses, dont elle leur confia la garde, et elle assura à chacun une pension de deux ducats et demi par mois (2). En même temps, la république fit consigner aux officiers du sultan les montagnes de la Chimère, Strimoli, le pays des Maynotes en Morée, Castel Rompano, Sarafona, et l'île de Stalimène. Tous les prisonniers faits par les Turcs furent remis en liberté sans rançon, et la paix fut jurée par le doge, et publiée à Venise, avec une allégresse universelle, le jour de Saint-Marc évangéliste, 25 avril 1479, après quinze ans de la guerre la plus redoutable que la république eût encore soutenue (3).

(1) *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 226. v°. — *Marin Barletius de Scodr. expug.* L. III, 437-440.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1161-1162.

(3) Jo. Adlzreitter, dans ses Annales de Bavière, rapporte les lettres du doge, du 25 février 1479, par lesquelles celui-ci annon-

çoit aux princes chrétiens la nécessité où il s'étoit trouvé réduit CHAP. LXXXVI.
de faire la paix avec les Turcs; Adlzreitter fait connoître en même 1479.
temps l'effroi qu'on ressentit dans tout l'empire d'Allemagne, quand on sut que Mahomet II ne seroit plus retenu par les armes de la république de Venise. *Annales Boicæ gentis.* P. II, L. IX, cap. 35, p. 193.

CHAPITRE LXXXVII.

Sixte IV attire les Suisses en Italie; leur victoire sur les Milanois à Giornico. — Il excite Louis le Maure à s'emparer du gouvernement de Milan. Détresse de Laurent de Médicis : il se rend à Naples, où il signe une paix qui compromet l'indépendance de la Toscane; projet du duc de Calabre sur Sienne; révolutions de cette république.

1478—1480.

CH. LXXXVII. 1479. LA paix des Vénitiens avec les Turcs mettoit l'Italie à couvert de l'invasion la plus redoutable de toutes; elle faisoit cesser un danger qui jamais n'avoit été plus pressant, et elle auroit dû être pour ses diverses puissances un motif de confiance et de repos. Cependant la nouvelle en fut reçue par la plupart d'entre elles avec consternation. Aveuglées par leur jalousie, elles n'y virent que le rétablissement du crédit de la puissante république qu'elles redoutoient. Elles comprirent que désormais Venise pourroit employer sans partage ses forces en Italie, comme elle faisoit avant 1463. Le roi

de Naples et la république de Gênes, qui lui avoient témoigné leur inimitié, craignirent son ressentiment; la duchesse de Milan, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et les petits princes de Romagne, quoique alliés de Venise, s'affligèrent secrètement de voir diminuer leur importance. Pendant la guerre du Levant, le sénat les avoit ménagés avec un soin extrême; à présent leur tour étoit venu de lui montrer de la déférence. Mais le pape surtout, à la nouvelle de cette paix, ne put dissimuler son chagrin et son indignation. Lui qui n'avoit pris aucune part à une guerre qu'il appeloit sacrée, il prétendit que des chrétiens n'avoient pu la terminer sans trahir la chrétienté. Il annonça à l'Europe qu'il avoit alors même entamé des négociations avec le roi de France, l'empereur Frédéric III, et Maximilien son fils, duc de Bourgogne; que son but étoit de terminer la guerre de Florence, et de tourner contre les Turcs les armes de tout l'Occident (1). C'étoit sur ces entrefaites, disoit-il, que les Vénitiens avoient abandonné la cause commune; qu'ils avoient signé la paix, et qu'ils s'y étoient engagés par serment. « Non contens de cette » désertion, ajoutoit-il dans une nouvelle bulle,

CH. LXXXVII. 1479.

(1) *Sixti IV. Liber brevium et bullarum; Epist.* 119. *Apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1478, §. 29, p. 277.

ÈR. LXXXVII. » ils se sont rendus plus coupables encore; ils
1479. » n'ont pas rougi d'affirmer en notre présence, » en présence de nos vénérables frères les cardinaux, des ambassadeurs de l'empereur, » du roi, du duc de Milan, des prélats, et » d'une grande multitude de chrétiens, qu'ils » observeroient fidèlement leur traité avec les » mécréans, et qu'ils n'y porteroient aucune » atteinte (1) ». En effet, tous les efforts du pape pour engager les Vénitiens à recommencer la guerre avoient été inutiles.

Sixte IV étoit cependant fort éloigné de la pensée de réunir les chrétiens, ou de leur faire former une ligue contre les Turcs. L'ambition s'étoit accrue en lui avec l'âge; la passion de la guerre et de l'intrigue s'étoit emparée de son âme; la colère, la haine et le désir d'augmenter la puissance de Jérôme Riario son fils ou son neveu, lui mettoient tour à tour les armes à la main. Il auroit voulu entraîner les Vénitiens dans de nouvelles hostilités, pour les affoiblir, et pour priver les Florentins de leur appui. De la même manière il voulut troubler l'état de Milan, également allié des Médicis, et pour y réussir il s'adressa à un peuple plus religieux, plus docile à sa voix, et plus disposé que ne l'avoient été les Vénitiens à faire dé-

(1) *Bulla Sixti IV.* 16 kal. septembris 1479. *Ap. Raynald.* §. 11, p. 281.

ændre les lois de la morale publique, des dé- CH. LXXXVII.
sions arbitraires de ses prêtres. Il engagea les 1479.
uisses à violer les serments qui les unissoient
u duc de Milan, et à détourner, par une puis-
nte invasion, les secours que Laurent de
édicis pouvoit attendre de la maison Sforza.

Depuis deux ans environ les vendeurs d'in-
ulgences s'étoient répandus en Suisse, à l'oc-
sion d'un jubilé, et ils avoient trouvé chez
s bonnes gens qui habitoient les Alpes, une
rmeté de foi, une confiance aveugle dans le
pe, un empressement à se dépouiller de tous
urs biens pour acheter des grâces spirituelles,
nt les Italiens, témoins des désordres de la
ur de Rome, étoient fort éloignés. Un tribu-
l de quatre-vingts à cent prêtres fut établi en
isse, pour distribuer les indulgences de la
lle, et décider dans les cas douteux; et Rome
prit avec étonnement combien d'argent elle
uvoit retirer de ces cantons qu'elle avoit re-
rdés comme si pauvres. Mais l'attention de
xte IV étant attirée sur les Suisses, il remar-
a bientôt dans ce peuple quelque chose qui
ntéressoit plus encore que le commerce des
dulgences. Il comprit quel parti il pourroit
er, dans les guerres du Saint-Siége, de pa-
ls fidèles et de pareils soldats; il leur en-
ya un drapeau rouge béni de sa main, et il 1478.
exhorta à se souvenir que c'étoit leur de-

CH. LXXXVII. voir de ne point épargner leur sang pour la li-
1478. berté de l'Église. Son légat, Guido de Spoleto, évêque d'Anagni, fit convoquer une diète à Lucerne; et là, dans une séance secrète, le 1er novembre 1478, il proposa aux Suisses de seconder un parti nombreux de nobles et de bourgeois de Milan, qui désiroient rétablir une république en Lombardie. Il ne s'agissoit plus que d'écarter un enfant peu propre à gouverner, qui étoit alors chef de la maison Sforza; et Sixte IV leur offroit, pour récompense de cette expédition, le partage des immenses trésors amassés dans les châteaux de Pavie et de Milan; Guido ajoutoit à cette offre dix mille ducats par année, pour faciliter leurs armemens. Cependant les députés des cantons confédérés ne pouvoient prendre une détermination aussi importante, sans l'assentiment du peuple, et la chose n'étoit pas de nature à lui être communiquée (1) : aussi le légat cherchoit-il simultanément à exciter le ressentiment des paysans, tandis qu'il communiquoit à leurs chefs ses projets politiques. La diète se sépara sans rien conclure; mais le mécontentement et la haine des hommes d'Ury contre les Milanois avoient éclaté, et le légat réussit enfin à allu-

(1) *Jo. Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, Cap. II, p. 174.

mer une guerre entre la Suisse et la Lombardie, à l'occasion d'un bois de chataigniers dans la vallée lévantine, dont la propriété étoit contestée (1). CH. LXXXVII. 1478.

Une ancienne capitulation lioit, dès l'année 1467, les Suisses à la maison Sforza : par l'habileté de Cecco Simoneta, elle avoit été renouvelée, le 10 juillet 1477, entre Jean Galéaz et les cantons. L'ancienne avoit reçu quelques modifications; les arrérages dus aux Suisses avoient été payés, et toutes les disputes de frontières avoient été terminées (2), lorsque pendant l'été de 1478, des sujets milanois coupèrent quelques arbres dans un bois, que les Suisses prétendoient leur appartenir; Cecco Simoneta apprenant l'irritation des gens d'Ury, offrit de faire visiter les lieux par des arbitres, et si le droit des Suisses étoit reconnu, de payer des dédommagemens. Mais l'évêque d'Anagni réussit à rendre inutile la modération de ce vieux et sage ministre; il parvint également à étouffer les représentations pacifiques des cantons de Zurich et de Berne. Le canton d'Ury déclara la guerre au duc de Milan; il somma ses alliés de lui envoyer les secours stipulés par les traités de la confédération, et tous les cantons, quoiqu'à

(1) *Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, Cap. II, p. 175.

(2) *Muller. Ibid.* p. 169.

CH. LXXXVII. contre-cœur, firent marcher leur contingent.
1478. Une armée de dix mille confédérés passa le mont Saint-Gothard, au mois de novembre 1478, comme la neige commençoit à le couvrir. Un héraut d'armes étoit allé défier le duc de Milan; et le comte Marsilio Torelli, avec une armée de dix-huit mille hommes, attendoit les Suisses sur leur frontière (1). Cependant ceux-ci commencèrent à ravager le territoire d'Iragna; ils poussèrent jusqu'à Bellinzona, dont ils prirent d'assaut la première enceinte; ils auroient pu, avec la même facilité, s'emparer de la seconde, si leurs chefs eux-mêmes n'avoient craint d'exposer au pillage une ville qui servoit d'entrepôt à leur commerce. Les confédérés traversèrent ensuite le Cenere, montagne qui sépare les deux lacs, et ils menacèrent Lugano. Mais après avoir effrayé la Lombardie par une courte apparition, comme un hiver très-rigoureux s'annonçoit déjà sur les Hautes-Alpes, ils les repassèrent, avant que des neiges trop profondes les rendissent absolument impraticables (2).

Les Suisses n'avoient laissé dans la vallée

(1) *Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, Cap. II, p. 177. — *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 290. Muller a écrit Borelli au lieu de Torelli; erreur commise seulement sans doute en recopiant ses propres notes manuscrites.

(2) *Jo. Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, Cap. II, p. 178.

levantine que deux cents hommes, fournis par les cantons d'Ury, de Zurich, de Lucerne et de Schwitz; et la milice de la vallée qui se joignit à cette foible garnison, ne passoit pas quatre cents hommes. Le comte Marsilio Torelli crut pouvoir détruire aisément cette petite troupe, et s'emparer de Giornico, forteresse qui seroit devenue la clef du passage du Saint-Gothard. Il s'avança jusqu'à Poleggio, avec environ quinze mille hommes. Henri Troger, commandant de Giornico se retira à son approche; mais il eut soin en même temps de détourner le Tésin de son lit, et de l'épancher sur les prairies qui occupent le fond de cette vallée. Le froid très-vif de la nuit changea aussitôt tout ce bassin en un seul miroir de glace. Les Suisses, retirés sur les hauteurs, s'étoient pourvus de crampons; ils attendirent que la cavalerie milanoise se fût engagée sur cette glace polie, avant de l'attaquer. Tandis que les chevaux tomboient à chaque pas, que les hommes appuyés sur leurs lances avoient peine à demeurer debout, ces montagnards fondirent sur eux, parcourant aussi lestement cette plaine de glace qu'ils auroient pu faire une prairie. Les Milanois ne pouvoient faire usage d'aucune de leurs armes, ils reculoient, ils vouloient fuir; mais les chevaux qui s'abattoient sous eux obstruoient tous les passages. Plus de quinze cents d'entre eux

CH. LXXXVII.
1478.

CH. LXXXVII. furent tués, le nombre des prisonniers fut considérable; une bonne artillerie, demeurée entre les mains du vainqueur, servit à garnir les remparts de Giornico, et un riche butin fut partagé entre les soldats (1).
1478.

1479. Cependant Cecco Simoneta souhaitoit sincèrement la paix, et il fit rouvrir la négociation : ceux d'entre les cantons, où les villes sont souveraines, ne désiroient pas moins que lui de mettre fin à une guerre qui troubloit leur commerce. Ils contraignirent enfin les habitans d'Ury à la modération; le bois contesté fut cédé aux Suisses, quelques milliers de florins leur furent payés en dédommagement, et la bonne harmonie fut rétablie entre les deux états. Mais cette courte expédition rehaussa le crédit des Suisses dans toute l'Italie, et augmenta, aux yeux du pape Sixte IV, le prix qu'il attachoit à leur alliance (2).

D'autres intrigues du pontife avoient suscité en même temps des ennemis domestiques à la régence de Milan, et aux Florentins. Sixte avoit attiré dans la Lunigiane Robert de San-Severino, Louis Frégoso et Ibletto de Fieschi; et tandis

(1) *Muller Geschichte*. Buch V, Cap. II, p. 181. — *Diar. Parmense*. T. XXII, p. 291. — *Albert. de Ripalta Ann. Placent.* T. XX, p. 958. — *Bern. Corio Storie Milan.* P. VI, p. 991.

(2) *Muller. Ib.* p. 182. — *Diar. Parmense*. p. 305.

que ces capitaines, avec des troupes génoises, prenoient des châteaux aux Malespina, et attaquoient Sarzana (1), les frères Sforza, oncles du jeune duc, quittoient le lieu de leur exil, parcouroient la Toscane dans un appareil menaçant, et venoient enfin se réunir à San-Severino (2). Les Florentins alarmés de voir paroître ces nouveaux ennemis, appelèrent à leur solde plusieurs condottieri renommés. Charles de Montone, et Deiphobe de l'Anguillara leur furent cédés par les Vénitiens. Robert Malatesti, seigneur de Rimini, Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro, et l'un des Manfredi, seigneur de Forli, quittèrent les drapeaux du pape pour passer sous les leurs (3). CH. LXXXVII. 1479.

Plus l'esprit militaire renaissoit en Italie, plus le gouvernement florentin éprouvoit d'inconvéniens à y demeurer absolument étranger. Le duc de Ferrare, général de la république, avoit été chargé de repousser San-Severino, tandis que ses adversaires, les ducs d'Urbin et de Calabre, étoient restés dans leurs quartiers d'hiver. Il le fit en effet, mais avec tant de lenteur,

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 131. — *Alb. de Ripalta Ann. Placent.* p. 958.

(2) Le 27 janvier. *Diar. Parmens.* p. 295. — *Scip. Ammirato.* L. XXIV, p. 132.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 133.

CH. LXXXVII. avec tant de mollesse, avec une si grande défiance d'un ennemi beaucoup plus foible que lui, qu'il mit trois semaines à parcourir la côte de Pise à Sarzane, qui n'a pas plus de cinquante milles de longueur : jamais il n'atteignit, jamais il n'entrevit seulement San-Severino, à qui il laissoit toujours prendre deux ou trois marches d'avance sur lui. Et après cette expédition, où il ne s'étoit pas donné un coup de lance, il revint avec la même lenteur se placer sur les frontières de Sienne. Le duc Hercule de Ferrare n'auroit osé se permettre une conduite aussi honteuse, s'il avoit eu à en rendre compte à un gouvernement militaire; mais il étoit peu touché des reproches que pouvoient lui adresser les Médicis, avec leur conseil de marchands (1).

1479.

A l'ouverture de la campagne, un désordre inattendu affoiblit encore l'armée florentine. On y voyoit réunis le comte Charles de Montone avec ses soldats, dernier reste de l'école de Braccio, son père, et Costanzo Sforza, avec des soldats de l'école de Sforza Attendolo, son aïeul. Leur rivalité datoit déjà de près d'un siècle, et la mort de leurs chefs, le changement de toute leur organisation, auroient dû y mettre un terme. Cependant il fut impossible de les

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 134. — *Diarium Parmense.* p. 303.

faire combattre sous les mêmes drapeaux. Des querelles violentes, des défis, des duels, faisoient craindre une bataille générale entre les deux troupes. On fut obligé de les diviser (1). Montone, avec Robert Malatesti, fut envoyé dans l'état de Pérouse, sa patrie, où il espéroit trouver des partisans; en effet, une vingtaine de châteaux se soumirent à lui ou à son fils Berardino; mais sa mort, survenue à Cortone le 17 juin, détruisit toutes les espérances qu'on avoit reposées sur lui (2).

CH. LXXXVII. 1479.

L'autre armée, que commandoit Hercule d'Este, fut plus malheureuse encore; pendant la première partie de la campagne, elle demeura dans une honteuse oisiveté. Hercule l'ayant laissée le 10 août, sous les ordres de son frère Sigismond, pour retourner dans ses états, elle fut surprise le 7 septembre au Poggio impériale, par le duc de Calabre, et mise dans une entière déroute, presque sans avoir combattu (3). Les châteaux de Poggi-Bonzi et de Colle di Val d'Elsa, arrêtèrent cependant les Napolitains; ils soutinrent l'un et l'autre un siége obstiné. Mais comme les Florentins ne firent aucun effort

(1) *Macchiavelli Istorie.* L. VIII, p. 394.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 136.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 138. — *Allegretto Allegretti Diario Sanese.* T. XXIII, p. 793. — *J. Mich. Brutt Hist. Flor.* L. VII, p. 170.

CH. LXXXVII. pour les délivrer, tous deux dûrent se rendre
1479. avant la fin de la campagne. Celui de Colle capitula le dernier, le 14 novembre, et après cette conquête, le duc de Calabre mit ses troupes en quartiers d'hiver (1).

Si deux campagnes malheureuses ébranloient le pouvoir de Laurent de Médicis, et lui faisoient entrevoir sa ruine prochaine, il étoit encore plus alarmé des révolutions qui, dans le même temps, renversoient la puissance de son plus fidèle allié. Robert de San-Severino, après son expédition de Lunigiane, s'étoit retiré dans les montagnes qui sont entre Parme et l'état de Gênes. Là, il avoit placé son camp près de Borgo-di-Val-di-Taro, de manière à menacer tour à tour les Florentins et la duchesse de Milan. Les beaux-frères de cette duchesse étoient auprès de San-Severino, et son camp étoit le foyer de leurs secrètes intrigues. L'un d'eux, le duc de Bari, mourut subitement le 27 juillet, et l'on soupçonna les deux autres de l'avoir empoisonné (2). Moins d'un mois après cet événement, Louis Sforza, qui lui succéda dans le duché de Bari, parut tout à coup

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 142. — *Allegretto Allegretti.* p. 795.

(2) *Diar. Parmense.* p. 315. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 958.

avec San Severino et son armée devant les portes de Tortone, qui lui furent livrées le 23 août (1). Il en prit possession au nom du duc Jean Galéaz, son neveu, et de la duchesse Bonne elle-même; il déclara qu'il étoit leur serviteur à l'un et à l'autre; que loin de prendre les armes contre eux, il ne s'avançoit que pour les délivrer de leurs ennemis, et surtout de leurs ministres infidèles. Les peuples, toujours disposés à rejeter sur les ministres les maux qu'ils souffrent, secondoient avec joie une révolution qui ne sembloit pas dirigée contre leur souverain. Tous les lieux forts s'empressoient d'envoyer leurs clefs à Louis Sforza. Un historien contemporain assure que quarante-deux châteaux se rendirent à lui en un même jour (2). Mais ce qui étoit plus important encore, un parti tout formé le favorisoit déjà à la cour de la duchesse. Cette cour étoit partagée en deux factions. D'une part, Cecco Simoneta, plus souverain que ministre, exerçoit un pouvoir confirmé par cinquante ans de faveur, sous trois règnes successifs; son fils Antoine, son frère Jean, son ami Orphée de Ricavo, et tous les vieux conseillers, la plupart élevés sous lui; le

CH. LXXXVII. 1479.

(1) *Diar. Parmense.* p. 316. — *Bernard. Corio Hist. Milan.* P. VI, p. 992.

(2) *Alb. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 959.

CH. LXXXVII. regardoient comme leur chef et leur oracle.
1479. D'autre part, Antoine Tassini, nourri dans la faveur de la nouvelle cour, s'étoit formé un parti de tous les envieux du ministre, de tous ceux qui espéroient s'agrandir par un changement. Tassini étoit un ferrarois de la plus basse origine, placé d'abord comme valet de chambre auprès du duc Galéaz. De là il avoit passé au service de la duchesse; il s'étoit tellement emparé de son esprit, il lui avoit inspiré tant de confiance, et peut-être d'amour, qu'elle ne vouloit plus consulter que lui dans les affaires d'état. Le chancelier Simoneta ne voyoit pas sans dépit s'élever sur ses ruines cet indigne rival. Tassini, blessé peut-être des mépris du vieux ministre, avoit conçu pour lui une haine implacable. Dans l'espérance de le renverser, il avoit formé quelques liaisons avec les beaux-frères de la duchesse; et lorsque Louis-le-Maure parut à Tortone, Tassini persuada à Bonne de le rappeler à sa cour. « Le parti que vous prenez, lui dit Simoneta, quand il en fut informé, vous coûtera l'empire et à moi la » vie (1) »; et cette prophétie ne tarda pas à se vérifier. Louis Sforza entra à Milan le 8 septembre, il protesta aussitôt, qu'il y arrivoit

(1) *Macchiavelli Ist.* L. VIII, p. 402. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 993.

comme serviteur de la duchesse, et son gardien le plus fidèle (1); mais dès le 11, Cecco Simoneta fut arrêté avec son fils, son frère, et tous ses amis (2). CH. LXXXVII. 1479.

Simoneta, transféré au château de Pavie, y fut d'abord traité avec beaucoup d'égards; mais au mois d'octobre, Louis Sforza lui envoya un de ses secrétaires, pour l'avertir que s'il vouloit recouvrer la liberté, il devoit l'acheter en livrant environ cinquante mille florins qu'il avoit chez des banquiers à Florence. « J'ai été » incarcéré d'une manière illégale, répondit Si- » moneta; ma maison a été pillée, on m'a abreuvé » d'outrages : telle a été ma récompense pour » avoir servi fidèlement et avec zèle l'état de » Milan. Si j'ai commis quelque faute, qu'on » me punisse; mais la fortune que j'ai amassée » par un travail honorable et une longue écono- » mie, passera à mes enfans. Dieu m'a fait » assez de grâces, en prolongeant ma vie jus- » qu'à ce jour, à présent je ne désire plus que » la mort (3) ». Dès-lors Simoneta fut traité avec une excessive rigueur, il fut soumis à une indigne torture, pour lui arracher la confession

(1) *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 318.

(2) *Ibid.* p. 319.

(3) *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 323. — *Bernard. Corio.* P. VI, p. 993, 994.

CH. LXXXVII. de crimes dont on ne le soupçonnoit même pas:
1479. sa femme, qui étoit de la maison Visconti, devint folle de désespoir, et le 30 octobre 1480, il eut la tête tranchée au château de Pavie (1).

La prédiction que Simoneta avoit faite à la duchesse, se vérifia de tout point, et Tassini qui l'avoit supplanté, n'eut pas long-temps lieu de s'applaudir de son triomphe. Dès le 7 octobre 1480, Louis-le-Maure fit déclarer majeur son neveu Jean Galéaz Marie; il prétendit que ce prince, qui n'étoit encore âgé que de douze ans, étoit déjà en état de gouverner; et sous ce prétexte il ôta à la duchesse Bonne toute part aux affaires. Le même jour, Antoine Tassini fut arrêté et emprisonné au château de Porta Zobbia: le père de Tassini, Gabriel, qui avoit été fait conseiller ducal, fut arrêté en même temps; tous deux dépouillés de leurs biens furent exilés du duché de Milan. La duchesse Bonne, irritée et humiliée, sortit le 2 novembre de Milan pour se retirer à Verceil; elle s'établit ensuite à Abbiate Grasso, où elle vécut absolument éloignée des affaires (2).

(1) *Albert. de Ripalta Annal. Placent.* p. 961. — *Diar. Parmense.* p. 354. — *Bernard. Corio.* p. 997. Corio étoit présent et acteur dans ces événemens, mais il ne les raconte pas de bonne foi, pour ménager la réputation de Louis-le-Maure.

(2) *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 961. — *Diarium Parmense.* p. 351. — *Bern. Corio, Hist. di Milano.* P. VI, p. 998. — *Macchiavelli Hist.* L. VIII, p. 403.

Laurent de Médicis, si malheureux dans ses deux premières campagnes, si malheureux dans l'alliance sur laquelle il avoit le plus compté, ne perdoit point courage cependant; il cherchoit en Italie même, et hors de l'Italie, des secours contre la ligue puissante qui l'attaquoit. De concert avec les Vénitiens il songea à ranimer l'ancien parti d'Anjou, pour l'opposer dans le royaume de Naples à la puissance excessive de Ferdinand. Les envoyés des deux républiques allèrent chercher en Lorraine l'héritier du vieux roi René, et ils le trouvèrent empressé à s'engager dans les intrigues et les guerres d'Italie, pour faire revivre des prétentions qui donnoient plus de lustre à sa maison. CH. LXXXVII. 1479.

Le vieux René, comte de Provence, le rival d'Alfonse et de Ferdinand, vivoit encore. Il mourut en Provence seulement l'année suivante, le 10 juillet 1480; mais il avoit survécu à toute sa descendance masculine, et il étoit parvenu à un âge où il n'avoit plus ni la force, ni la volonté de troubler personne. Son généreux fils Jean, duc de Calabre, étoit mort en 1470; il avoit laissé, de son mariage avec Marie de Bourbon, deux fils, dont l'aîné, qui portoit aussi le nom de Jean, ne lui survécut que peu de jours; le plus jeune, Nicolas, mourut en 1473 à l'âge de vingt-cinq ans, sans avoir eu d'en-

CH. LXXXVII. 1479. fans (1). Cependant une fille de René, Yolande, avoit été mariée à Ferry, comte de Vaudemont, et lui avoit porté tous les droits de sa mère à la Lorraine. De ce mariage, auquel René n'avoit consenti qu'à contre-cœur, et pour recouvrer sa liberté, étoit né René II, duc de Lorraine, qui par la mort de ses cousins Jean et Nicolas, devenoit aussi l'héritier de toutes les prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Le vieux René, il est vrai, n'avoit point pardonné à son petit-fils sa naissance du sang de Vaudemont; il avoit fait un testament le 22 juillet 1474, pour le frustrer de son héritage, et y appeler Charles du Maine, fils d'un autre Charles, comte du Maine, son plus jeune frère (2). Ce fut ce Charles qui légua tous ses droits à Louis XI par son testament du 10 décembre 1481, et qui mourut le lendemain.

Mais le droit des gens ne reconnoît point dans les monarques le pouvoir de régler arbitrairement la succession de leurs états; cette succession est fixée par les lois de chaque peuple; et l'ordre immuable établi par l'hérédité, est le seul garant des monarchies contre les guerres civiles. Aussi, ne voit-on le plus souvent de pareils testamens, que lorsque le con-

(1) *Contin. de Monstrelet.* Vol. III, f. 174.

(2) *Ibid.* f. 187, v.

trat entre le souverain et son peuple est rompu par une conquête, et que le monarque dépossédé, ne transmet plus qu'un vain titre à ses héritiers. Le royaume de Naples étoit un fief féminin, et tant qu'il restoit un descendant en ligne directe du dernier souverain, les collatéraux n'y pouvoient avoir aucun droit. Les Vénitiens, les Florentins et toute l'Italie, reconnoissoient dans René II l'héritier de la maison d'Anjou; c'étoit à ce titre qu'ils lui offroient de l'aider à reconquérir le royaume de Naples, et ils le trouvoient disposé, de son côté, à les assister de toutes ses forces. CH. LXXXVII. 1479.

Pendant qu'on suivoit pour eux en Lorraine ces négociations importantes, Laurent de Médicis reçut du duc de Calabre et du duc d'Urbin ses adversaires, des ouvertures inattendues de pacification. Louis-le-Maure lui-même, le régent de Milan, qu'il avoit cru son ennemi, n'y étoit pas étranger. Depuis que Louis avoit saisi les rênes du gouvernement, il avoit revêtu les sentimens de ses prédécesseurs; il vouloit sauver Florence, dont l'alliance lui convenoit, et la détacher de Venise; il vouloit de même détacher le roi de Naples du pape, et il voyoit déjà entre eux des semences de division. Le 24 novembre, un trompette vint annoncer à Florence, où l'on ne s'y attendoit nullement, qu'une trêve avoit été signée entre le roi de

CH. LXXXVII. 1479. Naples, le pape et la république, pour traiter de la paix (1).

Ferdinand n'avoit aucun ressentiment personnel contre Laurent de Médicis, la guerre qu'il lui faisoit étoit purement politique; il pouvoit la terminer sans rancune, dès que d'autres projets d'agrandissement se présentoient à lui. Maître de l'Italie méridionale, il désiroit étendre son pouvoir dans l'Italie supérieure. Déjà la révolution de Milan lui avoit donné une grande influence sur la Lombardie; la république de Gênes étoit presque dans sa dépendance; le duc de Calabre formoit sur celle de Sienne des projets que sembloit favoriser un puissant parti, et il pouvoit s'attendre à ce qu'avant peu de mois cet état reconnût volontairement sa souveraineté. Il ne convenoit donc point à Ferdinand de poursuivre, de concert avec Sixte IV, une guerre dont celui-ci auroit voulu tout au moins partager les fruits. Il valoit mieux pour le roi laisser à Florence un gouvernement qu'affoiblissoit la haine d'un parti nombreux, prendre pied cependant en Toscane d'une manière stable, attendre les événemens, et surtout la mort du pontife. Les dispositions de Sixte IV étoient absolument différentes; il se sentoit humilié du mal même

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 142. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 797.

qu'il avoit voulu faire aux Florentins, autant que des reproches et des menaces qu'il avoit reçues de toute la chrétienté; il ne pouvoit pardonner à Laurent, ni le meurtre de tous les amis de Jérôme Riario, ni le procès scandaleux qui avoit révélé à l'Europe leurs complots, ni la terreur du jeune cardinal son neveu. On l'avoit obligé de proposer les conditions qu'il mettroit à la paix : toutes celles qu'il osa dicter, étoient souverainement humiliantes. Il vouloit que Laurent et les Florentins bâtissent une chapelle, et qu'ils fondassent des messes pour les âmes de ceux qui étoient morts dans la conjuration des Pazzi; il vouloit que la république demandât solennellement pardon à l'église, pour avoir attenté aux personnes sacrées de l'archevêque et de ses prêtres. Il vouloit enfin qu'elle restituât au Saint-Siége Borgo San-Sepolcro, Modigliana et Castro-Caro, quoique ces diverses villes eussent été légitimement acquises par les Florentins, long-temps avant la guerre dont il s'agissoit (1).

CH. LXXXVII. 1479.

Cependant la situation de Médicis à Florence même devenoit tous les jours plus dangereuse. La ville étoit lasse d'une guerre si ruineuse, soutenue avec si peu de succès; ses troupes, qui avoient coûté des sommes immenses à solder, étoient dissipées; les ennemis étoient maîtres de

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 136.

CH. LXXXVII. 1479. plusieurs des meilleures forteresses; ils avoient porté successivement leurs ravages dans le Pisan, l'Arétin, le val d'Elsa, le val de Niévole, le val d'Arno, la Lunigiane : presque aucune province n'étoit demeurée intacte; le commerce étoit ébranlé dans la capitale, il avoit été frappé dans les pays les plus éloignés par la confiscation qu'avoit prononcée le pape; chacun sentoit que la guerre n'étoit soutenue que pour la défense de Médicis, qu'elle étoit étrangère aux vrais intérêts de l'état : chacun vouloit y mettre fin; et Jérôme Morelli, qui passoit pour un des amis et des partisans les plus zélés des Médicis, dit à Laurent en plein conseil : « Notre ville est aujourd'hui fatiguée, elle » ne veut plus de guerre, elle ne veut plus de» meurer interdite et excommuniée pour dé» fendre votre crédit (1) ».

Dans ces circonstances difficiles, Laurent de Médicis prit une résolution en apparence hardie, et qui cependant étoit la seule sage, celle de se rendre lui-même auprès de Ferdinand, de connoître ses dispositions secrètes, et de les mettre à profit pour négocier avec lui; d'arrêter les plaintes des mécontens de Florence par l'espérance d'une paix prochaine, et de prouver en même temps à l'Europe qu'il n'étoit point

(1) *Jacopo Nardi, Istor. Fior.* L. I, p. 12. — *J. Mich. Bruti,* L. VII, p. 172.

le tyran de sa patrie, puisqu'il osoit, comme un autre citoyen, se mettre entre les mains des ennemis, sous la simple garantie du droit des ambassadeurs. Le sort qu'avoit éprouvé Piccinino à cette même cour de Naples, donnoit, aux yeux des autres, à sa conduite, tout le mérite d'un grand courage, et néanmoins il ne couroit point le même danger. Piccinino, seul chef de son armée, ne laissoit après lui ni états ni vengeurs; sa mort n'avoit coûté à Ferdinand, qu'un crime et non des combats. La république de Florence, au contraire, auroit survécu toute entière à Laurent; elle auroit montré plus de zèle pour punir les meurtriers de ce citoyen illustre, que pour le défendre, et Ferdinand n'auroit recueilli d'autre fruit d'une trahison, que la honte de l'avoir commise. Laurent, invité par le duc de Calabre et le duc d'Urbin à faire ce voyage (1), ayant déjà reçu de Naples l'assurance qu'il y seroit bien reçu, fit convoquer le 5 décembre, par le gonfalonier, un conseil de *Richiesti*, pour leur communiquer ses intentions (2). Il partit le même jour, et le surlendemain il

CH. LXXXVII. 1479.

(1) La lettre de Laurent, du 6 décembre, à ces deux ducs, nous a été conservée par Malavolti. *Storia di Siena*. P. III, L. IV, f. 76. Médicis déclare qu'il entreprend ce voyage sous leurs auspices et par leurs conseils, et il leur recommande ses intérêts en son absence.

(2) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 143.

CH. LXXXVII. écrivit, de San-Miniato, à la seigneurie, pour
1479. prendre congé d'elle. Dans sa lettre il se représentoit comme une victime qui s'offre en sacrifice, pour détourner le courroux de puissans ennemis (1). A son arrivée à Pise, il y trouva de pleins pouvoirs des décemvirs de la guerre, pour traiter au nom de la république; ses partisans n'avoient pas osé les demander au conseil des Cent, de peur d'y rencontrer de l'opposition (2). Une galère de Naples l'attendoit à Livourne, par les ordres de Ferdinand, et le capitaine le reçut à son bord avec les plus grands honneurs.

1480. L'arrivée de Laurent de Médicis à Naples fut un triomphe; le second fils du roi, Frédéric, et son petit-fils Ferdinand vinrent le recevoir au rivage, et le monarque lui-même parut se croire honoré par l'arrivée d'un pareil hôte (3). Il eut avec lui de longues conférences sur la politique de l'Italie. Médicis fit connoître au roi le traité déjà entamé avec René II de Lorraine, par lequel ce duc s'engageoit, envers les deux républiques, à conduire six mille chevaux en Italie, pour combattre la maison d'Aragon (4). Il lui communiqua aussi les

(1) *Extat apud Roscoë. Life of Lorenzo.* T. I, p. 226.

(2) *Epistola Barthol. Scalæ. apud Roscoë. Appendix XXX.* T. III, p. 174.

(3) *Valori in vita Laurentii.* p. 34.

(4) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1163.—*Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 144.

offres de Louis XI, qui paroissoit tour à tour vouloir faire valoir, ou les droits de la maison de Lorraine, ou les siens propres sur le royaume de Naples. Ce monarque, par son activité, par ses négociations compliquées, par sa politique mystérieuse, faisoit alors illusion à toute l'Europe sur le déclin de sa santé. L'invasion françoise, qui renversa quinze ans plus tard le roi de Naples de son trône, sembloit déjà le menacer. L'appui que Ferdinand trouvoit dans la cour de Rome étoit trop incertain pour être mis en balance avec ce danger. Le pape étoit vieux et malade, et s'il venoit à mourir, son successeur pourroit être aussi empressé que lui d'agrandir ses propres neveux, et se jeter pour cela dans un parti opposé, qui lui offriroit les dépouilles de Jérôme Riario et de ses amis. Mais Laurent de Médicis, en présentant à Ferdinand ce tableau de l'Europe, convint qu'il étoit plus facile à la république florentine de se venger que de se défendre. Il convint que lorsqu'une fois elle auroit appelé les ultramontains en Italie, elle ne seroit plus maîtresse d'arrêter leur impétuosité, et qu'elle souffriroit probablement autant que Ferdinand lui-même, d'une guerre où la Toscane deviendroit leur place d'armes. L'intérêt de Ferdinand et des Florentins étoit trop conforme, pour qu'ils ne dussent pas préférer une fidèle alliance à

CH. LXXXVII. 1480.

CH. LXXXVII. 1480. une guerre sans but. Il importoit à tous deux également de maintenir en paix l'Italie, d'en fermer l'entrée aux Turcs par les Vénitiens, aux François par le duc de Milan; d'affermir le gouvernement de celui-ci, que la dernière révolution avoit ébranlé; de surveiller, au contraire, l'ambition et les progrès de Venise, qui, depuis qu'elle avoit recouvré la paix sur sa frontière orientale, pouvoit seule dicter des lois à ses voisins; enfin de contenir l'esprit turbulent du pape qui, pour assurer à son fils la possession d'une petite principauté, avoit compromis l'Italie entière par les plus funestes intrigues (1).

Ces considérations n'étoient pas nouvelles pour Ferdinand, et elles firent impression sur lui. Cependant on l'avoit long-temps entretenu de la haine et du mécontentement que Laurent avoit excité à Florence; avant de compter sur l'alliance de ce chef de parti, il lui importoit de savoir si les Florentins ne sépareroient point leurs intérêts des siens. Dans ce but, Ferdinand retint Laurent long-temps auprès de lui, et il observa soigneusement, en même temps, si son absence faisoit naître quelque mouvement. Les ennemis de Médicis prirent cette occasion pour témoigner hautement

(1) *Joannis Mich. Bruti, Hist. Flor. L. VII, p. 176.*

leurs craintes sur son sort : ils rappeloient la mort cruelle de Piccinino, espérant faire naître au roi la pensée de traiter de même leur adversaire. En même temps ils s'opposoient avec obstination, dans les conseils, à toutes les demandes de ses amis, et ils déploroient le sort de la république, engagée dans deux guerres à la fois, pendant que son chef étoit absent; car le jour même où Laurent étoit parti de Florence pour traiter avec le roi de Naples, Augustin, fils de Louis Frégose, au mépris de la trève, s'étoit emparé par surprise de la ville de Sarzane, que son père avoit vendue à la république florentine plusieurs années auparavant (1). CH. LXXXVII. 1480.

Enfin, Ferdinand consentit à signer à Naples, avec Laurent de Médicis, le 6 mars 1480, un traité de paix entre son royaume et la république florentine. Il exigea que les Pazzi, qu'on retenoit prisonniers dans la tour de Volterra, quoiqu'ils ne fussent point entrés dans la conjuration, fussent remis en liberté; que les Florentins payassent au duc de Calabre son fils, à titre de solde, une somme annuelle de soixante mille florins. De son côté il promit la restitution des villes et forteresses prises aux Florentins pendant la guerre et les deux gouvernemens se rendirent

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 143. — *Diar. Parmense*. p. 327. — *Macchiavelli Ist.* L. VIII, p. 403.

CH. LXXXVII. 1480. garans des états l'un de l'autre (1). Quelqu'opposition que le pape eût apportée à cette négociation, quelque mécontement qu'il témoignât de n'avoir pas été consulté, quelqu'empressement qu'il marquât pour s'allier à la république de Venise, puisqu'elle avoit à se plaindre aussi bien que lui, du manque d'égards de ses précédens alliés, il se laissa comprendre dans le traité de Naples, et les hostilités suspendues l'année précédente par une trève, ne se renouvelèrent point (2). La paix fut aussi publiée à Sienne, le 25 mars 1480 (3).

La paix que Laurent de Médicis avoit obtenue, augmenta son crédit à Florence; il y fut reçu à son retour comme le sauveur de sa patrie. Il mit à profit cette reconnoissance du peuple, pour consolider son autorité. Il fit créer le 12 avril une nouvelle balie, mais avec l'intention de n'en plus créer à l'avenir; car le nom et l'autorité révolutionnaire des balies contribuoient à rendre odieux le pouvoir des Médicis. Il fit donc attribuer à un corps permanent dans l'état, cette autorité supérieure qu'il vouloit conserver. Ce corps fut un conseil nouveau de

(1) *Scip. Ammirato*. p. 145. — *Macchiavelli*. L. VIII, p. 405. — *Jac. Nardi*. L. 1, p. 12.

(2) *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum*. T. XXIII, p. 105.

(3) *Allegretto Allegretti*, *Diar. Sanesi*. p. 799. — *Orland. Malavolti*. P. III, L. IV, f. 76.

soixante-dix citoyens, qui devoit être consulté sur toutes les affaires, avant tous les autres. Les gonfaloniers devoient y être admis, à mesure qu'ils sortiroient d'office, à moins qu'ils n'en fussent exclus à la majorité des voix. Le conseil des soixante-dix commença un nouveau scrutin d'élection, pour composer les magistratures à venir, et il fit durer quatre ans ce scrutin, afin de conserver plus long-temps dans la dépendance ceux qui briguoient les emplois. En même temps il employa les deniers de l'état à payer les dettes contractées par Laurent de Médicis (1). CH. LXXXVII. 1480.

Laurent, que la postérité a décoré du nom de *magnifique*, tandis que ses concitoyens et les écrivains de son temps ne lui donnoient cette épithète que comme un titre d'honneur commun à tous les princes qui n'en avoient pas d'autre, à tous les condottieri et à tous les ambassadeurs, Laurent méritoit le surnom dont une erreur l'a mis en possession. La magnificence étoit dans sa politique autant que dans son caractère : il aimoit à donner l'idée d'une richesse infinie, pour rehausser ainsi l'opinion qu'on avoit de son pouvoir ; il ne mesuroit jamais son faste sur ses revenus : pendant son

(1) *Istorie di Giovanni Cambi. Delizie degli Eruditi.* T. XXI, p. 2, 3.

CH. LXXXVII. 1480. séjour à Naples, après une guerre ruineuse pour sa patrie comme pour lui, tantôt il avoit distribué des dots à une foule de jeunes femmes de Pouille et de Calabre, qui avoient recouru à sa munificence; tantôt il avoit déployé aux yeux des Napolitains, dans ses achats, dans sa suite, dans ses équipages, toute la pompe d'une richesse qui n'avoit plus rien de réel; toujours il avoit voulu étonner et éblouir (1).

Le traité de paix qui consolidoit sa puissance, ne laissoit pas d'exposer sa patrie au danger le plus redoutable qu'elle eût jamais couru. Ferdinand s'y étoit déterminé, surtout pour donner le temps au duc de Calabre d'affermir son crédit dans Sienne, et de réduire cette ombrageuse république à une dépendance absolue de la couronne de Naples. Ce projet avoit été déjà secrètement entretenu par le roi Alfonse, lorsqu'il vint en Toscane en 1446; il avoit été repris en 1452, et en 1456; mais jamais il n'avoit paru plus près de son exécution, que lorsque Laurent, sacrifiant sa patrie à sa sûreté personnelle, et l'intérêt des siècles à celui du moment, avoit consenti à y donner les mains, en recherchant la paix que le duc de Calabre désiroit plus que lui.

(1) *Valori in vita Laurentii.* p. 35. — *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 335.

Sienne avoit consacré par ses lois l'existence de tous les partis qui l'avoient successivement dominée, et ses citoyens se trouvoient divisés en plusieurs ordres, qui étoient plutôt des factions, et qui portoient tous le nom de *Monti*. Le premier, et celui qui avoit excité la plus constante jalousie, étoit celui des nobles, autrefois propriétaires de tout le territoire. On les avoit successivement privés de toutes leurs forteresses, et exclus en même temps de toutes les magistratures. Le suivant étoit le *Mont des neuf*, qui formoit à Sienne une noblesse populaire, telle à peu près que l'avoit été à Florence celle des Albizzi et de leur parti. C'étoient des hommes à qui d'anciennes richesses, acquises par le commerce, avoient assuré aussi un ancien crédit, et qui en demeuroient en possession par un droit héréditaire. L'ordre ou le *Mont des douze* étoit plus immédiatement en rivalité avec celui des neuf. Il étoit de même composé de riches marchands, et à cette époque il comptoit dans son sein environ quatre cents hommes propres à entrer dans les conseils, mais que la jalousie du gouvernement en tenoit constamment écartés. Le reste de la nation étoit partagé entre les deux ordres, ou Monts plus nouveaux, des *réformateurs* et du *peuple*.

CH. LXXXVII. 1480.

Depuis le 27 novembre 1403, une coalition existoit entre trois de ces ordres, les neufs,

CH. LXXXVII. 1480. les réformateurs et le peuple. Ils étoient seuls admis au gouvernement, et les deux autres en demeuroient exclus. La seigneurie étoit composée de neuf prieurs, trois de chaque Mont, et un gonfalonier de justice fourni tour à tour par chaque ordre (1). Cette forme de gouvernement s'étoit maintenue avec plus de stabilité qu'aucune des précédentes, malgré les tentatives de Pie II lui-même, qui étoit noble Siennois, de la maison Piccolomini. Ce pape avoit demandé qu'on rétablît dans tous les droits de cité les nobles et le Mont des douze ; on avoit en 1458 rejeté sa demande, mais on avoit en même temps cherché à le satisfaire, en admettant les membres de la famille Piccolomini dans l'ordre du peuple. L'année suivante on avoit même donné une part dans les emplois publics à l'ordre des nobles (2); mais on avoit refusé absolument d'étendre cette faveur au Mont des douze (3), et dès la mort de Pie II en 1464, on avoit privé de nouveau les nobles, d'honneurs qu'on ne leur avoit accordés qu'à la sollicitation du pape (4).

Quelqu'imprudente que fût cette exclusion, les Siennois n'avoient pas eu lieu de se repentir

(1) *Orlando Malavolti Storia di Siena.* P. II, L. X, f. 194.
(2) *Orlando Malavolti.* P. III, L. IV, f. 60, 61.
(3) *Ibid.* f. 64.
(4) *Ibid.* f. 69.

d'être demeurés attachés à ce qu'ils appeloient la *Trinité* de leur gouvernement. Les trois factions réunies paroissoient avoir confondu leurs intérêts entre elles ; l'administration avoit été assez équitable pour que les richesses privées et la population s'augmentassent visiblement. Sienne s'ornoit de palais somptueux, qui montroient en même temps les progrès de l'opulence et ceux des arts et du goût ; la république avoit éprouvé peu de commotions intérieures ; elle s'étoit engagée dans peu de guerres au-dehors, et quoique éclipsée par l'éclat de Florence, sa puissante voisine, qui causoit aux Siennois une constante défiance, elle conservoit à l'extérieur l'honneur de son indépendance, audedans la paix et la prospérité. CH. LXXXVII. 1480.

Mais l'existence de deux partis formés en dehors du gouvernement, étoit nécessairement dangereuse pour la république. C'étoit parmi eux que des ambitieux étrangers étoient sûrs de trouver des partisans ; c'étoient eux que le duc de Calabre faisoit agir, eux qu'il cherchoit à faire rentrer dans la seigneurie. Il demanda d'abord le rappel de tous ceux qui avoient été exilés en 1456 (1). N'ayant pu l'obtenir, il sema la discorde entre les trois ordres qui gouver-

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. IV, f. 76. — *Allegr. Allegretti Diari Sanesi.* p. 800.

CH. LXXXVII. 1480. noient en commun ; il en arma deux contre le troisième, et le 22 juin 1480 les citoyens des neuf et du peuple prirent les armes. Ils furent secondés par les soldats du duc de Calabre, qui occupoient la place publique. Un conseil général, d'où ils écartèrent tous ceux qui ne leur étoient pas dévoués, et qui se trouva cependant encore composé de quatre cent quarante-deux membres, exclut pour jamais le Mont des réformateurs du gouvernement, sur la proposition qui en fut faite par le gonfalonier de justice (1). Cette violente révolution, qui frappoit un tiers des citoyens de la république, et les dépouilloit d'une part à la souveraineté, dont ils étoient en possession depuis soixante-dix-sept ans, avoit été préparée avec tant de secret, et exécutée avec tant de promptitude, qu'elle s'accomplit sans effusion de sang. Le duc de Calabre, qui l'avoit dirigée et soutenue avec ses soldats, s'étoit cependant éloigné de Sienne le jour qu'elle s'effectuoit, pour n'être pas accusé d'agir en maître dans la république ; mais à son retour il avoit été reçu par les nouveaux magistrats, comme le bienfaiteur de l'état. Il étoit convenu avec eux de former un Mont nouveau pour remplacer celui des réformateurs, et participer pour un tiers aux honneurs publics. Cet

(1) *Orland. Malavolti.* f. 77. — *Allegr. Allegretti.* p. 805.

ordre nouveau, auquel on donna le nom de *Mont des aggrégés*, fut composé d'un certain nombre de gentilshommes, connus pour leur dévouement au duc de Calabre, de plusieurs membres du Mont des douze, et de celui des réformateurs, qu'une ambition privée détachoit de leurs confrères; enfin, des familles qui avoient été exclues en 1456 du Mont des neuf et de celui du peuple, pour avoir voulu, de concert avec Jacques Piccinino, soumettre la république au roi Alfonse. Ainsi les cinq anciens ordres avoient concouru à la formation de l'ordre nouveau (2). CH. LXXXVII. 1480.

Le gouvernement que venoit d'établir la violence, étoit entouré d'ennemis; il avoit toujours plus besoin du duc de Calabre pour se soutenir, et il se rendoit aussi toujours plus dépendant de ses volontés. De mauvais citoyens qui se flattoient d'amasser plus de richesses, d'exercer plus de pouvoir, de satisfaire plus aisément tous leurs vices, sous la protection d'un tyran, que dans leur patrie encore libre, avoient bien calculé, lorsqu'ils avoient compté que la conséquence de cette révolution seroit de forcer en peu de temps les Siennois à se donner eux-mêmes au duc de Calabre. Tout ce qu'il y avoit

(1) *Orlando Malavolti*. P. III, L. V, f. 78. — *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum*. p. 108.

CH. LXXXVII. à Sienne d'amis de la liberté, étoit frappé de
1480. terreur ; la crainte n'étoit pas moins grande à Florence. Si l'acquisition que le roi de Naples avoit faite, vingt ans auparavant, de quelques misérables châteaux dans la Maremme toscane, avoit causé tant d'effroi, comment espérer de sauver la liberté de Florence, une fois que l'état de Sienne tout entier seroit entre les mains d'un aussi redoutable voisin ? Mais un événement inattendu, qui glaça de terreur le reste de l'Italie, délivra Sienne et Florence d'un asservissement presqu'inévitable, en rappelant le duc de Calabre, pour défendre ses propres foyers.

CHAPITRE LXXXVIII.

Mahomet II s'empare d'Otrante ; Sixte IV effrayé, fait la paix avec les Florentins, et le duc de Calabre quitte Sienne pour délivrer Otrante. Mort de Mahomet II. Nouvelle guerre allumée dans toute l'Italie par Sixte IV pour le duché de Ferrare. Il passe d'un parti à l'autre, et meurt enfin de chagrin de la paix.

1480—1484.

MAHOMET II ne faisoit jamais la paix avec un prince chrétien, que pour en attaquer un autre avec plus d'avantage ; aussi comptoit-on que durant son long règne il avoit subjugué deux empires, douze royaumes, et plus de deux cents cités. Dans l'année 1480, il prépara deux expéditions en même temps ; l'une sous la conduite du pacha Mésithès, grec d'origine, et issu des Paléologues, étoit destinée à conquérir Rhodes sur les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; mais le grand-maître d'Aubusson repoussa glorieusement les Turcs, qui, CH. LXXXVIII. 1480.

CH. LXXXVIII. 1480. après avoir assiégé la capitale, du 23 mai au 22 août, furent contraints de se retirer avec perte (1). L'autre armée de Mahomet se rassembloit à la Valonne, sous les ordres de son grand visir Achmet-Giédik ou le *Brèche-Dent*, natif d'Albanie. Une flotte de cent vaisseaux vint la prendre à bord; celle des Vénitiens, qui étoit de soixante voiles, l'escorta comme pour l'empêcher d'entrer dans le golfe (2); et tout à coup les Turcs débarquèrent sur la côte d'Italie près d'Otrante, le vendredi 28 juillet, après avoir traversé la mer Adriatique, qui dans ce lieu n'a pas plus de cinquante milles de largeur.

Les habitans d'Otrante, quoiqu'ils ne fussent nullement préparés à cette attaque, défendirent avec vigueur leurs murailles; mais ils n'étoient pas en état d'opposer une longue résistance; beaucoup d'artillerie et de machines de guerre furent débarquées par Achmet-Giédik, de larges brèches furent bientôt ouvertes, et la ville fut prise d'assaut le 11 août 1480 (3). La population s'élevoit, dit Sanuto,

(1) *Epistola Petri d'Aubusson ad Pontificem*. 13 septembris 1480. *Raynaldus*. 2-13. p. 286. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman*. p. 106. — *Annal. Turcici Leunclavii*, p. 258. — *Diarium Parmense*. p. 344. — *Turco Græciæ Hist. Polit*. L. I, p. 26.

(2) *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venez*. T. XXII, p. 1215.

(3) *Demetrius Cantemir*. L. III, Chap. I, §. 32, p. 111.

à vingt-deux mille âmes; douze mille habitans furent massacrés dans la première fureur de la victoire; mais les enfans qui pouvoient être vendus avec avantage, et ceux qu'on crut assez riches pour en tirer une forte rançon, furent réduits en esclavage (1). L'archevêque et les prêtres, objets de la haine des Turcs, furent soumis à d'affreux supplices, et tous les genres d'outrages et de profanations furent prodigués au culte des Chrétiens (2). CH. LXXXVIII. 1480.

Cette attaque inattendue, et qui remplit l'Italie d'effroi, avoit été ménagée par les Vé-

(1) *Marin Sanuto vite de' Duchi*. T. XXII, p. 1213. Cependant Giannone n'estime qu'à 800 le nombre des morts. L. XXVIII, Introd. p. 602.

(2) *Jacob. Volaterrani Diar. Roman.* L. II, p. 110. — *Diarium Parmense*. p. 346; 352. Deux cent vingt ans après ces événemens, la Légende s'en est emparée, et y a mêlé son merveilleux. François-Marie d'Asti, archevêque d'Otrante en 1700, a écrit que huit cent martyrs préférèrent le supplice à l'abjuration, et que, conduits au lieu où ils devoient mourir, le vénérable Antonio Primaldi, demeuré chef du clergé après la mort de l'archevêque Etienne, eut le premier la tête tranchée; mais que son corps, au lieu de tomber sans vie, resta debout, malgré tous les efforts des Turcs pour le renverser, et qu'il continua à exhorter, par ses gestes, ses compagnons de malheur à la constance, jusqu'à ce que tous eussent subi le même supplice; alors, et après eux tous, il consentit aussi à se coucher parmi les morts. *Francisci Mariæ de Aste in memorabilibus Hydruntinæ Ecclesiæ Epitome*. L. II, Cap. II, p. 11. — *In Burmanni Thesauro, Antiq. et Histor. Italiæ*. T. IX, Part. VIII.

CH. LXXXVIII. 1480. nitiens. Les historiens de la république ne dissimulent point qu'après la paix entre Laurent de Médicis et le roi de Naples, leur patrie envoya deux ambassadeurs, l'un au pape, l'autre au grand-seigneur, pour concerter la ruine de Ferdinand. Sébastiano Gritti devoit inviter Mahomet II à reprendre les provinces de l'Italie méridionale qui avoient relevé de l'empire d'Orient (1). Zacharie Barbaro devoit proposer au pape de prendre à leur solde commune, et de nommer capitaine-général de leur ligue, René II de Lorraine qu'ils invitoient à passer en Italie (2). Il est probable cependant que les Vénitiens n'avoient pas communiqué à Sixte IV le projet de l'attaque des Turcs sur Otrante, projet trop dangereux pour le Saint-Siége; mais Ferdinand, qui ne doutoit pas de l'inimitié de Sixte IV, le soupçonna d'avoir attiré sur lui l'invasion des Musulmans, et lui fit dire au mois d'août, par son ambassadeur, que s'il n'obtenoit de l'Église de prompts et puissans secours, il traiteroit avec les Turcs, et leur donneroit passage par ses états pour se rendre à Rome (3).

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1165. — *Marin Sanuto.* p. 1213. — *Albert. de Ripalta Annal. Placent.* T. XX, p. 961.

(2) *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1212.

(3) *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1213.

L'effroi de Sixte IV fut extrême à la nouvelle de cette invasion : il hésita s'il n'abandonneroit point Rome et l'Italie pour chercher en France un refuge. Il savoit que Mahomet en vouloit au siége de la religion chrétienne, et que lui-même et son clergé seroient exposés à d'affreux supplices, s'ils tomboient entre les mains des Turcs (1). Il y avoit encore loin, il est vrai, d'Otrante jusqu'à Rome; mais on pouvoit redouter un second débarquement sur les côtes de la Marche, et l'on assure en effet que les Turcs firent cette année même une tentative pour piller le trésor de Laurette (2). D'ailleurs les Musulmans, dont les constantes victoires avoient ébloui l'Europe, comptoient alors des partisans en Italie, qui paroissoient prêts à se joindre à eux pour briser le joug de leurs prêtres et de leurs princes. Bientôt le bruit se répandit que Mahomet II, pour profiter du mécontentement des barons de Naples, avoit fait proclamer à Otrante qu'il accorderoit une exemption d'impôts pour dix ans aux pays conquis, qu'il n'imposeroit ensuite d'autre tribut que celui d'une piastre par tête; qu'il laisseroit les Chrétiens suivre leurs lois et leur religion

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1480, §. 19, p. 289.

(2) Sur la foi seulement de Tursellinus. *Historia Lauretanæ Ædis.* L. II, Cap. IV. *Apud Raynald.* §. 32, p. 292.

CH. LXXXVIII. 1480. comme ils le faisoient à Constantinople, et qu'enfin il avoit puni les cruautés excessives exercées par les vainqueurs d'Otrante. Quinze cents soldats de Ferdinand passèrent au mois de février 1481, à la solde des Turcs, et l'on craignoit la défection de toute la province (1).

Cependant Sixte IV adressa aussitôt des bulles à tous les princes chrétiens, et surtout aux états d'Italie, pour les exhorter à faire la paix entre eux, et à tourner leurs armes contre l'ennemi de la religion. « Si les fidèles du Christ, » disoit-il, si les Italiens surtout veulent dé» fendre leurs champs, leurs maisons, leurs » femmes, leurs enfans, leur liberté, leur vie; » s'ils veulent conserver cette foi dans laquelle » nous avons été baptisés, et par laquelle nous » avons reçu une nouvelle naissance, c'est le » moment d'en croire nos paroles, de saisir » leurs armes, et de marcher à la guerre. Que » les plus éloignés du royaume de Sicile ne se » figurent point qu'ils sont en sûreté; s'ils ne » vont pas au-devant des Turcs pour les com» battre, ceux-ci arriveront bientôt jusqu'à » eux (2) ».

Ferdinand se hâta de rappeler de Toscane le duc de Calabre, et il le sollicita par les plus

(1) *Diarium Parmense.* p. 365, 566 *et passim.*

(2) *Raynald. Annal. Eccles.* 1480, §. 21, p. 290.

pressantes instances, de ne pas tarder à venir CH. LXXXVIII.
à son aide. Ce duc sortit de Sienne le 7 août, 1480.
non sans exprimer le profond regret avec lequel il abandonnoit un projet nourri long-temps par sa famille, au moment où rien ne sembloit plus pouvoir en arrêter l'exécution. Comme il partoit, les magistrats de Sienne lui rendirent les plus grands honneurs; mais tous les bons citoyens que comptoit encore la république, se sentirent avec joie délivrés d'un joug qu'ils croyoient déjà inévitable (1). Le duc de Calabre passa le 10 septembre à Naples, où il incorpora dans son armée un grand nombre de gentilshommes qui s'y étoient rassemblés. Il reçut aussi un corps auxiliaire de dix-sept cents fantassins, et trois cents cavaliers, qui lui fut envoyé par son beau-frère Matthias Corvinus, roi de Hongrie. Il continua ensuite sa route vers la Pouille. Achmet Giédik avoit été rappelé par Mahomet, et Ariadeno, auparavant gouverneur de Négrepont, commandoit à Otrante une garnison de sept mille cinq cents hommes. Il avoit étendu ses dévastations dans toute la province, et menacé Brindes d'un siége (2). Mais l'arrivée du duc de Calabre le

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Allegretto Allegretti.* p. 807.

(2) *Giannone Istoria civile.* L. XXVIII, Introduct. p. 602.

CH. LXXXVIII. 1480. force de se renfermer dans Otrante, et bientôt après, Galéaz Caracciolo ayant conduit devant le port une flotte napolitaine, ôta aux assiégés la communication avec la Turquie (1).

L'effroi de l'invasion des Turcs avoit enfin déterminé le pape à se réconcilier avec Florence; mais même dans cette réconciliation, que les circonstances le forçoient à désirer, il laissa voir toute la hauteur de son caractère. Douze ambassadeurs, les plus illustres et les plus accrédités parmi les citoyens qui gouvernoient alors la république, furent nommés au commencement de novembre, pour se rendre à Rome. Ils y entrèrent sans pompe, dans la nuit du 25 novembre, et personne de la famille du pape ou des cardinaux n'alla au devant d'eux. François Sodérini, évêque de Volterra, et chef de la légation, exprima le surlendemain, dans une audience secrète, les regrets de la république, sa soumission aux jugemens du pape, et son désir d'être réconciliée à l'Eglise. Les conditions de la paix furent débattues avec les cardinaux dans plusieurs conférences : lorsqu'enfin tout fut réglé entre eux, les députés furent invités à se rendre à la basilique de Saint-Pierre, le 3 décembre 1480, premier dimanche de l'avent. Après qu'on les eût fait attendre quel-

(1) *Giannone Istor. civ.* L. XXVIII, Introd. p. 603.

que temps sur le portique, le pontife vint au-devant d'eux avec ses cardinaux; on lui dressa un trône en avant de la principale entrée, dont les portes demeurèrent fermées: les ambassadeurs, la tête nue, se jetèrent alors tous à ses pieds, et après les avoir baisés, ils restèrent à genoux, confessant qu'ils avoient péché contre l'Eglise et contre le Pontife, et implorant sa compassion en faveur du peuple qui les envoyoit. Louis Guicciardini, vieillard septuagénaire, parla au nom de tous, mais à voix basse et en italien. Un notaire apostolique lut ensuite la formule de confession, et les conditions de la paix. Alors, le pontife ayant imposé silence, prononça ces propres paroles: « Vous » avez péché, mes fils, premièrement contre » le Seigneur Dieu notre Sauveur, en tuant » cruellement et criminellement l'archevêque » de Pise, et les prêtres de Dieu; car il est » écrit: *Vous ne toucherez point à mes oints!* » Vous avez péché contre le pontife romain, » qui exerce sur la terre les fonctions de N. S. » Jésus-Christ, car vous l'avez diffamé dans » l'univers entier. Vous avez péché contre le » saint ordre des cardinaux, en retenant malgré » lui un cardinal légat du Saint-Siége apostolique. Vous avez péché contre tout l'ordre » ecclésiastique, en retirant vos tributs au » clergé de votre territoire; vous avez été la

CH. LXXXVIII. » cause de beaucoup de rapines, d'incendies,
1480. » de pillages, et de maux infinis, en n'obéissant » point à nos ordres apostoliques. Plût à Dieu, » que dès le commencement vous fussiez venus » à nous, le père de vos âmes; alors, nous n'au- » rions point recouru aux armes de la chair, » pour venger les injures infligées à l'Eglise. » Certainement c'est à regret que nous avons » sévi contre vous; cependant nous avons dû » le faire, pour l'honneur de l'apostolat dont » nous sommes chargés. Mais à présent, mes » fils, que vous revenez avec humilité, nous » vous recevons en grâce dans notre sein, nous » vous donnons l'absolution des erreurs et » des excès que vous avez confessés; ne péchez » pas davantage, mes fils; *ne faites point comme » les chiens, qui après avoir été punis, retour- » nent à leurs turpitudes*. Vous avez éprouvé, » de reste, la puissance de l'Eglise, et vous » devez savoir combien il est dur d'opposer sa » tête au bouclier de Dieu, ou de vouloir briser » sa cuirasse (1) ».

Après avoir ainsi parlé, le pape prit des baguettes des mains du grand pénitencier, et en frappa légèrement les épaules de chaque ambassadeur, qui à chaque coup baissoit la tête,

(1) *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum*. L. II, p. 114. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1480, §. 40, p. 294.

et répondoit par les versets du psaume *Miserere mei Domine!* Après cela, ils furent de nouveau admis au baiser des pieds, et bénis par le pontife qui, relevé sur son trône, fut reporté au grand autel. Les portes de l'église furent ouvertes, et les ambassadeurs y entrèrent avec les autres; mais aux conditions du traité stipulées d'avance, le pontife ajouta, comme pénitence, que les Florentins armeroient à leurs frais quinze galères pour faire la guerre aux Turcs (1). Ainsi se termina la guerre née de la conjuration des Pazzi, et tel fut l'orgueil avec lequel le pontife punit d'être demeurés en vie, ceux qu'il n'avoit pas réussi à faire assassiner (2). CH. LXXXVIII. 1480.

Les Florentins profitèrent aussi de l'effroi de Ferdinand, et du besoin qu'il avoit d'eux, pour se faire restituer les forteresses que le duc de Calabre avoit occupées en Toscane. Ferdinand s'étoit engagé envers la république de Sienne, à lui céder toutes les conquêtes faites sur les Florentins, qui seroient en dedans d'un rayon de quinze milles pris des murs de la ville. Il avoit en effet consigné aux Siennois

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Rom.* L. II, p. 114. — *Raynald. Ann. Ecc.* 1480, §. 40, p. 294.

(2) *Jac. Volaterr. Diar. Rom.* p. 115. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 146. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 410. — *Jo. Mich. Bruti.* L. VII, p. 184.

CH. LXXXVIII. Monte Domenichi, la Castellina et San-Polo;
1480. mais il avoit conservé sous les ordres de Prenzivalle Gennaro, gentilhomme napolitain, Colle de Val d'Elsa, Poggibonzi, Poggio impériale, Monte San-Savino, et d'autres places moins
1481. importantes. A la fin de mars 1481, il fit livrer aux Florentins tous les lieux que Gennaro occupoit, et bientôt après il signifia aux Siennois l'ordre de restituer aussi les conquêtes où eux-mêmes avoient mis garnison. Un vif ressentiment remplaça dès lors à Sienne l'affection qu'on y avoit conservée pour la maison de Naples (1).

Le pape, qui avoit ordonné aux Florentins de concourir à la défense de l'Italie contre les Turcs, voulut y contribuer aussi. Il fit armer une flotte dans le Tibre, et il fit choix pour la commander, de celui de ses prélats qui étoit le plus propre à la guerre maritime. C'étoit ce même Paul Frégose, archevêque de Gênes, si redoutable comme chef de parti, que nous avons vu se vouer à la piraterie, lorsqu'il sortit de la ville où il avoit régné. Sixte IV le fit cardinal au mois de mai de l'année 1480 (2), et lui donna au printemps suivant le commandement de ses galères. Paul Frégose vint joindre Galéaz Carac-

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* p. 808. — *Diar. Parmense.* p. 368.

(2) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 122.

cioli devant Otrante. Déjà le redoutable grand-visir Achmet Giédik avoit rassemblé à la Valonne vingt-cinq mille hommes, qu'il alloit transporter à Otrante, pour continuer la conquête de l'Italie, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Mahomet II, survenue le 3 mai 1481, près de Nicomédie, mort que suivit au bout de quelques mois la guerre civile qui éclata entre ses fils Bajazet II et Jem ou Zizim (1). Achmet, abandonnant alors tout projet de conquête sur le royaume de Naples, conduisit son armée au secours de Bajazet, encore qu'il eût à craindre le ressentiment de ce prince pour une ancienne offense. Il parut devant lui avec son cimeterre attaché au pommeau de sa selle; car il se souvenoit qu'il lui avoit dit : « Si tu » deviens sultan, jamais je ne le tirerai pour » ta défense ». Mais lorsque Bajazet l'appelant son père, l'invita à oublier les fautes de sa jeunesse, Achmet Giédik combattit les ennemis du sultan avec sa valeur accoutumée : le 16 juin 1482 il vainquit Zizim à Serviza, près d'Iconium; il le poursuivit dans la Caramanie, et il le força enfin à se réfugier à Rhodes (2).

CH. LXXXVIII. 1481.

(1) Cette guerre civile appartient à l'année suivante. Bajazet ayant commencé par accomplir le pélérinage de la Mecque, pendant lequel il mit son fils Corcud à la tête de l'empire ottoman. *Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. II, §. 1 à 5, p. 126.

(2) *Annales Turcici Leunclavii.* p. 259.

CH. LXXXVIII. 1481. Ariadeno, laissé dans Otrante à la tête d'une garnison qui ne pouvoit plus recevoir de secours, se défendit néanmoins avec un grand courage, et remporta plusieurs avantages sur le duc de Calabre qui l'attaquoit; mais il accepta enfin une capitulation honorable qui lui fut offerte, et il rendit la place le 10 août. Plusieurs des bataillons turcs qui la défendoient, passèrent au service du duc de Calabre, et on les employa dès-lors utilement dans les guerres d'Italie (1).

La nouvelle de la mort de Mahomet II avoit été rapidement portée à Venise, et le doge Mocénigo la communiqua le 29 mai à tous les états d'Italie (2). Tous la regardèrent comme délivrant la chrétienté du plus grand péril qu'elle eût encore couru; tous donnèrent un nouvel essor à des passions que la crainte avoit jusqu'alors comprimées. Mais Sixte IV, plus que tous les autres, se regardant désormais comme mis à couvert du seul danger qui pût l'atteindre sur son trône, ne contint plus dans aucune borne son ambition, ses projets de vengeance, et les passions turbulentes qu'il avoit été quelquefois forcé de dissimuler. Il commença par rap-

(1) *Epistola Ferdinandi ad Xistum, de Idrunto recuperato. Jacobi Volaterrani Diarium.* p. 146. — *Giannone. Istor. civile.* L. XXVIII, p. 613.

(2) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Jacob. Volaterrani.* L. II, p. 134.

peler la flotte qu'il avoit envoyée à Otrante, sous les ordres de Paul Frégose : il ne voulut point permettre qu'elle profitât des guerres civiles des Turcs pour tenter des conquêtes en Orient (1). C'étoit plus près de lui qu'il vouloit employer toutes ses forces, et il destinoit la Romagne entière à devenir l'apanage de son neveu favori. Dès le 4 septembre 1480, il avoit ajouté la principauté de Forli à celle d'Imola que possédoit déjà Jérôme Riario. Pour la lui donner, il l'avoit enlevée à la maison Ordelaffi qui l'avoit possédée cent cinquante ans. Pino des Ordelaffi, le dernier des feudataires de cette famille, venoit de mourir, destinant son héritage à un fils naturel qu'il laissoit en bas âge. Ses deux neveux, Antoine-Marie et François-Marie, fils légitimes de Galéotto, frère de Pino, prétendoient, peut-être à plus juste titre, à une principauté dont leur oncle avoit voulu les exclure en les exilant. Sixte IV se porta pour juge de leur débat, et les depouilla tous deux au profit de son neveu, sans qu'aucune puissance voisine osât réclamer contre cette criante injustice (2). Il envoya ensuite ce même neveu à

CH. LXXXVIII. 1481.

(1) *Andr. Navagiero*, p. 1168. — *Jacob. Volaterr.* p. 148-152.

(2) *Jacob. Volaterrani Diar. Rom.* L. II, p. 112. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 345. — *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia.* p. 1211.

CH. LXXXVIII. 1481. Venise, pour resserrer l'alliance qu'il avoit conclue le 11 mai 1480, avec cette puissante république, et pour méditer avec elle le partage de nouveaux états (1).

Pour subvenir aux guerres qu'il avoit soutenues, aux guerres bien plus importantes encore qu'il projetoit, pour suffire au luxe extravagant de ses neveux et à celui de sa propre maison, Sixte IV avoit besoin de toutes les ressources de la fiscalité, et il soumettoit à ce système son administration ecclésiastique autant que la séculière. Il rendit vénaux à peu près tous les emplois de la cour apostolique, il en annonça le prix d'avance, et il le fit connoître publiquement (2). Il vendit aussi, mais un peu plus en secret, pour ne pas être accusé de simonie, les plus riches bénéfices, et même quelques chapeaux de cardinaux (3). Il poussa plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs le scandale du commerce des indulgences. D'autre part il extorqua de l'argent de ses sujets de Rome, comme souverain, et non plus comme prêtre;

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 140.

(2) Raphaël de Volterra en a conservé la liste avec les prix, que Raynaldus publie d'après lui. Il ose même jeter, à cette occasion, un léger blâme sur le pape. *Annal. Eccles.* 1484, §. 25, p. 336.

(3) *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1158.

il soumit tout le commerce des grains au plus cruel monopole. Au moment de la récolte il achetoit tous les blés de ses états au prix fixe d'un ducat le rubbio : lorsque ses magasins étoient remplis, il causoit des famines artificielles, tantôt par des ventes considérables qu'il faisoit aux Génois, tantôt par des passages de troupes. Il ne laissoit sortir aucun blé de ses magasins, jusqu'à ce que le cours du marché se fût élevé à quatre ou cinq ducats le rubbio. Alors il fixoit lui-même le prix de ses grains, et ne permettoit plus aux boulangers, sous peine de prison, d'employer aucun autre blé que le sien. Souvent par ces manœuvres le pain manqua tout à fait dans ses états. Alors il achetoit à bas prix des blés de Naples de la plus mauvaise qualité, et il forçoit à n'en consommer aucun autre. On fut plus d'une fois réduit à se nourrir d'un pain noir qui, par son odeur infecte, annonçoit la corruption du grain dont il étoit fait, et l'on attribua à cet aliment les maladies pestilentielles qui désolèrent Rome presque chaque année, pendant tout le règne de Sixte IV (1).

CH. LXXXVIII. 1481.

Jérôme Riario cependant étoit arrivé à Venise; il y avoit été reçu avec des honneurs infinis, et il avoit été inscrit au livre d'or de

(1) *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1183-1184.

CH. LXXXVIII. 1478. la noblesse vénitienne (1). Il venoit proposer à cette république d'attaquer à frais communs un prince voisin, et de partager ensuite les conquêtes ; et la seigneurie étoit d'autant plus disposée à entrer dans ces projets ambitieux, que le pape étoit vieux, que son successeur pouvoit avoir une politique différente, et ne point songer à défendre Jérôme Riario ; tandis que la république, forte de son immortalité, pouvoit espérer de recueillir un jour tout le fruit des combats qu'ils livreroient ensemble. C'étoit la maison d'Este que le pape proposoit de traiter, comme il avoit traité l'année précédente les Ordelaffi. Les Vénitiens avoient vu avec jalousie Hercule d'Este épouser Léonore, fille du roi Ferdinand. Ce mariage, il est vrai, ne l'avoit pas empêché de combattre son beau-père dans la guerre de Florence ; mais alors même il s'étoit rendu suspect d'une entente secrète avec ses ennemis. Ferdinand, toujours irrité contre Venise, pouvoit trouver dans les forteresses de son gendre, des points d'appui pour porter la guerre jusqu'au centre des états de terre ferme de la république. Celle-ci, d'autre part, avoit étendu sa domination jusqu'aux frontières du duché de Milan ; pour la porter

(1) *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum.* p. 143. — *Macchiavelli Istorie.* L. VIII, p. 414.

également jusqu'à celles de Toscane, les états CH. LXXXVIII. 1481.
du duc de Ferrare devoient être envahis; et comme une partie de ces états relevoit de l'empire, l'autre de l'Eglise, les confédérés convinrent que la république de Venise s'empareroit des premiers, ou de Modène et de Reggio, et céderoit à Jérôme Riario les seconds, ou le duché de Ferrare (1).

Les Vénitiens cherchoient des sujets de querelle au duc de Ferrare, pour commencer la guerre concertée avec Jérôme Riario et le pape. Ils avoient avec lui quelques contestations sur l'étendue de leurs frontières, et se faisant justice par eux-mêmes, ils avoient bâti trois redoutes sur le terrain même du duc. Ils nommoient un juge vénitien qui résidoit à Ferrare avec le titre de *vidame*, pour rendre la justice à ceux de leurs sujets qui habitoient les états de la maison d'Este. La juridiction de ce vidame avoit aussi donné lieu à des différens entre les deux gouvernemens. Enfin la république, comme souveraine des lagunes, prétendoit avoir droit au monopole du sel; elle ne vouloit point permettre aux habitans de Ferrare, de

(1) *Petri Cyrnæi Clerici Aleriensis, de bello Ferrariensi.* T. XXI, p. 1193. L'auteur vécut à Venise pendant toute cette guerre. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 414. — *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1214. — *M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 229. — *Bern. Corio.* P. VI, p. 1001.

CH. LXXXVIII. 1481. recueillir celui même qui étoit déposé par la mer, sur leur territoire, et elle se plaignoit, comme d'une infraction aux traités, de toutes les tentatives des sujets de la maison d'Este, pour profiter de leurs marais salans. Le duc de Ferrare, sentant sa foiblesse, avoit offert de donner au sénat satisfaction entière sur chacun de ces griefs. En même temps il avoit invoqué la protection du pape son suzerain, ne sachant pas encore qu'il devoit le regarder comme son principal ennemi.

1482. Cependant, quelques efforts que fît Hercule d'Este pour apaiser les Vénitiens et se réconcilier avec eux, il ne put éviter que la guerre lui fût déclarée le 3 mai 1482, au nom du doge Jean Mocénigo et de la république de Venise, comme au nom du pape Sixte IV, et de Jérôme Riario seigneur de Forli et d'Imola. Dans la même ligue on vit encore entrer Guillaume, marquis de Montferrat, la république de Gênes, et Pierre Marie de Rossi, comte de San-Secondo dans l'état de Parme. D'autre part, le roi Ferdinand, le duc de Milan et les Florentins, après avoir inutilement tenté de détourner Sixte IV de cette guerre injuste, rappelèrent leurs ambassadeurs, qui partirent de Rome le 14 mai. Ils déclarèrent qu'ils défendroient le duc de Ferrare, et ils admirent encore à leur alliance Frédéric, marquis de Man-

toue; Jean Bentivoglio, chef de la république de Bologne, et la maison Colonna, qui reçut garnison napolitaine dans ses fiefs de Marino et de Genazzano, presqu'aux portes de Rome (1). CH. LXXXVIII. 1482.

L'Italie se trouvoit ainsi divisée en deux grandes ligues : la guerre éclata partout en même temps, et elle fut d'autant plus ruineuse pour les peuples, que de plus petits seigneurs avoient été admis à l'alliance des grandes puissances. Dans l'état de l'Église, les Colonna sortoient de leurs châteaux forts, pour porter le ravage dans toutes les campagnes voisines; et les rues mêmes de Rome étoient souvent ensanglantées par des combats. Les Savelli s'étoient joints à eux, tandis que les Orsini, n'écoutant que leur antique haine pour ces deux maisons, avoient embrassé la cause du pape. A peu de distance de là, les Florentins avoient rétabli, les armes à la main, Nicolas Vitelli, dans sa seigneurie de Città di Castello, et en avoient chassé Lorenzo Giustini, créature du pape, qui, pour se venger, ravageoit les campagnes. Enfin le duc de Calabre, qui avec l'armée napolitaine avoit voulu porter du secours à son beau-frère le duc de Ferrare,

(1) *Petri Cyrnæi de bello Ferrariensi.* p. 1195-1201. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 171-172. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1149.

CH. LXXXVIII. 1482. s'étoit trouvé arrêté dans l'état de Rome par l'armée pontificale; et il contribuoit de son côté à dévaster le patrimoine de Saint-Pierre (1). En Romagne, Jean Bentivoglio se trouvoit, avec les Bolonois, opposé à Jérôme Riario; Ibletto de Fieschi, descendu des montagnes de la Ligurie, ravageoit les frontières milanoises; enfin Pierre-Marie des Rossi, auquel les Vénitiens accordoient un subside annuel de vingt mille florins, pour troubler le gouvernement de Milan dans l'état de Parme, portoit la désolation autour de ses nombreux châteaux. Il soutint dans Torre Chiara, Noceto, Berceto et Preda Balcia, des siéges obstinés; et lorsqu'il mourut à Torre Chiara, le 1er septembre 1482, à l'âge de quatre-vingts ans, il fut remplacé par son fils Guido de Rossi, qui montra pour la même cause, la même obstination et la même valeur (2).

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 149.—*Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1171. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 416.—*Diario di Roma, del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1071.

(2) La guerre de Pierre-Marie de Rossi est racontée avec une fastidieuse minutie, dans les journaux de Parme, composés par un partisan de cette maison (*Rer. Ital.* T. XXII, p. 579-598). Ces journaux finissent avec l'année 1482. Ils sont écrits dans un latin barbare, remplis de contes populaires, et de circonstances minutieuses sur l'administration de la justice; mais ils font assez bien connoître l'anarchie des pays gouvernés au

Mais la guerre principale étoit cependant celle qui se faisoit sur les frontières des Ferrarois. Elle présentoit, par la nature du pays, un genre de difficultés que les soldats sont peu accoutumés à surmonter. Presque toute la campagne située entre Ravenne, Venise et Ferrare, est coupée par d'innombrables canaux, ou inondée par des eaux stagnantes. Tous les fleuves qui descendent du vaste amphithéâtre que forment l'Apennin et la longue chaîne des Alpes, se réunissent à l'extrémité de la mer Adriatique. Le gravier et le limon qu'ils entraînent des montagnes, rehaussent leur lit, encombrent leur embouchure, les forcent à se couper par des milliers d'îles, et les reversent enfin dans de vastes lagunes, qui ont trop peu de fond pour qu'on puisse les franchir dans des

nom du duc de Milan, les brigandages continuels auxquels ils étoient exposés, et l'impossibilité où étoient les citoyens d'y obtenir aucune justice. Tous ces détails échappent à l'histoire, parce qu'ils ne sont relevés par aucun grand trait, parce qu'aucune vertu, aucun sentiment généreux ne réveille l'intérêt dans ces petites villes, une fois qu'elles ont perdu leur liberté; mais lorsqu'on a le courage de lire jusqu'au bout de pareils journaux, on reste convaincu que le silence des historiens sur le sort des peuples esclaves, n'indique ni leur bonheur ni leur sûreté. Les Parmésans éprouvoient, à cette époque, tous les troubles de la république la plus factieuse, sans en être dédommagés par aucun sentiment noble et élevé, sans avoir une volonté qui fût à eux, sans mériter enfin que l'historien, en voyant leurs souffrances, s'arrêtât pour les rappeler.

CH. LXXXVIII. barques, et qui sont cependant trop inondées,
1482. pour que des hommes ou des chevaux puissent s'y engager. La route de Bologne à Ferrare traverse une partie de ces marais, et là même, l'œil n'y découvre point de limites; d'autres bien plus considérables s'étendent au-dessous de Rovigo, autour de Mesola, d'Adria, de Comacchio, petites villes qui, comme Venise, s'élèvent au milieu des eaux. Les îles formées par l'Adige, le Pô, le Tartaro et les autres fleuves qui s'y réunissent, sont appelées des Polésines. L'une des plus grandes et des plus fertiles est celle de Rovigo, qui est baignée en même temps par l'Adige et le Pô, et coupée par de nombreux canaux. La conquête de ces Polésines, la conquête des grosses bourgades qui s'élèvent au milieu de ces immenses marais, étoit une entreprise singulièrement difficile (1). Les Vénitiens la tentèrent sous la direction d'un général qu'on auroit dû s'attendre à voir plutôt dans le parti opposé.

L'homme qu'ils mirent à la tête de leurs armées, fut ce même Robert de San-Severino, qui moins de trois ans auparavant, avoit, par son heureuse hardiesse, placé Louis-le-Maure à la tête de la régence de Milan. Soit qu'un si grand service lui inspirât des prétentions exagérées,

(1) *M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 230-231.

soit que le régent de Milan trouvât toute reconnoissance onéreuse, Robert de San-Severino fut déclaré rebelle le 27 janvier 1482, aussi bien que ses sept fils, tous en état de porter les armes. Il occupoit alors le château neuf de Tortone; il en sortit avec quatre-vingts cavaliers et un grand nombre de gens de pied; et, s'ouvrant un passage au travers d'une petite armée milanoise qui venoit l'assiéger, il gagna les montagnes de Gênes; de là il s'empressa de passer à Venise, pour offrir ses services à une république qui faisoit la guerre à son ingrat associé (1). CH. LXXXVIII. 1480.

San-Severino ne démentit point sa réputation dans cette campagne difficile, encore que la nature du terrain ne lui permît ni marches rapides, ni batailles, ni actions d'éclat. Pour attaquer les Polésines, il employa tour à tour les bateaux et l'infanterie; tantôt il formoit des tranchées avec des fagots, au travers des lacs du Tartaro, entre Legnago et Rovigo; et c'est ainsi que plusieurs de ses capitaines s'emparèrent de Mellaria, de Trecento et de Brigantino (2); tantôt il faisoit avancer par les bouches du Pô de petits batimens qui demandoient peu de fond : c'est ainsi que Damiano Moro prit

(1) *Alberti de Ripalta Annal. Placent.* T. XX, p. 964.

(2) *Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 231, v.

CH. LXXXVIII. 1482. Adria, qu'il pilla avec une extrême cruauté, et dont il massacra une partie des habitans. Les soldats de la république, long-temps engagés dans la guerre contre les Turcs, apportoient en Italie les habitudes de férocité qu'ils avoient contractées dans ces combats à outrance. Damiano Moro prit encore Comacchio, et emporta de force les trois redoutes que le duc de Ferrare avoit fait élever sur le Pô, à Pelosella (1).

Le commandement de l'armée que la ligue avoit envoyée dans le Ferrarois, pour défendre le duc Hercule, avoit été confié à Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin. Mais soit que ce capitaine illustre fût affoibli par l'âge, ou qu'il cédât à la supériorité de San-Severino, il parut avoir du désavantage dans toute la campagne. Au reste, quoique les deux armées fussent nombreuses, de part et d'autre on ne les fit agir que par corps détachés, pour de petites expéditions. Chaque parti, séparé de tous les autres par des marais, ou par des canaux et des rivières, sur lesquels on n'avoit point encore l'art de jeter promptement des ponts, devoit se conduire d'après ses propres convenances, et sans suivre un plan général.

Dans cette guerre, le fer des ennemis étoit moins redoutable que le climat meurtrier qu'il

(1) *Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 232.

falloit braver, au milieu des marais. Aussi la mortalité fut effrayante parmi les soldats, parmi les paysans employés aux corvées, et même parmi les officiers supérieurs. Les Vénitiens seuls perdirent trois généraux en chefs, Pierre Trivisani, Loredano et Damiano Moro. On assura que les fièvres pestilentielles avoient emporté plus de vingt mille personnes entre les deux armées (1). CH. LXXXVIII. 1482.

Le duc Hercule lui-même tomba grièvement malade, au moment où il auroit eu besoin de toute sa force et de toute sa présence d'esprit pour se défendre. Cependant sa femme, Léonore d'Aragon, suppléa par son courage à tout ce qu'on devoit attendre de lui. Elle auroit voulu réveiller le zèle de ses sujets pour la maison d'Este, par tous les moyens qui pouvoient agir sur leur imagination, et elle essaya aussi de l'enthousiasme religieux. Elle fit venir de Bologne un ermite, qui dans ses prédications encourageoit le peuple à combattre, comme dans une guerre sacrée. Cet ermite prêcha huit fois de suite devant une assemblée toujours plus nombreuse. Lorsque les Ferrarois commençoient enfin à s'animer par ses discours, il déclara qu'il alloit créer une flotte de douze galions, qui mettroit en déroute l'armée vénitienne

(1) *M. A. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 233, v.

CH. LXXXVIII. 1482. occupée au siége de Figheruolo. La ville entière écouta cette promesse avec étonnement : le bon ermite seul ne doutoit pas d'avoir le pouvoir des miracles. Au jour fixé, il déploya du haut de sa chaire, dans la cathédrale, douze drapeaux surmontés de croix, sur lesquels étoient peints Jésus-Christ, la Vierge et quarante saints. Il descendit alors au milieu de son troupeau, il fit porter ses drapeaux devant lui, et sortit de la ville, accompagné par tout le peuple. Il suivit la rive droite du Pô, pour arriver au camp de la Stellata, d'où il vouloit adresser un sermon à Robert de San-Severino, campé sur la rive opposée. Tout le long du chemin il avoit chanté des oraisons et des antiennes, auxquelles le peuple répondoit. Frédéric d'Urbin, en voyant arriver cette étrange procession, se prit à rire; il comprit qu'il n'y avoit aucun parti à tirer d'un homme aveuglé le premier par sa crédule superstition. « Mon père, lui dit-il, les Véni- » tiens ne sont point possédés du diable; au lieu » de les exorciser, retournez à Ferrare, et dites » à madame Eléonore, que c'est d'argent, d'ar- » tillerie et d'hommes, non de prières, que » nous avons besoin pour chasser les ennemis ». L'ermite, la tête basse, s'en retourna à Ferrare avec ses drapeaux (1). Cependant Figheruolo

(1) *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia.* p. 1218.

fut pris le 29 juin, après cinquante jours de siége (1). Lendenara et la Badia le furent aussi; Rovigo enfin, capitale du Polésine, et ancien patrimoine de la maison d'Este, se rendit à son tour le 17 août (2). CH. LXXXVIII 1482.

Cependant le duc de Calabre étoit entré dans l'état romain, avec l'armée napolitaine qu'il vouloit conduire à Ferrare. Le pape lui avoit opposé d'abord Jérôme Riario, qu'il avoit nommé gonfalonier de l'Eglise; mais ne se fiant pas pleinement à la capacité de son neveu, il avoit demandé aux Vénitiens, et obtenu d'eux Robert Malatesti, qui étoit venu renforcer son armée avec deux mille quatre cents chevaux, et qui en avoit pris le commandement. Malatesti passoit pour un des meilleurs généraux du siècle; il força le duc de Calabre à accepter la bataille le 21 août, à Campo Morto près de Velletri. Il avoit dans son armée Jean-Jacques Piccinino, fils de celui que Ferdinand avoit fait périr d'une manière si perfide; il l'appela à la tête de ses troupes: il lui dit que le moment étoit venu de venger la mort de son père, tué en trahison par son hôte; il lui confia en même temps

(1) *Petri Cyrnæi de bello Ferrariensi.* p. 1202. — *Andrea Navagiero Stor. Venez.* p. 1174. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 966. — *M. A. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 235.

(2) *Marin Sanuto.* p. 1220.

CH. LXXXVIII. 1482. le commandement de l'aile droite, qui devoit la première attaquer les Napolitains. La valeur et le ressentiment de Piccinino, et des soldats de son père qu'il avoit avec lui, contribuèrent beaucoup à la victoire (1). Elle fut vivement disputée; on combattit de part et d'autre avec un acharnement peu commun dans les guerres d'Italie; plus de mille morts demeurèrent sur le champ de bataille, ce qui étoit beaucoup pour des armées peu nombreuses, et des combattans tout revêtus de fer. Enfin, les Napolitains furent mis en déroute; le duc de Calabre fut sauvé par les Turcs qu'il avoit pris à son service à Otrante, et qui combattirent vaillamment pour lui; mais Robert Malatesti lui fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent trois cent soixante gentilshommes (2). Quelques compagnies de Turcs furent aussi enveloppées, et posèrent les armes; mais on les leur rendit pour les faire entrer au service du pape; elles furent dès-lors employées à Rome

(1) *Alb. de Ripalta Ann. Placentini.* T. XX, p. 967.

(2) *Diarium Romanum Stephani Infessuræ.* T. III, P. II, p. 1156 (Cette partie est en latin). *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II, p. 1077. — *Jac. Volaterrani Diar. Roman.* p. 178. — *Petri Cyrnæi de bello Ferrariens.* p. 1204. — *Andr. Navagiero.* p. 1176. — *Marin Sanuto.* p. 1222. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. I, f. 254. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 151. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 417.

pour contenir le peuple dans les fêtes et les cérémonies publiques, et il ne paroît point qu'on ait essayé de les convertir (1). CH. LXXXVIII. 1482.

Ensuite de la victoire de Campo Morto, plusieurs des châteaux des Colonna, où les Napolitains avoient garnison, furent repris par l'armée de l'Eglise; mais on ne permit pas à Robert Malatesti de poursuivre long-temps ses avantages : rappelé à Rome, il y mourut le 10 ou le 11 septembre, moins d'un mois après sa victoire, et le comte Jérôme Riario fut violemment soupçonné de l'avoir empoisonné. Ce comte et toute la cour de Rome ne dissimulèrent point la joie qu'ils éprouvoient de cette mort. Aucune récompense, disoit Riario, n'auroit paru suffisante à l'ambition de Robert, et ceux à qui il avoit rendu service auroient dû porter tout le poids de son arrogance. On lui éleva cependant une statue de bronze à Rome, avec les mots de César, *veni, vidi, vici*, pour inscription. Mais en même temps Jérôme Riario s'approcha de Rimini, pour enlever cette ville à la maison Malatesti. Robert, qui étoit âgé de quarante ans lorsqu'il mourut, n'avoit point eu d'enfans de sa femme, fille de Frédéric, duc d'Urbin. Il laissoit seulement un fils naturel, Pandolfe, auquel il destinoit sa

(1) *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1078-1081.

CH. LXXXVIII. 1482. succession, d'après le droit reçu dans la maison Malatesti, où l'héritage avoit presque toujours été transmis de bâtards en bâtards. En mourant, il confia ce fils à la protection de son beau-père le duc d'Urbin, quoique celui-ci commandât l'armée ennemie. Mais par une singulière fatalité, le duc d'Urbin mourut le même jour à Ferrare, en recommandant à son gendre la défense de sa famille, et l'amitié de son fils Guid'Ubaldo, qui devoit lui succéder. La femme de Robert reçut en même temps, à Rimini, la nouvelle de la mort de son père et de son mari, et elle trouva dans les Florentins, que ce mari venoit de combattre, une protection contre l'Eglise pour laquelle il avoit vaincu (1).

Tout sembloit prospérer à la ligue du pape et des Vénitiens, car pendant que le duc de Calabre étoit battu à Campo-Morto, Robert de San-Severino avoit passé le Pô devant Ferrare; il avoit fortifié le pont qu'il avoit jeté sur le fleuve, et il s'étoit emparé du parc que Borso d'Este avoit formé, et entouré de murs, à un mille de sa capitale. Cette enceinte, plantée de

(1) *Macchiavelli.* L. VIII, p. 419. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 152.— *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 179.— *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1177. — *Stefano Infessura Diar. Roman.* p. 1167. — *Sanuto vite de' Duchi.* p. 1224.— *Diario Romano del Notaio di Nantiporto.* p. 1078. — *Alleg. Allegretti Diari Sanesi.* p. 811.

bosquets charmans, coupée de canaux et de pièces d'eaux, et remplie de bêtes fauves, avoit été dévastée par les ennemis. Entre elle et le pont ils avoient élevé un fort, dont les bastions et les ravelins étoient entourés de larges fossés; en sorte que les assaillans étoient protégés dans leurs déprédations, jusqu'aux portes de la ville, par une citadelle (1). Les Florentins, découragés par tant de mauvais succès, sembloient prêts à se retirer de la ligue. Costanzo Sforza, qu'ils avoient appelé pour être leur général, n'avoit jamais pu se résoudre à sortir des murs de Pesaro (2). Mais pendant que les Vénitiens se croyoient assurés de partager bientôt leurs conquêtes, le pape avoit déjà entamé une négociation secrète avec Ferdinand. Le 14 octobre il lui envoya à Naples le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*. Il semble qu'il se sentit alarmé de l'agrandissement des Vénitiens sur les frontières de l'état de l'Eglise, qu'il comprit que leur ambition ne respecteroit pas long-temps le traité de partage négocié avec eux, et peut-être aussi que Jérôme Riario avoit déjà éprouvé de leur part quelque mortification. Du moins parut-il empressé de détruire l'ouvrage auquel il avoit travaillé jusqu'alors avec tant d'ardeur. L'une et l'autre armée apprit avec

CH. LXXXVIII. 1482.

(1) *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. I, f. 235, v.
(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 153.

CH. LXXXVIII. 1482. un égal étonnement, qu'une trève avoit été conclue le 28 novembre entre le pape et Ferdinand. Elle fut bientôt suivie d'une paix signée à Rome, le 12 décembre, dans la chambre même du pape. Ce traité de paix portoit la garantie de l'état du duc de Ferrare, la restitution de toutes les conquêtes faites réciproquement, une alliance pour vingt ans, entre toutes les parties contractantes; alliance dans laquelle les Vénitiens eux-mêmes seroient admis, pourvu qu'ils y accédassent avant l'expiration de trente jours; enfin un subside annuel de quarante mille florins d'or, que les alliés devoient payer en commun au comte Jérôme Riario, à titre de solde. Les différens entre les Florentins et le pape étoient remis à l'arbitrage des ambassadeurs d'Espagne (1).

Sixte IV mit, à l'accomplissement des conditions de cette nouvelle alliance, la même impétuosité avec laquelle il avoit suivi la précédente. Il écrivit immédiatement au doge de Venise, pour le sommer d'accéder à la pacification de l'Italie, de restituer ses conquêtes, et de s'abstenir de tourmenter davantage la ville de Ferrare qui relevoit du Saint-Siége, et que

(1) *Jacob. Volaterrani Diar. Roman.* p. 181. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II, p. 1080. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 420. — *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1225.

Sixte prenoit sous sa protection immédiate (1). CH. LXXXVIII.
En même temps il écrivit au duc de Ferrare. 1482.
pour l'assurer que sa réconciliation étoit sincère; il écrivit aux Ferrarois pour les exhorter à une vigoureuse défense, aux Bolonois et à Jean Bentivoglio, pour les exciter à soutenir la maison d'Este (2). Avant de pouvoir recevoir une réponse du sénat de Venise, il permit au duc de Calabre de traverser le territoire de l'Eglise pour se rendre à Ferrare, et il lui laissa engager à son service Virginio Orsini, et plusieurs autres capitaines, qui étoient auparavant dans l'armée de l'Eglise, et qui partirent de Rome le 30 décembre (3). Enfin, le 10 janvier 1483.
1483, il adressa à l'empereur et à tous les princes de l'Europe, une sorte de manifeste contre les Vénitiens; il les accusa d'une coupable obstination à continuer la guerre; il promit de les en punir par toutes les peines ecclésiastiques en son pouvoir; et en effet, le 10 juin suivant, il frappa les chefs de la république d'excommunication, et tout son territoire d'interdit (4).

(1) *Epistolæ Pontificis apud Petrum Cyrnæum de bello Ferrar.* p. 1209, 1210. — *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1179.

(2) *Annal. Eccles. Raynald.* 1482, §. 17-18, p. 309.

(3) *Stephani Infessuræ Diar. Roman.* p. 1157.

(4) *Bulla excommunicationis ap. Raynald.* 1483, §. 8-16, p. 319.

CH. LXXXVIII. 1483. Les Vénitiens virent avec autant d'indignation que de surprise, le pape punir en eux, comme un crime, la guerre même à laquelle il les avoit encouragés, et qu'il avoit soutenue de concert avec eux. Ils rappelèrent de Rome leur ambassadeur, François Diedo, et ils se préparèrent seuls à tenir tête à toute l'Italie (1). Un congrès de leurs ennemis avoit été assemblé à Crémone, le dernier jour de février, sous la présidence de François de Gonzague, cardinal de Mantoue et légat du pape. Là, s'étoient réunis le duc de Calabre, le duc de Ferrare, Louis Sforza-le-Maure, régent de Milan, avec deux de ses frères; Laurent de Médicis, Jean Bentivoglio, le marquis de Mantoue, Jean-Jacques Trivulzio, et plusieurs capitaines moins renommés (2). On y avoit proposé d'envahir en même temps les domaines de la république, du côté du Milanès, du Mantouan et de la Romagne. Mais il étoit reçu à cette époque qu'on pouvoit faire la guerre pour le compte de ses alliés, sans s'y engager en son propre nom, et ni le duc de Milan, ni le marquis de Mantoue,

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1180. — *Marin Sanuto.* p. 1227. — *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 236.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 155. — *Alb. de Ripalta. Annal. Plac.* T. XX, p. 970. — *Bern. Corio Stor. Mil.* P. VI, p. 1004.

ne voulurent entrer les premiers en hostilités directes avec les Vénitiens, en sorte que la diète se sépara sans avoir rien conclu. Cette réserve n'empêcha pas la guerre de s'étendre aussi sur les frontières qu'on avoit voulu préserver. Robert de San-Severino entra dans le Milanès le 12 juillet, espérant y réveiller le zèle des partisans de la duchesse Bonne. Louis-le-Maure fit, à son tour, ravager les territoires de Bergame et de Brescia; mais l'une et l'autre expédition n'eurent aucun résultat (1). CH. LXXXVIII. 1483.

Cette guerre, dans laquelle on voyoit engagées les premières puissances de l'Italie, étoit soutenue de part et d'autre avec une mollesse, avec une lâcheté qui contraste, d'une manière bien frappante, avec les guerres que les François devoient bientôt porter en Italie. On n'y voyoit ni batailles générales, ni siéges de villes; on n'attaquoit jamais que de foibles châteaux, et les escarmouches mêmes étoient peu importantes. Les deux armées s'enfermoient dans des retranchemens à peu de distance l'une de l'autre; elles se menaçoient et ne s'attaquoient point; elles attendoient dans leur camp la mortalité, conséquence inévitable du climat

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1184. — *Petri Cyrnæi de bello Ferrar.* T. XXI, p. 1213. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237.

CH. LXXXVIII. 1483. mal sain des bouches du Pô, et elles n'osoient pas braver la mort dans les batailles. Le peuple de Ferrare, accablé par les logemens de soldats, les contributions et le pillage, paroissoit ne vouloir plus faire de sacrifices pour la maison d'Este; et cependant rien ne faisoit prévoir la fin d'une guerre qui n'étoit signalée par aucun exploit glorieux. Le duc de Calabre avoit porté le ravage autour de Brescia, et les Milanois autour de Bergame; le marquis de Mantoue avoit pris Asola, château sur le fleuve Chiesa, qui avoit appartenu à ses ancêtres. Dans l'état de Parme, les Rossi ne pouvant pas résister plus long-temps aux forces supérieures qu'on dirigeoit contre eux, s'étoient enfuis vers les montagnes de Gênes; de là ils avoient passé à Venise; et le sénat, pour les dédommager des fiefs qu'ils avoient perdus, leur avoit assigné une solde considérable. Mais ces petits succès de la ligue qui se faisoit appeler sainte, parce qu'elle avoit le pape à sa tête, n'apportoient aucun soulagement au duc de Ferrare. L'ennemi étoit toujours campé aux portes de sa capitale, et ses sujets avoient été deux ans de suite privés de leurs récoltes. San-Severino cependant n'avoit jamais osé planter ses batteries contre les murs de cette ville; le duc de Calabre, d'autre part, avec une armée fort supérieure, n'avoit su, ni amener les Vénitiens à la bataille pour faire

lever le siége, ni attaquer la redoute bâtie entre le parc et la rivière. Il manquoit alors à l'art de la guerre les moyens d'arriver aux opérations décisives; on n'attaquoit que ce qui n'étoit pas défendu, et on ne savoit ni forcer l'ennemi au combat, ni ouvrir les murs d'une place dans laquelle il s'enfermoit (1). CH. LXXXVIII. 1483.

La guerre sembloit se faire en Toscane avec plus de mollesse et de lâcheté encore. Les Florentins n'avoient d'autre ennemi qu'Augustin Frégose, nouveau seigneur de Sarzane, que les Génois mêmes ne secondoient pas ouvertement. L'armée destinée à le combattre étoit considérable; elle auroit suffi de reste pour emporter Sarzane, après un siége qui n'auroit pu être long; elle ne l'entreprit pas même, et elle se borna à de misérables escarmouches (2). Les Siennois avoient contracté alliance avec les Florentins, ils n'avoient plus pour ennemis que leurs émigrés, qui s'étoient enfermés dans Monte Reggioni; mais ils essayèrent vainement de les y forcer (3). On auroit dit que les soldats italiens ne connoissoient plus d'autre moyen pour entrer dans une place, que d'attendre

(1) *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 239.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 156.

(3) *Scipione Ammirato.* p. 157. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* p. 812.

CH. LXXXVIII. patiemment le moment où leurs ennemis en
1483. sortiroient.

Cette manière de faire la guerre dut paroître bien étrange à René II, duc de Lorraine, que les Vénitiens appelèrent cette année en Italie, pour prendre le commandement de leur armée. Leur traité avec ce prétendant au royaume de Naples, qu'ils vouloient opposer à Ferdinand, fut signé le 30 avril, ou selon d'autres, le 9 mai 1483. René s'étoit engagé à leur amener quinze cents chevaux et mille fantassins, et on lui avoit promis une solde de dix-sept ducats et deux tiers par mois, pour chaque lance, composée suivant l'usage de France, de six hommes à cheval. On y avoit ajouté une gratification de dix mille ducats par année, *pour la table* du prince (1). René ne parvint à Venise que tard et difficilement. Le pape, averti de sa venue, avoit menacé d'excommunication tous les princes d'Allemagne qui lui accorderoient un passage, et le duc de Lorraine fut forcé en route à plusieurs négociations et à plusieurs détours. Il y avoit peu de temps qu'il étoit dans le camp vénitien, et il avoit eu à peine le loisir d'étudier ce système de guerre si différent du sien, lorsqu'il

(1) *Marin Sanuto*. T. XXII, p. 1226. — *Andr. Navagiero Stor. Ven.* p. 1182. — *Petri Cyrnæi de bello Ferrar.* p. 1213. — *M. A. Sabellico*. D. IV, L. II, f. 236, v.

apprit la mort de Louis XI, roi de France, survenue le 30 août 1483. Comme ce monarque avoit cherché à lui enlever la succession de la maison d'Anjou, en dictant des testamens injustes à son grand-père et à son grand-oncle, René retourna en hâte dans ses états, pour chercher à recouvrer, pendant la minorité de Charles VIII, ce que la politique de Louis XI lui avoit fait perdre (1). CH. LXXXVIII. 1483.

Une autre guerre étoit soutenue avec plus de vigueur par la république de Venise, c'étoit celle que lui faisoit le pape au moyen des foudres de l'Église. Sixte IV avoit publié le 24 mai, à la fête de Pentecôte, une bulle contre Venise, par laquelle il ordonnoit à tous les religieux, de sortir sous trois jours de cette ville excommuniée. Le conseil des Dix en fut averti, et il fit surveiller tous ceux qui arrivoient de Rome, pour arrêter cette bulle entre leurs mains. Il mit sous la responsabilité des curés, toutes les affiches qu'on pourroit trouver aux portes de leurs églises, et il ordonna au patriarche et à tous les ecclésiastiques vénitiens, de remettre aux inquisiteurs d'état, sans l'ouvrir, toute bulle qui leur seroit adressée par le Saint-Siége. Cet ordre fut scrupuleusement

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1186. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237, v.

CH. LXXXVIII. 1483. exécuté : l'excommunication encore cachetée fut transmise au conseil des Dix par le patriarche, sans qu'aucun vénitien en eût connoissance (1). Ce conseil ordonna à tous les cardinaux et prélats qui relevoient de la seigneurie, sous peine de saisie de leurs bénéfices, de s'assembler à Venise le 15 juillet, en un concile provincial. En même temps il remit à Jérôme Lando, patriarche titulaire de Constantinople, un appel au futur concile, de la sentence d'excommunication. Le patriarche faisant droit sur cet appel, suspendit l'interdit, et envoya au pape lui-même une citation par-devant le concile futur. On trouva des hommes déterminés qui affichèrent cette citation sur le pont Saint-Ange, et aux portes du Vatican et de la Rotonde. Cette hardiesse cependant coûta la vie aux gardes de nuit, que le pape fit pendre, pour ne l'avoir pas prévenue. (2). Tous les prêtres vénitiens qui étoient à Rome, furent rappelés sous peine de perdre leurs bénéfices, et le pape opposa à cette sommation un édit en vertu duquel les prélats et les prêtres qui quitteroient Rome, pourroient être vendus comme esclaves (3).

Cette lutte violente avec le chef de l'Église

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1183. — *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237, v.

(2) *Andr. Navagiero.* p. 1184.

(3) *Ibid.*

n'attiroit plus aucun blâme sur les Vénitiens. CH. LXXXVIII. 1483.
L'emportement de Sixte IV, ses injustices, son aveugle tendresse pour Jérôme Riario, que toute l'Italie regardoit comme son fils, et comme un fils né d'un inceste, avoient détruit tout le respect que les peuples portoient à la tiare. Tous les genres de scandale s'attachoient à sa conduite; on le voyoit toujours entouré de jeunes favoris, auxquels on ne connoissoit de mérite que leur figure, et auxquels il prodiguoit les trésors de l'Église. Cette année même, le 19 novembre 1483, il offensa tout le sacré collége, en accordant l'évêché de Parme et le chapeau de cardinal à un jeune homme qui n'avoit pas vingt ans, et qui, sorti du plus bas lieu, avoit été d'abord page du comte Jérôme, ensuite valet-de-chambre du cardinal de Saint-Vital. Sixte IV, frappé de sa beauté, le prit pour son valet-de-chambre, entassa sur lui les plus riches bénéfices, le fit châtelain du château Saint-Ange, et le porta enfin au faîte des honneurs ecclésiastiques. Cependant le cardinal Jacques de Parme se trouva être un jeune homme d'un bon caractère, même de bonnes mœurs, et sans autre défaut qu'une extrême ignorance (1).

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1158. — *Jacob. Volaterrani Diar. Roman.* p. 191. — *Raphael Volaterranus apud Raynald.* 1484, §. 24, 1. 336.

CH. LXXXVIII. 1484. Dans l'année 1484 les ravages de la guerre s'étendirent sur de nouvelles provinces : les Vénitiens voulurent faire sentir son poids à Ferdinand, qui jusqu'alors n'en avoit point souffert. Ils armèrent une flotte de trente-une galères, dont ils donnèrent le commandement à Jacques Marcello ; ils l'envoyèrent dans le golfe de Tarente, où Marcello vint attaquer Gallipoli. Cet amiral fut tué vers la fin de mai, dans un des assauts qu'il donna à la place ; mais le même jour elle capitula entre les mains de son successeur Dominique Malipieri. Celui-ci fortifia avec soin sa conquête ; il soumit ensuite les châteaux et les petites villes du voisinage : au mois de juin il s'empara également de Policastro et de Céro en Calabre ; ses soldats, accoutumés à la guerre des Turcs, traitoient avec une affreuse barbarie les pays qu'ils ravageoient, et cependant leurs conquêtes causoient d'autant plus d'inquiétude à Ferdinand, que connoissant le mécontentement de ses barons, il craignoit sans cesse de les voir s'unir aux étrangers pour secouer son autorité (1).

La guerre se faisoit en même temps dans l'état de Rome avec un redoublement de fureur.

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1188. — *Petri Cyrnæi de bello Ferrar.* p. 1217. — *Annal. Placentini.* p. 975. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 240, v.

D'une part, Nicolas Vitelli, abandonné par les Florentins, avoit été chassé de Città di Castello, et Lorenzo Giustini avoit été rétabli à sa place; de l'autre, Sixte IV et Jérôme Riario avoient poursuivi les Colonna avec un acharnement pour lequel on ne voit point de motif politique. Riario rejeta toutes les offres d'accommodement qui lui furent faites par ces puissans seigneurs. Lorsqu'ils proposèrent de remettre au pape toutes leurs forteresses, Riario répondit qu'il ne vouloit y entrer que par une brèche, qu'il auroit ouverte avec son canon. Des écrivains postérieurs ont donné pour motif à cette guerre, la possession du comté de Tagliacozzo, que la maison Orsini réclamoit de la maison Colonna (1); mais il n'en est point question dans les journaux du temps, et tout indique dans la conduite de Jérôme Riario, un ressentiment personnel. La moitié des palais de Rome furent, pendant l'été, souillés par des massacres continuels; le pape fit brûler un grand nombre de rues, parce que quelques-uns de leurs habitans lui étoient suspects. Le palais du protonotaire, Louis Colonna, et celui du cardinal de la même famille, furent livrés aux flammes par son ordre. Le protonotaire, arrêté dans le premier,

CH. LXXXVIII. 1484.

(1) *Jo. Mich. Bruti.* L. VIII. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1484, §. 14, p. 334.

CH. LXXXVIII. 1484. ne s'étoit rendu que sur la foi de Virginio Orsini; et Virginio, en le conduisant en prison, eut beaucoup de peine à empêcher Jérôme Riario de le tuer. On n'avoit aucune confession à exiger de lui, car il n'y avoit rien eu de secret dans sa conduite : cependant le pape ordonna qu'il fût livré à la torture, seulement pour rendre son supplice plus cruel; et cette torture fut si atroce, que quand on l'en retira, il n'avoit plus que pour peu d'heures à vivre. On prévint son agonie en lui tranchant la tête. Pendant ce temps, la Cava, Marino, et tous les fiefs de la maison Colonna furent conquis par Jérôme Riario (1).

En Lombardie, la guerre ne faisoit aucun progrès ; la ligue avoit une grande supériorité en cavalerie, et elle en profita pour faire ravager les territoires de Bergame, de Brescia et de Vérone, jusqu'aux portes de ces trois villes (2). Mais ces opérations ne paroissoient point pouvoir amener encore la délivrance du duc de Ferrare; et celui-ci, épuisé par le séjour de tant d'armées, soupiroit après la paix, à

(1) Stefano Infessura donne de très-longs détails sur cette guerre. p. 1158-1182. *Voyez* aussi *Jacobi Volaterrani*, *Diar. Roman.* p. 196-198. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1086-1087.

(2) *Nicol. Macchiavelli.* L. VIII, p. 423. — *Petri Cyrnæi de bello Ferrar.* p. 1214-1215. — *Marin Sanuto.* p. 1229.

quelque condition qu'il pût l'obtenir. La ligue qui avoit été formée sans motifs suffisans, étoit divisée par mille intérêts divers, et l'on pouvoit prévoir sa prochaine dissolution. Le pape, dans toutes ses guerres, n'avoit d'autre but que l'agrandissement de Jérôme Riario; il méditoit alors de nouveaux projets sur la Romagne; il vouloit assurer à ce fils chéri l'héritage de Robert Malatesti, et celui de Costanzo Sforza, tous deux morts à son service. Le second avoit été emporté par une maladie le 17 juillet 1483; et son fils Jean, héritier de la principauté de Pesaro, étoit encore enfant (1). Mais cette possession ne pouvoit être assurée à Riario que par le consentement des Vénitiens et des Florentins; Sixte IV, qui le sentoit, entra avec eux dans quelques négociations secrètes, pour faire une paix tout à son avantage. CH. LXXXVIII. 1484.

D'autre part, Alfonse, duc de Calabre, avoit eu occasion de voir clairement, depuis que la guerre de Ferrare l'avoit appelé en Lombardie, que Jean Galéaz Sforza, duc de Milan, auquel sa fille étoit depuis long-temps promise en mariage, n'avoit aucune part au gouvernement de son propre duché, quoiqu'il fût déjà en âge d'y prétendre; tandis que l'ambitieux Louis-le-Maure, oncle de ce duc, s'arrogeoit seul

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* T. XXIII, p. 188.

CH. LXXXVIII. toute l'autorité. Alfonse en avoit témoigné son
1484. mécontentement, avec quelque vivacité, à Louis-le-Maure ; et celui-ci, concevant une défiance secrète de son allié, se rapprochoit des Vénitiens (1). De leur côté les Florentins, qui depuis long-temps contribuoient à la guerre, n'en pouvoient espérer aucun avantage, et n'y avoient aucun intérêt réel. Tandis qu'on les épuisoit d'hommes et d'argent pour soutenir une armée éloignée, on les laissoit opprimer par les troupes qui occupoient Sarzane; on ne leur permettoit point de rappeler en Toscane le comte de Pitigliano, celui de leurs capitaines en qui ils avoient le plus de confiance, et on les sacrifioit en toutes choses à leurs alliés. Ainsi, il ne restoit plus d'ensemble entre les coalisés, chacun d'eux étoit prêt à se détacher de tous les autres. Le marquis Frédéric de Mantoue tenoit encore réunie cette ligue prête à se dissoudre, par la considération que lui assuroit son âge et son habileté supérieure ; mais il mourut le 15 juillet, et l'aîné de ses trois fils, Jean-François II, qui lui succéda, n'étoit âgé que de dix-huit ans (2).

Les Vénitiens, quoique plus foibles que leurs

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 423.

(2) *Marin Sanuto.* p. 1231. Une de ses filles étoit mariée à Guid' Ubaldo, duc d'Urbin; l'autre au comte de Gorizia.

alliés, avoient le grand avantage de faire mouvoir toutes leurs forces par une seule volonté; ils avoient encore celui d'avoir mis à la tête de leurs armées Robert de San-Severino, qui se montroit homme d'état autant que général. Robert, abandonnant les négociations déjà commencées avec le comte Riario, s'attacha à Louis-le-Maure, qu'il regardoit comme bien autrement puissant (1). Son intelligence avec lui, causa d'abord assez d'inquiétude à la seigneurie, pour que le doge fît au conseil des Dix, la proposition d'arrêter San-Severino. Bientôt, cependant, ce général montra qu'il avoit su démêler les vrais intérêts de la république, aussi bien que les siens. Une diète assemblée à Bagnolo, prit connoissance, le 7 août, des articles dont il étoit déjà convenu avec Louis-le-Maure, et elle les accepta le même jour. En vain le légat du pape, et Jérôme Riario voulurent troubler la négociation, parce qu'elle ne contenoit, en faveur du fils de Sixte IV, aucun des avantages qui lui avoient été précédemment promis; en vain ils déclarèrent que la seigneurie, après avoir offensé séparément chacun des confédérés, s'étoit enfin attaquée à Dieu lui-même, lorsqu'elle avoit méprisé les admonitions et les interdits du pape, et lorsqu'elle avoit

CH. LXXXVIII. 1484.

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1189.

CH. LXXXVIII. saisi les bénéfices ecclésiastiques. Par cette con-
1484. duite, ajoutoient-ils, elle s'étoit rendue à jamais indigne d'obtenir la paix (1). Les autres confédérés ne voulurent pas continuer plus longtemps des hostilités dont ils n'attendoient aucun avantage; et malgré les succès qu'ils avoient remportés, ils permirent aux Vénitiens de gagner plus par la paix, qu'ils n'auroient pu perdre par la guerre.

Par le traité de Bagnolo, le duc Hercule d'Este fut obligé à rétablir la république de Venise dans toutes les prérogatives qu'elle avoit précédemment exercées à Ferrare et dans son district; à lui céder en même temps le Polésine, et tout le territoire de Rovigo. Les autres conquêtes que les Vénitiens avoient faites sur le duc de Ferrare, devoient être restituées à celui-ci douze jours après la paix. De leur côté le duc de Milan et le marquis de Mantoue devoient rendre aux Vénitiens tout ce qu'ils avoient conquis sur eux. Les villes que les Vénitiens tenoient dans le royaume de Naples, devoient être remises par eux à Ferdinand au bout d'un mois, et celui-ci leur confirmoit en retour, tous leurs priviléges mercantiles dans ses états. Toutes les parties contractantes s'engageoient enfin dans une ligue commune pour la défense de leurs

(1) *Andr. Navagiero.* p. 1190.

états respectifs, et Robert de San-Severino étoit déclaré capitaine général de cette ligue. A ce titre il devoit recevoir une solde de cent quarante mille ducats, dont cinquante mille seroient payés par le duc de Milan, cinquante mille par la seigneurie de Venise, et les quarante mille restans, répartis entre le pape, le roi de Naples, les Florentins, et le duc de Ferrare (1). CH. LXXXVIII. 1484.

Les plus foibles entre les puissances d'Italie se trouvoient, par ce traité, sacrifiées aux plus fortes : le duc de Ferrare devoit renoncer à des provinces qui faisoient l'ancien patrimoine de la maison d'Este, et auxquelles les Vénitiens n'avoient aucun titre : aussi ne se soumit-il pas à ces conditions sans un extrême ressentiment (2). Les Rossi, comtes de San-Secondo dans l'état de Parme, que les Vénitiens avoient engagés à prendre les armes contre le duc de Milan, demeurèrent dépouillés de tous leurs fiefs. Le marquis de Mantoue ne s'étoit engagé dans la ligue que pour recouvrer Asola et les autres châteaux que les Vénitiens lui avoient enlevés ; mais après s'en être rendu maître, il étoit obligé

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1190. — *Marin Sanuto.* p. 1232. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 241. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1180. — *Bern. Corio Hist. Milan.* P. VI, p. 1014.

(2) *Diar. Ferrar.* T. XXIV, p. 277.

CH. LXXXVIII. 1484. de les restituer (1). Les intérêts des Florentins n'étoient pas plus ménagés par le traité de paix qu'ils ne l'avoient été durant la guerre. On ne stipuloit rien pour eux, et Sarzane ne leur étoit pas rendue. Cependant le plus mécontent de tous étoit encore le pape; long-temps il avoit espéré enrichir son fils, ou des dépouilles du duc de Ferrare, ou de celles des Vénitiens. Il s'étoit ensuite réduit à lui faire assurer les petites principautés de Romagne, qu'il ne doutoit pas qu'on ne sacrifiât à son ambition. Il comptoit surtout que Jérôme Riario auroit le rang que s'étoit fait attribuer San-Severino, que ce seroit

(1) *De bello Ferrariensi.* T. XXI, p. 1218. Ce petit ouvrage d'un prêtre Corse, dévoué au duc de Ferrare, quoiqu'il vécût à Venise pendant la guerre, contient beaucoup de détails sur la première campagne : il est plus court sur la seconde, et tout-à-fait incomplet sur la troisième. Il finit à la paix.

C'est aussi à la paix de Bagnolo, le 7 août 1484, que finissent les Annales de Plaisance, composées par Antoine, et son fils Albert de Ripalta. Ces deux hommes avoient quelque part au gouvernement municipal, mais c'étoit dans une ville sujette, où aucun sentiment ne les attachoit à un parti plutôt qu'à l'autre; aussi tous leurs éloges sont-ils toujours pour le vainqueur, et la déclamation ou la pédanterie prennent-elles la place de tous les sentimens nobles et élevés. Les deux Ripalta paroissent avoir été estimés dans leur pays comme d'habiles rhéteurs; ce qui donne une assez mauvaise idée de l'état des lettres à Plaisance. Les Annales d'Antoine s'étendent de l'an 1401 à l'an 1463, qu'il mourut. Albert a continué dès cette époque jusqu'à 1484. Ces Annales sont imprimées. *Rer. Ital.* T. XX, p. 859-978.

lui qui seroit nommé général de la ligue, et ce rang et cette solde devoient le dédommager des prétentions auxquelles il étoit forcé de renoncer. CH. LXXXVIII. 1484.

La nouvelle d'une paix qui répondoit si mal à ses projets ambitieux, fut un coup de foudre pour ce turbulent pontife. Il étoit déjà tourmenté par des douleurs de goutte, elles tombèrent aussitôt sur sa poitrine. Les ambassadeurs qui apportoient les conditions de la paix de Bagnolo, furent introduits auprès de lui le mercredi soir 12 août. Après qu'on lui eût fait lecture du traité, il se récria sur ce que les avantages qu'on lui accordoit, étoient si inférieurs à ceux qui lui avoient été offerts à lui-même par les ennemis. « C'est une paix de honte » et d'ignominie que vous nous annoncez », leur dit-il, « elle est pleine de confusion et » d'opprobre, et elle amènera avec le temps, » bien plus de mal que de bien. Je ne puis, mes » fils, ni l'approuver, ni la bénir (1) ». Les ambassadeurs s'apercevant que le vieillard, affligé

(1) *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 199. Ce journal finit avec la vie de Sixte IV. L'auteur, qui étoit scribe apostolique, donne des détails souvent curieux sur les cérémonies religieuses, sur la cour, et même sur les sermons des cardinaux, dont il rapporte presque toujours une courte analyse. Il étoit attaché à Sixte IV, et il se montre en général partial pour lui : cependant il ne réussit guère à déguiser les vices de son patron. Ce journal est imprimé. T. XXIII. *Rer. Ital.* p. 87-200.

CH. LXXXVIII. 1484. par cette nouvelle, perdoit ses forces, et sembloit accablé d'angoisses; que sa langue même paroissoit s'embarrasser, lui dirent qu'ils espéroient trouver une autrefois sa Sainteté plus tranquille, mais qu'ils la prioient, en attendant, de bénir une paix qui ne pouvoit plus être changée. Le pape dégageant alors avec peine, sa main goutteuse, de l'écharpe qui la soutenoit, fit un mouvement, que les uns prirent pour un refus, d'autres pour une bénédiction des ambassadeurs, ou de la paix elle-même. Mais il ne parla plus, et il mourut dans la nuit suivante, le jeudi 13 août, peu après minuit; ne pouvant supporter de laisser en paix cette Italie que pendant son règne il avoit constamment tenue en guerre (1).

(1) *Diar. Roman. Jacobi Volaterrani.* p. 200. — *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1088. — *Diario di Stefano Infessura.* p. 1182. — *Raynaldi Ann. Eccles.* 1484, §. 18-21, p. 335. — *Annal. Bononiens. Fratr. Hieronymi de Bursellis.* T. XXIII, p. 904. — *Macchiav. Ist.* L. VIII, p. 427. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 162. — *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1234.

Ce pape, qui tint l'Italie presque constamment en guerre, aimoit lui-même les spectacles sanglans; dans les derniers mois de sa vie il fut deux fois averti que des soldats de sa garde à pied étoient convenus de se battre à outrance, ou comme on l'appeloit, à *Steccato chiuso*, pour quelque querelle survenue entre eux, et qu'ils avoient fait choix pour cela d'un lieu écarté à la campagne. Il leur fit dire qu'il vouloit être témoin de leur combat; qu'ils se battissent donc au bas de l'escalier de son palais, dans la place de Saint-Pierre, et qu'ils se gardassent de commencer

avant qu'il leur en eût donné lui-même le signal de sa fenêtre. CH. LXXXVIII.
Il vint en effet à cette fenêtre à l'heure fixée, et lorsqu'il vit que les combattans étoient prêts, il étendit son bras, leur donna sa bénédiction, fit le signe de la croix, et les invita à commencer. Dans le premier et le plus long de ces deux duels, l'un des combattans fut tué sur la place, après avoir auparavant donné et reçu déjà beaucoup de blessures; dans le second duel, les combattans furent tous deux blessés si grièvement qu'ils ne purent pas continuer jusqu'à la mort de l'un des deux, et qu'on fut obligé de les emporter. Le pape, dit le journaliste de Rome, prit beaucoup de plaisir à ces combats, et témoigna le désir d'en voir d'autres. *Stefano Infessura. Diario Romano.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1184.

CHAPITRE LXXXIX.

Election d'Innocent VIII; ce pape fait éclater la guerre entre Ferdinand et ses barons. — Le cardinal Paul Frégose, doge de Gênes. — Conquête de Sarzane par les Florentins. — Anarchie et pacification de Sienne. — Conjurations contre Jérôme Riario, et contre Galeotto Manfredi.

1484—1488.

CHAP. LXXXIX. LA constitution politique de l'Eglise romaine, n'étoit pas établie sur des bases incontestables. Les droits et les prérogatives du pape, des cardinaux, des évêques, n'avoient point des limites assez reconnues pour empêcher tout conflit de juridiction. Cependant cette constitution, dans son ensemble, étoit celle d'une monarchie tempérée, et non d'un état despotique. L'autorité du pape étoit balancée, non-seulement par celle des conciles, états généraux de l'Eglise qu'on n'assembloit que rarement, mais encore par celle des cardinaux, dont le collége permanent devoit être irrévocablement le conseil des pon-

tifes, en sorte qu'il étoit censé concourir à toutes leurs déterminations importantes. Le pape les appeloit toujours ses frères ; il inséroit dans toutes ses bulles, quelquefois même sans les avoir consultés, la formule, *d'après le conseil de nos frères*, pour donner à tout ce qu'il ordonnoit l'autorité du sacré collége.

Mais à la fin du quinzième siècle, lorsque l'élection successive de plusieurs pontifes entachés de vices honteux, ébranla le crédit du Saint-Siége, et amena enfin la révolution qu'on vit éclater au commencement du seizième, l'Eglise put reconnoître que les droits réciproques de ses représentans n'étoient point ou suffisamment établis, ou assez sagement balancés. Jamais on n'avoit mieux senti que sous Sixte IV, le besoin de limiter l'autorité du pontife par celle des cardinaux; jamais on n'avoit plus éprouvé combien l'influence d'un mauvais pape sur le sacré collége devenoit irrésistible, s'il vouloit employer toutes les ressources de l'intrigue et de la séduction. Il pouvoit accroître indéfiniment le nombre de ses conseillers, et s'assurer toujours ainsi de la majorité des suffrages; il disposoit seul de toutes les grâces ecclésiastiques, et tous ceux dont l'âme n'étoit pas à l'épreuve des séductions de la richesse et des honneurs, se rangeoient bientôt de son côté. Enfin, la violence même lui étoit

CHAP. LXXXIX. permise; la personne des cardinaux n'étoit point à l'abri de ses vengeances; on les avoit vus plus d'une fois excommuniés, emprisonnés, soumis à la torture, envoyés même au dernier supplice, par des ordres arbitraires, seulement pour avoir voulu défendre les libertés de leur collége; et l'idée de la souveraineté du pape étoit tellement confondue avec celle de l'autorité de l'Eglise, que des théologiens de très-bonne foi justifioient ensuite ces violences, et affirmoient comme une maxime incontestable, qu'aucune opposition, même celle du corps entier des cardinaux, n'étoit légitime, contre aucune des volontés du pape.

Cependant ce pontife souverain, qui exerçoit sur tous les cardinaux une autorité si illimitée, étoit après tout leur créature. S'il les nommoit pendant son règne, eux à leur tour nommoient son successeur. Et comme on ne parvenoit guère à la tiare que dans un âge avancé, les élections du souverain étoient plus fréquentes que dans aucune autre monarchie élective; d'ailleurs le pouvoir pontifical pouvoit être souvent affoibli par les infirmités de l'âge, tandis que le sénat des cardinaux, composé en grande partie d'hommes exercés dans les affaires et les intrigues, réunissoit les qualités propres aux aristocraties, la constance, la sagesse, l'expérience et l'esprit de corps. A chaque vacance

du Saint-Siége, le conclave, avant de nommer
un nouveau pontife, ne manquoit jamais de poser des bornes à sa puissance, de corriger les abus par des lois nouvelles, d'imposer des conditions au candidat, et de les confirmer par des sermens. C'est par cette même marche que les capitulations avoient peu à peu restreint l'autorité des empereurs d'Allemagne, et que les *correcteurs à la promission ducale*, avoient anéanti les prérogatives des doges de Venise. Chaque vacance du trône de Pologne avoit de même été signalée par quelques conquêtes de la noblesse sur les rois; et comme les cardinaux renouveloient leurs tentatives avec la même constance, mais plus fréquemment encore; comme ceux qui étoient les plus considérés dans la chrétienté, qui jouissoient de la plus grande réputation de vertu et de sainteté, étoient aussi ceux qui mettoient le plus d'importance aux priviléges de leur corps, et aux libertés de l'Eglise, on auroit pu s'attendre à ce que le gouvernement de la cour de Rome devînt absolument aristocratique.

Mais les bornes de l'autorité royale étoient affermies par les sermens des rois, et l'on fut forcé de reconnoître, sans doute avec étonnement, que cet acte religieux ne conservoit aucune efficace sur les prêtres. Une des prérogatives que les papes s'étoient attribuées, et

 qu'ils défendoient avec le plus d'obstination, étoit celle de délier les fidèles de sermens imprudens ; et dans une religion qui admet des vœux éternels, peut-être étoit-il nécessaire de reconnoître dans l'Eglise un pouvoir qui pût en relever. Le pape avoit reçu au nom de Dieu les engagemens pris sous serment envers son Eglise; lui seul, et juge et partie, pouvoit en dispenser. Bientôt il crut avoir de même le droit de dissoudre les sermens qui lient les hommes entre eux. On le vit rompre, de son autorité, tantôt les pactes et les alliances, tantôt les sermens de fidélité des sujets aux souverains, tantôt les sermens de garantie des souverains aux sujets. Par ce droit qu'il prétendit inhérent à son siége, il se dispensa lui-même le premier de tout ce qu'il avoit promis. Autant les conclaves furent soigneux, dans tout le quinzième siècle, d'exiger de chacun des membres du sacré collége le serment d'observer les pactes convenus, s'il venoit à être désigné par le Saint-Esprit, autant les papes mirent de constance à annuller par leur autorité suprême les sermens qu'ils avoient prêtés comme cardinaux, et qu'on avoit cependant toujours eu soin de leur faire renouveller au moment de leur couronnement. Dès l'année 1353, Innocent VI, avoit même établi, par une constitution, le scandaleux principe qu'aucun engagement, aucun serment

prêté d'avance ne pouvoit limiter l'autorité pon- CHAP. LXXXIX.
tificale; parce que les cardinaux, lorsque l'Eglise étoit privée de son pasteur, n'avoient plus d'autre autorité que celle d'en créer un nouveau. Ce principe est représenté comme une des lois invariables de l'Eglise, par son annaliste (1), qui écrivoit au dix-septième siècle : il est encore en vigueur aujourd'hui.

Cette subtilité, qui faisoit perdre de vue les devoirs de celui qui avoit prêté le serment, pour montrer les limites des droits de ceux qui l'avoient imposé, n'avoit pu cependant faire admettre sans contestations, même à la fin du quinzième siècle, dans la dépravation où la cour de Rome étoit tombée, le principe immoral qui autorisoit le parjure du chef de la religion. Les prélats, signalés par leurs lumières, leur piété et leurs mœurs, s'étoient hautement prononcés contre ce scandale. Jacques Ammanati, cardinal de Pavie; Bessarion, cardinal de Nice; Jean Carvajal, cardinal espagnol, avoient constamment invoqué les sermens prêtés par Paul II avant d'être pape; et le dernier s'étoit immortalisé aux yeux de l'Eglise, par sa courageuse et inébranlable opposition à la constitution qui devoit les annuller (2).

(1) *Raynald. Ann. Eccl.* 1353, §. 29. T. XVI; et 1484, §. 28. T. XIX, p. 337.

(2) *Cardin. Papiensis Epist.* 182. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1464, §. 59-60, p. 167.

CHAP. LXXXIX. Mais le sénat des cardinaux se ressentoit des vices de celui qui avoit seul le pouvoir d'en élire les membres; il falloit que des papes tels que Paul II et Sixte IV eussent rempli le sacré collége de leurs créatures, pour qu'on pût voir ensuite des élections telles que celles d'Inno-
1484. cent VIII et d'Alexandre VI. Si le conclave peu scrupuleux, qui s'assembla à la mort de Sixte IV, voulut à son tour imposer des conditions au pape qu'il alloit élire, les cardinaux s'occupèrent bien plus de leurs intérêts personnels que de ceux de l'Eglise. Ils exigèrent avant tout l'augmentation de leurs propres revenus. Aucun parmi eux, ne devoit avoir moins de quatre mille florins de rente, et cette somme devoit leur être complétée par la chambre apostolique, si leurs bénéfices ecclésiastiques n'y arrivoient pas. Ils demandoient de plus, qu'aucun d'eux ne pût être frappé par des censures, par une excommunication ou un jugement criminel, si la sentence qui le condamnoit n'étoit sanctionnée par les deux tiers des voix dans le sacré collége. Une clause plus importante encore fut celle par laquelle ils limitèrent leur nombre à vingt-quatre. Le pape futur ne devoit faire aucune promotion, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits au-dessous de ce nombre; il ne pouvoit de plus décorer du chapeau aucun homme âgé de moins de trente ans; il ne pouvoit prendre

qu'un seul cardinal dans sa famille; tous ceux CHAP. LXXXIX. qu'il élèveroit à cette éminente dignité, de- 1484. voient avoir été reçus auparavant docteurs en théologie ou en droit, à la réserve des seuls fils ou neveux de rois; et ces derniers mêmes devoient faire preuve d'une instruction compétente. Enfin, le pape devoit désormais ne gouverner plus que de concert avec les cardinaux, et dans toutes les occasions importantes, surtout lorsqu'il s'agiroit d'aliéner quelque fief de l'Église, ses bulles ne devoient avoir de force qu'autant qu'elles seroient sanctionnées par les deux tiers des suffrages dans le sacré collége (1). Si les deux constitutions qui contenoient toutes ces conditions étoient devenues la loi de l'Église, peut-être la cour de Rome ne se seroit-elle pas conduite avec moins d'ambition et de hauteur; mais sans doute sa politique auroit été plus prudente, et ses chefs n'auroient pas donné, par leurs mœurs, le scandale qui devoit hâter la réformation.

Après que tous les cardinaux se furent engagés par serment à observer toutes ces conditions, s'ils étoient appelés au trône pontifical, ils allèrent aux suffrages. Des intrigues fort actives et de libérales promesses avoient déjà préparé l'élection (2), et les suffrages se réu-

(1) *Annal. Eccles.* 1484, §. 28-39, p. 337.

(2) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1190.

CHAP. LXXXIX. 1484. nirent en faveur de Jean-Baptiste Cybo, génois, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, qui fut proclamé le 29 août 1484, sous le nom d'Innocent VIII (1). Dès le jour de son installation, il confirma par un nouveau serment le traité fait avec les cardinaux, et il s'engagea, sous peine de parjure et d'anathème, à ne s'en point absoudre lui-même, et à ne s'en point faire absoudre par d'autres. Cependant, dès qu'il se sentit mieux affermi sur son trône, il abolit et son traité et ses deux sermens, comme contraires au droit du Saint-Siége (2).

Mais Innocent VIII devoit la tiare à un grand nombre de traités secrets faits avec chacun des cardinaux; et ceux-ci, dont l'exécution devoit être immédiate, furent observés avec plus d'exactitude. Celui entre les membres du conclave qui l'avoit servi avec le plus d'activité et de zèle, étoit le cardinal Julien de *Saint-Pierre ad vincula*, qui fut depuis pape, sous le nom de Jules II. Ce prélat guerrier avoit demandé pour récompense, non des bénéfices ecclésiastiques, mais des forteresses. Il en obtint plusieurs en effet, et pour lui-même et pour son frère Jean de la Rovère, que Sixte IV avoit fait prince de Sinigaglia et préfet de Rome.

(1) *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1091.

(2) *Raynaldus Annal. Eccles.* 1484, §. 41, p. 340.

Ce même Jean fut nommé par Innocent VIII, capitaine-général de l'Église ; en sorte que le pouvoir et la faveur de la cour de Rome ne sortirent point de la maison du précédent pontife. Tous les autres cardinaux obtinrent les prélatures et les abbayes pour lesquelles ils avoient vendu leurs voix. Les écrivains du temps n'hésitent pas à taxer de simoniaque une élection préparée par ces marchés qu'on ne put tenir secrets (1). Mais un panégyriste d'Innocent VIII, en rapportant ces mêmes libéralités, les donne pour preuves du cœur reconnoissant du nouveau pontife (2). CHAP. LXXXIX. 1484.

Innocent VIII ne ressembloit pas au pape qu'il remplaçoit ; et cependant la comparaison avec un homme aussi odieux que Sixte IV ne lui fût point avantageuse. Foible, corrompu, sans caractère, sans vues profondes ou suivies, Innocent fut toujours gouverné par d'indignes favoris, et son administration fut souillée par tous leurs vices. Il avoit eu sept enfans naturels de différentes femmes, et il donna le scandale, nouveau pour l'Église, de les reconnoître

(1) *Stefano Infessura. Diario Romano.* p. 1190. — Lettres de Guid' Antonio Vespucci à Laurent de Médicis, où il raconte à quel prix le cardinal Julien avoit acheté pour J. B. Cybo, le vote de chacun de ses collègues. *Apud Roscoë Append.* n° 44, T. IV, p. 7.

(2) *Onofrio Panvino vite de Pontifici.* p. 466.

CHAP. LXXXIX. 1484. publiquement. L'aîné de ses fils, que sa petite taille fit désigner par le nom de Franceschetto, devint ensuite la tige des ducs de Massa et Carrara, de la maison Cybo. Une des filles d'Innocent étoit mariée à un banquier, qu'il chargea des finances de la cour : les autres ne jouent aucun rôle dans l'histoire (1). Ce ne fut plus l'ambition ou la passion de la guerre, mais l'avarice, la débauche, et une vénalité déhontée qui caractérisèrent la nouvelle cour. Innocent VIII fit peu de mal par lui-même, mais il laissa tout faire; et son indolence ne fut pas moins fatale aux peuples que la turbulence de son prédécesseur.

Le roi de Naples Ferdinand, témoigna beaucoup de joie de l'élection du cardinal Jean-Baptiste Cybo; il le regardoit comme une créature de son père et de lui-même : en effet Cybo, quoique génois, avoit été élevé à la cour d'Alfonse, et il avoit reçu de Ferdinand son premier évêché, celui d'Amalphi (2). Mais les papes ont rarement montré de la reconnoissance aux souverains qui commencèrent leur fortune; souvent ils désirent faire sentir leur nouveau pouvoir à ceux de qui ils ont dépendu, ou bien

(1) *Diario di Roma di Stefano Infessura*. p. 1190. — Onofrio Panvino ne parle que des deux aînés. p. 466.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1484, §. 47, p. 341.

ils se blessent de ce que le respect ne succède point assez tôt au ton de bienveillance et de protection. CHAP. LXXXIX. 1484.

La haine qui avoit éclaté contre Ferdinand, dans le royaume de Naples, lorsqu'il étoit monté sur le trône, ne s'étoit point éteinte pendant son long règne. On reconnoissoit l'habileté de sa politique, la vigueur avec laquelle il maintenoit son autorité, l'ordre et la justice qu'il faisoit observer dans ses états ; mais on l'accusoit en revanche d'une extrême avarice, d'une cruauté impitoyable, et surtout d'une mauvaise foi, d'une perfidie, dont ses vassaux avoient été victimes, aussi bien que les étrangers. L'animosité que les Napolitains conservoient dans leur cœur contre Ferdinand, redoubla, lorsque son fils aîné, Alfonse duc de Calabre, commença à le remplacer dans les soins du gouvernement. Alfonse portoit à l'excès tous les vices qu'avoit eus son père. « Nul homme, dit Philippe de Comines, « n'a esté plus cruel que » lui, ne plus mauvais, ne plus vicieux et plus » infect, ne plus gourmand que lui. Le père » estoit plus dangereux, car nul ne se congnois- » soit en lui ni en son courroux ; car en faisant » bonne chère, il prenoit et trahissoit les gens.... » Jamais en lui n'y avoit grâce ne miséri- » corde, comme m'ont conté ses prochains pa- » rens et amis ; et jamais n'avoit eu pitié ne

CHAP. LXXXIX. » compassion de son pauvre peuple, quant aux
1484. » deniers. Il faisoit toute la marchandise du » royaume, jusques à bailler les pourceaux à » garder au peuple, et les leur faisait engraisser, pour mieux les vendre. S'ils mourroient, » falloit qu'ils les payassent. Aux lieux où croît » l'huile d'olive, comme en la Pouille, ils l'achetoient lui et son fils à leur plaisir, et semblablement le froment, et avant qu'il fût » meur, et le vendoient après, le plus cher » qu'ils pouvoient. Et si la dite marchandise » s'abaissoit de prix, contraignoient le peuple de » la prendre; et par le temps qu'ils vouloient » vendre, nul ne pouvoit vendre qu'eux (1) ».

Ces monopoles avoient resserré l'amitié et la confiance entre Ferdinand et Sixte IV; ils s'entendoient pour fouler en commun leurs peuples, et faire, de vive force, un commerce ruineux pour leurs sujets. Innocent VIII en arrivant au trône fit cesser ce trafic scandaleux; mais en même temps il rompit les relations d'amitié et de bon voisinage que Sixte avoit formées; il réclama avec hauteur le tribut pécuniaire que le royaume de Naples devoit au Saint-Siége, révoquant la grâce accordée à Fer-

(1) *Mémoires de Philippe de Comines.* L. VII, Chap. XIII. *Collection des Mémoires pour l'Histoire de France.* T. XII, p. 208.

dinand, de convertir ce tribut pendant sa vie, CHAP. LXXXIX.
en la présentation d'une haquenée (1). Il té- 1484.
moigna ouvertement son mécontentement de cette maison d'Aragon à laquelle il devoit sa grandeur; il fit valoir la suzeraineté du Saint-Siége sur le royaume; il invita les barons napolitains à porter par-devant lui leurs plaintes contre Ferdinand, et il s'établit en quelque sorte juge des différens entre le monarque et ses sujets.

Un acte de violence, exercé l'année suivante 1485.
par le duc de Calabre, fournit au pape l'occasion de donner carrière à toutes ses prétentions. La ville d'Aquila, dans les Abruzzes, profitant de sa situation fortifiée au milieu des montagnes, de la richesse de son territoire, et du grand nombre de ses habitans, avoit maintenu, sous la protection des rois de Naples, presque tous les priviléges d'une république; elle nommoit ses magistrats et levoit ses impôts elle-même; elle ne permettoit point aux troupes royales d'entrer dans ses murs, et elle concluoit de sa seule autorité, des traités et des alliances, même avec les ennemis du roi. C'est ainsi qu'elle étoit alliée de la maison Colonna, dont les fiefs s'étendoient dans son voisinage. Cette alliance n'avoit point été détruite par la

(1) *Raynaldi Ann. Eccles.* 1485, §. 40, p. 358.

CHAP. LXXXIX. 1485. guerre que Ferdinand avoit faite aux Colonna, de concert avec Sixte IV; et comme Innocent VIII avoit reçu dans ses bonnes grâces cette maison puissante, et cherchoit à la dédommager par tout son crédit, de la persécution qu'elle avoit éprouvée, les Colonna donnoient à la ville d'Aquila, un nouvel appui à la cour de Rome (1).

La famille des Lalli, comtes de Montorio, exerçoit dans Aquila, depuis plus d'un siècle, et dès les temps de la première Jeanne, une autorité non moins grande que celle des Médicis à Florence. Son chef étoit alors messire Pierre Lallo. Le duc de Calabre, ayant le dessein de dépouiller les habitans d'Aquila de tous leurs priviléges, jugea convenable de les priver, avant tout, de leur premier magistrat. Alfonse avoit cantonné à Cività di Chieti, l'armée qu'il avoit ramenée de la guerre de Ferrare; il invita le comte de Montorio à s'y rendre auprès de lui, pour traiter des affaires de la province. Le comte n'avoit pas eu même la pensée de nuire au gouvernement, en sorte qu'il vint au rendez-vous, sans aucune défiance. Le duc de Calabre le fit arrêter le 28 juin 1485 (2). Il obligea la com-

(1) Une collection des historiens originaux d'Aquila a été publiée par Muratori. *Antiq. Ital. Med. Ævi.* T. VI, p. 485-1032. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1181 et 1194.

(2) *Antiq. Ital.* T. VI. *Cronaca Aquilana.* §. 70, p. 923. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 436.

tesse, sa femme, à se rendre à Naples, et il fit, en même temps, filer vers Aquila des troupes, qui y entrèrent par petits détachemens, et qui se trouvèrent maîtresses de la place, avant que les habitans en eussent conçu de la défiance. Cependant les magistrats d'Aquila adressèrent au duc des instances respectueuses, pour qu'il retirât ses troupes, conformément à leurs priviléges. Ils les répétèrent à plusieurs reprises, et toujours sans succès; enfin le 25 octobre, ils donnèrent ordre à toute la bourgeoisie de prendre les armes; ils attaquèrent dans les rues les soldats napolitains, ils en tuèrent une partie, ils mirent le reste en fuite, et déclarant alors que le roi Ferdinand avoit perdu toute souveraineté sur eux, pour en avoir abusé, ils se donnèrent à l'Eglise, sous condition qu'elle protégeât leur liberté (1).

Innocent VIII ne fit aucune difficulté d'accepter l'offre des habitans d'Aquila; il prit sous sa protection le comte et la comtesse de Montorio, il fit passer, par les fiefs des Colonna, des soldats dans l'Abruzze; il sollicita les barons du royaume à s'engager, pour défendre leur liberté, dans une confédération générale, dont il vouloit être le chef, et il se prépara à la guerre. Bientôt il apprit que Ferdinand, pour faire ou-

(1) *Cronaca Aquilana.* §. 72, p. 924.

CHAP. LXXXIX. blier le mécontentement et l'insurrection d'Aquila, avoit remis le 16 novembre, le comte de Montorio en liberté, après l'avoir engagé dans ses intérêts. Le pape écrivit à ce seigneur, pour le féliciter, mais il ne renonça point à ses préparatifs de guerre (1).

1485.

En même temps qu'Innocent VIII sollicitoit les barons napolitains de prendre les armes contre leur roi, celui-ci les invitoit à Naples, à une assemblée de son parlement. Trois grands seigneurs seulement osèrent s'y trouver. Le comte de Fondi, le duc d'Amalfi, et le prince de Tarente; tous les autres refusèrent de se mettre entre les mains du roi, persuadés que s'il les tenoit une fois, il leur feroit trancher à tous la tête (2). Au lieu de se rendre à Naples, ils s'assemblèrent chez le duc de Melfi, dans la ville de même nom, sous prétexte d'assister aux noces de Trajan Caracciolo, son fils. On vit dans ce congrès, le grand amiral du royaume, Antoine de San-Severino, prince de Salerne; le grand connétable, Pierre del Balzo, prince d'Altamura; le grand sénéchal, Pierre de Guevara, marquis del Vasto; Jérôme San-Seve-

(1) Lettre d'Innocent VIII au comte de Montorio pour le féliciter sur le recouvrement de sa liberté. *Annal. Eccles.* 1485, §. 41, p. 558.

(2) *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1196.

rino, prince de Bisignano; André-Mathieu Acquaviva, duc d'Atri; le duc de Melfi, celui de Nardo, les comtes de Lauria, de Melito, de Nola, et une foule de moindres gentilshommes. Ces seigneurs étoient résolus à ne pas souffrir davantage l'oppression dans laquelle ils languissoient. Ils étoient entrés en correspondance avec Innocent VIII; ils avoient aussi des intelligences avec deux confidens du vieux roi, dont le duc de Calabre étoit jaloux, et qu'il vouloit perdre : l'un étoit François Coppola, comte de Sarno, qui avoit administré les deniers du roi dans son commerce de monopole; l'autre, Antoine Petrucci, qu'il avoit fait son secrétaire. Tous deux avoient amassé à la cour de grandes richesses, qui tentoient la cupidité d'Alfonse (1).

Celui-ci, connoissant le mécontentement de toute la noblesse, ne douta pas que l'assemblée de Melfi n'aboutît à une rebellion. Il voulut donc prévenir les factieux par la rapidité de ses attaques. Il tomba à l'improviste sur le comté de Nola; il s'empara de tous les lieux forts, il y surprit la femme et les deux fils du comte, qu'il envoya prisonniers à Naples. Son intention étoit d'écraser de même les autres

(1) *Giannone Istoria civile del Regno di Napoli.* L. XXVIII, C. I, p. 610.

CHAP. LXXXIX. 1485. mécontens, avant qu'ils eussent réuni leurs forces; mais la rebellion, accélérée par cette violence, éclata en même temps dans tout le royaume; et le duc de Calabre fut obligé d'user de plus grands ménagemens, avec des ennemis plus nombreux qu'il ne s'y étoit attendu.

Encore que la guerre eût éclaté, ni le roi, ni ses barons, ni le pape ne se trouvoient prêts pour le combat; aussi l'on commença de toutes parts à négocier, plutôt avec l'intention de gagner du temps, ou de se tromper les uns les autres, que de se réconcilier. Des ambassadeurs de Ferdinand se présentèrent à la fin d'août, à Florence et à Milan, pour demander à ces deux états les secours qu'ils étoient obligés de fournir, d'après leur traité d'alliance (1). Louis Sforza, dont la politique tortueuse sembloit n'avoir d'autre but que d'étonner et de confondre ses alliés, évita quelque temps, et par plusieurs subterfuges, d'énoncer ce qu'il vouloit faire. Mais la république florentine, entraînée par Laurent de Médicis, promit au roi une vigoureuse assistance. Elle se chargea d'attaquer le pape dans les états mêmes de l'Eglise, tandis que Ferdinand combattroit contre ses barons. Sforza s'étant enfin rangé au même parti, ils prirent en commun à leur solde le comte de

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 169.

Pitigliano, le seigneur de Piombino, et tous les capitaines de la maison Orsini; et dès le mois de novembre ils attaquèrent Innocent VIII (1). CHAP. LXXXIX. 1485.

Le pape de son côté avoit cherché des alliances et dans le reste de l'Italie, et en France. Pour s'attacher les Vénitiens, il les avoit relevés de toutes les censures prononcées contre eux par Sixte IV (2). Il avoit voulu leur persuader que le moment étoit venu de se venger du roi de Naples; mais cette sage république, à peine reposée de ses précédentes guerres, ne trouva point qu'elle eût d'assez fortes raisons pour s'engager dans de nouvelles hostilités. Elle se contenta de céder au pape, son général Robert de San-Severino, qui passa au service de l'Eglise avec deux de ses fils, et trente-deux escadrons de cavalerie (3). Innocent offrit en même temps à René II, duc de Lorraine, qu'il regardoit comme représentant de la maison d'Anjou, l'investiture du royaume de Naples. Il ne doutoit pas de trouver ce prince prêt à tenter une entreprise qu'il jugeoit glorieuse. Mais René étoit alors même obligé de plaider à la cour de France,

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 171.

(2) *Bulla Innoc. VIII ap. Raynald.* 1485, §. 45, p. 359. — *And. Navagiero.* p. 1192.

(3) *M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. III, f. 243. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1098. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 277.

CHAP. LXXXIX. 1485. contre le testament de son grand-père qui l'excluoit de sa succession. Il ne put obtenir du roi qu'un misérable secours de vingt mille francs en argent, et de cent lances, pour tenter la conquête d'un royaume auquel Charles VIII prétendoit lui-même; et comme il ne vouloit pas appauvrir la Lorraine pour une guerre dont il n'attendoit peut-être pas de grands succès, et qui dans aucun cas ne seroit favorable à ce duché, il renonça à son expédition (1).

Cependant Ferdinand avoit fait déclarer à ses barons qu'il étoit prêt à écouter leurs doléances, et à réformer les abus dont ils se plaignoient. Ceux-ci avoient nommé le prince de Bisignano pour exposer leurs griefs; mais comme ils avoient alors l'espérance d'être soutenus par le pape, les Vénitiens et le duc René, ils firent au roi des demandes qu'ils croyoient eux-mêmes absolument inacceptables. Ferdinand répondit qu'il étoit prêt à signer la paix aux conditions que les barons proposoient, et son second fils, Frédéric, se rendit à leur assemblée avec cette acceptation pleine et entière. L'extrême débonnaireté de Ferdinand, loin de faciliter la négociation, glaça d'effroi les confédérés; ils reconnurent aisément l'intention de leur maître

(1) *Phil. de Comines*. L. VII, Chap. I, p. 156, T. XII. Mém. pour l'Hist. de France.

de tout accorder, de tout jurer, et de ne respecter aucun de ses sermens. Au lieu d'accepter la paix aux conditions qu'eux-mêmes avoient demandées, ils offrirent la couronne à Frédéric d'Aragon, qui venoit auprès d'eux pour les leur accorder. Ce prince avoit inspiré, par ses vertus, autant de bienveillance et de respect, que son frère de méfiance et de haine. S'il avoit été l'héritier légitime du trône, il auroit sans doute sauvé la maison d'Aragon du sort qui la menaçoit; mais il ne pouvoit accepter des propositions coupables, et il aima mieux demeurer prisonnier des rebelles, que de régner sur eux(1). CHAP. LXXXIX. 1485.

Le roi avoit jugé que le parti nombreux formé contre lui, seroit poussé par la guerre à des mesures vigoureuses, tandis que s'il continuoit à négocier, le respect pour l'autorité royale arrêteroit tous les efforts d'une ligue mal affermie, et la discorde ne tarderoit pas à s'y introduire. Il donna donc à son petit fils, Ferdinand, prince de Capoue, une armée d'observation, chargée seulement de contenir les rebelles, tandis qu'il mit la plus grande partie de ses forces sous les ordres du duc de Calabre, qui marcha sur Rome, pour s'y réunir au comte de Pitigliano et aux Orsini, soldés par le duc de Milan et les Florentins (2).

(1) *Giannone Istoria civil.* L. XXVIII, C. I, p. 612.

(2) *Giannone Istoria civil.* L. XXVIII, C. I, p. 614.

CHAP. LXXXIX. 1485. Aucune action d'éclat ne signala cette guerre: Robert de San-Severino voulut s'ouvrir un passage au travers des états de l'Eglise, pour aller se joindre dans le royaume de Naples, aux barons qui l'attendoient. Le duc de Calabre, avec les Orsini, prit à tâche de l'arrêter (1). Les Florentins, toujours lents à se mettre en mouvement, n'agirent avec quelque vigueur,
1486. qu'au commencement de l'année suivante. Alors ils étendirent leurs négociations dans toutes les villes de l'Eglise qui confinoient à leur territoire. Les Baglioni devoient faire révolter Pérouse, et y rétablir le gouvernement républicain; les fils de Nicolas Vitelli, qui venoit de mourir, devoient, avec l'aide de leurs partisans, recouvrer la seigneurie de Città di Castello; Jean des Gatti devoit faire valoir les droits de sa famille sur Viterbe; les villes d'Assise, Foligno, Montefalco, Spolète, Todi et Orviète, receloient de même chacune un parti qui traitoit avec les Florentins (2). Aucune de ces conjurations, il est vrai, n'eut une heureuse issue; mais le pape qui en avoit connoissance, en conçut une extrême inquiétude. Il fut obligé de diviser ses forces, pour contenir toutes ses villes dans le devoir, et il ne put point donner

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 171.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 173.

aux barons napolitains, les secours qu'il leur avoit promis. CHAP. LXXXIX. 1486.

Cependant les deux armées du duc de Calabre et de San-Severino, qui s'étoient long-temps menacées, se rencontrèrent enfin le 8 mai 1486, au pont de Lamentana. Un combat s'engagea entre ces deux corps de cavalerie, mais avec si peu d'ardeur militaire, qu'on assure qu'il n'y eût personne ni de tué ni de blessé. Comme le duc de Calabre enleva des prisonniers à Robert de San-Severino, et le repoussa du champ de bataille, il fut supposé avoir remporté la victoire (1). Alors il s'approcha de Rome; et les Orsini qui lui étoient dévoués, jetèrent la ville dans une extrême confusion, car autant la guerre étoit peu meurtrière pour les soldats, autant elle étoit ruineuse pour les peuples.

Le danger de tout l'état de l'Eglise, la dévastation des campagnes, la ruine de la ville elle-même, inspiroient déjà au foible Innocent VIII du repentir de s'être engagé dans une lutte supérieure à ses forces. Après avoir allumé une guerre imprudente, il n'avoit pris aucune mesure pour la soutenir; il se défioit de tous également, et dans son indécision il laissoit échapper ses dernières ressources. Lau-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 173. — *M. A. Sabellico.* Deca IV, L. III, f. 243. v°.

CHAP. LXXXIX. rent de Médicis augmenta encore son irrésolu-
1486. tion et ses craintes, en faisant tomber entre ses mains de fausses lettres de Robert de San-Severino, qui devoient faire appréhender une trahison de sa part (1). Les cardinaux s'accordoient à presser le pape de terminer cette guerre ruineuse : le seul cardinal de Balue, comme françois, se trouvoit en opposition avec tout le sacré collége. Il rappeloit les démarches faites par la cour de Rome auprès du roi de France, et il protestoit que le pape ne pouvoit sans déshonneur abandonner une entreprise qui avoit déjà mis la France entière sous les armes. Le vice-chancelier Rodéric Borgia, lui répondit avec tant de violence, qu'on eut peine à empêcher les deux cardinaux de se battre (2).

Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille, cherchoient par leurs ambassadeurs à rétablir la paix du midi de l'Italie. La réunion de ces deux antiques monarchies leur avoit donné une grande prépondérance dans la politique de l'Europe. Ferdinand étoit roi de Sicile, et il avoit par conséquent un intérêt direct à écarter

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 16, p. 368.

(2) Rodéric Borgia s'écria que le Saint-Père ne devoit pas écouter les propos d'un ivrogne : le cardinal de Balue répondit à cette insulte par des attaques plus directes encore sur les mœurs, la naissance et la foi du *Marrano*, ou mécréant espagnol. *Stefano Infessura. Diario Romano.* T. III, P. II, 1204-1205.

du royaume de l'autre Ferdinand, son cousin, CHAP. LXXXIX.
les prétendans François qui pouvoient ébranler 1486.
sa propre domination. D'autre part il avoit à craindre pour la Sicile l'invasion des Turcs, qui auroient pu faire ainsi une diversion à la guerre qu'il portoit dans le royaume musulman de Grenade. Il importoit donc aux rois d'Espagne que l'Italie demeurât unie, pour paroître redoutable aux étrangers; aussi s'offrirent-ils pour médiateurs dans la guerre entre le pape et le roi de Naples. L'évêque d'Oviedo, et Francisco de Roxas vinrent à Rome, pour négocier. Plus tard ils furent suivis par don Inigo de Mendoza, comte de Tendilla, et tous les partis parurent également empressés d'accepter leur médiation (1).

Ferdinand de Naples accorda au pape toutes ses demandes. Il s'engagea à payer à l'Église le tribut annuel, avec tous ses arrérages; il reconnut pour vassaux immédiats de l'Église, et la ville de l'Aquila, et tous les barons rebelles qui avoient fait au pape hommage de leurs fiefs. Seulement il stipula que les cens payés annuellement à l'Église par cette ville ou ces barons, seroient reçus en déduction du tribut qu'il reconnoissoit devoir lui-même. Il ne se contenta pas de pardonner à tous

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 1-2, p 366.

CHAP. LXXXIX. 1486. ses barons, il les dispensa de venir lui rendre hommage à Naples, il leur permit de rester dans leurs forteresses, au milieu de leurs vassaux, et il donna cependant pour garans de leur sûreté les rois d'Aragon et de Castille, le duc de Milan et Laurent de Médicis. Ce traité, qui n'avoit point été communiqué aux cardinaux, fut signé le 11 août à Rome, et publié immédiatement (1).

Les deux confidens de Ferdinand, qui avoient entretenu avec les rebelles une secrète correspondance, n'étoient pas explicitement compris dans le traité. Aussi Ferdinand, au moment où il reçut le 13 août la nouvelle de la signature de la paix, pour mêler la terreur à l'espérance, fit-il arrêter François Coppola, comte de Sarno; les comtes de Carinola et de Policastro ses fils; Antoine Pétrucci son secrétaire, et deux de leurs confidens. Leurs biens, qui montoient, dit-on, à trois cents mille ducats, furent saisis; et peu de jours après, on fit périr tous ces prisonniers dans de cruels supplices (2). Les barons, qui avoient été en guerre avec le roi, se crurent un moment abandonnés à ses

(1) *Stefano Infessura. Diario Romano.* p. 1211. — *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1103. — *Raynaldi Annal. Eccles.* §. 13 et 14, p. 368.

(2) *Annali Napolitani di Raimo.* T. XXIII, p 238.

vengeances par le traité de paix, ou peut-être CHAP. LXXXIX
par une collusion honteuse des puissances mê- 1486.
mes qui avoient garanti leur sûreté. Le grand sénéchal, Pierre de Guevara, mourut de douleur de l'avilissement où étoit tombé son parti. Antoine de San-Severino, prince de Salerne, connoissant trop Ferdinand pour se fier jamais à lui, passa en France, et après de longs efforts il réussit enfin à y susciter un vengeur (1). Les autres barons, retirés dans leurs terres, furent ménagés quelque temps encore par le roi; et ils cherchèrent alors à se persuader que leur cause n'étoit point la même que celle du comte de Sarno et de Pétrucci.

Cependant Ferdinand, après s'être assuré que le roi d'Espagne, le duc de Milan et Laurent de Médicis ne tiendroient point la main à l'exécution de ses promesses, ne tarda pas à les violer toutes effrontément. Il fit entrer au mois de septembre dans Aquila, ce même comte de Montorio, qu'il avoit fait arrêter un an auparavant, mais qui depuis s'étoit entièrement dévoué au roi. Le comte tomba à l'improviste sur les soldats d'Innocent VIII; il en tua une partie, et contraignit le reste à la fuite. Il fit mettre à mort l'archidiacre, chef du parti de l'Église, et représentant du pape dans Aquila;

(1) *Mémoires de Phil. de Comines.* L. VII, Chap. II, p. 158.

CHAP. LXXXIX. 1486. enfin il soumit sans réserve cette ville à l'autorité royale (1).

Les barons n'échappèrent pas long-temps non plus à la perfidie du roi; le 10 octobre, ou selon d'autres le 10 juin suivant, il fit arrêter les princes d'Altamura et de Bisignano, les ducs de Melfi et de Nardo, les comtes de Morcone, de Lauria, de Melito, de Nola, et plusieurs autres gentilshommes. On prétend que tous ces seigneurs furent immédiatement égorgés, et que leurs corps, cousus dans des sacs, furent jetés à la mer. Mais Ferdinand, pour contenir leurs partisans, voulut faire croire qu'il retenoit toujours ces princes comme ôtages, et il eut soin de faire porter chaque jour des provisions à leur prison. Peu de temps après on arrêta encore leurs femmes et leurs enfans, et tous leurs biens furent confisqués. La princesse de Bisignano réussit seule à s'enfuir avec sa famille. Le roi fit périr en même temps Marin Marzano, duc de Suessa, qui depuis vingt-cinq ans languissoit dans ses cachots (2).

Le roi n'ayant plus rien à craindre de ses barons, se dégagea de tout reste d'égards pour le pape. Il continua à disposer, sans le con-

(1) *Stefano Infessura. Diario di Roma.* T. III, P. II, p. 1214. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, §. 19, p. 369.

(2) *Giannone Ist. civ.* L. XXVIII, C. I, p. 618.

sulter, de tous les bénéfices ecclésiastiques de ses états; il refusa le tribut annuel qu'il s'étoit engagé à payer, et lorsque l'évêque de Césène fut envoyé par Innocent VIII auprès de lui, pour réclamer sur ces deux objets, Ferdinand répondit qu'il connoissoit mieux ses propres sujets que le pape, et qu'il savoit mieux que lui, quels étoient ceux qui étoient dignes d'avancement. Il ajouta qu'il étoit sans argent, et que d'ailleurs il avoit tant fait de dépenses pour l'Église, qu'il avoit mérité de jouir d'une plus longue exemption encore (1). CHAP. LXXXIX. 1486.

Robert de San-Severino sachant que le traité de paix ne contenoit aucune clause en sa faveur, se mit en marche pour regagner, avec sa cavalerie, le territoire de Venise; déterminé à s'ouvrir son chemin à la pointe de l'épée. Il avoit déjà passé Todi et le bourg Saint-Sépulchre, lorsque le duc de Calabre se mit à ses trousses; mais comme ce duc encourageoit à la résistance toutes les villes dont San-Severino s'approchoit, il commença bientôt à gagner des marches sur lui. Jean Bentivoglio et les Bolonois fermèrent enfin le passage au général du pape, et celui-ci fut obligé d'abandonner tous ses bagages et la plus grande partie de son armée, tandis qu'avec

(1) *Stefano Infessura Diar. Rom.* p. 1218.—*Raynald. Annal. Eccles.* 1487, §. 11, p. 382.

CHAP. LXXXIX. 1486. cent chevaux légers seulement, il échappa à ses ennemis, et rentra sur le territoire de Venise (1).

Jamais le Saint-Siége n'avoit fait une paix plus honteuse que celle que venoit de conclure Innocent VIII. Sans avoir éprouvé aucune grande déroute, aucun revers qui pût motiver tant de foiblesse, il avoit sacrifié le général qui étoit venu à son service de l'autre extrémité de l'Italie : il avoit abandonné tous ses engagemens avec René de Lorraine et la cour de France; il avoit fait traîner dans les cachots et périr dans les supplices, des hommes qui n'étoient coupables que pour avoir soutenu son parti, et qu'il s'étoit engagé solennellement à défendre. Il perdoit le tribut du royaume de Naples, et la présentation aux bénéfices, que Ferdinand conservoit seul; et pour comble de honte, tous ces outrages lui étoient faits en contradiction ouverte avec un traité solennellement juré, et annoncé à toute l'Europe, sans qu'il ôsât en témoigner aucun ressentiment. Innocent VIII qui fit quelques foibles tentatives pour se faire payer par Ferdinand, n'en fit aucune pour sauver les malheureuses victimes de leur attachement au Saint-Siége. Il n'en con-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 176. — *M. Ant. Sabellico.* D. IV, L. III, f. 243, v. — *Hier. de Bursellis Ann. Bonon.* T. XXIII, p. 906.

serva pas moins des relations de bon voisinage CHAP. LXXXIX.
avec le roi de Naples ; il n'invoqua point la 1486.
garantie des médiateurs du traité de Rome, et bientôt il se jeta entièrement entre les bras de l'un d'eux. Il sentoit sa propre foiblesse, il avoit besoin de trouver de la force, il désiroit être conduit et se confier en aveugle, et il choisit pour son confident et son guide, celui en qui il venoit de trouver l'opposition la plus vigoureuse ; Laurent de Médicis, l'allié et le sauveur de Ferdinand.

Ce chef célèbre de la république florentine avoit trouvé un juste mécontentement dans le conseil même des Septante, qu'il avoit créé, lorsqu'il avoit voulu engager Florence à seconder Ferdinand dans une oppression injuste, et à se brouiller avec l'Eglise, dont l'inimitié étoit toujours redoutable. Son historien, Valori, assure que jamais il ne déploya tant d'éloquence, que dans le discours qui persuada ses collègues (1). Jamais aussi il n'avoit eu besoin de plus d'artifice que dans cette occasion, où il vouloit faire sacrifier l'intérêt comme les principes de la république, à son avantage personnel. Laurent réussit à procurer à sa famille l'amitié de Ferdinand en lui rendant service,

(1) *Valori in vita Laurentii.* p. 53. — *Roscoë Life of Lorenzo de Medici.* T. II, Ch. VI, p. 27.

CHAP. LXXXIX. 1486. et celle d'Innocent VIII, en l'intimidant; mais ni l'un ni l'autre n'étoient les vrais alliés que devoit désirer Florence; ni l'un ni l'autre ne pouvoient promettre de la constance dans leurs affections, ou de la suite dans leur politique. Florence étoit déchue de sa grandeur depuis qu'elle avoit abandonné le système des Albizzi, et qu'elle ne faisoit plus cause commune avec tous les peuples libres. Les Médicis, humiliés de n'être considérés dans les autres républiques que comme de simples citoyens, manifestoient de la jalousie contre Venise, ils inspiroient de la défiance à Gênes, à Lucques et à Sienne; ils mettoient enfin tout leur art à maintenir un esprit de rivalité entre leur patrie et les villes libres. Dès-lors Florence n'eut plus de partisans héréditaires dans le reste de l'Italie; on savoit que son alliance dépendoit des intrigues secrètes du cabinet, qu'elle étoit variable comme les intérêts du jour et les faveurs des princes; ceux qui souffroient pour la cause la plus légitime n'étoient plus assurés de ses secours; ils ne songèrent non plus à venir à son aide, qu'autant qu'ils s'y sentirent conviés par un intérêt présent.

La vanité de Laurent de Médicis étoit flattée, toutes les fois qu'il traitoit avec des princes; Ferdinand avoit pour lui tous les égards réservés aux souverains. Son fils Pierre fut ac-

cueilli avec bien plus de respect, aux noces d'Isabelle d'Aragon avec Jean Galeaz, que les ambassadeurs de la république (1). Innocent VIII, de son côté, ne s'allioit pas à Florence, mais aux Médicis. Son fils, Franceschetto Cybo, épousa Madelaine, fille de Laurent et de Clarice Orsini. Clarice fut à cette occasion reçue avec pompe à la cour de Rome, aussi-bien que son père Virginio Orsini, qui depuis le commencement de ce pontificat, avoit été en guerre avec le Saint-Siége : tous les Orsini, qui avoient été persécutés avec acharnement, furent rappelés à la faveur et à la toute-puissance dans Rome. Enfin, le pape promit au frère de sa belle-fille, au second fils de Laurent de Médicis, un chapeau de cardinal. Celui dont la fortune commençoit ainsi, devoit être un jour le pape Léon X; alors il étoit encore enfant, et jamais la première dignité de l'Eglise n'avoit été obtenue dans un âge aussi tendre. Le mariage de Franceschetto Cybo, avec Madelaine de Médicis, ne se célébra qu'en novembre 1487, et la consécration de Jean de Médicis fut différée jusqu'au commencement de l'année 1492 (2).

(1) *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXIV, p. 39.

(2) *Macchiavelli Ist.* L. VIII, p. 435. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 177. — *J. Mich. Bruti.* L. VIII, p. 209. — *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1215. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1106.

CHAP. LXXXIX. 1486. Laurent de Médicis étoit à peine réconcilié à l'Eglise, qu'il rendit à Innocent VIII un service éminent, en terminant honorablement pour lui une petite guerre, qui menaçoit d'être suivie de grands désastres. La ville d'Osimo, dans la Marche, avoit éprouvé une révolution, à la suite de laquelle elle avoit secoué la domination de l'Eglise, et Boccolino Guzzoni, l'un de ses citoyens, s'en étoit fait déclarer seigneur. Ce petit souverain, abandonné à ses seules forces, auroit été aisément ramené à l'obéissance envers le siége apostolique; mais vers le même temps Bajazeth II, resté vainqueur dans les guerres civiles des Turcs, avoit repris le dessein de pénétrer en Italie. Des poignées d'aventuriers musulmans avoient fait plusieurs descentes dans la Marche d'Ancône; ils avoient essayé de surprendre Fano, et ils avoient trouvé, dans les états du pape, des correspondans et des partisans, comme ils en avoient trouvé précédemment dans ceux de Ferdinand (1). Boccolino, qui ne pouvoit guère espérer de former des alliances en Italie, fit offrir à Bajazeth II de tenir de lui la ville d'Osimo en fief; il lui envoya son frère à Constantinople, tandis qu'un agent du sultan vint à Venise pour suivre cette négociation. La ville d'Osimo

(1) *Roscoë Life of Lorenzo*. Chap. VI, p. 31.

est située à quelque distance du rivage, et Inno- CHAP. LXXXIX.
cent VIII, pour supprimer une révolte qui 1486.
pouvoit avoir de si funestes conséquences, avoit envoyé immédiatement dans la Marche le cardinal Julien de la Rovère, qui avoit coupé les communications de Boccolino avec la mer. Il l'assiégea ensuite dans Osimo, place assez forte, et qui se défendit avec vigueur : si la garnison turque, qu'on y attendoit, étoit entrée dans ses murs, il est peu probable qu'on eût jamais pu chasser ensuite les Musulmans du sein des états de l'Eglise (1). Laurent de Médicis interposa sa médiation pour terminer cette guerre dangereuse : il envoya l'évêque d'Arezzo à Boccolino, et il lui persuada de vendre au pape la ville d'Osimo, pour la somme de sept mille florins. Boccolino vint ensuite à Florence, où il fut bien accueilli ; mais lorsque de là il se rendit à Milan, il fut arrêté à son entrée dans cette dernière ville, et pendu sans jugement, et sans égard pour la protection de Médicis, ou peut-être avec sa connivence secrète (2).

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1213. — *Marin Sanuto vite de' Duchi.* p. 1241. — *Raynald. Annal. Eccl.* 1486, §. 32, p. 371.

(2) *Stefano Infessura.* p. 1217. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1487, §. 7, p. 381.

CHAP. LXXXIX. 1486. Il ne restoit plus en Italie d'autre guerre que celle entre les républiques de Florence et de Gênes; elle n'avoit point été terminée par le traité de Bagnolo en 1484, elle ne le fut point par celui de Rome en 1486. Le premier avoit laissé aux Florentins le droit de poursuivre par les armes la restitution de Sarzane, qu'Augustin Frégose leur avoit enlevée: dans ce but ils avoient pris à leur solde le comte Antoine de Marciano, et Ranuccio Farnese, et ils les avoient envoyés dans la Lunigiane, dès le mois de septembre 1484 (1).

1484. Gênes se trouvoit alors avoir pour doge ce même Paul Frégose, son archevêque, qui s'étoit assis deux fois, en 1464, sur le trône ducal, qui s'y étoit soutenu par des brigandages inouis, et qui s'étoit voué à la piraterie, lorsqu'il avoit été forcé d'en descendre. Il étoit rentré dans sa patrie en 1479, avec le reste de sa famille. Son neveu, Baptiste, avoit alors été proclamé doge; Paul lui-même avoit été décoré par Sixte IV du chapeau de cardinal; et chargé du commandement de la flotte envoyée contre les Turcs. Mais ni ces honneurs, ni le rang qu'il occupoit dans l'Eglise et dans sa patrie, ni le crédit qu'il conservoit sur le doge Baptiste Frégose son neveu, ne suffisoient encore pour

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 162.

satisfaire l'ambitieux archevêque. Il accusa Baptiste, auprès des chefs de sa faction, de dureté, d'arrogance et d'injustice; il prétendit que ce doge étoit en négociation avec l'empereur, pour lui soumettre Gênes, et la tenir ensuite en fief de lui; il s'associa avec Lazare Doria, qui avoit comme lui un grand nombre de factieux à ses ordres; et le doge son neveu étant venu lui rendre visite à l'archevêché, le 25 novembre 1483, il l'y fit arrêter, il lui demanda, au nom de toute sa famille, de déposer la couronne ducale, et il ne le remit en liberté qu'après s'être fait livrer le palais et les forteresses. Ensuite Paul Frégose ayant assemblé un conseil de trois cents citoyens, se fit proclamer doge de Gênes par leurs suffrages (1). CHAP. LXXXIX. 1484.

Ce chef de factieux, habile et entreprenant, étoit un des plus redoutables adversaires que les Florentins pussent rencontrer dans leur entreprise sur Sarzane. Ce n'étoit plus à Augustin Frégose seul qu'ils devoient disputer la petite ville dont ils réclamoient la souveraineté, mais au doge, et en même temps à la banque de Saint-George. Cette compagnie de commerce,

(1) Baptiste Frégose a écrit lui-même l'histoire de cette révolution, et fait le tableau des crimes et des vices honteux de son oncle, dans son livre *De Factis et Dictis mirabilibus.*—*Uberti Folietæ.* L. XI, p. 650. — *Ag. Giustiniani Annali.* L. V, f. 241, F. — *P. Bizarro Hist. Genuens.* L. XV, p. 356.

CHAP. LXXXIX. 1484. sous prétexte d'administrer les revenus des créanciers de l'état de Gênes, avoit un gouvernement représentatif, un trésor, une armée et un système de liberté et d'administration bien supérieur à celui de la république au milieu de laquelle elle étoit instituée (1). Augustin Frégose, qui ne s'étoit pas senti assez fort pour défendre seul Sarzane, avoit cédé à cette banque tous ses droits.

La banque de Saint-George possédoit également le fort château de Pietra-Santa, qui commande le passage de la Lunigiane, sur le chemin de Florence à Sarzane. Ce château est situé dans une plaine fertile, couverte par des bois d'oliviers, mais resserrée entre les montagnes et la mer. Les eaux, qui ne peuvent y trouver un écoulement suffisant, y forment quelques marais qui rendent cette campagne très-malsaine. Pietra-Santa avoit été bâtie au treizième siècle par un podestat florentin; les Pisans et les Lucquois l'avoient possédée à leur tour, et la république florentine l'avoit définitivement aliénée en 1343. La banque de Saint-George y tenoit alors trois cents hommes de garnison. Il étoit difficile d'attaquer Sarzane sans posséder Pietra-Santa. Cependant les Florentins, qui ne se regardoient point comme en

(1) *Nic. Macchiavelli Istor.* L. VIII, p. 428.

guerre avec les Génois, ne vouloient pas commencer les hostilités contre cette forteresse. CHAP. LXXXIX. 1484.
Mais un convoi foiblement escorté, qu'ils envoyoient à leur armée, et qui passoit sous les murs de Pietra-Santa, fut pillé par la garnison. Dès-lors ils se crurent en droit d'assiéger ce château, et la guerre, au lieu de n'être dirigée que contre Augustin Frégose, devint publique entre les deux états (1). Les Génois, de leur côté, envoyèrent Constantin Doria, avec une flotte de dix galères et quatre vaisseaux ronds, pour porter le ravage à Livourne, à Vado, et sur toutes les côtes de Toscane (2).

Le mauvais air de Pietra-Santa rendit trèsmeurtrier le siége de cette petite ville, qui avoit été entrepris dans la saison des fièvres. Il y avoit eu peu d'actions militaires, les batteries n'étoient point encore plantées devant les murs, et déjà les trois capitaines des Florentins, les comtes de Pitigliano et de Marciano, et Ranuccio Farnèse étoient malades; la plupart de leurs soldats étoient hors d'état de faire aucun service. Ils étoient sur le point, le 10 octobre, de lever le siége (3), lorsque les Florentins envoyè-

(1) *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 431. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 163. — *J. Mich. Bruti.* L. VIII, p. 198.

(2) *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 651. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 357. — *Agost. Giustiniani Annal.* L. V, f. 241.

(3) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 163.

CHAP. LXXXIX. 1484. rent à leur armée des renforts considérables, avec trois nouveaux commissaires. Ceux-ci s'efforcèrent de faire comprendre aux soldats que, dans un climat chaud et fiévreux, l'automne étoit bien plutôt la saison de commencer que de terminer la campagne. Ils les engagèrent donc à demeurer encore devant Pietra-Santa, et les 21 et 22 octobre, ils les conduisirent à l'attaque de deux redoutes qu'ils enlevèrent, l'une au *Salto à la Cervia*, l'autre dans la vallée de *Corvara*. La garnison avoit jusqu'alors conservé une communication avec les montagnes, au moyen de ces redoutes. Cependant le comte de Marciano fut tué dans une de ces attaques; les trois nouveaux commissaires, Guicciardini, Gian-Figliazzi et Pucci, furent atteints par la fièvre épidémique, et l'on fut obligé d'en envoyer un nouveau, Bernard del Nero, pour les remplacer. Il arriva au camp le 2 novembre; la garnison étoit déjà aux abois; un assaut fut livré à la place le 5 novembre, et les Florentins demeurèrent maîtres d'un bastion. Alors Laurent de Médicis, qui ne s'approchoit guère des camps aussi long-temps qu'il y avoit quelque danger, accourut à celui des assiégeans, pour recevoir la capitulation de Pietra-Santa. Elle fut signée le 8 novembre (1).

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 164. — *Macchiavelli*

Les Florentins cependant avoient pris à leur solde dix-huit galères catalanes, sous les ordres de Requesens et de Villa-Marina; ils avoient formé un parti parmi les émigrés génois ennemis de Paul Frégose, et ils vouloient attaquer ce doge dans sa capitale. Bernard del Nero eut beaucoup de peine à tenir réunie l'armée qui avoit pris Pietra-Santa, et qui étoit affoiblie et découragée par des maladies toujours renaissantes. Il se préparoit cependant à continuer la campagne, lorsqu'il apprit que les émigrés génois avoient été défaits le 22 décembre; alors il céda aux sollicitations de ses soldats, et il les mit en quartiers d'hiver (1). CHAP. LXXXIX 1484.

Louis-le-Maure, régent de Milan, et le pape, offrirent aux deux républiques leur médiation: ils proposèrent, ou de laisser aux Génois la possession de Sarzane, et aux Florentins celle de Pietra-Santa, ou d'échanger ces deux places l'une contre l'autre, pour que chaque république rentrât dans ses anciennes propriétés. Les Génois, dans la première supposition, demandoient que les Florentins évacuassent Sarzanello, forteresse attenante à Sarzane, qu'ils possédoient toujours. Ceux-ci ne vouloient le 1485.

Istor. L. VIII, p. 434. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 558. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 242.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 166.

CHAP. LXXXIX. 1485. faire qu'autant qu'ils seroient remboursés du prix d'achat qu'ils avoient payé à Frégose pour toutes deux. Ces prétentions quoique opposées, ne paroissoient pas bien difficiles à accorder; aussi pendant toute l'année 1485, les hostilités demeurèrent-elles suspendues, d'autant plus que la guerre de Naples et de l'Église attiroit d'un autre côté l'attention et les forces des Florentins (1). Mais les nouvelles négociations entamées par le pape, en 1486, furent infructueuses; le traité signé par son entremise fut rompu; les deux peuples s'accusèrent mutuellement de mauvaise foi, et de nouveau ils recoururent aux armes (2).

1487. Vers la fin de mai 1487 les Génois surprirent la forteresse de Sarzanello; mais ils ne purent se rendre maîtres du château où les Florentins s'étoient réfugiés. Florence envoya en hâte tous ses Condottieri sur cette frontière; c'étoient le comte de Pitigliano, le seigneur de Piombino, celui de Faenza et les Orsini. Leur armée rentra le 15 avril dans Sarzanello, et Jean-Louis de Fiesque, qui commandoit les Génois, y fut fait prisonnier avec un de ses neveux (3). Pitigliano entreprit aussitôt le siége de Sarzane; il

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 167.

(2) *Ibid*. p. 173. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 652.

(3) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 178.

bâtit trois redoutes entre cette ville et la Magra ; CHAP. LXXXIX. il ouvrit une batterie de huit bombardes, qui 1487. fit au corps de la place une brèche pratiquable, et il alloit ordonner un assaut, lorsque Laurent de Médicis, averti que les habitans étoient sur le point de se rendre, accourut pour recevoir leur capitulation : elle fut signée le 22 mai 1487, et l'armée victorieuse prît l'engagement de respecter les propriétés des bourgeois (1).

Au lieu de poursuivre la guerre après cette victoire, ou de la terminer par une bonne paix, Laurent de Médicis ne laissa qu'un millier de soldats à Sarzane, mais il s'unit à Louis-le-Maure, pour décider Paul Frégose à soumettre de nouveau Gênes au duc de Milan. Quoique l'âge avancé du cardinal Frégose commençât à calmer ses passions, la double dignité d'archevêque et de doge n'avoit pu le faire renoncer au caractère d'un chef de factieux. Son fils naturel Frégosino marchoit, comme lui, entouré de bandits, accoutumés à braver toutes les lois pour satisfaire ses moindres désirs. Un conseil des Dix, nouvellement institué à Gênes pour réprimer ces désordres, avoit fait arrêter Thomas Frégose. Le cardinal, ou son fils, prenant la défense de leur parent, firent assassiner Ange

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 179.—*Uberti Folietæ*. L. XI, p. 653.

CHAP. LXXXIX. 1487. Grimaldi, l'un des décemvirs, et Tobie Lomellini (1). En même temps ils entrèrent en traité avec Louis-le-Maure, pour lui soumettre Gênes, aux mêmes conditions si souvent accordées avec les ducs de Milan, et si souvent violées; mais ils cherchèrent dans cet accord une garantie pour leur famille, qu'ils ne pouvoient trouver pour leur patrie. La fille naturelle du dernier duc, Claire Sforza, veuve de Pierre del Verme, fut donnée en mariage à Frégosino, fils de l'archevêque; leurs noces furent célébrées avec un faste royal, à Milan, au mois de juillet 1487, en présence des ambassadeurs de la république. Ainsi, la liberté de Gênes alloit être sacrifiée au honteux mariage de deux bâtards (2).

Mais l'alliance de Paul Frégose avec le duc de Milan excita la défiance de tous les Génois, et les ennemis du doge profitèrent de ces dispositions publiques, pour se réunir contre lui. Ibletto et Jean-Louis de Fiesque, deux frères qui avoient contribué à sa grandeur, se préparèrent à abattre l'idole qu'ils avoient élevé: ils s'adressèrent à Baptiste Frégose, que le cardinal son oncle retenoit en exil dans le Friuli,

(1) *Ub. Folieta Hist. Genuens.* L. XI, p. 654.

(2) *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1105. — *Barthol. Senaregæ Comment. de rebus Genuens.* T. XXIV. *Rer. Ital.* p. 513.

après l'avoir trahi et chassé du palais ducal cinq ans auparavant. Ils s'adressèrent aussi à Jean et Augustin Adorno, chefs de la faction opposée, qui vivoient à Selva dans la retraite, et ils convinrent avec eux du jour où ils attaqueroient à l'improviste le doge qu'ils détestoient tous (1). CHAP. LXXXIX. 1487.

Jean-Louis de Fiesque s'enfonça dans les montagnes pour armer ses vassaux, et joindre à leur troupe tous les soldats vagabonds qu'il pourroit recruter. Ibletto, chargé de diriger des rassemblemens dans les faubourgs mêmes de Gênes, cacha ses intrigues sous l'appareil de festins continuels, et d'une dissipation qui frappoit tous les yeux. Le doge le fit interroger sur les soldats qu'on voyoit autour de lui: Ibletto répondit que c'étoient d'anciens compagnons d'armes qui profitoient de ce que l'Italie entière étoit en paix, pour venir passer dans la joie quelques jours avec lui. Cependant l'inquiétude que Paul Frégose avoit manifestée, fit comprendre à Ibletto qu'il n'avoit pas un moment à perdre. Le même soir, au mois d'août 1488, il surprit la Porte-aux-Chèvres, près de Saint-Étienne, et il s'y fortifia avec une centaine de soldats; il fit en même temps aver- 1488.

(1) *Barth. Senaregæ Comment.* p. 514. — *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 655.

CHAP. LXXXIX. tir de son entreprise tous ses associés, et il les
1483. fit prier instamment d'accourir aussitôt à son aide. Paul Frégose crut devoir attendre le jour, avant de venir l'attaquer; il ignoroit et les forces de son ennemi et les dispositions de la ville, et il ne vouloit pas tirer des soldats des forteresses, au risque d'en affoiblir la garnison, au moment où l'on songeoit peut-être à les surprendre: ce délai fit la sûreté des conjurés. Avant le jour Jean-Louis de Fiesque entra dans la ville, avec la petite armée qu'il avoit rassemblée dans les montagnes. Augustin et Jean Adorno y entrèrent de leur côté, avec toute leur faction depuis long-temps opprimée. Baptiste Frégose n'avoit pas hésité à s'allier avec les plus anciens ennemis de sa maison, pour se venger de la perfidie de son oncle. Leur armée étoit déjà fort supérieure à celle du doge; au point du jour elle vint l'attaquer au palais public, et Paul reconnoissant trop tard que le délai d'une nuit avoit causé sa ruine, s'enfuit avec son fils dans la citadelle; tandis que son ami Paul Doria retardoit la marche des assaillans par des propositions artificieuses, et le déroboit ainsi au poignard de Baptiste Frégose, qui ne respiroit que vengeance (1).

Les ennemis du cardinal, maîtres du palais

(1) *Barth. Senaregæ de rebus Gen.* p. 515. — *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 655.

public, cherchèrent à donner une forme nouvelle à la république. Ils ne voulurent pas nommer de doge; cette dignité suprême auroit réveillé la rivalité des Adornes et des Frégoses; elle auroit aussi mécontenté les Fiesques, que leur noblesse excluoit d'une magistrature populaire. Le sénat choisit donc douze citoyens, qu'il nomma d'abord capitaines, et ensuite réformateurs de la république de Gênes. Les chefs des deux factions populaires, ceux de toutes les familles nobles, et ceux qui, à quelque titre que ce fût, jouissoient de la confiance de leurs concitoyens, se trouvèrent réunis dans ce nouveau conseil (1).

Le premier ordre donné par ces magistrats, fut celui d'attaquer la forteresse. Le cardinal ne s'étoit pas contenté de l'occuper; il avoit aussi logé des soldats dans les maisons voisines, il en avoit chassé les habitans, il avoit coupé les rues par des barricades, et il s'étoit mis en état de soutenir un siége qui pouvoit être long. Les combats livrés autour de cette forteresse, réduisirent Gênes à la plus effrayante désolation. Chaque palais étoit à son tour attaqué et défendu avec de l'artillerie; quand l'un ou l'autre parti étoit obligé de l'évacuer, il y mettoit le feu en se retirant; au milieu des combats et

(1) *Barth. Senaregæ.* p. 515.

CHAP. LXXXIX. de l'incendie, on voyoit les habitans, les femmes
1488. et les enfans, disputer aux soldats qui les pilloient, leurs meubles et leurs richesses. Chaque jour la dévastation s'étendoit plus loin; et cette opulente cité, si renommée pour sa magnificence, sembloit menacée d'être rasée par ses propres citoyens (1).

Pendant que ces combats se prolongeoient, les magistrats s'étoient adressés au pape leur compatriote, dont ils implorèrent la médiation, et au roi de France Charles VIII, auquel ils offrirent la seigneurie de leur ville, aux mêmes conditions auxquelles son père l'avoit exercée. D'autre part, Paul Frégose avoit demandé des secours au duc de Milan, qui fit avancer vers la Ligurie Jean-François de San-Severino, comte de Caiazzo, fils de Robert, qui étoit mort l'année précédente. En même temps des ambassadeurs milanois arrivèrent aussi à Gênes, et leur médiation fut acceptée par les deux partis. Ils proposèrent de partager la république entre les Adorni et les Frégosi; de céder aux premiers Savonne, avec toute la rivière de Ponent, de conserver aux seconds Gênes et la rivière de Levant, de reconnoître enfin la suzeraineté

(1) *Ubert. Folietæ*. L. XI, p. 656.—*Barth. Senaregæ*. p. 516. *P. Bizarri*. L. XV, p. 363.

(2) *Ubert. Folietæ*. L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ*. p. 517.

du duc de Milan sur l'une et sur l'autre partie (1). CHAP. LXXXIX.
Cette proposition, qui sacrifioit la gloire et 1488.
l'existence même de la nation à l'avantage des chefs de parti, fut rejetée par tous deux, mais elle augmenta leur défiance réciproque. Baptiste Frégose cependant étoit odieux et suspect à Louis-le-Maure, et les ambassadeurs milanois travailloient en secret à détacher de lui ses nouveaux associés. Ils réussirent en effet à obtenir qu'on le leur sacrifiât. Baptiste fut arrêté dans la maison même d'Augustin Adorne où il s'étoit rendu sans défiance. On le fit monter sur une galère, et partir pour Antipoli dans le Frioul : c'étoit le même lieu d'exil d'où il étoit revenu peu de semaines auparavant. Les autres chefs avoient donné leur consentement aux nouvelles propositions des ambassadeurs milanois. Augustin Adorne devoit exercer pendant dix ans l'autorité ducale dans Gênes, avec le titre de lieutenant du duc de Milan. Ibletto et Jean-Louis de Fieschi devoient être conservés dans tous leurs honneurs et tout leur crédit. Le cardinal Paul Frégose devoit abdiquer la dignité ducale, et consigner aux Milanois le Castelletto et toutes ses forteresses. En retour, on lui promettoit une pension annuelle de six

(1) *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ.* p. 517.

CHAP. LXXXIX. 1488. mille florins, et on en promettoit mille à son fils Frégosino, jusqu'à ce que le pape leur eût assuré, en bénéfices ecclésiastiques, un revenu égal à cette somme. A ces conditions, on permettoit à Paul Frégose de demeurer à Gênes, pourvu qu'il s'y renfermât dans ses fonctions ecclésiastiques; mais il eut trop d'orgueil pour obéir, là où il avoit commandé. En sortant du Castelletto, au mois d'octobre 1488, il monta avec tous ses effets sur deux galères qui lui étoient préparées; elles furent jetées par une violente tempête sur les rivages de Corse; l'une y périt avec tout ce qu'elle portoit; l'autre, après avoir perdu tous ses agrès, échappa comme par miracle à la tempête, et vint déposer Paul Frégose à Civitta Vecchia, d'où il se rendit à Rome, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort survenue le 2 mars 1498 (1).

La république florentine n'avoit pas lieu de s'applaudir de cette révolution, à laquelle elle avoit contribué, en maintenant une petite guerre sur les frontières de la Ligurie. Le duc de Milan ne fut pas plutôt maître de Gênes, qu'il témoigna son regret de la perte de Sarzane et de Pietra-Santa, et qu'il songea aux moyens de recouvrer ces deux villes (2). Mais Laurent

(1) *Ubertus Foliet. Genuens. Hist.* L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ.* T. XXIV, p. 518. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 366.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 182.

de Médicis persistant dans sa défiance de toutes CHAP. LXXXIX.
les républiques, redoutoit moins les intrigues 1488.
et les complots d'un prince son voisin, que l'exemple de liberté et d'indépendance que des citoyens pouvoient donner aux Florentins. Déjà Pérouse, Bologne et Gênes ne pouvoient plus lui causer ce genre d'inquiétude. Venise étoit toujours regardée comme une puissance ennemie; enfin, les deux républiques qui partageoient avec Florence la souveraineté de la Toscane, perdoient chaque jour de leur importance. Celle de Lucques sembloit mettre tous ses soins à se faire oublier: on ne la voit presque jamais nommée par aucun des écrivains du siècle, et comme son gouvernement, par une jalouse défiance, a empêché la publication de tous les historiens nationaux, on s'aperçoit à peine de son existence. Celle de Sienne occupoit alors plus tristement la renommée; elle consumoit ses forces dans son propre sein.

Depuis que le duc de Calabre étoit sorti de cette ville, en 1480, elle avoit toujours été en proie à une effroyable anarchie. Des démagogues furieux avoient tour à tour exilé, proscrit, précipité des fenêtres du palais, ou fait périr sur l'échafaud tous ceux que leur naissance, leurs talens, leurs services avoient rendus éminens aux yeux de leurs concitoyens. Les ordres, ou Monts des neuf, des douze, des

CHAP. LXXXIX. 1483. réformateurs, des gentilshommes, tour à tour en butte à la persécution, avoient été tantôt exclus de toute part au pouvoir suprême, tantôt abolis, tantôt proscrits. La république, en 1482, n'avoit plus voulu reconnoître que l'ordre du peuple, auquel on avoit réuni tous les autres (1). Mais cette sage résolution, qui devoit faire disparoître une distinction propre seulement à perpétuer les troubles, avoit été abolie, en 1484, par les démocrates eux-mêmes. Ils avoient voulu séparer de nouveau de leur corps tous ceux qui avoient quelque prétention aristocratique, pour faire de leurs droits abolis un titre d'exclusion, et l'établissement de cette oligarchie, toute roturière, avoit été accompagné de nouveaux massacres (2). Le nombre des exilés de Sienne étoit chaque jour plus grand. Ils ne vivoient plus isolés dans leur bannissement, ils se réunissoient en troupes formidables, dans les états voisins, et ils effrayoient le gouvernement révolutionnaire, par leurs tentatives continuelles pour rentrer dans leur patrie, ou par force ou par surprise. Laurent de Médicis étoit allié de ce gouvernement anarchique. Il avoit fait renoncer les Florentins à leur ancienne maxime, de ne chercher jamais des amis que

(1) *Orlando Malavolti Storia di Siena.* P. III, L. V, f. 86, v.

(2) *Ibid.* f. 92.

parmi ceux de la justice, de l'honneur et de la liberté. Ses traités étoient toujours dictés par l'intérêt du moment, par la jalousie, par le désir d'affoiblir ses voisins, par la politique enfin, dont les vues sont bien courtes à côté de celles de la morale. Il avoit sacrifié, en 1482, les émigrés siennois, maîtres de Monte-Reggioni, qui, privés tout à coup de ses secours, avoient été contraints d'abandonner ce château à leurs ennemis (1); et il avoit conclu, le 14 juin 1483, une ligue pour vingt-cinq ans, au nom des Florentins, avec la populace qui tyrannisoit Sienne (2); mais les émigrés n'en avoient pas moins cherché à s'emparer tantôt du château de Saturnia, tantôt de la ville de Chiusi, tantôt de la bourgade de San-Quirico.

CHAP. LXXXIX. 1488.

Ces émigrés siennois étoient de tous les partis, de tous les *Monti*, suivant le langage consacré à Sienne. Plusieurs de ceux qui avoient été envoyés en exil les derniers, avoient eu part à la proscription, au supplice même des premières victimes. Le juste ressentiment qui les tenoit divisés, faisoit l'espérance des oppresseurs de leur patrie. Ils le sentirent, ils mirent de côté tout souvenir d'offenses que le sort avoit 1487.

(1) *Orland. Malavolti.* P. III, L. V, f. 85. — *Allegr. Allegretti Diari Sanesi.* p. 811-813.

(2) *Orlando Malavolti.* L. V, f. 87, v.

CHAP. LXXXIX. 1487. déjà vengées, et ils prirent la résolution de se réunir contre les seuls ennemis dont on ne doive point oublier les forfaits, ceux qui sont toujours tout puissans. Nicolas Borghesi et Neri Placidi signèrent à Rome, au nom de l'ordre des Neuf, la paix avec Laurent et Guid' Antonio Boninsegni, représentans du Mont des réformateurs. En même temps Léonard, fils de Baptiste Bellanti, aussi de l'ordre des Neuf, dont le père avoit péri sur l'échafaud, signa à Pise la paix avec Barthelemy Sozzini et Nicolas Severini du Mont des Douze, qui avoient contribué à ces exécutions cruelles. Tous ensemble s'engagèrent à n'agir plus que de concert pour l'avantage de tous les exilés, et à n'avoir plus d'autre but que celui d'affranchir leur patrie du joug de la tyrannie sous laquelle elle gémissoit (1).

Les émigrés se réunirent alors à Staggia, sur l'extrême frontière florentine. De là ils partirent, le 21 juillet 1487, avec cent fantassins pris à leur solde, et un petit nombre de cavaliers, que le capitaine Bruno de Crémone commandoit. Au lieu de suivre la grande route, ils s'enfoncèrent dans les bois, par des chemins détournés. Cependant on avoit eu avis à Sienne de leur entreprise, et l'on avoit envoyé à la dé-

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 95.

couverte un grand nombre de détachemens qui s'avancèrent jusque très-près de Staggia, et s'assurèrent qu'on n'y entendoit aucun bruit. Ils avoient auparavant battu tous les bois près de Sienne, et ils n'y avoient rien découvert. Ces éclaireurs revinrent donc à la ville, et rapportèrent au gouvernement qu'on avoit donné une fausse alarme, et qu'il n'y avoit d'ennemis nulle part. Un accident ridicule avoit dérobé à leur recherche la petite troupe des émigrés; ceux-ci avoient chargé sur un mulet les instrumens dont ils comptoient se servir pour enfoncer la porte : ce mulet s'échappa dans les bois, et entraîna à sa suite toute l'armée, fort loin du chemin qu'elle devoit poursuivre. Le mulet fut enfin atteint après deux heures d'une course fatigante, et les émigrés reprirent le chemin de Sienne, non sans craindre que ce retard ne fît manquer leur entreprise; il fut au contraire la cause de leur succès. Toutes les patrouilles étoient rentrées, les gardes extraordinaires avoient été relevées, les gardes de nuit dormoient, lorsque cette poignée de conjurés arriva un peu avant le point du jour à la porte de Fonte Branda. Ceux qui les attendoient sur le mur leur descendirent des échelles de cordes; trente d'entre eux se rendirent maîtres de la porte, et l'ouvrirent au reste de la troupe.

CHAP. LXXXIX. 1487.

Mais on avoit promis au capitaine Bruno

CHAP. LXXXIX. 1487. qu'aussitôt qu'il auroit planté son étendard dans la ville, de nombreuses bandes de mécontens viendroient se joindre à lui; personne cependant ne paroissoit, et ce condottière, découragé, n'osoit s'avancer dans les rues. Les émigrés les parcoururent presque seuls, en répétant les noms des Neuf, du peuple, de la liberté et de la paix. Peu de gens venoient à leur aide, personne d'autre part, ne s'armoit pour leur résister. Le gouvernement étoit trop détesté pour qu'on voulût le défendre, il étoit trop craint pour qu'on s'armât contre lui. Un de ses chefs, Christophe de Guiduccio, trompé par la voix de ceux qui l'appeloient, et qu'il prit pour ses partisans, se livra lui-même aux émigrés qui le tuèrent. D'autres, au nombre de quarante seulement, se rassemblèrent à Camporeggio; ils auroient suffi cependant pour chasser les émigrés, ceux-ci étant dispersés dans les rues d'une grande ville, et découragés par l'abandon où ils étoient laissés; mais lorsque les partisans du gouvernement se virent en si petit nombre, ils n'osèrent rien entreprendre. Plusieurs d'entre eux rentrèrent furtivement dans leurs maisons, et posèrent les armes pour n'être responsables de rien; et les chefs, se voyant abandonnés, s'enfuirent hors la ville. Ainsi deux poignées d'hommes se disputoient la possession d'une cité puissante et belliqueuse. Chacune connois-

sant sa propre foiblesse, et ignorant celle de l'ennemi, se croyoit perdue; enfin après plusieurs courses, les divers partis d'émigrés se réunirent de nouveau sur la place; leur troupe se trouva forte de quatre-vingts hommes, et ils assiégèrent le palais. Matteo Pannilini, capitaine du peuple, abandonné par toutes ses gardes, s'étoit enfermé seul dans la grande tour. Il s'y défendit quelque temps, mais il fut enfin obligé de se rendre prisonnier, et de livrer aux émigrés le siége du gouvernement. La révolution, qui leur rendoit leur patrie, fut ainsi accomplie, presque sans effusion de sang (1). CHAP. LXXXIX. 1487.

Comme la révolution de Sienne avoit été l'ouvrage de tous les ordres, tous furent admis d'abord à partager l'autorité suprême. On voulut que la république fût gouvernée par quatre monts, dont chacun donneroit cent quatre-vingts conseillers au conseil général. Les ordres des gentilshommes et des Douze, ne furent comptés chacun que pour un demi-mont; les Neuf, le peuple et les réformateurs étoient les trois autres (2). Ce partage étoit sage et conforme à peu près au nombre de citoyens que

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 92-93. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 822. — *Stefano Infessura Diario di Roma.* T. III, P. II, p. 1217.

(2) *Orlando Malavolti.* P. III, L. VI, f. 94.

CHAP. LXXXIX. chaque mont avoit précédemment choisi, sous
1487. le nom de *riseduti*, pour exercer les magistratures; mais il ne fut pas long-temps observé: une balie, composée de vingt-quatre citoyens, fut autorisée à exercer pendant cinq ans un pouvoir dictatorial, et le nouveau gouvernement de Sienne, comme celui qu'il avoit remplacé, crut ne pouvoir établir solidement son autorité, qu'en privant ses ennemis du droit de cité, en les exilant ou les envoyant même au supplice (1).

1488. Dans cet intervalle de paix générale pour l'Italie, les républiques ne furent pas seules à éprouver des révolutions intestines; les petites principautés furent à leur tour troublées par des conjurations, et l'on crut reconnoître dans celles qui éclatèrent en Romagne, en 1488, la conséquence des intrigues de Laurent de Médicis, et le ressentiment d'un homme qui poursuivoit, après de longues années, la vengeance de vieilles offenses.

Ce Jérôme Riario, fils ou neveu, et favori de Sixte IV, qui dix ans auparavant avoit été l'âme de la conjuration des Pazzi, s'étoit retiré, après l'élection d'Innocent VIII, dans sa souveraineté de Forli et d'Imola. Il étoit aussi demeuré dépositaire du château Saint-Ange; mais

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. VI, f. 95.

sa femme remit cette forteresse aux cardinaux, CHAP. LXXXIX.
le 25 août 1484, moyennant le payement d'une 1487.
grosse somme d'argent (1). Cette princesse, qui étoit fille naturelle du dernier duc de Milan, avoit concilié à Riario la protection de la maison Sforza. D'autre part, Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre, tout puissant à la cour d'Innocent VIII, se faisoit une affaire de défendre le prince de Forli, son parent. Aussi les nombreux ennemis qu'il s'étoit faits, pendant le pontificat de Sixte IV, ne tentèrent-ils point contre lui d'attaques ouvertes; mais il est probable qu'ils ne furent pas étrangers à une conspiration formée dans sa maison. Cecco del Orso, capitaine de ses gardes, Louis Panzero et Jacques Ronco, ses officiers, résolurent de se défaire de lui, encore qu'on ne leur connût d'autre motif de ressentiment que celui de n'avoir pu obtenir de lui leur solde arriérée, tandis qu'ils étoient poursuivis pour le payement de leurs propres contributions.

Le 14 avril 1488, pendant le dîner des gens de Riario, les trois conjurés entrèrent dans sa chambre, sous prétexte de lui parler de leurs fonctions, et l'y ayant trouvé seul, ils le poignardèrent, se partagèrent ses habits, et je-

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1187.

CHAP. LXXXIX. 1487. tèrent par la fenêtre son corps dépouillé. La populace, appelée par eux à se venger de son tyran, traîna ce corps par les cheveux, au travers de toute la ville. Catherine Sforza, sa veuve, et ses enfans, furent immédiatement arrêtés, et la citadelle dans laquelle commandoit un lieutenant fidèle à Riario, fut sommée de se rendre. Cependant les conjurés écrivirent le 19 avril à Laurent de Médicis, pour lui annoncer qu'ils l'avoient délivré de l'homme qui méritoit le plus sa haine, et pour lui demander des secours (1).

Le commandant de la citadelle, sans se laisser effrayer par les cris de la populace ou la mort de son maître, refusa de l'ouvrir aux assiégeans, s'il n'en recevoit l'ordre de Catherine Sforza elle-même, après qu'elle seroit mise en liberté. Celle-ci offrit de son côté aux insurgés de déterminer le châtelain à céder à une fortune inévitable, pourvu qu'elle pût lui parler. Comme on gardoit ses enfans en ôtage, on ne fit pas difficulté de la laisser entrer dans le fort. Elle n'y fut pas plutôt introduite, qu'elle fit tirer sur les assiégeans. On menaça ses fils du supplice; elle répondit : « Si vous les tuez, j'ai un

(1) Leur lettre est imprimée dans *Roscoë*, *Appendix*, n° 71, p. 101. Marin Sanuto accuse formellement Laurent de Médicis d'avoir été l'instigateur de cet attentat. p. 1244.

» fils à Imola, j'en porte un autre dans mon CHAP. LXXXIX.
» sein, qui grandiront pour être les vengeurs 1487.
» d'un semblable crime (1) »; et la populace, intimidée, n'exécuta point sa menace.

Les meurtriers de Jérôme Riario avoient aussi imploré la protection d'Innocent VIII; et ce pape, espérant par leur aide recouvrer la souveraineté d'une ville importante, avoit ordonné au gouverneur de Césène, de leur conduire tout ce qu'il pourroit rassembler de soldats, et toute son artillerie. En même temps, Louis Sforza envoyoit au secours de sa nièce une armée milanoise, qu'il avoit déjà rassemblée de concert avec Jean Bentivoglio, sur les frontières de Romagne. Cette armée, entrée dans Forli par la citadelle, tomba à l'improviste sur les soldats de l'Eglise, et les fit tous

(1) *Bayle*, *Dictionnaire critique*, au mot *Sforza* (Catherine), prête à cette princesse une réponse immodeste, devenue célèbre; et il a pour lui les autorités de *Macchiavel*, L. VIII, p. 443; de *J. M. Bruto*, L. VIII, p. 213; et de *Muratori*, *Annali d'Italia*, d'après une chronique manuscrite de Bologne; mais Bayle, qui aimoit le scandale, n'a point parlé du récit, beaucoup plus naturel et beaucoup plus honnête, de la plupart des historiens contemporains, tels que *Stefano Infessura*, qu'il connoissoit bien, T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1220. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 823. — *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 907. — *Bernard. Corio Storie Milan.* P. VI, p. 1025. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 280. — *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi Delizie degli Erud.* T. XXIII, p. 240.

CHAP. LXXXIX. 1488. prisonniers. Six des plus notables d'entre eux, eurent la tête tranchée, et furent coupés en morceaux, par ordre de Bergamino, le général milanois. Le gouverneur de Césène et le reste de ses soldats furent ensuite échangés contre les fils de Jérôme Riario, que ce gouverneur avoit fait conduire dans sa forteresse. Les conjurés se réfugièrent à Sienne, avec tous leurs effets précieux. Catherine Sforza fut chargée, comme tutrice de ses enfans, de gouverner la principauté de Forli; et le pape Innocent VIII, toujours prompt à entreprendre une chose hardie, toujours effrayé de la soutenir, dès qu'il rencontroit de la résistance, n'osa pas se plaindre du traitement qu'avoient éprouvé des soldats qui n'avoient fait qu'exécuter ses ordres (1).

Mais les conspirations se succédoient en Romagne avec une effrayante rapidité. Le 29 avril, Octavien Riario, jeune fils du comte Jérôme, avoit été proclamé seigneur de Forli et d'Imola, et le 31 mai, Galeotto Manfredi, seigneur de Faenza, perdit la vie par les mains de Françoise, sa femme, fille de Jean Bentivoglio. Celle-ci, qui se croyoit abandonnée pour une maîtresse, et qu'une sombre jalousie dévoroit, feignit d'être malade, et invita Galeotto

(1) *Diario di Stefano Infessura*. p. 1219-1220.

à venir la voir. Trois assassins étoient cachés sous son lit, un quatrième s'élança sur Manfredi, au moment où il entroit auprès d'elle. Mais comme ce seigneur étoit d'une force et d'une agilité remarquable, il étoit sur le point de terrasser son adversaire, avant que les assassins sortis de dessous le lit se fussent relevés, lorsque sa femme, pendant la lutte, s'élança hors du lit, saisit une épée, et la lui plongea elle-même dans le sein. Elle prit ensuite ses enfans avec elle, et se réfugia dans la forteresse (1). CHAP. LXXXIX. 1488.

Jean Bentivoglio, père de Francesca, princesse de Faenza, étoit alors à Forli, avec Bergamino, commandant de l'armée milanoise. Tous deux accoururent aussitôt à l'aide de cette épouse criminelle, et ils entrèrent sans résistance dans Faenza. Cependant les habitans de cette ville étoient attachés à la famille de Manfredi, et ils avoient vu l'assassinat de Galeotto avec horreur. Les courageux paysans du val de Lamone, se rendirent en foule dans la ville; les uns et les autres soupçonnoient Bentivoglio ou Bergamino, de vouloir s'emparer de leur principauté; ils les attaquèrent avec fureur.

(1) *Stefano Infessura Diario Romano*. p. 1221. — *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon*. p. 907. — *Diario Ferrarese*. T. XXIV, p. 280. — *J. Mich. Bruto*. L. VIII, p. 214. — *Petri Bembi, Hist. Veneta*. L. I, p. 10.

CHAP. LXXXIX. Bergamino fut tué dans le combat, et Jean
1483. Bentivoglio fut fait prisonnier.

Antoine Boscoli, commissaire de la république florentine auprès de Galeotto Manfredi, étoit alors à Faenza. Les insurgés lui témoignèrent les plus grands égards, et lui demandèrent la protection de son gouvernement. Les Florentins n'avoient pas vu sans une vive inquiétude s'ouvrir des négociations entre Galeotto Manfredi et les Vénitiens, pour la vente de Faenza. Par l'acquisition de cette petite principauté, Venise seroit devenue limitrophe de Florence, et le gouvernement des Médicis devoit craindre le voisinage de cette puissance rivale. Aussi toute l'armée qui avoit été rassemblée à Sarzane fut-elle envoyée en grande hâte au secours de Faenza, sous les ordres du comte de Pitigliano, et de Ranuccio Farnese. Elle arrêta les Bolonois, qui s'armoient de leur côté pour la délivrance du chef de leur république. Jean Bentivoglio fut retenu en ôtage à Modigliana, jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli dans la principauté qu'il avoit probablement voulu envahir. Seize citoyens, dont huit étoient de Faenza, et huit du val de Lamone, furent chargés de la régence, et de la tutelle du jeune Astorre de Manfredi. Lorsque ce gouvernement fut établi, Bentivoglio fut remis en liberté, après avoir eu une entrevue avec Laurent de Médicis à Caffaggiuo-

lo. Sa fille lui fut rendue; et cette révolution, en mettant Faenza sous la protection des Florentins, augmenta leur influence en Romagne (1). Celle de Forli ne leur avoit été guère moins utile. Pendant les troubles que la mort de Jérôme Riario avoit excités, les Florentins avoient recouvré Pian Caldoli, que ce Seigneur leur retenoit injustement (2). Ils réussirent peu après à faire épouser à sa veuve, Jean de Médicis, issu d'un frère de Cosme l'ancien, et père d'un autre Jean de Médicis, devenu célèbre dans les guerres d'Italie, par sa valeur, sa férocité, et l'attachement qu'eurent pour lui les bandes noires. Ainsi Forli et Imola se trouvèrent sous la dépendance d'un Médicis, et Catherine Riario entra dans cette famille même que son premier mari avoit voulu détruire.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 183. — *Roscoë, Life of Lorenzo de' Medici.* Chap. VIII, p. 174. — *Diari Sanesi di Allegretto Allegretti.* p. 823.

(2) *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi Del. Erud.* T. XXIII, p. 241.

CHAPITRE XC.

La reine Catherine Cornaro abandonne l'île de Chypre aux Vénitiens. — Zizim à Rome. — Repos apparent de toute l'Italie. — État de l'Europe, et pronostics de nouveaux orages. — Mort de Laurent de Médicis et d'Innocent VIII.

1488—1492.

CHAP. XC. LA république de Venise n'avoit voulu prendre aucune part aux petites guerres qui avoient agité l'Italie, pendant la période précédente. Innocent VIII avoit fait difficulté de la relever des censures que Sixte IV avoit si injustement prononcées contre elle ; il avoit voulu lui imposer des conditions onéreuses, l'astreindre à ne point se mêler des présentations aux bénéfices, et l'empêcher de lever aucun impôt sur les gens d'Église (1). Il est vrai qu'Innocent VIII abandonna ensuite ces prétentions, lorsqu'il voulut engager la république dans la guerre de Naples ; mais les Vénitiens, avertis par une

(1) *Andrea Navagiero Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1192.

récente expérience, du peu de fonds qu'ils pouvoient faire sur l'alliance de Rome, ne voulurent donner aucune assistance aux ennemis de Ferdinand, quelque ressentiment qu'ils conservassent contre lui pour la guerre de Ferrare. Ils continuèrent à maintenir contre le pape l'indépendance de leurs prérogatives ecclésiastiques. L'évêché de Padoue, auquel ils vouloient faire passer l'évêque de Bellune, ayant été donné en 1485 par la cour de Rome au cardinal de Vérone, non-seulement ils lui refusèrent la possession de ce nouveau siége, mais ils le forcèrent à y renoncer, en saisissant ses autres revenus (1). Leur ambassadeur à Rome, Hermolao Barbaro, ayant obtenu du pape Innocent VIII le patriarchat d'Aquilée, le conseil des Dix témoigna plus de ressentiment encore de ce que cette nomination importante s'étoit faite sans attendre son avis. Ni la réputation du nouveau patriarche, le premier littérateur de Venise et peut-être de l'Italie, ni le rang distingué qu'occupoit son père dans l'état, ne les dérobèrent l'un et l'autre à des censures sévères, et à une humiliation qui causa bientôt la mort de tous deux (2).

CHAP. XC.
1488.

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1195.

(2) *Petri Bembi Rerum Venetarum Historiæ.* L. I, p. 16. *In Thesauro Antiq. Ital.* T. V, P. I.

CHAP. XC. Pendant la guerre de Naples enfin, les Vénitiens empêchèrent le pape de lever pour la soutenir une décime sur leur clergé, et ils s'opposèrent avec la même fermeté à tout empiétement sur leurs droits.

Cette guerre de Naples, qui ne dura que peu de mois, auroit probablement ravagé longtemps l'Italie, si les Vénitiens avoient voulu y prendre part, et s'ils avoient ainsi rétabli l'équilibre entre les deux partis. Bientôt ils eurent lieu de s'applaudir d'y être demeurés étrangers, lorsqu'ils se trouvèrent engagés sur les frontières d'Italie, dans une autre petite guerre qui pouvoit également devenir importante. Sigismond, comte de Tyrol, l'un des ducs d'Autriche, avoit des prétentions opposées à celles de la seigneurie, sur les limites de ses états dans le comté d'Arco et le Cadorin, et sur les droits aux mines de fer de ce dernier district. Déterminé à les faire valoir par les armes, il fit saisir en 1487, tous les marchands vénitiens venus à la foire de Bolzano, ainsi que tous les fers travaillés à Cadoro; en même temps il déclara la guerre à la république de Venise. Sept mille fantassins et cinq cents chevaux allemands pillèrent et brûlèrent le district de Roveredo; ils assiégèrent dans le château Nicolas de Priuli qui en étoit gouverneur, et celui-ci ne se rendit qu'après une vigoureuse

résistance (1). Les Vénitiens opposèrent d'abord à cette invasion Jules César de Varano, seigneur de Camérino; ils mirent ensuite à la tête de leur armée le même Robert de San-Severino, qui les avoit commandés avec tant de succès dans la guerre de Ferrare. La mort de ce vieux général, qui avoit eu une part si active à toutes les révolutions de l'Italie, fut l'événement le plus remarquable de la guerre du Tyrol. Après avoir remporté quelques avantages sur les Allemands, il tomba dans une embuscade qu'ils lui dressèrent. Il y fut tué, le 9 août 1487, auprès de l'Adige qu'il vouloit passer pour assiéger Trente (2). Les Vénitiens se retirèrent alors à Serravalle, et coupant toute communication avec l'Allemagne, ils forcèrent bientôt les Tyroliens à demander une paix nécessaire au soutien de leur industrie. Elle fut conclue le 14 novembre de la même année, moyennant la restitution de tout ce qui avoit été conquis de part et d'autre (3). CHAP. XC.

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1194. — *Petri Bembi Rer. Ven.* L. I, p. 2.—*Spiegel der Ehren.* B. V, C. XXXIV, p. 967.

(2) *And. Navagiero.* p. 1195. — *Petri Bembi.* L. I, p. 8. — *Spiegel der Ehren.* B. V, C. XXXIV, p. 968.

(3) *And. Navagiero.* p. 1196. — *Stefano Infessura Diar. Roman.* p. 1217. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 279. — *Petri Bembi.* L. I, p. 16.

CHAP. XC. Vers le même temps la seule apparence d'une guerre turque servit de prétexte à la république pour soumettre à sa juridiction immédiate l'île de Chypre, qui depuis la mort de Jacques de Lusignan n'étoit réellement plus qu'une province vénitienne. L'empereur turc, Bajazeth II, avoit préparé, dès l'an 1486, une forte armée pour attaquer Caït-Bey, soudan d'Égypte. Et le soudan, qui sentoit tout le danger que courroit son royaume, si les ports d'une île située en face de ses rivages, étoient entre les mains de ses ennemis, avoit demandé à la reine Catherine Cornaro de se mettre en état de défense. La république lui avoit envoyé immédiatement cinq cents stradiotes de Morée, et trois cents archers de Candie pour garnir ses forteresses (1).

1488. Cependant, l'expédition turque fut différée jusqu'en 1488. A cette époque une armée, qu'on prétendit forte de quatre-vingt mille hommes, vint attaquer le soudan en Palestine. Comme elle traversoit la Caramanie, après s'être emparée des villes d'Adena et de Tarse, elle fut défaite au mois d'août par les mammelucks, au pied du mont Aman, dans ce même défilé d'Issus, déjà illustré par la victoire d'Alexandre. La flotte ottomane fut dispersée et en partie

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1193.

détruite par une tempête, et le Turc renonça à l'invasion de l'Égypte (1). CHAP. XC. 1488.

Pendant cette courte guerre François Priuli avoit protégé les rivages de l'île de Chypre avec vingt-sept galères. Lorsqu'il la vit terminée, il crut pouvoir ramener sa flotte à Venise, et il étoit déjà arrivé en Istrie, quand il reçut l'ordre de retourner d'où il venoit. Le sénat savoit qu'en abusant de l'autorité qu'il avoit usurpée en Chypre, il avoit rendu son joug odieux, et aux peuples et à la reine; et il savoit que celle-ci souffroit avec impatience son exclusion absolue de toute part au gouvernement, la sévérité des ordres qu'on lui donnoit, et la défiance qu'on témoignoit d'elle. Il avoit vu les Chypriotes prêts à se sacrifier pour Charlotte de Luzignan, pour Louis de Savoie, pour Alfonse, bâtard de Naples; pour quiconque enfin auroit rendu à leur royaume son antique indépendance, et les auroit fait rentrer au rang des peuples libres, dont ils ne descendoient qu'avec impatience. La première guerre maritime pouvoit rendre aux Chypriotes cette liberté, et ils étoient prêts à s'adresser aux infidèles eux-mêmes, pour l'obtenir, si aucun état chrétien ne vouloit les protéger. D'ailleurs la reine étoit

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1197. — *Raynaldi Annales Eccles.* 1488, §. 9, p. 389.

CHAP. XC. 1488. encore jeune, elle étoit belle, elle pouvoit porter une riche dot à un nouvel époux; on disoit que Frédéric, second fils de Ferdinand, la demandoit en mariage; et si elle avoit des enfans, tous les droits que la république prétendoit avoit avoir acquis par elle, se seroient trouvés anéantis. Les jurisconsultes vénitiens soutenoient que le fils de Jacques de Luzignan avoit hérité de la couronne de son père, que comme il étoit mort en bas-âge, sa mère avoit hérité de lui; qu'enfin leur république hériteroit de la mère, parce que celle-ci avoit été déclarée fille de Saint-Marc. Mais si elle se remarioit, tous les efforts qu'ils avoient faits pour établir les droits de Catherine, n'auroient servi qu'à confirmer ceux d'un second mari et de nouveaux enfans.

George Cornaro, frère de la reine, fut donc envoyé en Chypre sur la flotte de François Priuli. Le conseil des Dix dont les ordres redoutables l'emportoient sur toute considération de parenté, ou d'ambition personnelle, l'avoit chargé, sur sa responsabilité, de ramener sa sœur à Venise. La flotte étant arrivée devant l'île de Rhodes, Cornaro se rendit auprès de Catherine
1489. le 24 janvier 1489 (1). Il lui communiqua les ordres dont il étoit porteur, il lui fit sentir sa

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1197. — *Petri Bembi Histor. Venet.* L. I, p. 12.

dépendance, et la nécessité de ce dernier sacrifice, conséquence de tous les autres; il calma autant qu'il put sa douleur et ses regrets; il lui fit comprendre qu'il seroit inutile de justifier sa conduite auprès du conseil des Dix, comme elle vouloit le faire, puisque personne n'y révoquoit en doute son innocence; enfin, il obtint d'elle la promesse d'une entière soumission aux volontés de la république. Aussitôt il en dépêcha la nouvelle au capitaine général, qui s'étoit arrêté à Almizza, et qui sur cet avis, entra dans la rade de Famagouste, le 2 février 1489 (1).

CHAP. XC. 1489.

Ce fut le 15 du même mois que la reine prit congé des habitans de Nicosie. Ils versèrent des torrens de larmes, en perdant avec elle, jusqu'au simulacre de leur indépendance. Ils se voyoient privés de leur seule protectrice, en même temps qu'ils perdoient les avantages pécuniaires qu'une cour assuroit à leur ville, en y répandant quelque argent. Catherine, accompagnée par son frère, par l'un des conseillers, et par le provéditeur de l'île, escortée par toute la noblesse chypriote, et par un corps de cavalerie, s'achemina vers Famagouste. Elle fut reçue sur les galères de Venise, avec un respect et une pompe royale; elle profita de cette cérémonie publique, pour recommander ses sujets à la

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1198.

CHAP. XC. 1489. seigneurie de Venise, par l'organe du comte de Zaffo, son cousin, et pour réclamer en faveur des Chypriotes la conservation de leurs lois et de leurs priviléges. Dès le 26 février, l'étendard de Saint-Marc flotta sur le palais de Famagouste, et sur toutes les forteresses. La reine cependant ne partit avec la flotte, que le 14 mai. Le 6 juin, elle arriva à Venise, et le 20 du même mois, le château d'Asolo, dans le Trévisan, lui fut donné en souveraineté pour le reste de sa vie, avec un revenu de huit mille ducats. La petite cour de la reine de Chypre à Asolo, a conservé quelque célébrité dans les lettres, par les dialogues de Bembo. La fiction élégante des Asolani représentoit apparemment les manières de cette cour; et l'on doit croire que Catherine oublia, au milieu de propos d'amour et de galanterie, dans des entretiens alors à la mode, sur la métaphysique du sentiment, les peines, les soucis et les humiliations de sa servitude royale (1).

La même année un autre événement, non moins lié à la politique du Levant, et aux en-

(1) *Andr. Navagiero Stor. Venez.* p. 1199. On auroit pu s'attendre à trouver beaucoup de détails sur la révolution de Chypre dans l'histoire de ce même Bembo, dont nous commençons vers cette époque à faire usage. Mais il est, au contraire, d'une concision extrême. L. I, p. 13. Sa politique ne lui permettoit jamais de s'étendre sur un événement d'où pouvoit résulter quelque blâme pour son gouvernement.

treprises des Turcs, fixa l'attention de l'Italie. Jem ou Zizim (1), fils de Mahomet II, frère et rival du sultan Bajazeth II, fit son entrée à Rome, et vint se mettre sous la protection du pape. Il avoit fait valoir, pour succéder à son père, une prétention souvent mise en avant par les princes grecs de Bysance. Il étoit porphyrogénète, ou né pendant que son père étoit sur le trône, et il se croyoit par là, supérieur à son frère aîné, Bajazeth, qu'il disoit n'être fils que d'un particulier. Cette vaine distinction étoit suffisante pour un état despotique, où aucun droit n'est réel s'il n'est fondé sur la force. Mais la force manqua à Jem; vaincu en Asie en 1482, dans un combat sanglant, il fut obligé de s'embarquer en Cilicie, de se réfugier à Rhodes, et d'y implorer la protection des chevaliers de Saint-Jean (2). Ceux-ci n'osèrent pas conserver sur les frontières mêmes de l'Asie un hôte qui pouvoit attirer sur eux

CHAP. XC. 1489.

(1) Jem, en turc, est le nom d'une sorte de raisins exquis. Jemm est un nom magique appliqué d'ordinaire à Salomon. Démétrius Cantemir est incertain entre les deux étymologies, et il remarque qu'aucun autre Turc n'a jamais porté ce nom. Zizim, dit-il, est un mot corrompu par les Européens. L. III, Chap. II, §. 6. Note.

(2) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1482, §. 35, p. 312. — *Turco Græciæ Hist. Politica.* L. I, p. 30. — *Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. II, §. 7 et 8, p. 128.

CHAP. XC. 1489. toutes les forces du grand-seigneur; ils l'envoyèrent en France, et le firent garder soigneusement en Auvergne, dans une commanderie de leur ordre. Bajazeth leur offrit des sommes immenses, des reliques sans nombre, des priviléges inouis pour se le faire livrer. Les princes chrétiens ne furent pas tellement dépourvus d'honneur, que de consentir à cette indignité; mais il seroit difficile d'expliquer par des motifs honorables, pourquoi ils ne permirent jamais à Jem de se rendre auprès de Cait-Bai, soudan d'Egypte (1), qui, se trouvant engagé dans une guerre acharnée avec Bajazeth, le demandoit pour donner du crédit à ses armes; pourquoi ils le refusèrent également à Matthias Corvinus, roi de Hongrie, qui espéroit faire, par son entremise, une diversion dans les états de son ennemi. Sixte IV écrivit au grand-maître de Rhodes et à Louis XI, pour les exhorter à retenir Jem en France, et à ne point le laisser partir pour les armées où on l'appeloit (2). Innocent VIII refusa également de confier ce prince à Ferdinand, roi d'Aragon et de Sicile; à l'autre Ferdinand, roi de Naples; à Matthias

(1) Cait-Bai, le plus habile et le plus renommé des soudans de l'Egypte, étoit Circassien d'origine, et son nom est tartare. *Cait*, en cette langue, veut dire conversion; et *Bai*, riche. *Demetrius Cantemir.* L. III, Chap. II, f.

(2) *Annales Ecclesiast.* 1481, §. 36, p. 315.

Corvinus, au soudan, et au prince de Caramanie; mais en même temps il avoit demandé avec instance qu'on le lui livrât à lui-même, pour être assuré, disoit-il, que Jem ne passeroit pas les frontières des Turcs, sans être appuyé par une ligue de toute la chrétienté (1). CHAP. XC. 1489.

De son côté, Bajazeth avoit envoyé à Charles VIII de nouveaux ambassadeurs, pour obtenir du roi qu'il promît de retenir Jem en France. A cette condition, Bajazeth lui offroit une pension très-considérable, et il garantissoit à la France la souveraineté de la Terre-Sainte, après qu'elle auroit été conquise sur le soudan d'Egypte, par les armes réunies des François et des Turcs. Mais Charles VIII, d'accord avec le grand-maître d'Aubusson, avoit déjà cédé aux sollicitations du pape, et Jem étoit en route pour Rome (2).

Il y fit son entrée le 13 mars 1489; il étoit à cheval, le turban en tête, entre François Cybo, fils du pape, et le prieur d'Auvergne, neveu du grand-maître d'Aubusson, et ambassadeur de France. Un ambassadeur du soudan d'Egypte étoit alors à Rome, pour solliciter les princes chrétiens de s'allier avec son maître contre Bajazeth. Il alla aussi au-devant de Jem:

(1) *Annal. Eccles.* 1485, §. 11 et 12, p. 351.

(2) *Ibid.* 1489, §. 1, p. 393.

CHAP. XC. 1489. dès qu'il le vit, il descendit de cheval, et il se prosterna à terre; trois fois il baisa la terre en s'avançant vers lui, il baisa les pieds de son cheval, et le suivit ensuite jusqu'à son palais (1).

Le lendemain, le pape assembla le consistoire pour y recevoir Jem, dans une audience publique. Vainement ce prince avoit été averti des respects que les monarques chrétiens rendoient à leur grand pontife; il ne voulut point abaisser devant lui l'orgueil du sang ottoman. La tête couverte de son turban, que les Asiatiques ne déposent point, et qu'ils regardent comme un symbole de leur religion, il traversa la salle sans s'incliner, il monta sur le trône où étoit Innocent, et l'embrassa, en appliquant ses lèvres sur l'épaule droite du pape, signe d'amitié, plutôt que de respect, qu'il donna ensuite à tous les cardinaux. Son interprète dit au pape qu'il se réjouissoit d'être en sa présence, qu'il se recommandoit à lui, et qu'il auroit du plaisir à conférer plus en secret avec lui sur leurs intérêts communs. Le pape répondit en l'exhortant à avoir bon courage, puisque c'étoit pour le bien de Sa Noblesse (titre que la cour de Rome jugea convenable de lui donner), qu'il étoit conduit dans cette capitale (2).

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1225.

(2) *Diarium Burchardi apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1489.

Ce plus grand bien de Jem, qu'il devoit trouver dans son séjour à Rome, n'étoit qu'une honorable prison. Bajazeth II payoit chaque année, d'abord au roi de France, ensuite à Innocent VIII, quarante mille ducats pour la pension de son frère. La jouissance de cette rente n'étoit pas le moindre des motifs qui avoient déterminé Innocent à demander que Jem lui fût remis, et à acheter en quelque sorte le consentement du grand-maître d'Aubusson, en lui envoyant un chapeau de cardinal (1). Bajazeth, cependant, ne se regardant point comme assez assuré de son frère, par sa captivité, chercha les moyens de le faire périr. Un gentilhomme de la Marche d'Ancône, nommé Christophe Macrino del Castagno, prit avec Bajazeth l'engagement d'empoisonner une fontaine qui servoit pour la table d'Innocent et de Jem; le poison ne devoit faire effet qu'au bout de cinq jours, mais le malfaiteur fut découvert avant l'exécution de son crime, au mois de mai 1490, et il périt dans un horrible supplice. D'autres tentatives de même nature furent éga-

CHAP. XC. 1489.

§. 2 et 3, p. 393. — *Stefano Infessura Diario di Roma.* p. 1225. — *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia.* p. 1244. — *Diario Romano del Notaio di Nantiporto.* p. 1106.

(1) *Diario di Stefano Infessura.* p. 1224.

CHAP. XC. 1489. lement déjouées, et la vie tout au moins de Jem, fut mise en sûreté (1).

Il n'étoit pas difficile de trouver à Rome des hommes prêts à commettre des actions aussi exécrables; jamais la ville n'avoit été remplie de plus de scélérats, ou troublée par plus de crimes. Les meurtriers marchoient la tête levée, sans avoir satisfait ni la famille dont ils avoient versé le sang, ni la justice. Le pape ou ses ministres leur vendoient des bulles de rémission, par lesquelles leurs offenses, et celles d'un nombre déterminé de leurs complices, étoient abolies; et lorsqu'on reprochoit au vice-camérier cette vénalité de la justice, il répondoit en parodiant les paroles de l'évangile : *Le Seigneur ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt qu'il paye et qu'il vive* (1).

Le mauvais exemple donné par le clergé étoit si scandaleux, qu'Innocent VIII se vit obligé de renouveler, le 9 avril 1488, une constitution de Pie II, par laquelle il étoit interdit aux prêtres de tenir des boucheries, des au-

(1) *Annal. Eccles.* 1490, §. 5, p. 498. — *Diario di Stefano Infessura*, p. 1231.

(2) Et quum semel interrogaretur vice Camerarius quare de delinquentibus non fieret justitia, sed pecunia exigeretur, respondit ME PRÆSENTE videlicet : *Deus non vult mortem peccatoris, sed magis ut solvat et vivat. Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1226.

berges, des maisons de jeu, des maisons de prostitution, de se faire, pour de l'argent, les entremetteurs et les agens des courtisanes. Si avertis par trois fois, ils n'abandonnoient pas cette vie honteuse, le pape les privoit du droit de décliner les tribunaux séculiers, et d'invoquer le bénéfice du clergé dans les causes criminelles où ils pourroient être compromis (1).

CHAP. XC. 1489.

Innocent VIII n'avoit point donné de principautés à sa nombreuse famille, mais il partagea entre ses enfans les immenses revenus de l'Église; il en accorda surtout la plus grosse part à Franceschetto Cybo, son fils aîné. C'étoit Franceschetto qui, pour amasser plus d'argent, avoit rendu la justice si indignement vénale. Il convint en 1490, avec les juges du pape, que la cour apostolique ne recouvreroit le payement que des amendes inférieures à cent cinquante ducats, tandis que toutes celles qui passeroient cette somme, seroient à son profit (2).

Pour ajouter encore à l'ignominie dont la vénalité de la justice couvroit la cour de Rome, Dominique de Viterbe, scribe apostolique, de concert avec François Maldente, fabriquèrent de fausses bulles, par lesquelles Innocent per-

(1) *Constitutio apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1488, §. 21, p. 392. — Celle de Pie II étoit du 7 mai 1463.

(2) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1232.

CHAP. XC. 1490. mettoit, pour de l'argent, les désordres les plus honteux. La fraude, cependant, fut reconnue, les deux faussaires furent arrêtés; leurs biens confisqués, rapportèrent douze mille ducats à la chambre apostolique. Les parens des coupables espéroient encore les racheter de la peine de mort. Maître Gentile de Viterbe, médecin, père du scribe apostolique, offrit par l'entremise de Franceschetto Cybo, cinq mille ducats pour sauver la tête de son fils; c'étoit tout ce qu'il possédoit. Mais le pape répondit, que comme il y alloit de son honneur, il ne pouvoit lui faire grâce pour moins de six mille ducats; et comme on ne put trouver cette somme, les deux faussaires furent exécutés (1).

Lorsque les écrivains contemporains font un tableau si odieux de la corruption des prêtres, lorsque les papes eux-mêmes participent à tant de crimes, que le déréglement de leurs mœurs, ou les enfans naturels qu'ils enrichissent des trésors de l'Eglise, ont cessé d'être des objets de scandale, à côté de fautes bien plus graves, on seroit tenté de croire que la religion n'avoit plus aucun pouvoir, et que les prêtres qui l'invoquoient encore, ou les souve-

(1) *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1229. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1490, §. 22, p. 402.

rains et les peuples qui la maintenoient par leurs lois, n'étoient que d'effrontés hypocrites qui trafiquoient du christianisme pour leurs seuls intérêts. Mais si l'on examine de plus près les passions qui agitoient l'Italie, ou les préjugés qui régnoient toujours, on s'aperçoit bientôt que la religion n'avoit rien perdu de son empire, encore qu'elle eût été absolument détachée de la morale. La croyance que le pape et ses prêtres disposoient seuls des clefs de l'enfer et du paradis, ne s'étoit nullement affoiblie; l'horreur pour toute opinion indépendante en matière de foi, opinion aussitôt taxée d'hérésie, étoit toujours universelle, et la justice de Dieu, pervertie entre les mains des hommes, n'étoit plus que la garantie de la croyance, non celle de la probité et de l'honneur.

Ce fut dans ce siècle dépravé, ce fut sous le pontificat de Sixte IV, l'instigateur de tant de crimes, que l'inquisition fut introduite en Espagne, et que ce tribunal de sang reçut une jurisprudence bien plus formidable et bien plus atroce, que celle qui l'avoit régi, trois siècles auparavant, dans sa première institution contre les Albigeois. De 1478 à 1482, les tribunaux établis en Castille pour examiner la foi des nouveaux convertis, firent brûler deux mille personnes; un nombre de prévenus beaucoup plus

CHAP. XC. grand encore, périt dans les cachots; d'autres, et c'étoient ceux qui furent traités avec le plus d'indulgence, furent marqués d'une croix couleur de feu, sur la poitrine et sur les épaules, déclarés infâmes, et dépouillés de tous leurs biens. Les nouveaux tribunaux ne pardonnèrent pas même aux morts; leurs os furent arrachés de la sépulture pour être brûlés, leurs biens confisqués, et leurs fils notés d'infamie. Ceux qui avoient dans leur famille le sang de quelque Maure ou de quelque juif, fuyoient de cette terre de proscription, et dans la seule Andalousie, cinq mille maisons furent abandonnées (1). Cent soixante et dix mille familles juives, faisant ensemble huit cent mille individus, furent ainsi chassées du territoire de l'Espagne; et cependant le plus grand nombre dissimula sa religion pour conserver sa patrie, tandis qu'une foule d'autres furent réduits en esclavage, et vendus sous la lance du préteur (2).

« Cette sévérité dans la punition des apo» stats néophytes de la race juive, dit Raynal» dus, l'annaliste de l'Église, assura auprès des

(1) *Marinæus Siculus de rebus Hispaniæ*. L. XIX; C. 22, p. 481. — *Annales Ecclesiast. Raynaldi*. 1483, §. 47-48, p. 328. — *Mariana*, L. XXIV, C. XVII, p. 106.

(2) *Mariana Historia de las Espanas*. L. XXVI, C. I, p. 142. — *Rayn. Ann*. 1492, §. 8, p. 408.

» âmes pieuses, la plus haute gloire à Isabelle, » reine de Castille; quelques-uns cependant » la calomnièrent : on répandit le bruit que ce » n'étoit point pour venger l'injure de la divi- » nité offensée, mais pour rassembler de l'or, » pour accumuler des richesses, qu'on avoit ap- » porté tant de sévérité dans les jugemens. La » reine elle-même ayant témoigné la crainte que » cette accusation n'eût été portée aux oreilles » du pontife, Sixte IV écarta de son âme tout » soupçon semblable, et applaudit à sa piété par » sa lettre du 25 février 1483 (1)».

Les écrivains italiens du quinzième siècle, de même que ceux du dix-septième, ne parloient jamais de ces persécutions, sans en approuver hautement le principe. Les plus modérés, les plus humains se contentoient seulement de blâmer les détails de l'exécution. Ainsi Barthélemy Senarega, historien de Gênes, qui vit plusieurs milliers de juifs s'arrêter dans cette ville, et qui fut touché de leurs souffrances, nous donne, par son récit, une juste mesure des opinions des hommes les plus philosophes et les plus tolérans de ce siècle. « La loi de leur bannissement, dit-il, » parut louable au premier aspect, puisqu'elle » conservoit l'honneur de notre religion; mais

(1) *Extat apud Raynald. Annal. Eccles.* 1483, §. 49, p. 329.

CHAP. XC. » elle contenoit peut-être en soi tant soit peu de » cruauté, si du moins nous considérons les » juifs comme des hommes créés par la Divi- » nité, non comme des bêtes féroces. On ne » pouvoit voir sans compassion leurs calamités; » un grand nombre d'entre eux périssoient de » faim, surtout les enfans en bas-âge ou à la » mamelle; les mères se soutenant à peine, » portoient dans leurs bras leurs nourrissons » affamés, et périssoient avec eux; plusieurs » succomboient au froid, d'autres à la soif; le » mouvement de la mer et la navigation à la- » quelle ils n'étoient point accoutumés, aggra- » voient toutes leurs maladies. Je ne dirai point » avec quelle cruauté, avec quelle avarice ils » étoient traités par leurs conducteurs. Plu- » sieurs furent noyés par la cupidité des mate- » lots, plusieurs furent forcés de vendre leurs » fils, parce qu'ils n'avoient plus de quoi payer » le nolis; ils arrivèrent à Gênes en fort grand » nombre; mais on ne leur permit pas d'y de- » meurer long-temps, car d'après d'anciennes » lois, les juifs voyageurs n'y peuvent pas sé- » journer plus de trois jours. On les laissa cepen- » dant radouber leurs vaisseaux, et se refaire » pendant quelques jours des souffrances de la » navigation. Vous les auriez pris pour des spec- » tres : ils étoient maigres, pâles, les yeux » rentrés; ils ne différoient des morts que par

» le mouvement, quoiqu'ils ne se soutinssent CHAP. XC.
» qu'à peine. Un grand nombre d'entre eux » moururent auprès du môle, car ce quartier » entouré par la mer, étoit le seul où l'on per- » mît aux Juifs de se reposer. On ne reconnut » pas tout de suite que tant de malades et de » mourans devoient apporter la contagion; mais » au printemps on vit paroître beaucoup d'ul- » cères, qui ne s'étoient point manifestés en » hiver, et ce mal, longtemps caché dans la » ville, fit éclater la peste l'année suivante (1).

Ce n'étoit pas seulement en Espagne que ce nouveau zèle de persécution étoit excité par les prêtres; le clergé d'Italie s'efforçoit de rivaliser, dans ses sanglantes vengeances, avec celui d'au-delà des Pyrénées. Chaque année on faisoit circuler quelque nouvelle histoire d'un enfant chrétien que des juifs avoient volé, et qu'ils faisoient périr lentement sous le couteau, le jour de Pâques, en buvant son sang à la ronde; et par ces contes effroyables on communiquoit au peuple la même fureur contre eux (2). A

(1) *Bartholomæi Senaregæ de rebus Genuensibus.* T. XXIV, p. 531.

(2) *Raynaldi Ann. Eccles.* A Trente, en 1475, §. 37; dans la Marche, en 1476, §. 20; à Megalopolis, en 1492, §. 9; et *passim.* — Continuateur des *Chroniques de Monstrelet.* Vol. III, f. 195.

CHAP. XC. Florence, frère Bernardino d'Asti, franciscain, prêcha contre les Juifs pendant une partie du carême de 1487. Il recommanda qu'on eût soin d'envoyer tous les enfans de la ville au sermon qu'il vouloit prêcher le 12 mars : quand il en eut rassemblé entre deux et trois mille, il leur dit qu'il faisoit choix d'eux pour être ses soldats; il leur commanda d'aller prier chaque matin le Saint-Sacrement dans la chapelle de l'église, pour qu'il inspirât aux hommes faits la sainte résolution de chasser les Juifs ; pour cela ils devoient dire trois *Pater noster* et trois *Ave Maria* à genoux. Le matin suivant, tous ces enfans s'attroupèrent en effet dans l'église, et lorsqu'ils en sortirent, ce fut pour mettre au pillage le quartier des Juifs. La seigneurie eut beaucoup de peine à les arrêter : elle voulut réprimander le prédicateur, qui répondit que les ordres de Dieu étoient supérieurs à ceux des magistrats, et que rien ne l'empêcheroit de dire dans la chaire ce qu'il croiroit convenable au salut du peuple. On fut forcé de le faire sortir de la ville, au grand scandale de l'écrivain qui nous a transmis la connoissance de cette anecdote (1). Frère Bernardino alla terminer le carême à Sienne, où il s'efforça d'a-

(1) *Ricordanze di Tribaldo de Rossi. Del. Erud.* T. XXIII, p. 238.

meuter de la même manière le peuple contre les Juifs (1). CHAP. XC.

Au mois d'avril 1492, un père Francisco, espagnol, s'efforça d'exciter à Naples une persécution semblable contre les Juifs. Après avoir vainement épuisé toutes les ressources de son éloquence, et devant la cour et devant le peuple, il tenta aussi de faire parler les morts; il fit apparoître l'ombre de saint Cataldus, patron de la ville de Tarente, qui avoit vécu au cinquième siècle; il fit déterrer une cassette où il avoit enfermé des prophéties écrites sur des lames de plomb, dans lesquelles la ruine du royaume de Naples et la mort prochaine du roi étoient prédites, s'il ne se hâtoit d'expulser les Juifs de ses états; et comme Ferdinand ne lui donnoit point assez de crédit, il occupa la cour de Rome et l'Italie entière de ces prophéties, qu'on expliqua bientôt par l'expulsion de la maison d'Aragon, du trône de Naples (2).

En même temps les tribunaux ecclésiastiques retentissoient d'accusations de sorcellerie, et le spectacle de malheureux périssant dans les flammes, comme magiciens ou comme héré-

(1) *Allegretto Allegretti Diario Sanese.* p. 823.

(2) *Jovianus Pontanus de Sermone.* L. II, Cap. ult. p. 1623. — *Bayle, Dictionnaire critique*, art. *Cataldus.* — *Mémoires de Philippe de Comines.* L. VII, Chap. XIV, p. 213.

CHAP. XC. tiques, devenoit chaque jour plus fréquent (1).

Les dominicains ne vouloient point consentir à ce que le pouvoir civil prît connoissance de leurs sentences, encore que ce fut à lui seul à les exécuter. Innocent VIII écrivoit le 30 septembre 1486 à l'évêque de Brescia: « Notre fils

(1) On en trouveroit difficilement un exemple plus effroyable que celui de la persécution d'Arras en 1459, contre les malheureux accusés de *vaudoisie*. Voici comme Monstrelet la raconte, *Chroniques du roi Charles VII*, Vol. III, f. 84:

« En celle année, en la ville d'Arras, au pays d'Artois, advint » un terrible cas et pitoyable, que l'on dommoit *vaudoisie*, ne » sçais pourquoi. Mais l'on disoit que ce estoit aucunes gens, » hommes et femmes qui de nuict se transportoient par vertu du » diable, des places où ils étoient, et soudainement se trouvoient » en aucuns lieux arrière de gens, es bois ou es déserts, là où » ils se trouvoient en très-grand nombre hommes et femmes; » et trouvoient illec un diable en forme d'homme, duquel ils ne » veoient jamais le visage: et ce diable leur lisoit ou disoit ses » commandemens et ordonnances, et comment et par quelle » manière ils le devoient adorer et servir. Puis faisoit par chacun » d'eux baiser son derrière, et puis il bailloit à chacun un peu » d'argent, et finablement leur administroit vins et viandes en » grande largesse, dont ils se repaissoient: et puis tout à coup » chacun prenoit sa chacune; et en ce point s'estaindoit la lu- » mière, et cognoissoient l'un l'autre charnellement; et ce fait, » tout soudainement se retrouvoit chacun en sa place, dont ils » étoient partis premièrement.

» Pour cette folie furent prins et emprisonnés plusieurs no- » tables gens de la dicte ville d'Arras, et autres moindres gens, » femmes folieuses, et autres; et furent tellement géhéués, et si » terriblement tormentés, que les uns confesserent le cas leur » être ainsi advenu, comme dit est, et outre plus confessèrent

» chéri, frère Antoine de Brescia, inquisiteur » de l'hérésie en Lombardie, ayant condamné » quelques hérétiques des deux sexes comme » impénitens, et ayant requis les officiers de » justice de Brescia, d'exécuter sa sentence, » nous avons appris avec étonnement que ces

» avoir vu et cognu en leur assemblée, plusieurs gens notables, » prélats, seigneurs et autres, gouverneurs de bailliages et de » villes; voire tels, selon commune renommée, que les exami- » nateurs et les juges leur nommoient, et mettoient en bouche, » si que par force de peines et de tormeus ils les accusoient, et » disoient que voirement il les y avoient vus, et les aucuns » ainsi nommés, étoient tantôt après pris et emprisonnés, et » mis à torture, tant et si très-longuement, et par tant de fois, » que confesser le leur convenoit; et furent ceux-ci qui étoient » de moindres gens, exécutés et brûlés inhumainement. Aucuns » autres plus riches et plus puissans, se rachetèrent par force » d'argent, pour éviter les peines et les hontes qu'on leur fai- » soit, et de tels y eut des plus grands, qui furent prêchés et sé- » duits par les examinateurs, qui leur donnoient à entendre, et » leur promettoient, s'ils confessoient le cas, qu'ils ne perdroient » ne corps ne biens. Tels y eut qui souffrirent en merveilleuse » patience et constance les peines et les tormens, mais ne vou- » lurent rien confesser à leur préjudice...... et ne fait ici à taire » ce que plusieurs gens de bien cognurent assez, que cette ma- » nière de accusation fut une chose controuvée par aucunes » mauvaises personnes, pour gréver et détruire ou déshonorer, » ou par ardeur de convoitise, aucunes notables personnes, que » ceux haïoient de vieille haine ».

C'est à cause de ce soupçon que l'historien ose cette fois en parler avec liberté. A chaque année presque on trouve l'indication de persécutions semblables dans un lieu ou dans un autre; mais les chroniqueurs les regardant comme justes et saintes, ne les rappeloient ordinairement que par un seul mot.

 » officiers avoient refusé de rendre justice, et » d'exécuter les jugemens de la sainte inquisition, si on ne leur donnoit connoissance » du procès. En conséquence, nous vous commettons et vous ordonnons par les présentes, » de mander et d'enjoindre aux officiers séculiers de la ville de Brescia, d'exécuter les » procès que vous aurez jugés, sans appel, et » sans les revoir nullement, dans le terme de » six jours après qu'ils en auront été légitimement requis, sous peine d'excommunication, et de toutes les censures ecclésiastiques, » qu'ils encourront par leur seule désobéissance, sans nouvelle promulgation (1) ».

Ainsi ce ne fut ni la barbarie du moyen âge, ni un zèle ardent et enthousiaste, dans un temps où la religion échauffoit toutes les âmes, qui allumèrent les bûchers de l'inquisition. Ce ne fut pas davantage la nécessité de défendre l'Église contre les progrès des novateurs, comme d'autres l'ont supposé. Les persécutions les plus furieuses, les plus implacables, qui souillent l'histoire du clergé, sont antérieures de quarante ans aux premières prédications de la réforme; elles sont contemporaines du plus grand développement qu'aient

(1) *Bullarium Romanum. Innocentii VIII Constitutio decima. — Apud Raynald. Annal. Eccles.* 1486, §. 67, T. XIX, p. 377.

reçu les lettres, la philosophie, la culture de la raison humaine, avant cette époque mémorable; elles datent aussi du moment où la cour romaine étoit arrivée au dernier degré de corruption, et elles sont la conséquence nouvelle et effrayante du système de compensation que cette corruption même avoit fait adopter aux croyans. Aux yeux des Sixte IV, des Innocent VIII, des Alexandre VI, on effaçoit la tache du crime par la rigueur avec laquelle on préservoit la pureté de la foi. Une persécution suffisoit pour laver la honte de mille parjures, de mille impuretés, de mille forfaits. Ceux qui dans leur jeunesse ou leur âge mûr avoient cédé à la fougue du tempérament, ou aux fureurs de l'ambition et de la vengeance, pouvoient se faire tout pardonner, si dans le dernier déclin de leur vie, ils allumoient des bûchers pour les Juifs, les Maures et les Hérétiques. Cette affreuse morale, dominante en Espagne, prêchée en Italie, soutenue dans toute la chrétienté par les bulles des papes, s'étendoit rapidement vers les pays moins éclairés. Il est difficile de prévoir quel auroit été le terme de cette progression effrayante, si la révolte d'une partie de l'Allemagne contre la tyrannie de Rome, n'avoit, après une longue lutte, forcé les papes à renoncer à cette intolérance sanguinaire, qui étoit devenue pour eux le but unique de la religion.

CHAP. XC. A peine le collége des cardinaux, si zélé pour maintenir la pureté de la foi, remarqua-t-il le parjure du chef de l'Église, lorsque, au mois de mars 1489, Innocent VIII, au mépris de ses sermens, ajouta six nouveaux cardinaux au consistoire, encore que ce collége ne fût pas réduit à moins de vingt-quatre membres; au contraire, l'annaliste ecclésiastique approuve cette conduite, parce que les conditions imposées par les cardinaux, pendant que l'Église est privée de son pasteur, sont annullées par une constitution d'Innocent VI. Mais ce même annaliste Raynaldi, toujours si dévoué au Saint-Siége, se récrie sur ce que « par » un honteux exemple de mépris pour la » discipline ecclésiastique, Innocent VIII avoit » nommé cardinal le fils adultérin de son frère, » et le beau-frère encore enfant de son propre » bâtard (1) ». La seconde de ces élections, qui excite l'indignation du plus orthodoxe des serviteurs de l'Église, est celle de Jean, fils de Laurent de Médicis, qui fut ensuite Léon X. Il n'étoit en effet âgé que de treize ans, et le scandale de donner à l'Église un si jeune prince, étoit un de ceux contre lesquels le serment d'Innocent VIII auroit dû le mettre en garde. Il sentit cependant quelque honte d'une élection

(1) *Annal. Eccles. Raynaldi.* 1489, §. 19, p. 396.

désapprouvée par plusieurs membres du sacré collége, et il imposa pour condition au jeune Médicis, l'obligation de ne point prendre sa décoration nouvelle, et de ne point venir à Rome pour siéger dans le consistoire, avant que trois ans se fussent écoulés, et qu'il eût atteint sa seizième année (1). CHAP. XC.

L'alliance intime entre Laurent de Médicis et Innocent VIII, conséquence de la foiblesse du pape, établissoit ainsi sur de nouveaux fondemens la grandeur de la maison de Médicis. Cependant Laurent appesantissoit chaque jour davantage le joug que portoient ses concitoyens: au commencement de l'année 1489, il osa punir avec une insolence révoltante le gonfalonier Néri Cambi, qui venoit de sortir de charge, pour avoir lui-même maintenu les droits de sa magistrature, et admonété, sans consulter Laurent, quelques gonfaloniers de compagnies qui ne s'étoient pas rendus à leur devoir. On trouva

(1) *Annal. Eccles. ex Burchardi Diariis.* 1489, §. 21, p. 397. — *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXI, p. 63. — La cérémonie de l'envoi du chapeau et de la consécration de Jean de Médicis, se fit dans l'abbaye de Fiésole, le 9 janvier 1492. *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 186; et, plus en détail, *Roscoë Life of Lorenzo Appendix.* §. 65. — Roscoë a reproduit aussi une lettre fort sensée de Laurent à son fils, sur ses devoirs et sa conduite dans le sacré collége, où il se trouvoit le plus jeune, non pas seulement des cardinaux présens, mais de tous ceux qui y avoient jamais été. *Ibid.* §. 66. T. IV, p. 89.

CHAP. XC. une telle conduite trop orgueilleuse vis-à-vis de Laurent, *prince du gouvernement*, et ce nom de prince, jusqu'alors inconnu à une cité libre, commença à être prononcé dans Florence (1).

La conséquence de ce changement fut d'ôter à l'histoire de Florence tout mouvement et tout intérêt. Toute la politique de la république fut concentrée dans le cabinet de Laurent de Médicis, et se trouva par conséquent ensevelie dans le silence et le secret. Ses panégyristes ont écrit qu'il avoit tenu la balance de l'Italie; qu'il avoit empêché Innocent VIII de faire la guerre à Ferdinand, après l'avoir excommunié en 1489, et déclaré déchu du trône de Naples (2); qu'il avoit empêché le duc de Calabre de prendre, les armes à la main, la défense de Jean Galeaz Sforza, son gendre, contre Louis-le-Maure; qu'il avoit enfin été constamment le garant et le médiateur de la paix de l'Italie. Cette action continuelle de Laurent de Médicis est possible, elle n'est point improbable, mais il n'en reste aucune trace dans les historiens florentins. Cette république, autrefois le centre de toutes les négociations de l'Italie, sembloit devenir

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 184-186. — *Istorie di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 39. Cet historien étoit fils du gonfalonier Néri Cambi, admonété dans cette occasion.

(2) *Annal. Eccles. Raynaldi.* 1489, §. 8 et 9, p. 394.

étrangère à tous les grands intérêts de cette contrée. Ses annales sont vides. Scipion Ammirato passe rapidement sur les noms de plusieurs gonfaloniers, sans marquer leur administration par aucun événement (1). Les autres historiens se taisent également sur cette époque; ils ne se sentoient plus entraînés à écrire l'histoire, lorsque les intérêts de la patrie n'étoient plus ceux de chacun.

Dans ce silence universel, un fait presque domestique fixe l'attention. Laurent de Médicis, toujours engagé dans le commerce, qu'il ne pratiquoit point lui-même et qu'il n'entendoit point, avoit remis ses affaires à des commis et à des agens établis dans diverses places de l'Europe. Ceux-ci se regardoient comme les ministres d'un prince; ils étaloient dans leurs comptoirs un luxe ridicule, et ils unissoient la négligence à la prodigalité. La fortune brillante que Cosme avoit laissée à ses petits-fils, fut dissipée par ce luxe insensé; mais pendant long-temps les obligations des receveurs de la république couvrirent le vide que laissoient les opérations de banque. Tous les revenus de l'état étoient distraits par ces anticipations, ils avoient passé tout entiers entre les mains des commis de la maison de Médicis, et ils étoient

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 184-185.

CHAP. XC. dissipés comme le reste de la fortune de cette maison, avant même d'avoir été perçus. Le moment vint où ces opérations ruineuses ne purent pas être continuées plus long-temps, et il vint au milieu de la paix, qui auroit dû ramener l'aisance dans les finances de la république. Le 13 août 1490, la seigneurie et les conseils se virent obligés de nommer une commission de dix-sept membres, pour rétablir l'équilibre entre les monnoyes, les gabelles et toutes les finances de la république. Telle étoit la corruption dans laquelle cette noble cité étoit tombée, que cette commission ne rougit pas de faire faire banqueroute à la patrie, pour sauver les Médicis de la banqueroute. La dette publique, dont l'intérêt étoit fixé à trois pour cent, fut réduite à ne rendre qu'un et demi; et la défiance ajoutant encore à cette réduction, les *luoghi di monte*, ou actions de cent écus, qui se vendoient vingt-sept écus avant cet édit, tombèrent à onze écus et demi. Les fondations pieuses qui avoient été faites par la république, et par un grand nombre de familles, pour payer des dots aux filles à marier, furent supprimées; on en promit seulement l'intérêt au bout de vingt ans, à raison de sept pour cent (1). Peu après, ces magistrats qui se faisoient nommer,

(1) *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 54.

les Réformateurs, décrièrent les monnoies qui étoient en cours, déclarant qu'ils ne les recevroient plus dans les caisses publiques que pour un cinquième au-dessous de leur valeur. Cependant la seigneurie continuoit ensuite à les donner elle-même en payement au cours du marché, en sorte que ce décri fut une manière frauduleuse d'augmenter d'un cinquième les revenus de l'état, sans faire porter de loi à cet effet par les seuls conseils qui eussent le droit d'établir des impôts (1). La fortune de Laurent de Médicis ayant été ainsi sauvée aux dépens de la patrie, il sentit l'imprudence de la laisser davantage dans un commerce ruineux, et il employa les capitaux qui lui étoient rendus, à acheter de vastes fonds de terre (2). CHAP. XC.

Les annales de Bologne, république longtemps alliée de Florence, et qui avoit tenu en Italie un rang presqu'égal, étoient de même sans intérêt, depuis qu'un citoyen puissant avoit abusé du crédit que sa famille avoit acquis par de longs services, et s'étoit emparé de tout le pouvoir. Jean des Bentivogli occupoit à Bologne, dès l'an 1462, précisément le même rang que Laurent de Médicis occupoit à Flo-

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 185. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. 448.

(2) *Annales Bononienses Hier. de Bursellis.* T. XXIII, p. 906.

CHAP. XC. rence. Comme lui, il étoit entouré d'artistes et d'hommes de lettres distingués, qui par un éclat d'emprunt, faisoient illusion aux Bolonois sur la perte de leur liberté. Comme lui il allioit sa famille aux maisons souveraines: Annibal, l'aîné de ses quatre fils, avoit épousé la fille d'Hercule, duc de Ferrare (1). Violante, l'une de ses sept filles, épousa en 1480, Pandolfe Malatesti, seigneur de Rimini, et nous avons vu une autre de ses filles, Françoise, femme du prince de Faenza qu'elle assassina. Comme Médicis, Bentivoglio donnoit au peuple des fêtes splendides, et lui présentoit, en dédommagement des droits qu'il avoit perdus, l'éclat et le spectacle d'une cour. Comme lui encore, il ornoit sa résidence d'édifices somptueux, de palais, de temples, dont la construction remplit seule les annales de Bologne (2). Bentivoglio l'emportoit sur Médicis par la vertu militaire; il pouvoit conduire lui-même ses armées, il faisoit faire à ses fils le métier de condottière, et il n'étoit pas obligé de s'en fier uniquement à des bras mercenaires pour la défense de son état; mais Bentivoglio étoit inférieur à Laurent par les talens personnels. Il n'avoit point ce goût, cette élégance qui ont

(1) *Annal. Bononienses. Hier. de Bursellis.* p. 908.

(2) *Annal. Bonon.* p. 903, 906 et *passim.*

fait oublier dans Médicis l'oppresseur de la république florentine, pour ne voir en lui que le protecteur des lettres. Il n'avoit pas non plus cette facilité de caractère, cette douceur dans le commerce intime de ses familiers, qui assurèrent à Laurent des amis distingués, dont le témoignage nous fait illusion encore aujourd'hui. CHAP. XC.

La grandeur de Bentivoglio excitoit cependant autant de jalousie à Bologne, que celle de Médicis à Florence; la famille des Malvezzi, comme celle des Pazzi dans l'autre république, ne pouvoit se résigner à descendre au rang de sujette, après avoir joui de l'égalité. Jules, fils de Virgilio Malvezzi, et Jean, Philippe et Jérôme, fils de Baptiste Malvezzi, ourdirent une conjuration pour tuer Jean Bentivoglio. Ils furent découverts, le 27 novembre 1488, avant d'en avoir tenté l'exécution: plusieurs d'entre leurs associés s'échappèrent, aussi bien que Jérôme et Philippe Malvezzi; mais Jean Malvezzi, Jacques Barzellini, et dix-huit de leurs complices furent pendus; tous les membres de cette famille nombreuse furent exilés dès le matin suivant, encore qu'ils n'eussent aucune connoissance de la conspiration, et leurs biens furent confisqués. Jusqu'à deux religieuses qui étoient au couvent de Sainte-Agnès en furent tirées pour être transportées à Modène, parce

CHAP. XC. qu'elles portoient ce nom odieux; et la conjuration des Malvezzi, en causant la ruine d'une maison qui par son crédt et ses richesses occupoit le second rang à Bologne, ne servit qu'à augmenter la puissance de ceux contre qui elle avoit été dirigée (1).

La ville de Pérouse, qui long-temps avoit tenu un rang distingué parmi les républiques de Toscane, n'étoit pas exempte de troubles à peu près semblables, encore qu'elle eût perdu avec son indépendance, sa population et son antique opulence. Toujours divisée entre les deux factions des Oddi et des Baglioni, leur guerre civile s'étoit terminée en 1489 par l'exil des premiers, aussi bien que de tout ce qui restoit de la famille de Braccio de Montone (2). Ces exilés, secourus par le duc d'Urbin, et assurés de l'assentiment secret d'Innocent VIII, trouvèrent moyen de rentrer dans Pérouse le 6 juin 1491, à la quatrième heure de la nuit; ils comptoient sur les intelligences qu'ils croyoient trouver dans la ville. Ils furent au contraire à peine découverts, que tous les citoyens les attaquèrent avec acharnement. Une cin-

(1) *Hieron. de Bursellis.* p. 907-908. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 281. — *Stefano Infessura. Diario di Roma.* p. 1222.

(2) *Stefano Infessura. Diario di Roma.* p. 1222.

quantaine d'émigrés rentrés furent tués dans ce combat, une centaine d'autres, déjà couverts de blessures, furent faits prisonniers, et pendus incontinent. Le protonotaire Fabrice, et un autre prélat nommé Rodolphe, chefs principaux de la faction des Oddi, furent massacrés; et le pape apprenant la défaite du parti qu'il avoit paru favoriser, ne fit point de difficulté d'accorder aux fils des vainqueurs les bénéfices des prêtres morts dans cette déroute (1). CHAP. XC.

Enfin la ville de Gênes n'étoit pas alors plus libre que les autres républiques auparavant ses alliées. La révolution du mois d'octobre 1488, l'avoit soumise au duc de Milan, et Augustin Adorno la gouvernoit en son nom; mais comme un parti avoit, peu auparavant, invoqué la protection du roi de France, en lui offrant la seigneurie de Gênes, Louis-le-Maure, pour concilier ses prétentions avec celles de son puissant voisin, avoit demandé à tenir Gênes comme un fief mouvant de la couronne de France, et il en avoit été investi en effet, en 1490, à cette condition (2).

Les autres états de l'Europe, distraits à cette

(1) *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1237. — *Orlando Malavolti Storia di Siena.* P. III, L. VI, f. 96.

(2) *Barth. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 525. — *Philippe de Comines, Mémoirés.* L. VII, Chap. III, p. 151.

CHAP. XC. époque par des guerres intérieures, exerçoient peu d'influence sur la politique italienne; aussi le repos qu'on goûtoit à la fin du quinzième siècle, ce repos si favorable aux lettres et aux arts, et que tous les Italiens ont célébré, pour l'opposer aux guerres longues et sanglantes qui alloient bientôt commencer, n'étoit-il point le fruit de la politique d'un homme, mais le résultat d'un ensemble de circonstances qui ne pouvoient pas durer long-temps. La France, d'où l'orage devoit bientôt fondre sur l'Italie, n'étoit pas encore prête pour la guerre qu'elle méditoit. Charles VIII avoit déjà conçu, dans sa jeune tête, le projet de conquérir le royaume de Naples, projet qu'il exécuta ensuite avec un succès si disproportionné à ses forces ou à ses talens (1). Mais la rivalité entre la dame de Beaujeu sa sœur, gouvernante du royaume, et le duc d'Orléans; la guerre contre le duc de Bretagne, et celle contre Maximilien, fils de Frédéric III, qui par sa femme avoit hérité de la maison de Bourgogne, occupoient alors la France par des intérêts trop pressans, pour qu'on pût prévoir qu'elle quitteroit tout à coup toute autre pensée, et verseroit toutes ses forces sur l'Italie.

(1) *Philippe de Comines, Mémoires.* L. VII, Chap. V, p. 158.

Maximilien, qui devoit à son tour y porter la guerre, tantôt comme rival, tantôt comme allié du monarque françois, étoit alors uniquement occupé de ses démêlés dans les Pays-Bas. Au mois de juillet 1477, il avoit épousé Marie, héritière de Bourgogne; il l'avoit perdue le 28 mars 1482, et dès-lors ses sujets avoient commencé à lui contester la régence de ses états et le droit d'élever son fils Philippe. Maximilien fut leur prisonnier pendant neuf mois à Bruges; et à cette époque, il songeoit peu à faire valoir les droits de roi des Romains qu'il avoit acquis en 1484, ou à descendre en Italie pour protéger Innocent VIII, comme celui-ci l'y invitoit en 1490 (1).

Frédéric III son père, arrivé à une grande vieillesse, étoit loin de montrer, après cinquante ans de règne, une vigueur qu'on avoit vainement attendue de lui dans ses jeunes années. Il n'avoit su ni repousser les Turcs, ni se faire respecter des Allemands, ni maintenir les droits de sa couronne. S'engageant dans des guerres injustes avec Matthias Corvinus, le héros de la Hongrie, il n'avoit pas mieux défendu contre lui son propre héritage. L'Autriche étoit

(1) *Annal. Ecclesiast. Raynaldi.* 1490, §. 5, 6 et 7. p. 498. — *Spiegel der Ehren.* B. V, C. XXXII, p. 936; C. XXXV, p. 978.

CHAP. XC. envahie, et il erroit de ville impériale en ville impériale, ou de couvent en couvent, vivant aux dépens de ceux qui lui donnoient l'hospitalité (1).

Matthias Corvinus, roi de Hongrie, qui seul avoit eu la gloire d'arrêter Mahomet II au milieu de ses conquêtes, et d'avoir sauvé peut-être la chrétienté, s'étoit trouvé plus mêlé à la politique de l'Italie qu'aucun de ses prédécesseurs, à la réserve de Louis-le-Grand de la maison d'Anjou. Son alliance avec Venise, son mariage avec Béatrix d'Aragon, fille de Ferdinand, et belle sœur d'Hercule duc de Ferrare, son obéissance aux volontés du pape, et ses guerres avec l'empereur, avoient multiplié ses rapports avec les Italiens; mais il mourut le 5 avril 1490 (2). Cinq prétendans se présentèrent pour disputer sa couronne. Jean Corvinus, son bâtard, étoit entre eux celui qui, par l'héritage de plus de vertus, sembloit y avoir le plus de droits. Néanmoins Uladislas, roi de Bohème et fils du roi de Pologne, lui fut préféré. Cette

(1) *Spiegel der Ehren der Erzhauses von Oesterreich*. B. V, C. XXXI, p. 926.—Fugger compte cependant vingt-six guerres différentes de ce souverain. *Ibid*. B. V, C. XLI, p. 1075.

(2) *Bonfinius de rebus Hungaricis*. D. IV, L. VIII, p. 672. — *Annal. Eccles*. 1490, §. 10 et 11, p. 399. — *Marin Sanuto vite de' Duchi di Venezia*. p. 1247. — *Diario Ferrarese*. p. 281. *Spiegel der Ehren*. Buch V, Cap. XXXVIII, p. 1023.

élection amena le déchirement de la Hongrie. Les Allemands, les Polonois, les Turcs et les mécontens hongrois s'en disputèrent les provinces; tous les temples chrétiens furent mis en cendres jusqu'à Waraddin; la Croatie et la Transylvanie furent ravagées en 1491, et Schabatz, le boulevard de la chrétienté, fut assiégé par les Musulmans. Albe royale et Schabatz ne tombèrent point cependant au pouvoir des Turcs; mais Paul de Kinitz, qui les délivra l'année suivante, souilla sa victoire en exerçant sur ses prisonniers d'effroyables cruautés (1). CHAP. XC.

En Angleterre Henri VII avoit mis, en 1485, un terme à la tyrannie de Richard III, et il cherchoit à affermir une autorité encore mal reconnue. En Espagne, Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille, marchoient bien plus rapidement que tous ces souverains, au pouvoir et à la considération. Ils avoient acquis à la cour du pape un crédit qu'on n'avoit vu exercer par aucun de leurs prédécesseurs; et toutes les puissances de l'Italie tournoient constamment les yeux vers l'Espagne. A cette époque même ils jetoient les fondemens d'une

(1) *Bonfinius Rer. Hungar.* Deca V, L. II, p. 717.—*Annal. Eccles.* 1491, §. 14, p. 405. — *Spiegel der Ehren.* B. V, C. XXXVIII, p. 1024.

CHAP. XC. puissance bien plus vaste: Christophe Colomb découvroit pour eux, en 1492, le Nouveau-Monde, tandis que les Portugais étendoient leurs établissemens sur toutes les côtes d'Afrique, et qu'en 1486, Barthelemy Diaz franchissoit le cap de Bonne-Espérance. Mais toutes les forces, toutes les richesses des souverains d'Espagne étoient dirigées contre le royaume de Grenade, dont la conquête étoit, à cette époque, l'objet unique de leur ambition. La capitale seule de ce dernier royaume des Maures, en Espagne; ce foyer, d'où les lumières, les arts et les sciences des Asiatiques et des Anciens s'étoient répandues sur l'Occident, conservoit encore son indépendance. L'attaque de Ferdinand et d'Isabelle étoit considérée par les Latins, comme une guerre sacrée, encore qu'il ne s'agît point, pour les Chrétiens, de recouvrer des lieux consacrés à la religion, comme en Syrie, ou de se défendre contre l'invasion des Barbares, comme en Grèce et en Hongrie; mais au contraire de chasser un peuple plus civilisé que ses agresseurs, d'une demeure qu'il occupoit depuis huit cents ans. La chute du roi Boabdil et la prise de Grenade, le 2 janvier 1492, furent célébrées dans toute l'Europe comme le triomphe de la chrétienté (1).

(1) *Voyez*, sur les fêtes de l'Italie à cette occasion, *Barthol.*

C'est ainsi que tout se préparoit pour une ère nouvelle, non pas dans l'Europe seule, mais dans le monde entier. Les régions de l'Orient et de l'Occident, rapprochées par une navigation jusqu'alors jugée impossible, venoient se lier à l'Europe, comme au centre de la puissance et de la civilisation. Les nations s'éprouvoient dans de dernières guerres civiles, et développoient ainsi des forces qu'elles devoient bientôt tourner au dehors. L'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, alloient arriver sur le champ de bataille, comme des colosses, avec lesquels les puissances qui jusqu'alors avoient cru tenir la balance de l'Europe, ne seroient plus en état de lutter. Le temps étoit venu où l'ancien ordre des choses devoit changer; la liberté des petits peuples s'étoit successivement anéantie; tous les princes d'une même nation, qui, autrefois indépendans, n'étoient unis que par les liens relâchés de la féodalité, étoient tombés du rang de rivaux du monarque à celui de sujets. La force qu'ils avoient si long-temps dépensée les uns contre les autres, pour satisfaire leurs propres passions, pour défendre leurs droits ou leur orgueil, ils alloient la prodiguer sous les ordres d'un maître. Ils alloient cher- CHAP. XI.

Senaregæ, de rebus Genuens. p. 531. — *Annal. Eccles. Raynald.* 1492, §. 1, 2, 3, p. 406.

CHAP. XC. cher au loin la guerre que si long-temps ils avoient trouvée à leur porte. Les armées alloient compter autant de milliers de soldats, qu'elles en comptoient auparavant de centaines; les guerres alloient prendre un caractère nouveau de férocité, parce que les peuples qui alloient combattre, différeroient absolument de coutumes, de mœurs, d'opinions, surtout de langage; en sorte que la prière et la pitié ne conserveroient plus aucune communication. Le ressentiment de longues privations dans de longues marches, de longs campemens, de longues maladies, alloit endurcir le cœur des guerriers. Les hôpitaux militaires, dont l'existence avoit été jusqu'alors inconnue, alloient bientôt consommer plus de soldats que le fer et le feu; et cependant les batailles devoient rougir en peu d'années le sol italien de plus de sang qu'on n'en avoit versé pendant tout le dernier siècle. Tout devoit prendre un caractère plus fort, plus sévère; tout préparoit à des révolutions plus douloureuses, à des secousses plus violentes, et il ne dépendoit point du génie d'un homme de retarder ou de hâter une crise que la nature des choses rendoit nécessaire.

Les Italiens, qui virent tout à coup succéder ce bouleversement de leur patrie à une période de calme, de richesses et d'éclat dans les let-

tres, attribuèrent le changement dont ils ressentoient les effets, aux hommes qu'ils avoient connus. Ils firent honneur à Laurent de Médicis d'avoir maintenu en paix l'Italie, parce que la grande invasion qui la bouleversa, n'eut lieu que deux ans après sa mort. Ils accusèrent Louis-le-Maure d'avoir, par son ambition privée et par la plus fausse politique, livré sa patrie à ces étrangers qu'ils nommoient *barbares*, parce qu'il renouvela l'invitation qui leur avoit été adressée déjà vingt fois, dans ce siècle et le précédent, de prendre part aux guerres d'Italie. Mais Laurent de Médicis n'avoit point empêché Louis XI de dicter au vieux roi René son testament du 22 juillet 1474, en faveur du comte du Maine, ou de dicter à celui-ci son testament du 10 décembre 1481, en faveur de la couronne de France. Toutes les prétentions des rois françois au royaume de Naples avoient donc été préparées de longue main, douze ans avant la mort de Laurent. Ces prétentions ne pouvoient amener de guerre, ni pendant qu'un roi vieux, malade, timide, avare, soupçonneux, occupoit le trône, ni pendant la minorité de son fils. Le moment étoit cependant si bien venu où une telle ambition deviendroit naturelle à la France, que trois de ses rois, différens par leur caractère, par leurs talens, par le sang même dont ils sortoient,

CHAP. XC. Charles VIII, Louis XII et François Ier, s'y livrèrent avec une égale ardeur. Laurent de Médicis n'auroit point pu les arrêter, si sa vie s'étoit prolongée jusqu'à l'âge qu'il pouvoit naturellement atteindre. Il ne pouvoit non plus ni prévenir ni parer la réunion de toutes les couronnes d'Espagne entre les mains de Ferdinand et d'Isabelle, la réunion des héritages de Bourgogne et d'Autriche dans celles de Maximilien. Il n'avoit point suscité aux premiers la guerre de Grenade, au second la révolte des Flamands, et il ne pouvoit s'attribuer le mérite ni de leur activité ni de leur repos.

Il n'y auroit eu qu'un seul moyen de sauver l'Italie, c'étoit de suivre le projet des républicains florentins que Cosme de Médicis fit échouer; de maintenir la république de Milan, lorsqu'elle recouvra sa liberté en 1447, de partager ainsi la Lombardie entre deux puissans états libres, Milan et Venise; de conserver entre eux l'équilibre par le poids que Florence et la Toscane mettroient dans la balance; de les réunir par un intérêt commun, toutes les fois qu'il s'agiroit de la défense de la liberté et de l'indépendance italiennes; de les appuyer par l'alliance des Suisses, selon le projet que Sixte IV communiqua plus tard aux cantons; de réunir ainsi au besoin les richesses de Florence et de Milan, les flottes de Venise et de Gênes et la

milice indomptable des Suisses pour la cause de la liberté. Alors cette chaîne de républiques auroit présenté aux puissances étrangères une barrière que ni Charles VIII, ni Maximilien, ni Ferdinand et Isabelle n'auroient jamais pu renverser. Mais ce projet, que les Albizzi auroient été dignes de former, que Néri Capponi conçut et soutint avec fermeté, que Sixte IV renouvela, fut détruit par l'ambition personnelle de Cosme et de son petit-fils, qui, pour être les premiers citoyens de leur patrie, et pour élever leur famille à un pouvoir souverain, avoient besoin de l'alliance d'autres princes, et non d'états libres. Dans le même esprit, Laurent tint toujours Florence éloignée de son antique alliance avec Venise : il inspira au peuple un esprit de défiance et de rivalité, opposé à cet ancien accord qui avoit arrêté tour à tour Mastino de la Scala, Bernabos, Jean Galeaz et Philippe-Marie Visconti. Si l'Italie fut perdue par une erreur de politique, c'est à Laurent qu'elle dut sa perte, plus qu'à Louis-le-Maure.

Ce dernier, tuteur ambitieux de son neveu qu'il vouloit détrôner, lieutenant d'un despote, et aspirant à la tyrannie, étoit fait pour sacrifier tout à son intérêt personnel. Ce n'est pas à de tels hommes qu'il faut demander des vertus publiques, et tout ce qu'on pouvoit attendre de lui, c'étoit qu'il calculât juste. Il se trompa

CHAP. XC. il est vrai, lorsqu'il recourut à l'aide des étrangers, qui devoient bientôt l'écraser ; mais son erreur n'étoit pas nouvelle. Depuis le premier Charles d'Anjou, au milieu du treizième siècle, depuis Philippe et Charles de Valois, les papes, les barons napolitains, les Toscans, les Lombards, les Vénitiens, les Génois, avoient tous les dix ans appelé les François en Italie. Louis I, Louis II, Louis III, de la seconde maison d'Anjou, René l'ancien, son fils Jean, duc de Calabre, et René de Lorraine, avoient chacun à plusieurs reprises, tenté la conquête du royaume de Naples avec des armées françoises. Dans les dix dernières années, René II avoit été deux fois appelé par les Vénitiens, et deux fois par le pape. Deux fois aussi, presque dans la même période, les Génois s'étoient offerts au roi de France. Enfin, Innocent VIII, l'ami et le confédéré de Laurent de Médicis, avoit de nouveau déclaré la guerre à Ferdinand de Naples, au mois de septembre 1489, comptant uniquement sur l'appui de Charles VIII qu'il appela à son aide (1); et ce fut la nonchalance de Charles, non les persuasions de Laurent, qui forcèrent enfin le pape à la paix, le 28 janvier 1492, lorsqu'il vit que ses brefs et ses

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1489, §. 7, 8, 9, p. 394. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1229.

bulles, seules armes qui eussent été employées pendant trois ans; n'avoient point suffi pour attirer les François en Italie. CHAP. XC.

Ferdinand néanmoins, dans la crainte de voir enfin s'effectuer cette invasion dont il étoit sans cesse menacé, renouvella par ce dernier traité, à peu près toutes les conditions de son précédent accord avec le pape. Il promit de remettre en liberté les fils des barons qu'il avoit fait mourir; il promit de payer le tribut annuel auquel il s'étoit soumis; il promit enfin de ne point troubler dans son royaume l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Il envoya son petit-fils Ferdinand, prince de Capoue, rendre hommage au pape, et celui-ci investit de nouveau le roi de son royaume, comme d'un fief relevant de l'Eglise. Innocent fixa l'ordre de la succession, en y appelant le duc de Calabre, et s'il mouroit avant son père, le prince de Capoue; enfin, il reçut le serment du roi. La bulle qui terminoit ce différend, est du 4 juin 1492 (1), et le 25 juillet suivant Innocent VIII mourut, avant d'avoir eu le temps de voir Ferdinand fausser toutes ses promesses, suivant son usage (2). Innocent VIII souffroit depuis

(1) *Diploma apud Raynald. Ann.* 1492, §. 11, 12, 13, p. 408-410. — *Diario di Stefano Infessùra.* T. III, P. II, p. 1240.

(2) *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXI, p. 71. Le *Diario Ro-*

CHAP. XC. long-temps de plusieurs maladies, et déjà le 27 septembre 1490, un évanouissement de vingt heures l'avoit fait passer pour mort. Pendant sa léthargie, son fils Franceschetto Cybo voulut s'emparer du trésor pontifical, puis de Jem,

muno du Notaire de Nantiporto, finit à la mort d'Innocent VIII. T. III, P. II, p. 1108. Muratori, en le faisant imprimer, a voulu l'opposer au journal d'Etienne Infessura, qui prend la qualité de secrétaire, *scriba*, du sénat et du peuple romain. Il veut qu'on révoque en doute les médisances d'Infessura sur Sixte IV et Innocent VIII, parce qu'on ne trouve rien de semblable dans le journal du notaire de Nantiporto. Mais pour dire vrai, on ne trouve, dans ce journal, ni cela ni autre chose, sauf la date toute nue des événemens. Les plus minutieux, comme les plus importans, sont également indiqués par une courte phrase; le notaire ne met entre eux aucune différence. « Le 15 mai, dit-il, le cardinal de Médicis fut fait légat » du patrimoine; le 16, le duc de Ferrare partit de Rome, et » s'en alla; le 26, l'ambassadeur de Venise entra à Rome avec » beaucoup d'honneur; le 27, le prince de Capoue, fils du duc » de Calabre, entra à Rome en grand triomphe, entre le car- » dinal de Bénévent et celui de Sienne; il mena avec lui beau- » coup de seigneurs, et logea au palais du pape; le 29, le prince » alla visiter les cardinaux, en commençant par le vice-chan- » celier »; et tout son récit est dans ce style. Certainement on ne peut opposer de bonne foi le silence d'un journal écrit de cette manière, à l'autorité d'une histoire raisonnée et circonstanciée, où l'on voit la volonté et le sentiment de l'écrivain. Le journal du notaire de Nantiporto est imprimé T. III, P. II, p. 1071-1108. Celui de Stefano Infessura se trouve dans le même volume, p. 1109-1252. Mais Muratori a supprimé des détails qu'il a trouvés trop scandaleux pour Sixte IV. Le même journal se trouve sans lacunes dans *Eccardus, Hist. med. Ævi*, T. II, Lipsiæ. 1723.

qui habitoit dans le palais même du pape; mais lès gardes de l'un et de l'autre s'étoient opposés à ses tentatives (1). Les cardinaux qui étoient alors à Rome s'étoient rendus de grand matin au palais, et avoient commencé l'inventaire du trésor. Quoique Franceschetto Cybo eût depuis long-temps détourné une partie des richesses de l'Eglise, et les eût envoyées à Florence, les cardinaux trouvèrent encore dans la chambre apostolique des sommes immenses, dont ils confièrent la garde au cardinal Savelli. Mais sur ces entrefaites le pape revint à lui, et dès qu'il sentit renaître ses forces, il renvoya tous les cardinaux, en leur disant qu'il espéroit encore leur survivre à tous (2). CHAP. XC.

Dans sa dernière maladie, Innocent VIII se laissa persuader par un médecin juif de tenter le remède de la transfusion du sang, souvent proposé par des charlatans, mais qu'on n'avoit jusqu'alors jamais éprouvé que sur des animaux. Trois jeunes garçons âgés de dix ans, furent successivement, moyennant une récompense donnée à leurs parens, soumis à l'appareil qui devoit faire passer le sang de leurs veines dans celles du vieillard, et le remplacer par le sien. Tous trois moururent dès le commencement de l'opération, probablement par l'introduction de 1492.

(1) *Diario di Stefan. Infessura.* p. 1235.

(2) *Ibid.* p. 1234.

CHAP. XC. quelque bulle d'air dans leurs veines ; et le
1492. médecin juif prit la fuite plutôt que de s'essayer sur de nouvelles victimes (1). Pendant la maladie d'Innocent VIII, et dès le milieu de juillet, le malheureux Jem, dont la tête avoit été mise en quelque sorte à l'enchère par Bajazeth II, fut enfermé par ordre des cardinaux au château Saint-Ange. Il étoit regardé comme une partie importante de l'héritage du pape futur.

Laurent de Médicis ne vit point la mort d'Innocent VIII, ou la scandaleuse élection de Roderic Borgia qui lui succéda sous le nom d'Alexandre VI. Atteint d'une fièvre lente, qui se joignit à la goutte, héréditaire dans sa famille, il s'étoit retiré, presque dès le commencement de l'année, à Carreggi, sa maison de campagne, pour se mettre entre les mains des médecins. Ceux-ci semblèrent proportionner leurs remèdes à la richesse, plutôt qu'aux besoins de leur malade ; ils lui firent prendre des décompositions de perles et de pierres précieuses, qui ne produisirent aucun bien. Laurent, entouré de ses amis, mourut entre leurs bras, le 8 avril 1492, avant d'avoir accompli sa quarante-quatrième année (2).

(1) *Diario di Stefano Infessura*. p. 1241. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1492, §. 19, p. 412 ; *ex Volaterrano*. L. XXII, *et aliis*.

(2) *Macchiavelli*. L. VIII, p. 447. — *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 186.

Quelleque fût l'habileté de Laurent de Médicis dans les affaires, ce n'est pas comme homme d'état qu'il peut être placé au rang des plus grands hommes dont l'Italie se glorifie. Tant d'honneur n'est réservé qu'à ceux qui élevant leurs vues au-dessus de l'intérêt personnel, assurent par le travail de leur vie, la paix, la gloire ou la liberté de leur pays. Laurent poursuivit, au contraire, presque toujours une politique tout égoïste; il soutint par des exécutions sanglantes un pouvoir usurpé, il appesantit chaque jour un joug détesté sur une ville libre, il enleva aux magistrats légitimes l'autorité que leur donnoit la constitution, et il détourna ses concitoyens de cette carrière publique, dans laquelle, avant lui, ils avoient développé tant de talens. Nous verrons, dans la dernière partie de cet ouvrage, les conséquences funestes de son ambition, et du renversement des institutions nationales. Une lutte desastreuse se perpétua pendant trente-huit ans entre la famille de Laurent et sa patrie, et elle ne se termina que par l'établissement de la tyrannie d'Alexandre de Médicis.

Cependant il ne seroit pas juste de dépouiller Laurent de Médicis d'une gloire que les siècles ont reconnue. C'est par la protection active et éclairée qu'il accorda aux arts, aux lettres et à la philosophie, qu'il mérita d'atta-

CHAP. XC. 1492. cher son nom à l'époque la plus brillante de l'histoire littéraire italienne. Par la promptitude et la perspicaçité de son esprit, par la flexibilité de son talent, par la chaleur de son âme, il devint le chef et le promoteur d'une association de grands hommes empressés à faire renaître les lettres et le goût. Il étoit fait pour tout connoître, tout apprécier, tout sentir. Il montroit une égale aptitude aux arts, dont il rassembloit, dont il multiplioit les chefs-d'œuvre, à la poésie, à laquelle il rendoit l'ancienne harmonie de Pétrarque; à la philosophie, qui reçut dans sa maison une vie nouvelle, par l'étude approfondie des Platoniciens (1). Laurent n'étoit peut-être un homme supérieur, ni comme poete, ni comme philosophe, ni comme artiste; mais il avoit un sentiment si vif du beau et du juste, qu'il mettoit sur la voie ceux qu'il ne pouvoit pas suivre lui-même. Aussi la profondeur de pensées de Politien, et de Pic de la Mirandole, le génie poétique de Marullo et des Pulci, l'érudition de Landino, de Scala et de Ficino, font-elles une partie essentielle de la gloire du protecteur auquel ils durent presque l'existence. Nous avons cru qu'à une époque aussi chargée d'événemens, il falloit détacher l'histoire politique

(1) *Macchiavelli Istor.* L. VIII, p. 449.

de celle de la littérature du midi ; et c'est dans un autre ouvrage que nous avons cherché à donner quelque idée du mérite littéraire de Laurent. MM. Ginguené et Roscoë ont rendu un hommage plus brillant au génie de cet homme extraordinaire. Ils l'ont présenté au milieu de ses amis, des illustres littérateurs dont il étoit chéri (1); ils ont fait ressortir ainsi les charmes de son caractère, sa facilité, son enjouement, sa constance et sa magnanimité. Mais pour s'attacher si vivement à lui, il faut quelquefois admettre avec complaisance les fraudes pieuses de ses amis et de ses adulateurs ; il faut surtout détourner ses regards de l'antique Florence, et oublier, si l'on peut, ce qu'elle avoit été aux jours de sa vraie gloire, ce qu'elle fut durant la dictature de Laurent, ce qu'elle devint après lui (2). CHAP. XC. 1492.

(1) M. Roscoë a imprimé, *Append.* §. 77, T. IV. p. 122, une lettre touchante d'Ange Politien, du 17 juin 1492, dans laquelle il raconte les derniers momens et la mort de Laurent. Les amis de Laurent, dans la douleur frénétique que leur causa sa mort, tuèrent le médecin Pierre Léoni de Spolète, qui l'avoit traité, ou du moins le menacèrent si violemment, qu'il se jeta lui-même, de désespoir, dans un puits, à San-Cervagio. *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi, Del. Erud.* T. XXIII. p. 275. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 187. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 825. — *Istorie di Giov. Gambi.* T. XXI, p. 67. — *Rime di Jacopo Sannazaro nella morte di Pier. Leone medico.* — *Roscoë*, *Appendix*, §. 78-79.

(2) L'histoire florentine de Macchiavel finit en 1492, à la

CHAP. XC. 1492. mort de Laurent de Médicis; mais ses fragmens historiques, ses décennales, et surtout les lettres qu'il écrivit pendant ses légations, nous serviront encore de guides pendant une grande partie de l'espace qui nous reste à parcourir.

L'*Histoire florentine de J. Michel Bruto*, savant vénitien, qui vécut de 1513 à 1594, finit aussi à la mort de Laurent de Médicis, après avoir commencé à celle de Cosme l'ancien. (*Burmannus Thesaurus Antiquitat. et Historiar. Italiæ*. T. VIII, P. II, p. 1-216.) On met Bruto dans les premiers rangs parmi les historiens latins du seizième siècle; mais c'est uniquement à cause de l'élégance de son langage. Il avoit vécu à Lyon parmi les émigrés florentins, ennemis de la maison de Médicis, et il adopte en général leurs sentimens et leur haine; cependant il ajoute très-peu de faits à ceux que nous connoissons déjà. Ses autorités sont *Macchiavel*, les *Commentaires* et les *Lettres du cardinal de Pavie*, et la *Vie de Laurent de Médicis par Nicolas Valori*. Il discute leurs opinions, et choisit entre elles avec peu de critique; et les longs discours dont il a parsemé sa narration, sont des amplifications de ceux de Macchiavel, auxquels il a fait perdre leur couleur originale.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

TOME ONZIÈME.

CHAPITRE LXXXV. *Conjuration des Pazzi.* 1478. *p.* 78


BONCHI
BIBLIOTECA

FIN DE LA TABLE.



Hayne

